GUSTAVE MACON

Chantilly

ET

Le Musée Condé

H. LAURENS, ÉDITEUR

JAN PEET
BOEKVERKOOPER
AMSTERDAM

CHANTILLY

ET LE

MUSÉE CONDÉ

MÊME COLLECTION

Série verte

La Forêt de Fontainebleau. *Dans la Nature, dans l'Histoire, dans la Littérature et dans l'Art*, par Emile Michel, de l'Institut. 1 volume illustré . 9 fr.

Histoire du paysage en France, par MM. H. Bouchot, R. Bouyer, Ch. Diehl, Th. Duret, L. Gillet, P. Marcel, L. Rosenthal, Ch. Saunier, etc., etc. 1 volume illustré. . . . . 12 fr.

L'Art et les Mœurs, par MM. F. Benoit, L. Deshairs, E. Hinzelin, H. Marcel, A. Michel, F. Monod, Ch. Normand, E. Pilon, Ed. Sarradin, etc., etc. 1 volume illustré. . . . . 12 fr.

Les Pierres de Venise, par John Ruskin. Traduction par M. P. Crémieux. Préface de Robert de la Sizeranne. 1 volume illustré . . . . . 12 fr.

Les Matins à Florence, par John Ruskin. Traduction par E. Nypels. Annotations par E. Cammaerts. Préface de Robert de la Sizeranne. 1 volume illustré . . . . . 6 fr.

Conférences sur l'Architecture et la Peinture, par John Ruskin. Traduction de E. Cammaerts. 1 volume illustré. . . . . 6 fr.

Dante, *Essai sur sa vie d'après l'œuvre et les documents*, par Pierre-Gauthiez. 1 volume illustré . . . . . 9 fr.

Les Doctrines d'Art en France, *Peintres, amateurs, critiques. De Poussin à Diderot*, par André Fontaine. 1 vol. illustré . . . . . 9 fr.

Série bleue.

LES ÉTUDES D'ART A L'ÉTRANGER

Constantinople, par Djelal Essad. Traduit du turc par l'auteur. Préface de M. Charles Diehl. 1 volume illustré. . . . . 12 fr.

L'Art Chinois, par S. W. Bushell. Traduit de l'anglais par H. d'Ardenne de Tizac. 1 volume illustré . . . . . 15 fr.

Saint François d'Assise et les origines de l'Art de la Renaissance, par le professeur Thode. Traduit de l'allemand sur la deuxième édition par Gaston Lefèvre. Deux volumes illustrés . . . . . 15 fr.

Série grise.

ÉCRITS D'AMATEURS ET D'ARTISTES

Reynolds. — **Discours sur la peinture. Lettres au flâneur. Voyages pittoresques**, publiés par Louis Dimier. 1 volume illustré. . . . . 12 fr.

Charles Perrault. — **Mémoires de ma Vie.** Claude Perrault. — **Relation du voyage à Bordeaux (1669)**, publiés par Paul Bonnefon. 1 volume illustré . . . . . 9 fr.

Caylus. — **Vies d'artistes du XVIII[e] siècle. — Discours sur la Peinture et la Sculpture. Salons de 1751 et de 1753.** Publiés par André Fontaine. 1 volume illustré . . . . . 9 fr.

Ln Bonnat 1880.

GUSTAVE MACON

CHANTILLY

ET LE

MUSÉE CONDÉ

PARIS

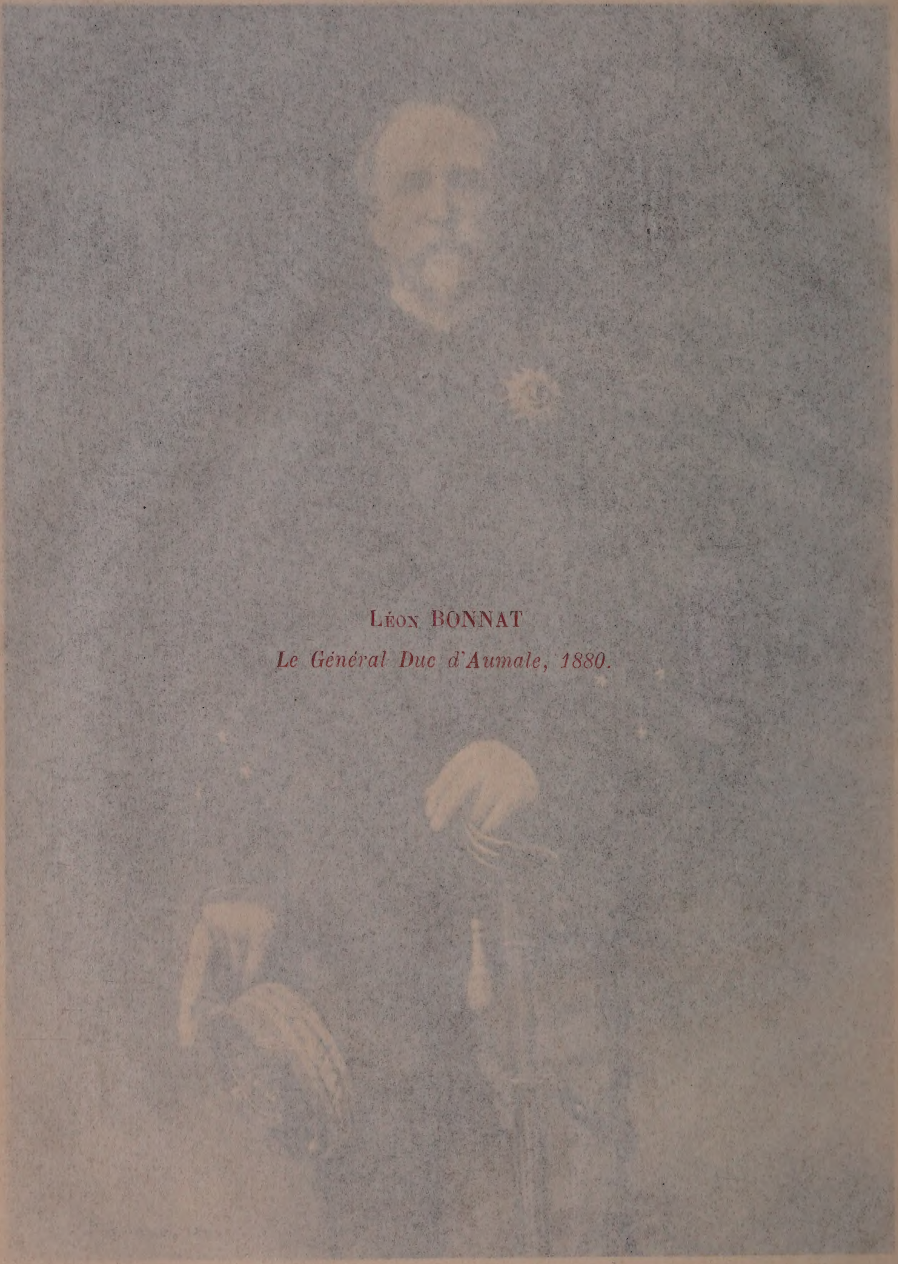

Léon BONNAT

Le Général Duc d'Aumale, 1880.

GUSTAVE MACON

CHANTILLY

ET LE

MUSÉE CONDÉ

Ouvrage illustré de 36 planches hors texte en phototypie.

ET DE TROIS PLANS

PARIS
LIBRAIRIE RENOUARD, H. LAURENS, ÉDITEUR
6, RUE DE TOURNON, 6

1910
Tous droits de traduction et de reproduction réservés pour tous pays.

THE GETTY CENTER

CHANTILLY
ET LE MUSÉE CONDÉ

CHAPITRE PREMIER

HISTOIRE DE CHANTILLY. — DES ORIGINES AU XVI^e SIÈCLE. — LES BOUTEILLER, LES D'ORGEMONT, GUILLAUME DE MONTMORENCY.

Chantilly doit la naissance et le nom à un certain Cantilius, qui, aux premiers siècles de notre ère, vint se fixer dans ce coin charmant de la vallée de la Nonette. Il est permis de penser que l'établissement de la *Villa Cantilliaca*, du *Cantilliacus fundus*, suivit de près la conquête des Gaules. Du créateur de ce domaine, nous ne savons que le nom, qui est bien romain : Tite-Live (XXII, 57) nous a conservé le souvenir d'un scribe nommé *L. Cantilius*, et Muratori a publié une inscription qui mentionne un *Cantilius Faventinus*.

Les enfants n'ont pas d'histoire, et l'enfance de Chantilly fut longue ; pour les premiers siècles de son existence, je ne vois d'autres témoins que des tombes de pierre découvertes en plusieurs endroits et qui indiquent des agglomérations très anciennes sur le versant méridional de la vallée, entre le château et le chemin de fer ; ces agglomérations ont subsisté jusqu'au XVIII^e siècle avec les hameaux des Fontaines et de Quiquenpoit, noyau de la ville de Chantilly.

L'obscurité se dissipe dès que Chantilly passe aux mains de puissants seigneurs. Les premiers portent le nom de la ville de Senlis. Rothold de Senlis est connu dès la fin du xe siècle comme seigneur de Chantilly et d'Ermenonville. Ses successeurs comptent parmi les notables de la cour des premiers Capétiens ; au xiie et au xiiie siècle, ils seront investis d'une charge de la couronne, celle de bouteiller de France, qui leur fournira dès lors un nom patronymique, le Bouteiller. André Duchesne a écrit l'*Histoire de la Maison des Bouteillers de Senlis*, dont une branche existait encore de son temps et se poursuivit jusqu'à la fin du xviiie siècle. Nous ne nous occuperons que de la branche qui posséda Chantilly jusqu'au milieu du xive.

Les grands domaines que possédait cette famille dans la région de Senlis furent amoindris de bonne heure par des fondations pieuses, des dons importants aux abbayes de Chaalis, de Saint-Nicolas d'Acy, d'Hérivaux, qui se trouvèrent ainsi pourvues d'une partie des forêts de Chantilly. D'autres morceaux appartenaient à l'abbaye de Saint-Denis, au prieuré de Saint-Leu d'Esserent, aux petits seigneurs de Vineuil, de Quiquenpoit, de Montgrésin, à des particuliers dont les biens enserraient les fossés du premier château. C'est ainsi que, vers 1140, un certain Hugues Bouvier, de Pontoise, et son parent Mathias, de Senlis, donnèrent leurs terres et prés de Chantilly au prieuré de Saint-Leu ; les terres comprenaient la partie orientale de la Pelouse actuelle, depuis la vallée de Sylvie jusqu'à hauteur des Écuries ; les prés se trouvaient au-dessous, entre les fossés du château et la ville. Gui II le Bouteiller éleva aussitôt des prétentions sur ces biens et souleva un différend qui nécessita l'intervention du pape Eugène III. Il ne fallut pas moins qu'un archevêque et deux évêques pour faire lâcher prise au

seigneur de Chantilly, qui garda néanmoins un tiers des terres, le morceau compris entre les Six-Arbres et la vallée de Sylvie; c'était en 1152. Les moines mirent le reste en valeur, et construisirent des bâtiments d'exploitation dans l'espace aujourd'hui compris entre le fossé, le Jeu-de-Paume et les Écuries. Cette ferme, désignée sous le nom de Grange Saint-Leu, Petit Saint-Leu, prit au XIVe siècle celui de Bucamp, qui a été conservé.

Le petit domaine de Saint-Leu forme l'extrême pointe du diocèse de Senlis et de la paroisse de Saint-Léonard; au delà, c'est la paroisse de Gouvieux et le diocèse de Beauvais, dont le territoire de Quiquenpoit, hameau sur le versant de la vallée et terres au-dessus, forme le début. Ce hameau est une dépendance du vieux domaine de Chantilly, constituée en fief au XIIIe siècle en faveur de la famille d'Aunay, apparentée aux Bouteiller; le nom de Quiquenpoit, donné à la tour qui y fut construite, apparaît pour la première fois en 1280; il se déforma plus tard en celui de Quinquempoix, que l'usage a consacré. Au milieu de cette ancienne agglomération se trouve une petite église, dite en 1219 moustier de Saint-Germain de Chantilly, en 1234 chapelle de Chantilly, en 1280 chapelle de Saint-Germain, *alias* de Quiquenpoit, dans la paroisse de Gouvieux.

Il est facile de se rendre compte de la physionomie que présente alors la vallée, si complètement transformée par Le Nôtre au XVIIe siècle. Supprimant par la pensée tout ce qui existe de nos jours, imaginons une vaste prairie coupée de fossés, certainement marécageuse, commençant au bas de Saint-Firmin-Avilly et s'étendant, entre Vineuil et le château, jusqu'au hameau de Quinquempoix. La rivière de Nonette parcourt cette vallée, passant au-dessus du Hameau et se rapprochant du château pour continuer au long de l'île d'Amour et du canal

Saint-Jean jusqu'à hauteur de l'avenue du Bouteiller. Là, elle pénétrait dans l'étang de Gouvieux, qui se développait jusqu'au hameau de la Chaussée de Gouvieux. La partie supérieure de cet étang paraît s'être envasée dès le haut moyen âge; au XIV[e] siècle, c'était un vaste marécage, s'étendant au bas de la ville actuelle jusqu'au delà du Viaduc. Après avoir fait partie de la seigneurie de Gouvieux, la chaussée et l'étang en furent détachés pour former un domaine spécial, qui appartint d'abord aux comtes de Dammartin et qui fut acquis par Charles V en 1375. Un accord de 1205 avait établi entre les seigneurs de Gouvieux et de Chantilly la propriété de « toute l'eau de Chantilly » depuis le gril de Quinquempoix jusqu'à Avilly; un second accord, conclu en 1219, régla le partage de la rivière entre le moustier de Saint-Germain de Chantilly et Avilly. Une borne fut posée à la tête du mur de la Grange Saint-Leu, assez près du château ; une autre à la tête de la Genevraie, c'est-à-dire à hauteur de l'octogone du Grand Canal, et la rivière fut ainsi divisée en trois parties : la première appartenait à Richard de Vernon, seigneur de Gouvieux ; la seconde à Gui de Senlis, bouteiller de France, seigneur de Chantilly, la troisième restant commune entre eux. A droite de la rivière, les prés appartenaient aux seigneurs ou habitants de Saint-Firmin-Vineuil, à gauche au seigneur de Chantilly jusqu'aux prés des moines de Saint-Leu.

En somme, dans le voisinage immédiat de son château, le seigneur de Chantilly ne possédait que la partie boisée du parc actuel, avec des prés au nord et quelques hectares de terres au sud ; rien à l'ouest. De la forme et de la force de ce château, nous ne savons rien, si ce n'est qu'il occupait le même emplacement que ceux qui l'ont suivi, emplacement admirablement choisi sur un rocher émergeant des eaux ; il tirait sa principale force des étangs

qui l'enveloppaient de tous côtés et qui en rendaient l'accès difficile, ce qui ne l'empêcha pas d'être enlevé et pillé par les Jacques en 1358.

Le partage de la succession de Gui III le Bouteiller en 1227 diminua notablement le domaine de Chantilly, car il en détacha les seigneuries de Coye et de Luzarches, dont les bois faisaient partie du massif forestier. Le fils aîné, Gui IV, eut Ermenonville et Montépilloy ; le second, Guillaume, Chantilly, Courteuil et Montmélian ; le troisième, Raoul, Luzarches et Coye. Guillaume fit le voyage de Terre Sainte ; pris par les Infidèles, il mourut en Égypte vers 1240, et son fils Jean recueillit ses biens. La vie locale des seigneurs de Chantilly ne nous est alors connue que par les documents qui relatent leurs difficultés avec les propriétaires voisins ; la chasse en est presque toujours la cause. Les bois du Bouteiller se trouvant enveloppés par ceux des abbayes de Saint-Denis et de Chaalis, du prieuré de Saint-Nicolas d'Acy et du chapitre de Notre-Dame de Senlis, c'est toujours aux abbayes qu'il s'attaque ; celles-ci lui abandonnent généralement la « grosse bête », — nous dirions aujourd'hui la chasse à courre, — et le menu gibier reste en commun aux deux parties. Un accord de ce genre fut conclu en 1274 entre Jean de Chantilly et l'abbaye de Chaalis, qui possédait la maison et les bois de Commelles.

Ce Jean de Chantilly, mort en 1286, ordonna par testament la fondation d'une chapelle dans son château de Chantilly, et sa veuve, Jeanne d'Aunay, en créa la dotation. Cependant leur fils, Guillaume III le Bouteiller, attendit la fin de sa vie pour exécuter la volonté paternelle ; la charte de fondation porte la date du 1er mai 1333. Guillaume mourut avant 1340 et fut inhumé dans la chapelle qu'il avait fait édifier ; il y reposa en paix jusqu'à la fin de l'année 1718. Rebâtie en 1507, puis en

1719, la chapelle occupa le même emplacement jusqu'à la Révolution, c'est-à-dire la cage de l'escalier d'honneur actuel. Le 10 décembre 1718, au début des importants travaux qui comprenaient la construction d'une nouvelle chapelle, on découvrit, dit le *Mercure de France*, « un cercueil de plomb placé dans le milieu de la chapelle, vis-à-vis l'autel, à quatre pieds de profondeur dans la terre, sans aucune inscription, dans lequel on a trouvé un corps dans tout son entier, soit par la vertu des aromates avec lesquels il avait été embaumé, ou autrement. Il avait au menton une barbe de deux doigts de long, qui est restée entre les mains de ceux qui l'ont voulu toucher. Les deux bras étaient liés aux poignets par un cordon de soie. Ce corps, revêtu d'une chemise de toile blanche assez fine que l'on a déchirée avec peine, était enveloppé d'une toile grise cirée, et la toile ficelée d'une corde cirée aussi ». C'était le corps de Guillaume III le Bouteiller. Le cercueil avec son contenu fut porté à l'église paroissiale et inhumé. Guillaume III est probablement le seul seigneur de Chantilly qui repose à Chantilly.

Guillaume IV était âgé déjà quand il recueillit la succession paternelle. Il avait épousé Jeanne de Clermont, sœur du maréchal Jean de Clermont, tué à la bataille de Poitiers le 19 septembre 1356, et de Robert de Clermont, maréchal de Normandie, qui fut massacré sous les yeux du dauphin Charles, le 22 février 1358, par les gens d'Étienne Marcel. Guillaume IV n'eut pas d'enfants, et ce fut fort heureux, car il les eût mis sur la paille. Ce fut, dit un document du temps, un homme « de petit gouvernement et discrétion » ; le fait est qu'il dissipa tout son bien et vécut d'expédients jusqu'à la fin de sa vie. Dès 1343 il emprunte 4.000 livres parisis à son beau-frère Robert de Clermont, et, ne pouvant en payer l'intérêt, lui abandonne en 1345 le domaine de Montmélian.

Il devait en outre 3.000 livres aux marchands des foires de Champagne, et ceux-ci s'apprêtaient à faire saisir son bien, lorsque le roi eut pitié du fidèle serviteur qui n'avait jamais ménagé ses deniers au service de la monarchie. Il prit à sa charge les dettes de Guillaume, s'engagea à le délivrer par rançon s'il était pris à la guerre, l'attacha à « l'hôtel et ménage » de son fils Jean, duc de Normandie ; et Guillaume reconnut ces bienfaits par la donation de ses biens au dauphin ; il s'en réservait l'usufruit sa vie durant, et l'acte spécifiait que s'il lui survenait « aucun hoir mâle engendré de son corps », la donation serait sans effet (2 mars 1347). Un mois après, le duc de Normandie transporta la nue propriété de Chantilly à Jean de Clermont, beau-frère de Guillaume, et, devenu roi, confirma ce don par lettres du mois d'avril 1353.

Débarrassé de ses dettes, Guillaume vécut retiré à Chantilly, consacrant à la chasse la plus grande partie de son temps, veillant jalousement sur ses droits, et ne craignant pas d'usurper ceux de ses voisins. C'est ainsi qu'en louant, en 1350, la paisson dans ses bois à Lorin de Lodun, marchand de porcs à Senlis, il lui dit qu'il « pouvait ses pourceaux mener et faire pâturer » dans les bois de Commelles, qui appartenaient à l'abbaye de Chaalis. Dans les premiers jours de novembre, Lorin de Lodun envoya donc ses porcs à la glandée dans les bois de l'abbaye ; les frères convers de Commelles voulurent les saisir, et il s'ensuivit une bagarre dont le seigneur de Chantilly fut informé en toute hâte. Il dépêcha aussitôt son écuyer, Jean de Moreuil, quelques serviteurs et familiers, parmi lesquels Pierre Leroy, sergent forestier, et Colart Duquesnel, dit Jacobin, clerc tonsuré, avec mission de s'opposer aux prétentions des gens de Commelles et de reprendre à tout prix les porcs saisis. La petite

troupe partit pleine d'ardeur, rencontra dans la forêt un frère convers nommé Étienne l'Anglais, et voulut s'emparer de lui pour l'emmener à Chantilly. Le convers résista et essaya de se servir de son glaive, mais tomba aussitôt, frappé d'un mortel coup d'épée.

C'était une grave affaire, et, sous le coup de l'événement, Guillaume le Bouteiller déclara tout d'abord qu'il était dans son tort, ce qui ne l'empêcha pas d'être impliqué dans les poursuites dirigées contre les coupables ; ses biens furent même saisis et « mis sous la main de Sa Majesté ». Mais le roi Jean ne pouvait abandonner l'homme qui lui avait donné Chantilly. Colart Duquesnel fut relâché au mois d'août 1351, l'official de Beauvais n'ayant rien relevé à sa charge. Jean de Moreuil, qui avait pris la fuite, reparut peu après ; le roi lui fit grâce par lettres données à Viarmes en octobre 1351. Le meurtrier lui-même, Pierre Leroy, reçut son pardon par lettres du 18 mai 1352. Enfin le seigneur de Chantilly fut mis hors de cause en février 1353, et le roi, alors à Senlis, confirma en même temps les lettres d'innocence de Colart Duquesnel.

Guillaume le Bouteiller ne se montra pas reconnaissant. Il se souvint qu'il avait, aux portes mêmes de Chantilly, un neveu du même nom que lui, Guillaume le Bouteiller de Chantilly, dit le jeune, seigneur de Courteuil ; d'autre part, le souci de son salut arrêta son esprit sur un prieuré voisin, celui de Saint-Nicolas d'Acy ; du neveu comme des religieux il voulut faire ses héritiers, et, sans souci de la donation passée dans toutes les règles en 1347, il en fit une nouvelle en leur faveur. Puis tous ensemble attaquèrent en justice le maréchal de Clermont, « soi-disant propriétaire de Chantilly » ; des « lettres royaux » du 20 juin 1355 admirent leur opposition et ajournèrent les parties en la cour de Parlement. Mais le seigneur de

Courteuil mourut peu après; puis le roi Jean fut pris à la bataille de Poitiers (1356), et le maréchal de Clermont y perdit la vie, laissant un fils mineur nommé aussi Jean; enfin les Jacques survinrent en 1358, surprirent le château de Chantilly que le vieux Guillaume n'était plus en état de défendre, et le mirent à sac. Or Chantilly comptait parmi les bonnes forteresses de l'Ile-de-France, et le régent Charles s'émut de la voir en si faibles mains. On chercha dans la parenté du Bouteiller un vaillant homme de guerre qui pût le suppléer; son neveu Guillaume de la Tournelle, fils de sa sœur Isabeau, dite la prévôte de Saint-Just, déclina la charge d'entretenir le vieillard et de garder son château; un cousin germain, Jacques d'Erquery, montra plus de dévouement, mais en exigeant des lettres en bonne forme, que le régent lui octroya en avril 1360; en voici le début : « Ouïe la supplication de notre amé et féal messire Guillaume le Bouteiller, chevalier, seigneur de Chantilly, et de aucuns de ses amis charnels et prochains, contenant que comme pour l'empêchement des guerres le dit chevalier ne peut jouir de sa terre ni de ses revenus, et est si ancien et faible de corps qu'il ne peut faire guerre aux ennemis ni gagner gages à autrui, et spécialement ne peut tenir contre les ennemis sa forteresse de Chantilly, n'ayant mise pour tenir gens d'armes à la garder ni de quoi la avitailler comme il appartiendrait, que ses amis de lignage, qui en ce lui aideraient volontiers, sont pareillement empêchés par les dites guerres, par quoi le dit de Chantilly est en péril de tourner en pauvreté et mendicité, et ainsi est doute et péril que les ennemis ne prennent la dite forteresse, qui serait moult préjudiciable et dommageable à notre bonne ville de Senlis, au pays d'environ et à tout le royaume... »; pour ces raisons, le régent autorise le Bouteiller à transporter ses biens à son cousin

germain Jacques, dit Herpin, seigneur d'Erquery, qui les occupera jusqu'à l'issue du procès pendant au Parlement entre le Bouteiller et le petit Jean de Clermont. L'acte de transport fut signé le 26 avril 1360. Le sire d'Erquery « promit loyalement administrer à Guillaume le Bouteiller boire, manger, feu, lit, hôtel, lumière, vêtements et chaussures, linge, langes, chausses et souliers, et toutes ses autres nécessités à son vivre de lui et d'un varlet, et de chevaux et monture, bien et convenablement selon son état, en l'hôtel et compagnie du dit d'Erquery ou de son oncle Louis d'Erquery, évêque de Coutances, comme il plaira au dit Bouteiller ». Celui-ci devait recevoir, en outre, une somme de 500 florins d'or, et une rente annuelle de 150 ; le jour où il ne lui plairait plus de demeurer chez le sire d'Erquery ou chez l'évêque de Coutances, la rente serait portée à 300 florins. Le 7 juin suivant, le régent reçut Jacques d'Erquery en foi et hommage pour son château de Chantilly, appartenances et dépendances, et ordonna au bailli de Senlis de l'en laisser jouir paisiblement.

Guillaume le Bouteiller mourut la même année, et Jacques d'Erquery le suivit dans la tombe en août 1361, ayant légué Chantilly à son cousin Jean de Laval, seigneur d'Attichy. Par lettres données à Rouen le 31 août, l'évêque de Coutances, héritier de Jacques, approuva la donation faite à « notre très cher et amé neveu frère Jehan de Laval, chevalier, seigneur d'Attichy », qui en fit aussitôt la foi et hommage au roi. Mais les tuteurs de Jean de Clermont obtinrent par surprise un arrêt du Parlement par lequel « ledit frère Jehan fut dépouillé ou dépointé dudit châtel et terres » ; appel fut aussitôt interjeté, et, Chantilly se trouvant sans maître, la garde du château et le gouvernement de la terre furent confiés par Charles V au bailli de Senlis, Colart d'Espagny. Les religieux de

Saint-Nicolas d'Acy firent alors valoir leurs prétentions auprès des tuteurs de Jean de Clermont, et consentirent à y renoncer moyennant 300 francs d'or; l'accord fut homologué en Parlement le 7 juin 1364. Deux ans après, un nouvel arrêt du Parlement rendit la jouissance de Chantilly à Jean de Laval, mais sans trancher encore la question de propriété.

En 1376, le seigneur d'Attichy donna la terre de Chantilly à son neveu Gui de Laval, à l'occasion de son mariage avec Isabeau de Châtillon. Dix ans plus tard, le 28 mars 1386, un accord amiable termina enfin le procès intenté en 1355 ; moyennant une somme de 620 florins d'or, Jean de Clermont abandonnait à Gui de Laval la propriété de Chantilly. Deux mois après (28 mai), Gui de Laval, seigneur d'Attichy et de la Malmaison, vendit Chantilly à Pierre d'Orgemont, seigneur de Méry-sur Oise, au prix de 8.000 livres tournois. En cette même année 1386, Pierre d'Orgemont acquit la seigneurie de Chavercy, au delà de Senlis, la terre de Montjay, située plus bas, les seigneuries de Thorigny, du Pin, de Monceau-en-Brie, et se constitua ainsi un domaine territorial fort important. Il terminait une vie bien remplie en assurant une base solide à la fortune de sa maison.

Pierre d'Orgemont, fils de Jean, appartenait à une riche famille bourgeoise originaire de Lagny. Son érudition, son mérite et son intégrité l'élevèrent aux plus hauts emplois. Chancelier de Dauphiné en 1372, puis chancelier de France de 1373 à 1380, il mourut le 3 juin 1389, laissant de Marguerite de Voisines quatre fils, dont un seul, Amaury, retiendra notre attention, car c'est lui qui, dans le partage des biens, recueillera les terres de Chantilly, Chavercy et Montjay. Le premier soin de Pierre d'Orgemont fut de reconstruire le château de Chantilly, lui assignant le périmètre et les bases qui ont

été conservés depuis ; l'œuvre fut terminée par les soins de son fils Amaury, qui nous a laissé à ce sujet des renseignements précis, consignés dans un inventaire de ses papiers annoté de sa main :

« Une lettre donnée en l'an 1386, par laquelle Jehan Quatrehommes, Guillaume, Guillot, Robin et Jehan, dits les Bruyers, maçons, prennent pour certain prix de messire Pierre d'Orgemont à faire le pan de mur et quatre tours au front devant le châtel de Chantilly », c'est-à-dire la façade qui regarde la terrasse du Connétable. — Le 4 mars 1389, « Jehan Quatrehommes, Guillaume et Jehan Bruyer, maçons, confessent avoir reçu sur le maçonnage de Chantilly la somme de 5.625 francs et 4 sols parisis ». — Le 25 novembre 1389, « Jehan Quatrehommes et Jehan de Septvaux se obligent de faire dedans certain temps au châtel de Chantilly un pan de mur et une tour au milieu, au côté devers Vineuil ». — Le 13 mai 1391, « Nicaise Hénancart, charpentier, oblige son corps et ses biens pour faire plusieurs ouvrages de charpenterie à Chantilly, dont il a marchandé à messire Amaury d'Orgemont ». — Le 16 juillet 1391, « Jehan Leroy et Jehan Malour, charpentiers, prennent de M. d'Orgemont à faire et parfaire bien et convenablement tous les marchés de charpenterie que devait faire au châtel de Chantilly Nicaise Hénancart ». — Le 16 février 1393, « Jehan le Charpentier et Jehan Piel, charpentiers demeurant à Roissy, confessent avoir pris de M. d'Orgemont à faire la charpenterie d'une galerie et de la maison qui est dessus les étuves à Chantilly pour le prix de 40 francs ». — Le 28 mai 1393, « Jehan le Charpentier et Jehan Piel confessent avoir pris de M. d'Orgemont à faire la charpente du maçonnage qui est à Chantilly depuis la tour d'emprès le puits jusques à la tour des prisons, et la charpenterie de deux galeries étant au dit châtel, tout pour le prix de 110 francs ». La

« tour d'emprès le puits » est la tour du milieu de la façade nord, vers Vineuil, dont le marché de maçonnerie avait été passé le 25 novembre 1389. La « tour des prisons » était une petite tour en encorbellement qui fermait l'angle aigu du château vers l'ouest ; elle a été remplacée à la fin du XVII^e^ siècle par une tour de même forme et de mêmes dimensions que les autres.

On voit que la reconstruction du château, entreprise en 1386, n'a pu être terminée avant 1394. Ce travail de longue haleine implique une œuvre originale, une transformation complète de l'ancien état des lieux. L'absence de mentions pour ce qui concerne la façade du sud paraît indiquer que la grosse tour du milieu était en bon état et fut conservée, ainsi que la chapelle, qui se trouvait derrière. L'emplacement de cette grosse tour, qui a subsisté jusqu'au XIX^e^ siècle, est facile à déterminer : l'angle de la cour d'en bas où le petit château se relie aujourd'hui au grand. Le château de Chantilly fut alors une imposante forteresse, flanquée de sept tours plongeant dans de larges fossés, précédée d'une avant-cour fortifiée qui elle-même était enveloppée de vastes viviers dont il reste l'étang de Sylvie au sud et la pièce du Serrurier au nord.

Si l'on attribue à Pierre d'Orgemont la rédaction d'un morceau des *Grandes Chroniques de France*, son fils Amaury fut aussi un lettré : l'inventaire de ses titres mentionne le diplôme de licencié en droit civil qui lui fut délivré à Orléans le 10 juillet 1380. Maître des Requêtes en 1381, chancelier du frère de Charles VI en 1388, membre du Grand Conseil en 1397, échanson du duc de Bourgogne, premier maître des Comptes en 1399, il mourut le 11 juillet 1400. Il s'était allié à deux puissantes familles parlementaires en épousant (juin 1382) Marie de Paillart, fille de Philibert de Paillart et de

Jeanne de Dormans. La considération dont il jouissait est témoignée par quatre bulles de Robert de Genève, qui fut anti-pape sous le nom de Clément VII de 1378 à 1394 : la première « donne à messire Amaury d'Orgemont congé de faire chanter partout devant le jour en sa présence » ; la seconde donne à M. d'Orgemont et à sa femme « congé de faire chanter en leur présence en lieux interdits » ; la troisième leur accorde « puissance de élire confesseur idoine à leur plaisir » ; la quatrième octroie à M. d'Orgemont « et à ses hoirs la présentation de la chapelle du cimetière Saint-Innocent de Paris ». Le successeur de Robert de Genève, Pierre de Luna, qui prit le nom de Benoît XIII, ne fut pas moins gracieux envers le puissant personnage. Celui-ci ayant désiré unir les revenus de la chapelle de Chavercy, ruinée, à ceux de la chapelle du château de Chantilly, la bulle d'annexion fut donnée en Avignon le 4 des ides de juillet 1395, et la chancellerie papale fit remise à M. d'Orgemont des frais d'enregistrement. Outre le chapelain titulaire, un cordelier de Senlis célébrait la messe au château tous les dimanches et jours de fête ; les Cordeliers s'y étaient engagés par un acte du 20 décembre 1392, en reconnaissance d'un don de cent écus d'or destiné aux réparations de leur couvent, et l'engagement fut tenu jusqu'à la Révolution, c'est-à-dire pendant quatre cents ans.

Amaury d'Orgemont acquit les seigneuries de Vineuil et de Saint-Firmin, aux portes de Chantilly, la terre et les bois de Montgrésin et d'autres pièces de bois dans la forêt, inaugurant ainsi la tradition d'accroissement qui se poursuivra de siècle en siècle et donnera au domaine de Chantilly une énorme extension. Puis il créa le premier parc et le fit enclore de murs en 1398 par Jean Quatrehommes, le maçon qui avait construit le château ; ce parc correspond à la partie boisée du parc actuel ; il était

séparé de l'enclos de la forteresse par une coupure d'eau qui reliait l'étang du sud à celui du nord ; ce dernier s'avançait jusqu'au fossé du château, dont il était séparé par la chaussée qui sortait de la « basse cour » et se dirigeait, à travers la prairie, sur le village de Vineuil. L'étang du sud (Sylvie) comprenait la vaste esplanade qui donne aujourd'hui l'entrée, et avait pour limite la chaussée principale ou « de Paris » ; celle-ci continuait la route forestière de La Morlaye descendant de la chapelle Sainte-Croix, et aboutissait dans la « basse cour » en face de l'île où se dresse le petit château et où il y avait déjà une maison avec jardin. La belle terrasse créée au XVI[e] siècle devant le château était alors un rocher inégal où parvenait, par un solide pont de bois avec partie mobile, la route de Senlis-Avilly ; un autre pont-levis, au-dessus d'une douve profonde, donnait l'accès de la forteresse. Au delà des fossés vers l'ouest, Amaury d'Orgemont s'assura la possession des prés et des terres des moines de Saint-Leu par un bail de trente ans consenti, le 12 mai 1397, à son écuyer Guillaume Cochet, capitaine de Chantilly, par le prieur Philibert Foucaut ; un prêt de 60 francs d'or, à déduire sur les termes du loyer, était avancé par le seigneur de Chantilly pour les « réfections et réparations de l'hôtel de la Grange Saint-Leu », ce qui indique un triste état des lieux. Le pays avait été dépeuplé par la guerre et la peste ; dans une enquête menée en décembre 1397 pour estimer la terre d'Avilly, qu'Amaury voulait acquérir des moines de Saint-Nicolas, un témoin rapporte que, « devant la grande mortalité (causée par la peste), il a vu en la dite ville d'Avilly bien 38 feux bons et notables, en chacun feu plusieurs personnes ; et, depuis la dite mortalité, demeura la dite ville inhabitable plus de dix ans ; et en furent emportés du temps des guerres les huis, fenêtres et serrures et toutes

telles menues choses, et de présent n'y a que deux feux ».

Amaury désirait vivement acquérir la terre d'Avilly pour agrandir sa garenne à lapins ; l'affaire n'aboutit pas, et il n'en résulta qu'un procès intenté au seigneur de Chantilly par le prieur de Saint-Nicolas, le chapitre de Notre-Dame de Senlis, qui possédait la seigneurie voisine de Saint-Léonard, et les attournés de Senlis. A propos de lapins, il y eut rixes et chicanes, et on plaida pendant trente ans ; il fallut un arrêt du Parlement pour apaiser momentanément la querelle (1429). Amaury s'attaqua aussi, toujours pour le droit de chasse, à l'abbaye de Saint-Denis, qui possédait la seigneurie de Gouvieux avec les bois dits aujourd'hui encore les bois Saint-Denis, et à l'abbaye de Chaalis, propriétaire des bois de Commelles, au-dessus de l'étang de ce nom. Avec Chaalis, l'affaire se termina en 1394 par un accord amiable, et, pour le sceller et l'expérimenter, le capitaine et les garenniers de Chantilly chassèrent pendant trois jours dans les bois en litige avec les gens de Commelles. Le premier jour, « furent là plusieurs personnes huans et crians à fort, et plusieurs lévriers et chiens,... et furent pris à force de chiens huit connins (lapins) et au filet onze ». Le second jour au matin, on ne prit qu'un « vieil connin tout vif, auquel fut coupé une oreille, et après on le laissa aller » ; l'après-midi, on chassa « à cor, à cry et à hu », et l'on en prit quinze. Le troisième jour, 19 août 1394, on chassa depuis Commelles jusqu'à un endroit où l'on avait tendu des panneaux et filets, « et là, tant à lévriers, autres chiens courans, espaignos (épagneuls), comme aux dits filets, furent pris vingt connins, qui furent donnés aux assistants ». On chassait alors, non seulement le lapin, mais aussi la grosse bête, avec des chiens de diverses races ; ces lévriers, chiens courants et épagneuls, se voient ensemble dans l'*Hallali du sanglier*, une des plus

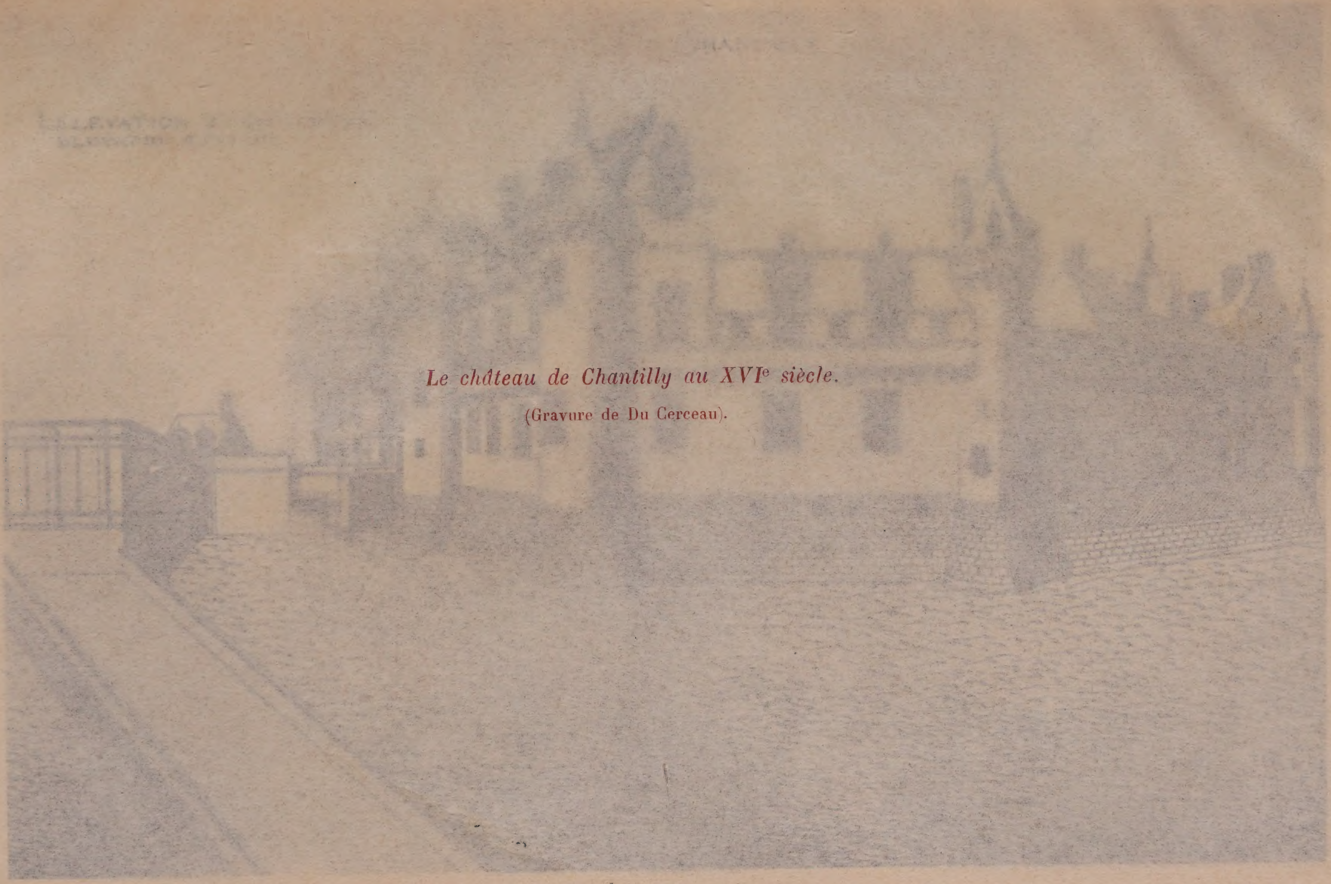

Le château de Chantilly au XVI^e siècle.

(Gravure de Du Cerceau).

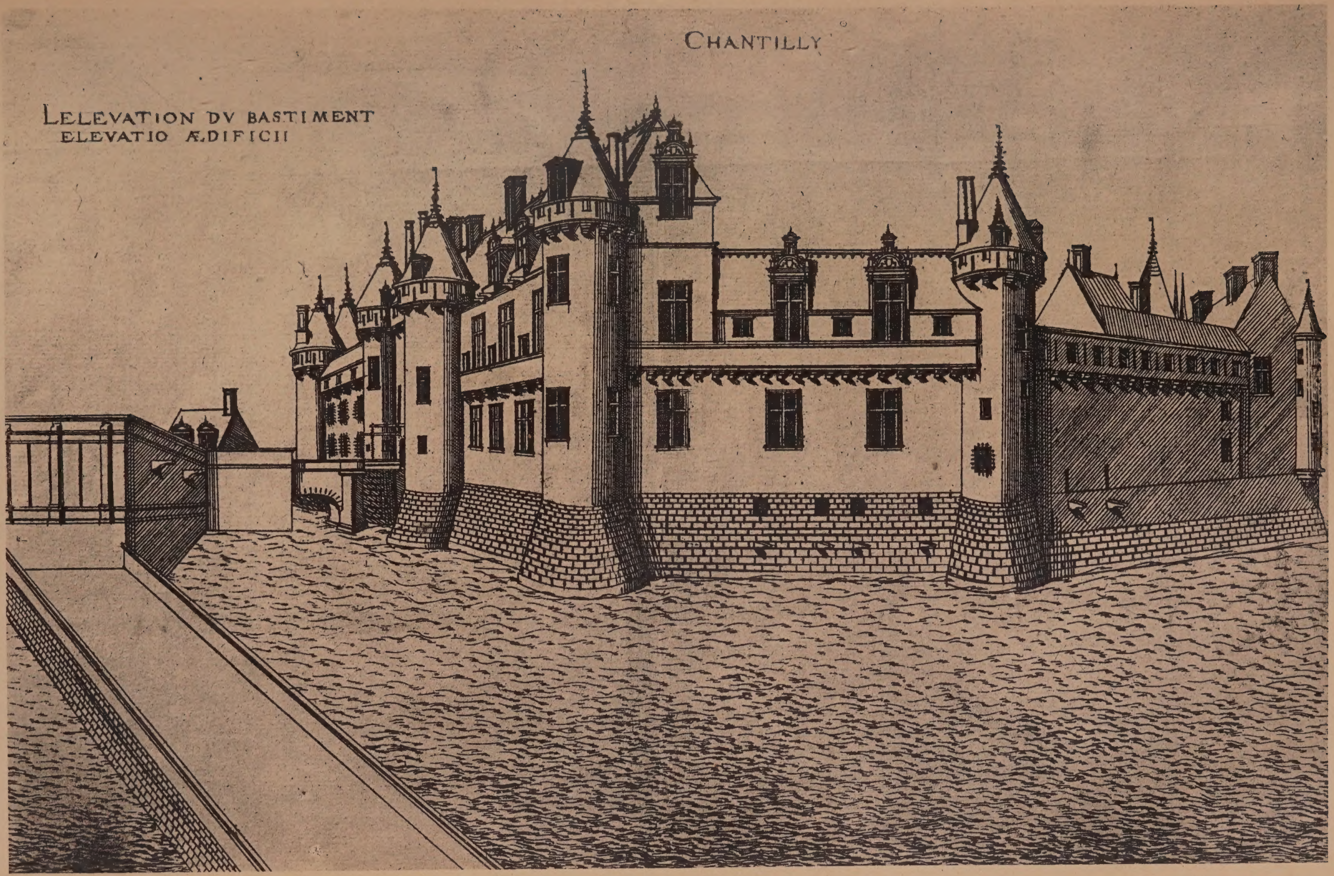
CHANTILLY
LELEVATION DV BASTIMENT
ELEVATIO ÆDIFICII

belles peintures du célèbre manuscrit du duc de Berry conservé au Musée Condé.

Le procès intenté à l'abbaye de Saint-Denis se termina, après la mort d'Amaury, par le désistement pur et simple de son fils Pierre (10 janvier 1401). Celui-ci était jeune encore. Le duc de Bourgogne l'avait nommé son échanson le 10 novembre 1397, et Amaury l'avait émancipé le 31 juillet 1399. Par contrat du 18 mai 1405, il épousa Jacqueline Paynel, sœur de Foulque IV, seigneur de Hambye; les Paynel comptaient au nombre des plus riches familles de la Basse-Normandie. Les frères de Jacqueline lui constituèrent une dot de 1.000 francs d'or et une rente annuelle de 200 livres tournois. Pierre II d'Orgemont augmenta son domaine aux environs du château en achetant, en 1413, un fief à Quinquempoix, composé de 96 arpents de terre et 90 arpents de bois. Il ne put faire davantage, car il fut tué à la bataille d'Azincourt le 24 octobre 1415, laissant trois petits enfants, Pierre, Marie et Marguerite. Peu après, sa veuve réclama la garde d'une autre enfant, sa nièce Jeanne Paynel, héritière de Hambye, dont la fortune était convoitée par de puissants seigneurs ; la requête présentée en son nom a été résumée par le greffier du Parlement dans les termes suivants : « Dame Jacqueline de Hambye dit que l'enfant est sa nièce, à laquelle elle ne doit point succéder. Elle ajoute qu'elle est vaillante dame et de moult bel gouvernement ; aussi serait moult bien l'enfant avec elle. Elle dit qu'elle est moult bien logée au château de Chantilly, qui est bel et fort et où l'enfant sera très bien ». Par arrêt du Parlement, l'enfant lui fut confiée au mois de juillet 1416. Un an plus tard, un autre arrêt décida qu'il serait attribué à Jacqueline, sur les revenus de Jeanne Paynel, une provision annuelle de 300 livres tournois pour subvenir aux frais de garde, de nourriture, d'habillement et d'instruc-

tion de l'enfant, soit environ une dizaine de mille francs.

Jacqueline avait le droit de se qualifier de « vaillante dame » ; elle appartenait à une patriotique famille dont tous les membres défendirent pied à pied le sol national contre l'invasion anglaise, et se retirèrent ensuite au Mont-Saint-Michel, où ils figurèrent au premier rang de la défense. Un seul fit défection, Bertrand Paynel, seigneur d'Olonde, dont le fils Jacques se rencontrera tout à l'heure à Chantilly. Mais Jacqueline demeurait veuve au moment où le pays des environs de Chantilly allait devenir le théâtre d'une lutte acharnée entre les Bourguignons et les Armagnacs. Elle tenait pour ce dernier parti, et ne vit pas sans inquiétude des châteaux très rapprochés, et surtout les villes de Senlis et de Pontoise, passer avant la fin de 1417 sous la domination de Jean Sans-Peur. Placé dans un si dangereux voisinage, Chantilly ne pouvait rester sans chef, et, au printemps de 1418, Jacqueline Paynel épousa en secondes noces Jean de Fayel, vicomte de Breteuil, chaud partisan du dauphin. Ce second mariage eut une conséquence bizarre ; la dame de Chantilly dut se séparer des trois enfants qu'elle avait eus de Pierre d'Orgemont ; ils furent confiés au gouvernement de leur grand'mère, Marie de Paillart, veuve d'Amaury (4 avril 1418).

Chantilly était alors en plein théâtre de la guerre ; le connétable d'Armagnac assiégeait Senlis, dont il ne put s'emparer ; il se retira le 20 avril, et le vicomte de Breteuil le suivit à Paris. Le 29 mai, la capitale tomba par surprise au pouvoir des Bourguignons ; le seigneur de Chantilly fut jeté en prison, dépouillé de ses vêtements et de ses joyaux, et dut payer rançon pour recouvrer sa liberté. Il regagna sa forteresse de Chantilly, et, loin de rester sur la défensive, ne cessa de guerroyer contre les Bourguignons de Senlis, de Creil et des places voisines.

Les archives municipales de Senlis conservent des documents relatifs à ces incursions du vicomte de Breteuil. Ainsi, au printemps de 1419, les deux partis, épuisés, concluent une trêve de trois mois ; le matin même de l'armistice, 31 mai, Breteuil fait enlever par ses gens d'armes un troupeau de vaches appartenant à Saint-Martin de Senlis. Vers la mi-septembre, il ne craint pas de sommer les habitants de Senlis de faire leur soumission au dauphin ; le 29, les Senlisiens lui répondent qu'ils garderont la ville pour le roi et qu'ils sont assez forts pour se défendre et vouloir la paix.

L'alliance entre les Anglais et les Bourguignons aggrave alors la situation et ralentit l'ardeur guerrière du vicomte de Breteuil ; en mai 1420, une trêve est conclue entre Chantilly et Senlis ; les bourgeois autorisent même Breteuil et ses gens à s'approvisionner chez eux. A l'automne, un incident risque de rallumer la guerre : la garnison bourguignonne de Baron s'est emparée d'un convoi destiné à Chantilly, après avoir tué le principal conducteur. Jean de Fayel rendit les Senlisiens responsables de ce guet-apens, et leur adressa de telles menaces qu'ils s'empressèrent de lui faire restituer chariots et chevaux ; non content, il réclama en outre le corps de l'homme tué, ajoutant : « S'il y a débat et guerre entre vous et moi, ce sera à votre très grande et excessive charge, et non pas à la mienne ; et comme nos conventions portent que nous ne devons faire guerre ni dommage les uns aux autres sans le faire savoir deux jours francs avant, je vous fais savoir que, si je n'ai pleine restitution de tout ce que ceux de Baron ont pris et détroussé, je vous grèverai et dommagerai de tout mon pouvoir mardi prochain passé » (9 novembre). Le lundi 11, les Senlisiens décident « qu'on écrira devers le dit seigneur de Chantilly une lettre amoureuse, afin de soi pourvoir toujours le mieux

qu'on pourra ». Enfin, trois mois après, la mort les débarrassa du terrible voisin, et Jacqueline Paynel, de nouveau veuve, sollicita une trêve que les bourgeois s'empressèrent de lui accorder le 25 mai 1421, mais en stipulant que toute communication serait interdite entre leur ville et Chantilly.

Le château des Orgemont était si renommé pour la force de sa position qu'on y apportait ce que l'on avait de précieux pour le mettre en sûreté ; ce fut un dépôt de ce genre qui porta malheur à la veuve du vicomte de Breteuil et la mit dans la nécessité de rendre sa forteresse, vers la fin de 1421, aux Anglo-Bourguignons. En 1417, Pierre de Marigny, avocat pensionnaire du duc de Bourgogne, et suspect aux Armagnacs, avait prié la veuve de Pierre d'Orgemont de donner asile à Chantilly à quantité d'objets rares et précieux, meubles, livres, bijoux, argenterie, tirés de sa maison de Luzarches et de son hôtel de Paris. En 1420, la situation politique n'était plus la même ; Pierre de Marigny comptait parmi les puissants du jour, tandis que le second mari de Jacqueline Paynel était considéré comme un ennemi public. Marigny voulut alors se faire rendre les objets qu'il avait confiés à Jacqueline Paynel et dont il n'estimait pas la valeur à moins de quatre mille francs. Bureau de Dicy, seigneur de Luzarches, se chargea de la négociation, et le vicomte de Breteuil consentit à rendre le dépôt contre une somme de cent francs d'or. Mais Pierre de Marigny, rentré en possession, prétendit qu'on ne lui avait remis qu'une partie de ce qu'il avait autrefois déposé, et refusa de verser la somme promise. Grande colère du seigneur de Chantilly, qui menaça de guerre son voisin de Luzarches, et grand émoi de ce dernier, qui somma Pierre de Marigny de payer les cent francs d'or ou de rendre les objets restitués. Le procès durait depuis plus d'un an, et le

vicomte de Breteuil était allé de vie à trépas, lorsque Pierre de Marigny, devenu garde de la prévôté de Paris, résolut de brusquer l'affaire par voie extra-judiciaire ; à son instigation, le Grand Conseil, au mois de septembre 1421, décida que le château de Chantilly serait investi, et que Jacqueline Paynel serait mise en demeure de rendre la forteresse et de « jurer le traité de Troyes », en d'autres termes de prêter serment de fidélité à Henri V comme à Charles VI. Dans l'espoir de convaincre plus facilement la dame, le Grand Conseil confia le commandement de la troupe à un cousin de Jacqueline, Jacques Paynel, seigneur d'Olonde, qui s'était rallié au parti anglo-bourguignon. Jacques sut persuader sa cousine, qui se trouvait d'ailleurs dans une situation difficile, étant veuve et responsable de deux mineurs, son fils Pierre et sa nièce Jeanne Paynel ; elle livra la place sans coup férir et se mit en l'obéissance du roi avec toute la population du château, qui comptait vingt-cinq personnes nobles, dont sept écuyers, un chapelain, et une vingtaine de serviteurs des deux sexes. La liste en est donnée dans les lettres d'absolution pleine et entière qui furent délivrées par la chancellerie de Charles VI au mois de novembre suivant : en tête des écuyers figure le fils de Jacqueline, Pierre d'Orgemont, qui n'avait que quinze ans ; les autres écuyers étaient Gilles de Lorris, Guillaume de Gisay, Pierre de Belloy, Simon Paullet, Jean de Villers et Phelippot de Morency ; leurs femmes et enfants habitaient le château avec eux, ainsi que deux nobles veuves, Jeanne de Saint-Jean, veuve de Regnault de Versailles, et Agnès de Plailly, veuve de Laurens de la Fontaine, chacune ayant une fille.

En dépit de l'absolution concédée à la dame de Chantilly, Pierre de Marigny recommença ses poursuites ; Jacqueline Paynel ne parvint à s'y soustraire qu'en se faisant

octroyer, en septembre 1423, une confirmation de la grâce royale. Cet acte, conçu en termes plus explicites que le premier, déclarait Jacqueline Paynel « quitte et absoute à plain de tous les cas, méfaits, crimes, délits, et aussi des courses, pilleries et roberies faites par ceux qui ont tenu le dit châtel,... sans que elle puisse être poursuivie ni tenue en procès en quelque manière que ce soit... ». Il y avait déjà près d'un an que Jacqueline avait donné un gage définitif de l'accession des d'Orgemont à la cause anglo-bourguignonne en mariant son fils, Pierre III, à Marie de Roye, fille du seigneur de Roye et de Marguerite de Ghistelles ; le contrat fut passé le 11 novembre 1422 par devant Mathieu d'Encre, notaire à Senlis (Siméon Luce, *Jeanne Paynel à Chantilly*).

Nous trouvons une description de Chantilly dans l'aveu et dénombrement fourni en 1426 par Pierre III d'Orgemont : d'abord l'enceinte fortifiée, « le châtel, la maison, la basse cour », enveloppée par le « vivier du Val de Marchié » au sud, depuis la chaussée de Paris « jusques au ru de la fontaine » qui prendra plus tard le nom de Sylvie ; « le vivier derrière le châtel », c'est-à-dire le large fossé qui enveloppe le château depuis la chaussée de Paris jusqu'à la chaussée de Vineuil ; au nord, « l'étang neuf au long du parc et devers la rivière » ; la contenance de cet étang, 16 arpents, indique que la prairie avait été inondée en vue de la défense, le vivier du sud ne contenant que 6 arpents, et le vivier « derrière le châtel » 5 1/2. Près de celui-ci se trouvaient les jardins, d'une contenance de 5 arpents ; une trentaine d'arpents de bois situés dans le parc, 56 arpents de terre formant la partie occidentale de la Pelouse jusqu'à la vallée de Sylvie, 62 arpents de prés dans la vallée de la Nonette, le cours de cette rivière depuis le bas de Saint-Firmin jusqu'au « gué Saint-Leu » (vers l'île

d'Amour), composaient les dépendances immédiates du château. A cette époque, les Anglo-Bourguignons sont les maîtres incontestés du pays ; ils n'exercent aucune violence, et l'on recommence à cultiver la terre. L'accalmie fut de courte durée ; l'arrivée de l'armée de Charles VII en 1429 ramena les horreurs de la guerre ; amis comme ennemis saccageant et dévastant, la ruine fut bientôt complète. Après avoir été chassés de Senlis et des places de l'Oise, les Anglais reprirent l'offensive ; il est probable que Pierre d'Orgemont se déclara pour eux, car, au mois d'avril 1430, la ville de Senlis fut menacée de représailles par le capitaine de Chantilly, Robert de Plailly, dont le clerc et un valet avaient été « faits prisonniers par M. le bailli et messire Jean de Brie, lieutenant de M. de Vendôme, capitaine de Senlis ». La réponse ne se fit pas attendre : « En icelui temps, dit la *Chronique Martiniane*, fut pris par Antoine de Chabannes le château de Chantilly, où il eut plus de profit que de perte ». Dans le règlement fait par Charles VII pour la défense des places le 10 avril 1432, il est dit « qu'en la ville et châtel de Creil et au châtel de Chantilly il y aura cinquante hommes d'armes et cent hommes de trait pour la garde des dites places ». Mais les Anglais reprirent Creil en 1434 et le gardèrent jusqu'en 1441. Durant ces sept années, la lutte fut acharnée, parfois même sauvage. Le couvent et le village de Saint-Leu d'Esserent furent brûlés en 1436 par les Anglais, qui allaient porter l'épouvante jusque sous les murs de Senlis. Les villages se dépeuplèrent rapidement, les campagnes devinrent désertes, et la terre ne fut bientôt qu'une immense friche. La ruine subsista longtemps après le départ des Anglais ; trente ans plus tard, des villages de la région de Senlis sont encore à l'état d'abandon. Ce n'est qu'en 1475 que le seigneur de Chantilly trouva preneurs pour les terres de son domaine.

Quant à la ferme de Bucamp, que le couvent de Saint-Leu possédait aux portes de Chantilly, elle avait tant souffert que les moines ne purent songer à la rétablir; sur l'emplacement des bâtiments, on ne trouve en 1494 que « plusieurs vieilles et anciennes murailles abattues » ; il ne reste debout qu'une cheminée et une partie d'escalier de pierre de taille ; de la chapelle, il n'y a plus trace ; bref, « au lieu où étaient les granges, les édifices, cour et maison du dit hôtel, y a à présent grands arbres, buissons et halliers ». Nul doute que le château et ses dépendances n'aient aussi souffert et que Pierre III d'Orgemont n'ait dû y dépenser beaucoup d'argent. Il obtint en 1466, des Requêtes du Palais, un arrêt le maintenant dans la propriété de Chantilly, que revendiquait François d'Estouteville comme héritier de Gui de Laval, le vendeur de 1386; dans la crainte que la restitution ne fût ordonnée par la cour, Pierre III demandait une très grosse indemnité en raison des sommes « mises et employées es réparations et édifices de la place de Chantilly ».

Pierre III avait alors soixante ans; sa femme et lui devaient parvenir à une vieillesse avancée, mais sans espoir de laisser postérité. Des deux sœurs de Pierre, Marie était morte jeune ; Marguerite avait épousé en premières noces Jean de Broullart, seigneur de Badouville, dont elle avait un fils, Guillaume,et en secondes noces, vers 1450, Jean II, baron de Montmorency, dont elle eut aussi un fils, Guillaume, le père du connétable Anne. Le 14 juillet 1484, Pierre d'Orgemont partagea ses biens entre ses deux neveux ; Guillaume de Montmorency eut dans son lot Chantilly, Montépilloy et Chavercy, c'est-à-dire les domaines qui environnaient Senlis ; trois jours après, il épousait Anne Pot, fille de Gui Pot, comte de Saint-Paul, et de Marie de Villiers de L'Isle-Adam. Il s'installa aussitôt à Chantilly, où Pierre III d'Orgemont termina

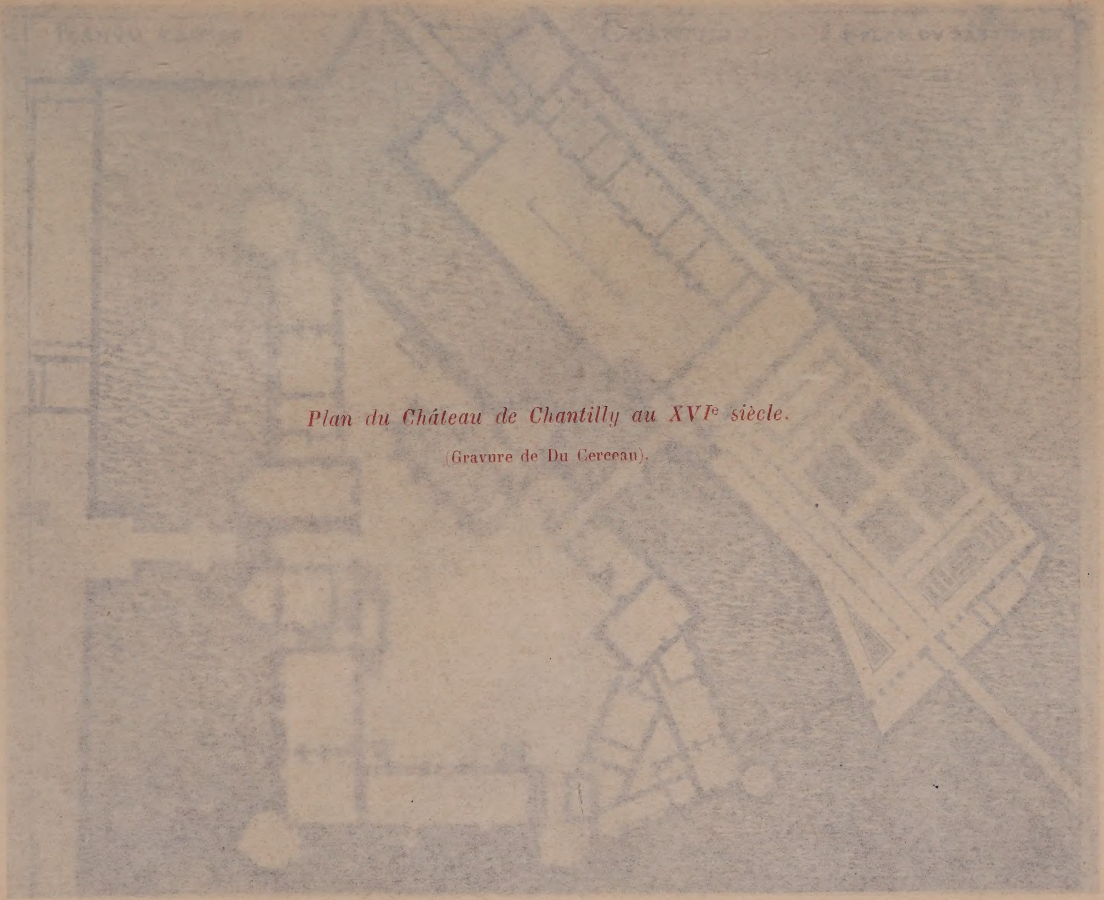

Plan du Château de Chantilly au XVI^e siècle.

(Gravure de Du Cerceau).

Quant à la ferme de Bucamp, que le couvent de Saint-Leu possédait aux portes de Chantilly, elle avait tant souffert que les moines ne purent songer à la rétablir; sur l'emplacement des bâtiments, on ne trouve en 1491 que « plusieurs vieilles et anciennes murailles abattues »; il ne reste debout qu'une cheminée et une partie d'escalier de pierre de taille; de la chapelle, il n'y a plus trace; bref, « [illegible] les édifices, cour et [illegible] arbres, buissons et [illegible] ». [illegible] dépendances n'avaient aussi souffert et que Pierre III d'Orgemont n'ait eu à dépenser beaucoup d'argent. Il obtint en 1465, des Requêtes du Palais, un arrêt le maintenant dans la propriété de Chantilly, que revendiquait François d'Estouteville comme héritier de Gui de Laval, le vendeur de 1386; dans la crainte que la restitution ne fût ordonnée par la cour, Pierre III demandait une très grosse indemnité en raison des sommes « mises et employées es réparations et [illegible] de la place de Chantilly ».

Pierre III avait alors soixante ans; sa femme et lui devaient parvenir à une vieillesse avancée, mais sans espoir de laisser postérité. Des deux sœurs de Pierre, Marie était morte jeune; Marguerite avait épousé en premières noces Jean de Broullart, seigneur de [illegible], dont elle avait un fils, Guillaume, et en secondes noces, vers 1450, Jean II, baron de Montmorency, dont elle eut aussi un fils, Guillaume, le père du connétable Anne. Le 14 juillet 1484, Pierre d'Orgemont partagea ses biens entre ses deux neveux; Guillaume de Montmorency eut dans son lot Chantilly, Montépilloy et Chavercy, c'est-à-dire les domaines qui environnaient Senlis; trois jours après, il épousait Anne Pot, fille de Gui Pot, comte de Saint-Pol, et de Marie de Villiers de L'Isle-Adam. Il s'[illegible] [illegible] à Chantilly, où Pierre III d'Orgemont termina

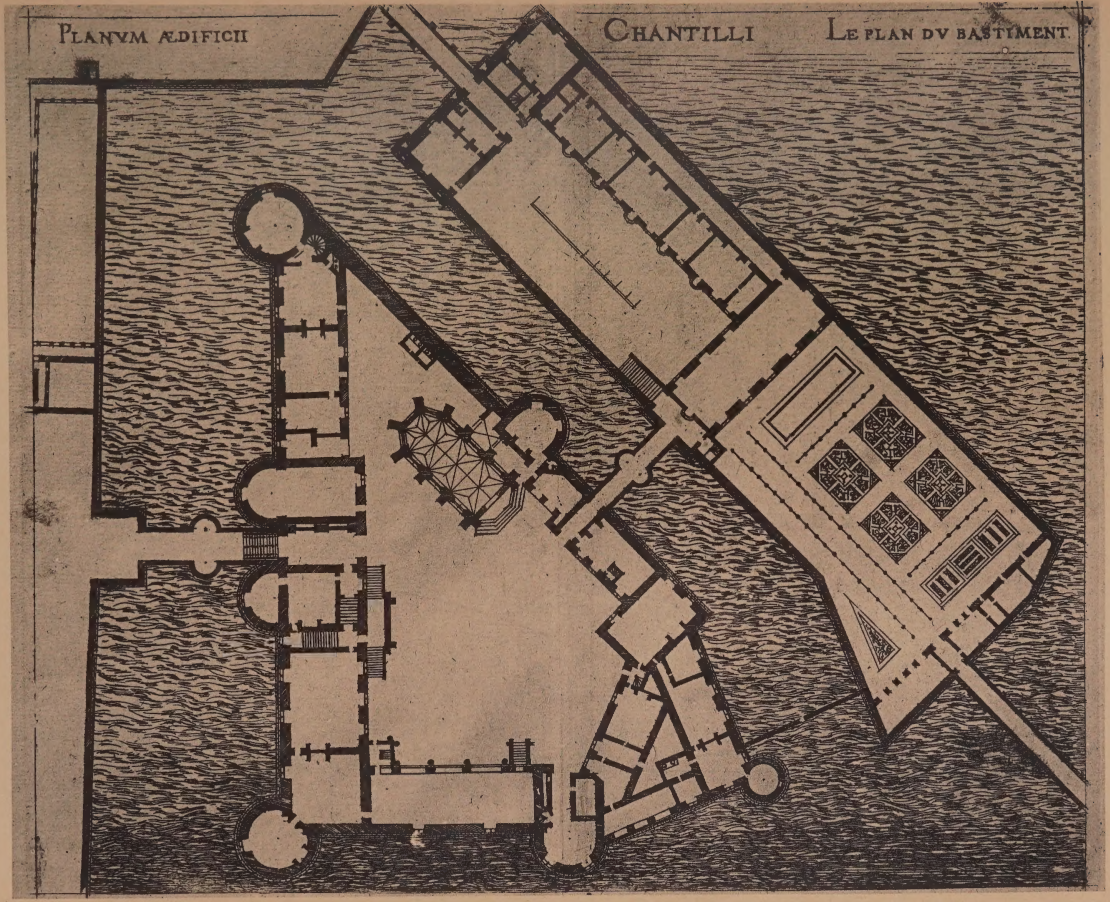
PLANVM ÆDIFICII
CHANTILLI
LE PLAN DV BASTIMENT

ses jours en 1492, l'année même où Anne de Montmorency y vit le jour.

En 1494, Guillaume de Montmorency acquit les ruines de la ferme de Bucamp, avec les terres de la Pelouse et les prés de la vallée (entre le fossé du château et la ferme de Vineuil), qu'il unit à son exploitation agricole. Le hameau de Quinquempoix est alors prospère, et tout le terroir est en culture ; le principal fermier du hameau, Jean Châtelain, est « maire et garde de la justice de Chantilly » ; il rend la justice, au nom du seigneur de Chantilly, aux habitants de Quinquempoix et de Vineuil. Dans le château, Guillaume fit abattre la chapelle et en reconstruisit une neuve en 1507 ; elle mesurait 40 pieds de long sur 16 de large ; il l'orna de deux vitraux dont l'un le représentait avec ses cinq fils, et l'autre montrait sa femme Anne Pot avec leurs trois filles. De cette chapelle, qui subsista jusqu'en 1718, nous avons une bonne image dans les planches de Du Cerceau. Le service du culte au château de Chantilly comportait alors trois messes hebdomadaires imposées par la fondation de 1333, et la messe du dimanche et des jours de fête dite par un cordelier de Senlis en vertu de l'accord de 1392. Après avoir reconstruit la chapelle, Guillaume voulut y restaurer le service sur de plus larges bases. A cet effet, il adressa une requête au pape Léon X, donnant pour principal argument que l'éloignement de l'église paroissiale de Saint-Léonard en rendait la fréquentation difficile à sa famille, surtout pendant l'hiver. Léon X répondit par une bulle donnée à Bologne le 21 décembre 1515 ; il accordait à Guillaume et à ses successeurs la permission de faire célébrer dans la chapelle dédiée aux saints Jacques et Christophe non seulement la messe, mais tous les autres services divins, par un chapelain soumis à l'autorité spirituelle de l'évêque de Senlis. Toute la population du château, maîtres, fami-

liers et serviteurs, pouvait entendre la messe dans la chapelle, y recevoir la communion et tous les sacrements de l'Église. La bulle accordait même aux seigneurs de Chantilly le droit de sépulture dans la chapelle ; mais aucun d'eux n'en profita : les Montmorency se faisaient inhumer dans l'église Saint-Martin de Montmorency, et quand les Condé les remplacèrent à Chantilly, ils avaient déjà choisi l'église de Valery en Bourgogne pour y dormir leur suprême sommeil.

CHAPITRE II

LE CONNÉTABLE ANNE DE MONTMORENCY, SA FEMME ET SES FILS, 1522-1594

Guillaume de Montmorency avait suivi Charles VIII et Louis XII en Italie ; son fils Anne y fit ses premières campagnes. Ils en rapportèrent les goûts artistiques et éclairés qui jetèrent un si vif éclat sur la cour de France dès l'aube du règne de François Ier. A l'exemple du jeune et fastueux roi, les grands seigneurs se prirent d'un noble enthousiasme pour les lettres et les arts, et les Montmorency se trouvèrent par leur situation dans l'État, et grâce à leur fortune, à la tête de ce beau mouvement.

Guillaume de Montmorency, veuf et âgé, voulut assurer de son vivant l'ordre de sa succession. Le 29 septembre 1522, il partagea ses biens entre les deux fils qui lui restaient. La plus grosse part échut à l'aîné, Anne, âgé de vingt-neuf ans, déjà maréchal de France et connu jusqu'alors sous le nom de La Rochepot ; il eut dans son lot Montmorency, Écouen et Chantilly. A son frère François échurent les terres de Bourgogne, La Rochepot, Thorey, etc., qui provenaient de la succession de la mère, Anne Pot. François prit alors le nom de La Rochepot, que laissa son frère Anne pour porter celui de Montmorency.

Le maréchal, toujours à l'armée ou à la cour, n'avait guère le temps de s'occuper de ses domaines ; il en confia le soin à son père, et tout d'abord l'entretint de ses pro-

jets sur Chantilly, sa maison préférée. L'imposante forteresse était probablement dépourvue de tout confort ; il résolut d'en faire une riche et agréable demeure, et arrêta son plan : respecter les tours et le mur d'enceinte, toujours nécessaires à la défense, mais remanier entièrement l'intérieur, créer des corps de logis, des galeries, entourer le château de jardins, de parterres, agrandir et embellir le parc. Guillaume de Montmorency, toujours actif malgré son grand âge, embrassa avec joie les projets de son fils, qui, avec la chasse, lui promettaient de l'occupation pour la fin de sa vie. Il était assisté par le capitaine de Chantilly, Pierre de Garges.

On transforma d'abord en jardin l'ancienne prairie de Bucamp, qui bordait le large fossé à l'ouest du château ; dès 1524, on fait venir de Normandie et de Languedoc des mûriers, des pruniers, des cerisiers, des abricotiers. On entreprend la construction d'une galerie qui devait fermer le jardin. Puis les travaux sont suspendus ; le malheur est tombé sur la France : Pavie ! Le vieux Guillaume répond à l'appel du Parlement et se dévoue aux affaires publiques. Anne se consacre tout entier à son roi, le suit en captivité, court à Paris, à Lyon, revient à Madrid, négocie, multiplie ses démarches et ses efforts, et ne quitte l'Espagne que porteur du traité de Madrid (janvier 1526). Le roi est libre et récompense son fidèle serviteur en le nommant grand-maître de France et gouverneur du Languedoc.

A Chantilly, les travaux reprirent en 1527 ; les maçons continuent d'édifier « la galerie et corps de maison du jardin de Bucamp ». Au mois d'août, Pierre de Garges fait tirer de la pierre pour « besogner au donjon », c'est-à-dire au massif carré, précédé de deux grosses tours, qui se dressait à l'entrée du château (le bas des tours a été conservé). Pierre de Garges pensait que la maçonnerie du

donjon serait terminée le 1er mars 1528 ; en même temps, le trésorier des guerres Jean Grolier, le célèbre bibliophile, envoyait au grand-maître des devis « pour l'édifice que vous voulez être fait au corps d'hôtel de votre portail de Chantilly ». La partie la plus importante du plan qu'avait tracé Anne de Montmorency allait entrer en exécution ; le talent des maçons ordinaires n'était pas à hauteur de l'œuvre à entreprendre ; leurs travaux, d'ailleurs, étaient parfois critiqués ; en passant à Chantilly, l'évêque de Soissons, M. d'Iverny, avait trouvé « de la faute » dans un pavillon et ne l'avait pas caché au grand-maître : « Il serait bon, avait-il ajouté, qu'eussiez quelques maçons connaissans pour visiter ce que font vos gens ». Montmorency goûta le conseil et se mit en quête d'un architecte ; son choix s'arrêta sur Pierre Chambiges, fils d'un célèbre « maçon » et déjà renommé lui-même.

Pendant quatre ans (1528-1531), Chambiges se consacra tout entier à Chantilly ; de son œuvre, les planches de Du Cerceau nous ont conservé les façades, exécutées dans le plus pur style de la Renaissance française. Dans le château, il reconstruisit entièrement toute la partie exposée à l'est et au nord, depuis le pont d'entrée jusqu'à la tour en encorbellement qui fermait l'angle occidental. De cette architecture gracieuse, honnie au temps de Louis XIV, Mansart n'a rien respecté, et il ne subsiste, des créations de Pierre Chambiges, que le soubassement voûté, dont nous avons la date exacte : en mai-juin 1529, on creusa le roc et la terre, et on enleva la « quantité de deux cent trente et une toises et demie et neuf pieds de vidange pour faire les caves, celliers et offices que l'on veut faire de neuf sous le corps de maison et galerie que M. le Grand-Maître fait faire à Chantilly » ; le 23 septembre suivant, « il se besogne fort aux voûtes des offices et des celliers, et seront bientôt closes ». Au-dessus, la galerie était

commencée et se trouvait déjà amenée jusqu'au corps de la cuisine, au droit du puits (près de la tour centrale du nord, face à Vineuil). Le 12 novembre, on plaçait les pierres sur les piliers de la galerie pour tourner la voûte, et Pierre Chambiges promettait de faire diligence « en lui fournissant argent ». Le corps d'hôtel s'élevait rapidement, et Chambiges répondait « de le parfaire à la mi-août ». Au mois de février 1530, on posait les colonnes devant la galerie; l'escalier était commencé; on maçonnait les fondements du grand perron (à droite de l'entrée du pont). Au mois de mars, les charpentiers entraient en scène.

Anne de Montmorency était alors à Bayonne, où il négociait la délivrance des enfants de France. Les soucis que lui causait cette mission délicate ne lui faisaient pas oublier Chantilly. Pierre de Garges et Grolier le tenaient au courant des travaux, que le secrétaire des finances Villeroy prenait la peine de surveiller en personne. Celui-ci, entre autres fois, vint à Chantilly le 20 avril, et, le 23, il rendait compte de sa visite au grand-maître, lui donnant tout d'abord des nouvelles de son père et de sa femme, Madeleine de Savoie, fille de René, bâtard de Savoie, comte de Villars et de Tende, qu'Anne avait épousée en janvier 1527 et qui attendait alors un fils. Villeroy avait trouvé le vieux Guillaume « rajeuni, ayant bon visage et bonne couleur », et Madeleine de Savoie « grosse de bien bonne sorte, dormant, buvant et mangeant bien, ne désirant chose au monde que de souvent avoir de vos nouvelles, et surtout votre partement pour retourner par deçà avec la compagnie qu'êtes allé quérir... J'ai vu et visité haut et bas votre bâtiment, qui est assez avancé pour le passé, mais dorénavant les maçons y feront encore meilleure diligence. Le perron de devant le corps d'hôtel est quasi achevé de ce qui se peut

faire pour cette heure; l'escalier est monté jusques au haut de la muraille des fossés, prêt à retourner sur la cour. Les murailles dudit corps d'hôtel du côté de la cour sont aussi hautes que la vieille muraille des fossés, et commence-t-on à arrêter la dite vieille muraille. Lundi se mettent les poutres de première planche dudit corps d'hôtel. La vis qui est entre le dit corps d'hôtel et la galerie est arrêtée jusques à la hauteur de la dite vieille muraille, et quelque chose davantage, laquelle se trouvera belle et bien aisée de la grandeur qu'elle est. La galerie est arrêtée du côté de la cour plus haut que les vieilles murailles du côté des fossés, et déjà sont assis la plupart des pieds-droits des croisées d'en haut. L'on besogne aux deux croisées que vous avez ordonné être faites en la galerie basse du côté des dits fossés, qui se trouveront belles et seront fort à propos, tant pour la décoration et vue de ladite galerie, aussi pour donner air et jour en la cour, qui n'en vaut que mieux. Toutes les caves et offices de dessous les dits corps d'hôtel et galerie sont parachevés entièrement, tant d'enduire, de rejointoyer, que autres qui restent de faire... ». Les bâtiments du jardin étaient presque achevés : « Il fait très bon voir votre galerie. J'ai vu votre héronnière, que j'ai trouvée fort belle et bien assise. Il y a environ quatre douzaines de jeunes héronneaux ; dans peu de temps, tout le pays en sera peuplé ». La sollicitude de Villeroy s'était même étendue aux vins du grand-maître, « tant de Languedoc, Tournon, que de Bourgogne. Je les ai trouvés très bons et en ai été trompé, car je ne demandais que de purs vins et n'y mettais guère d'eau au commencement, mais à la fin, j'ai été contraint d'y pourvoir ». Grolier, qui suivait la cour, se trouvait le 6 mai à Angoulême, et continuait de correspondre avec Chantilly et Bayonne au sujet des travaux.

Le 1er juillet, les fils de François Ier étaient remis aux mains du grand-maître; la nouvelle reine de France, Eléonore, sœur de Charles-Quint, passait la frontière, et tout le monde se réunissait pour gagner la cour. L'heureuse issue de la négociation consolidait la faveur du grand-maître et lui acquérait en même temps l'amitié de l'empereur, qui lui fit transmettre par son ministre, M. de Praet, le témoignage de sa reconnaissance. Montmorency ne voulut pas être en reste de bons procédés ; comme M. de Praet traversait la France, accompagnant aux Pays-Bas la marquise de Zenete, femme du comte de Nassau, Anne invita la grande dame à s'arrêter à Chantilly et en avisa son père : « Elle trouvera encore la commère en couches et force pierres et maçons », répondit Guillaume le 28 juillet. Madeleine de Savoie venait de donner le jour à François de Montmorency, « un enfant très beau, bien composé, bien complexionné », avait écrit le médecin Louis Braillon à l'heureux père, « et qui tiendra de vous en complexion, et y a telle et si grande expectation (si les astres tiennent leurs promesses) que vous en aurez grande joie et cause de rendre grâces à Dieu » (25 juillet).

La marquise de Zenete arriva le 2 août à Chantilly et en partit le lendemain. M. de Hanches rendit compte de la visite, le 4, au secrétaire du grand-maître, Nicolas Berthereau : « Madame la marquise a été accueillie le plus honorablement qu'il est possible. M. de La Roche alla au-devant d'elle à Saint-Denis, où elle coucha mardi, lui faire prière qu'elle prît la maison d'Écouen comme sienne en passant, et que son dîner y était prêt. M. de Praet n'en fut point d'opinion, et elle s'en vint dîner à Luzarches et coucher ici. M. de Beauvais alla au-devant d'elle, bien accompagné. M. de Montmorency (Guillaume) la reçut avec belle compagnie de gentilshommes, et

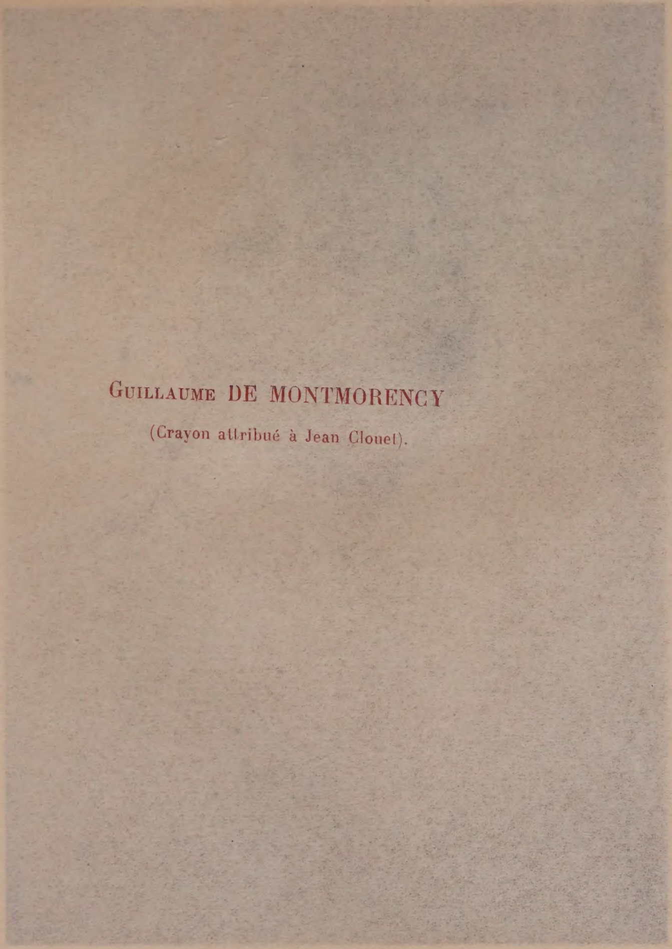

Guillaume DE MONTMORENCY

(Crayon attribué à Jean Clouet).

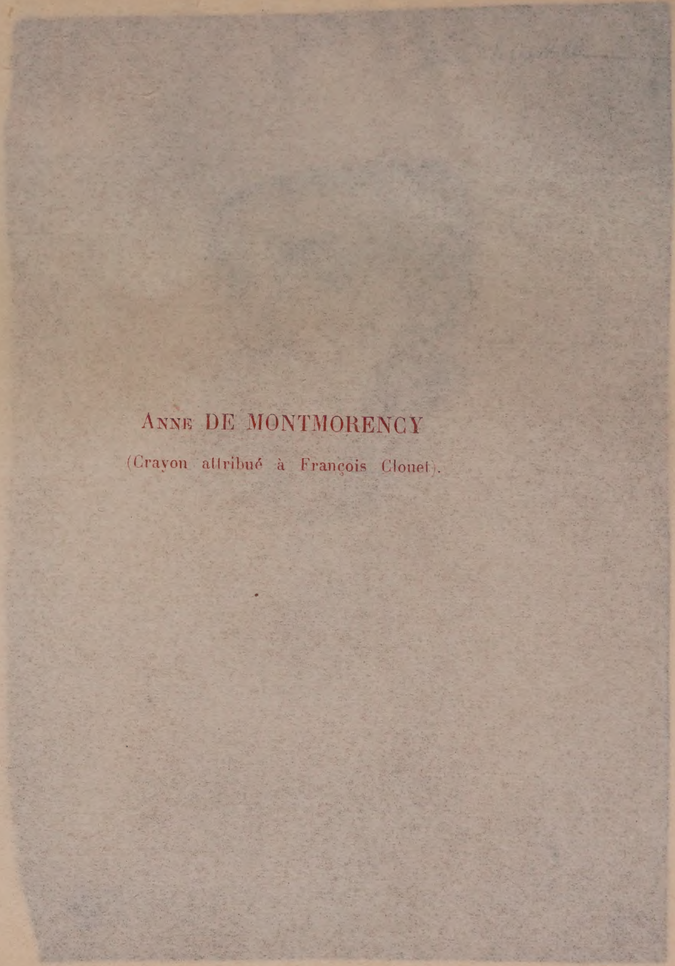

Anne DE MONTMORENCY

(Crayon attribué à François Clouet).

Le 1er juillet, les fils de François Ier étaient remis aux mains du grand-maître, la nouvelle reine de France, Éléonore, sœur de Charles-Quint, passait la frontière, et tout le monde se réunissait pour gagner la cour. L'heureuse issue de la négociation consolidait la faveur du grand-maître et lui acquérait en même temps l'amitié de l'empereur, qui lui fit transmettre par son ministre, M. de Praet, le témoignage de sa reconnaissance. Montmorency ne voulut pas être en reste de bons procédés ; comme M. de Praet traversait la France, accompagnant aux Pays-Bas la marquise de Zenete, femme du comte de Nassau, Anne invita la grande dame à s'arrêter à Chantilly et en avisa son père : « Elle trouvera encore la commère en couches et force pierres et maçons », répondit Guillaume le 28 juillet. Madeleine de Savoie venait de donner le jour à François de Montmorency, « un enfant très beau, bien composé, bien complexionné », avait écrit le médecin Louis Braillon à l'heureux père, « et qui tiendra de vous en complexion, et y a telle et si grande expectation (si les astres tiennent leurs promesses) que vous en aurez grande joie et cause de rendre grâces à Dieu » (25 juillet).

La marquise de Zenete arriva le 2 août à Chantilly et en partit le lendemain. M. de Hanches rendit compte de la visite, le 4, au secrétaire du grand-maître, Nicolas Berthereau : « Madame la marquise a été accueillie le plus honorablement qu'il est possible. M. de La Roche alla au-devant d'elle à Saint-Denis où elle coucha mardi, lui faire prière qu'elle prit la maison d'Écouen comme sienne en passant, et que son dîner y était prêt. M. de Praet n'en fut point d'opinion, et elle s'en vint dîner à Luzarches et coucher ici. M. de Beauvais alla au-devant d'elle, bien accompagné. M. de Montmorency (Guillaume) la reçut avec belle compagnie de gentilshommes, et

Mons.r le Conestable

étaient pour le moins quarante portant robe de soie. Mme de Villars (belle-mère du grand-maître) la reçut au descendre pour la mener à sa chambre avec une trentaine de gentifemmes. De la préparation des chambres, vous savez les meubles qui y sont. M. de La Hargerie m'a juré que en lieu où ait été la marquise, elle n'a eu chambre avec ses suites si bien en point comme elle a eu en ce lieu. Les gens de M. de Praet disent que leur maître ne fut jamais si bien logé. Des viandes, de tout ce qui s'est pu trouver dedans Paris et ailleurs nous en avons eu, et croyez que je n'ai vu Espagnol ni Espagnole céans que ne dît que le triomphe de France est à Chantilly. Après le souper, Madame la marquise alla voir Madame (de Montmorency) et demeura bien trois heures avec elle. La sœur de la marquise vint à la salle pour voir les danses et dansa, et vous assure que je vis d'aussi bons danseurs, tant hommes que femmes, que je n'en ai point vu à la cour. Il y eut un Espagnol qui dansa la gaillarde du commencement, et dit depuis qu'il pensait qu'il n'y eût bons danseurs qu'à la cour, mais qu'il n'en avait point encore vu de meilleurs qu'en ce lieu, et était bien marri d'avoir dansé, car je vous assure qu'il ne gagna pas le prix. Soyez sûr que selon le vouloir de Monsieur tout a été fait, et n'est possible de mieux. Madame la marquise a bien revisité la maison de céans premier que partir, et le jardin et le parc, et n'a voulu boire ni manger du matin, et lui est souvenu, comme elle montait à cheval, du fromage qu'elle avait mangé au souper, et a demandé d'où il était fait ; on lui a dit que c'était fromage plaisantin. Elle a dit qu'on lui en donnât ; on a voulu lui en bailler un tout entier ; elle n'a voulu qu'un quartier, et que ce fût de celui qu'elle avait mangé, et dit n'avoir mangé jamais de meilleur. De venaison elle en a ce que ses gens en ont voulu porter. Madame se

porte bien ; aussi fait le fils. M. de Montmorency est plus jeune à son semblant que je ne le vis jamais, et se porte mieux qu'il ne fit il y a dix ans ».

Un mois plus tard, ce fut le tour de l'ambassadeur même de l'empereur, M. de Noircarmes. Le grand-maître tint à le recevoir avec honneur et amitié ; il dépêcha Grolier à sa rencontre jusqu'à Montlhéry, et mit sa maison de Paris à la disposition de l'ambassadeur. Puis Grolier accompagna M. de Noircarmes à Écouen, à Chantilly, d'où l'ambassadeur partit le 19 septembre. « Je vous assure, Monseigneur, écrivit Grolier, qu'il lui a été fait bonne chère ; il a trouvé votre bâtiment très beau, et le reste de votre maison ». Tout le monde voulait voir les embellissements apportés par le grand-maître à Chantilly, et les éloges ne tarissaient pas. Le 16 août, c'est l'évêque de Bayonne, Jean du Bellay, qui revient enchanté de sa visite. Le 22, le comte de Laval, beau-frère d'Anne de Montmorency, lui mande de Paris : « Mon frère, j'ai passé à Chantilly, où j'ai trouvé monsieur votre père, qui fit la meilleure chère du monde à M. de Châteaubriant et à moi au plus beau lieu que je vis de dix ans, et ai vu votre tapisserie étrange et autres meubles ; mais je m'émerveille, vu le lieu et le passe-temps que vous y auriez, que n'y hantiez plus souvent ». Et cependant les travaux étaient loin d'être terminés, mais ils avançaient rapidement, maçons et charpentiers besognant à l'envi. Pierre Chambiges ne quittait guère Chantilly, si ce n'est, par exemple, pour chercher des ouvriers à Paris afin de remplacer « ceux que lui ont soustraits les gens de M. de Suze, qui fait bâtir à Laversine » (5 septembre 1530). Dès le 17 septembre, une partie de la charpenterie du comble de la galerie était montée ; on allait monter la charpenterie du comble du corps d'hôtel, et couvrir aussitôt. On achevait les colonnes de la galerie, lesquelles, écrivait

Grolier, « vous trouverez fort belles, aussi celles du perron pour monter en l'escalier, dont les unes sont pleines, les autres cannelées au long, autant plein que vide, et n'y a que votre plaisir si vous voulez qu'elles soient toutes semblables, ou une ouvrée et l'autre non, qui se pourra toujours faire » (23 septembre).

Grolier veillait, en outre, à l'ameublement et à la décoration du logis. En 1528, il passa marché avec un verrier de Paris, Jean Châtelain, pour « quatorze panneaux de verre, portant sept écussons, où sont les armes du Roi, de Madame, du Dauphin, de la reine de Navarre, du grand-maître, et sept devises au-dessous des écussons ». Il est en relations avec des tapissiers, des orfèvres ; le 8 septembre 1530, il écrit qu'il a commandé une tapisserie à Anvers ; le 28 octobre, le tapissier de Bruxelles est à Paris et lui soumet « trois pièces de votre tapisserie du Microcosme ». Le même jour, il écrit au grand-maître au sujet des chandeliers et des torchères que celui-ci avait commandés. Il fait faire des tasses goderonnées aux armes de Montmorency, sans parler des beaux livres qu'il faisait habiller pour le maître ; enfin, il n'épargnait ni son temps, ni sa peine. D'ailleurs il était content : « Le bâtiment est beau et bien conduit, et vous le trouverez autre que vous n'avez pensé ». Le perron paraissait l'enchanter : « Vous le trouverez beau et tout d'autre façon de maçonnerie que vous n'avez vu jusques ici » (28 octobre 1530). Cependant il eut un moment d'émoi : « Il est advenu un destourbier de huit ou dix jours, qui est que la charpenterie de votre corps neuf a été montée si haut qu'elle excède celle du donjon d'environ trois pieds ; et combien qu'elle en soit meilleure et plus belle, toutefois nous avons tous été d'avis de la rabaisser à la proportion de l'autre » (15 novembre). Mais le vieux Guillaume s'y opposa : « La charpenterie demeurera en l'état qu'elle

est, qui sera grand abrègement, d'autant qu'elle est beaucoup plus belle et profitable » (25 novembre).

Dès lors, tout marcha vite. Le carreau arrivait de Rouen; on pavait les galeries. Les menuisiers, peintres et tapissiers se mettaient à l'œuvre. Anne de Montmorency fit encore construire, au bout septentrional de la galerie du jardin, un pavillon pour les « étuves et baigneries »; Pierre Chambiges promit, le 29 septembre 1530, que la maçonnerie en serait faite en deux mois. Au bout méridional, devant et en contre-bas du Jeu-de-Paume actuel, un autre pavillon reliait cette galerie aux dépendances de la ferme restaurée de Bucamp, où était le « ménage » : greniers, écuries, basse-cour. Cette galerie, où Martin de Meilles avait peint des cerfs au naturel, était ornée des plus belles têtes de cerfs qu'on avait pu trouver, en Allemagne surtout; aussi l'appela-t-on galerie des Cerfs. On en trouve une description dans la relation de la *Feste de Chantilly* en 1688 : « Cette galerie s'appelle ainsi parce qu'elle est ornée de beaucoup de figures de cerfs au naturel, portant tous au col l'écusson des armes de M^rs^ de Montmorency et des maisons avec lesquelles ils avaient fait alliance. Elle est ouverte en arcade sur le parterre des orangers. Elle est ornée d'une peinture à fresque représentant l'histoire de Psyché. Cette peinture, quoique un peu endommagée par le temps, ne laisse pas d'être encore d'une beauté à attacher les connaisseurs ». Ce sujet de la fable de Psyché jouit d'une grande vogue au temps de François I^er^; Anne de Montmorency le fit représenter en tapisseries et en vitraux, dont les légendes furent fournies par les poètes Mellin de Saint-Gelais, Claude Chappuis et Antoine Héroët. La galerie des Cerfs fermait le parterre parallèlement au fossé; elle fut abattue en 1785. Au long de la galerie coulait un ruisseau, alimenté par une source qui a gardé le nom de source des

Cerfs et qui existe encore près de la montée du Jeu-de-Paume.

Devant le corps de logis de Bucamp se trouvait un jeu de paume, qui aboutissait près de l'abreuvoir créé pour les bestiaux de la ferme ; cet abreuvoir a été conservé au bord de la route. A l'est des Six-Arbres, descendait de la forêt le chemin qui accédait à la chaussée du château ; au delà de ce chemin se dressaient les bâtiments du bûcher et du chantier, compris dans le parc, dont la muraille montait vers la forêt, au long du chemin, pour retourner brusquement sur la queue de l'étang, vers la fontaine qui prit ensuite le nom de Sylvie. Au nord, Anne de Montmorency agrandit le parc en y comprenant les prés de la vallée, dont certaines pièces furent acquises d'habitants de Saint-Firmin en 1531 et 1532. La clôture, qui coupait la vallée au-dessus du Hameau actuel, laissant en dehors les moulins qui occupaient alors l'emplacement de la tête du Grand Canal ou Octogone, était formée à l'ouest par la chaussée de Vineuil au château.

Les bâtiments achevés, Anne de Montmorency ne pense qu'à les orner et à y accumuler les curiosités de tout genre. Il met à réquisition les agents du roi à l'étranger. Le commandeur de Dinteville écrit de Rome, le 28 mars 1531, au secrétaire Berthereau : « Passant par Bologne, j'ai vu quelques médailles et peintures ; aussi ai écrit à Venise et ai laissé commission à un messer Julio le grand clerc, lequel retournera tôt en France, qu'il emporte ce qu'il en aura pu recouvrer pour monseigneur le grand-maître, desquelles il m'a parlé pour mettre à Chantilly. J'ai donné ordre en cette ville ; je ferai le semblable à Naples et en Sicile que l'on fasse diligence d'en avoir pour les envoyer au dit seigneur ». Le 26 juillet 1535, le grand-maître lui-même s'adresse au cardinal du Bellay, alors en Italie : « Je ne veux oublier

à vous avertir que j'ai fait arranger toutes mes têtes et médailles à Chantilly, qu'il fait merveilleusement bon voir ; mais il reste des places vides, vous savez que c'est à dire et que vous me ferez grand plaisir si, cependant que vous êtes par delà, vous me veuillez aider à les remplir ». Le duc de Ferrare promettait de lui envoyer des tableaux ; il en venait aussi de Flandre, où Montmorency faisait surtout exécuter des tapisseries à Anvers, à Bruxelles, à Malines. L'évêque de Rodez obtient de la seigneurie de Venise « la licence des armes de Brescia, que demandez être conduites en France pour le décorement de votre garde-robe ». Une lettre signale l'arrivée à Marseille d'un convoi de caisses de marbre ; de cette ville, Christophe de Lubiano envoie aussi des faucons et des singes. Grolier reçoit d'Anvers « une petite bête fort étrange et assez belle qui ressemble à un lion, et n'est rien si doux » ; il l'offre aussitôt à la grande-maîtresse (23 septembre 1530). Peintures, sculptures, médailles, tapisseries, livres, meubles précieux s'accumulaient à Chantilly, dont les embellissements provoquaient l'admiration de la cour et que Rabelais citera bientôt comme une des plus belles maisons de France, vantant son abbaye de Thélème au delà de Boisy, Chambord et Chantilly.

Le moins enthousiaste n'était pas François Ier ; on le vit fréquemment dans ce beau lieu où l'art et la nature s'harmonisaient si heureusement. Il y passe dix jours en octobre 1527, courant tous les jours le cerf ou le sanglier ; il y revient chaque année ; la cour et les enfants de France y font séjour en avril 1531 : ce fut la dernière fête avant la mort du vieux Guillaume de Montmorency, qui s'éteignit à Chantilly le 24 mai suivant.

L'œuvre entreprise par Pierre Chambiges à Chantilly prit fin en 1532 ; avant de quitter la région, il dirigea

d'importants travaux à la cathédrale de Senlis. Peu après, vers 1535, la piété d'Anne de Montmorency et de Madeleine de Savoie fit ériger sept chapelles aux environs du château, trois dans l'enceinte du parc et quatre en dehors. Elles étaient destinées à rappeler les églises de Rome, tant hors les murs que dans la ville, que Montmorency avait visitées quelques années auparavant pour gagner les indulgences ; et pour que la similitude fût complète, il demanda au pape d'attacher à la visite des chapelles de Chantilly les indulgences promises au pieux chrétien qui visitait les églises de Rome. Paul III s'empressa d'envoyer des lettres d'indulgence, qu'il confirma et renouvela plus tard. Enfin la même faveur fut obtenue du pape Jules III le 28 août 1553, mais avec une variante ; « pour préserver le dit château, qui pourrait être infecté à raison des venans des lieux pestiférés », le pape réserva la visite des chapelles du parc au seigneur et à sa famille, lui laissant le soin de désigner une des quatre chapelles extérieures pour la visite des étrangers. Il est probable que Montmorency avait reconnu les inconvénients de son précieux privilège, dont le premier était d'ouvrir la porte à tout venant. De ces sept chapelles, deux seulement sont encore debout à l'endroit même où elles furent édifiées : Saint-Paul dans le parc (derrière le château d'Enghien), et Sainte-Croix sur la Pelouse, située alors près de la route de Gouvieux à Senlis et de la route de Luzarches à Chantilly.

Anne de Montmorency agrandit son domaine du côté de l'ouest en achetant de Louis de Saint-Simon, en 1534, le fief noble de Quinquempoix, et en obtenant de François Ier, en 1535, la jouissance de l'étang et de la chaussée de Gouvieux. Dans la forêt, il acquit les bois de Quinquempoix, puis une partie des bois et bruyères du prieuré de Saint-Nicolas, et fit procéder, de 1537 à 1540, au bor-

nage de son bien ; de ces bornes armoriées, dont un grand nombre subsistent, huit ont été placées par les soins de M. le duc d'Aumale autour de la statue du connétable sur la terrasse du château.

La création de cette terrasse suivit de peu l'élévation du grand-maître à la dignité de connétable. Le 21 mai 1538, il passa marché avec Jean Choquet, maître maçon à Senlis, « pour la conduite de la construction de la terrasse entre le château et le parc ». Le 7 juillet suivant, il écrit à son frère La Rochepot, qui surveillait la fortification des places de la frontière du nord : « Je vous prie me renvoyer chez moi le maçon maître des œuvres de Picardie, afin qu'il entende à parachever ce que j'ai à faire chez moi, qui demeure pour son absence, qui m'est merveilleusement grand déplaisir pour le désir que j'ai de trouver ce que j'ai à faire de lui à mon arrivée par delà, là où nous serons bientôt, au plaisir de Dieu ». Le connétable était alors dans le Midi, à Aigues-Mortes. Qu'entend-il par « chez moi » ? Et à quels travaux fait-il allusion ? S'agit-il d'Écouen, de Fère-en-Tardenois, de Chantilly ? Et qui est ce maître des œuvres de Picardie ? Est-ce Jean Bullant qui fait ici son apparition ? Les travaux d'Écouen sont alors commencés ; à ce moment aussi on travaille au château de Fère-en-Tardenois, dont une façade, « le portail », est absolument semblable à la façade du petit château de Chantilly, et dont le grand pont en arcades porte la date de 1539. Sur la construction du petit château de Chantilly, nous n'avons pas le moindre renseignement. En 1539, nous ne constatons que la construction de la grande maison, dite de Beauvais, qui subsiste en face de l'église de la ville de Chantilly ; elle était destinée à loger une partie des services du château, hommes et chevaux. En 1540, on creuse une cave sous la « maison des prisons », qui se trouvait hors de la « basse cour »,

Intérieur de la cour du Grand Château.

Façades de Pierre Chambiges, 1528-1530.

Chapelle de 1507.

(Gravure de Du Cerceau).

nage de son [illegible] bornes armoriées, dont un grand nombre [illegible] ait ont été placées par les soins de M. le [illegible] autour de la statue du connétable sur [illegible] château.

La création [illegible] terrasse suivit de peu l'élévation du grand [illegible] de connétable. Le 21 mai 1538, il passe [illegible] Choquet, maître maçon à Senlis, « [illegible] de la construction de la terrasse entre [illegible] parc ». Le 7 juillet suivant, il écrit à [illegible], qui surveillait la fortification [illegible] du nord : « Je vous prie me ren-[illegible] le maçon maître des œuvres de Picardie, [illegible] à parachever ce que j'ai à faire chez [illegible] pour son absence, qui m'est merveilleusement grand déplaisir pour le désir que j'ai de trouver ce que j'ai à faire de lui à mon arrivée par delà, là où nous serons bientôt, au plaisir de Dieu ». Le connétable était alors dans le Midi, à Aigues-Mortes. Qu'entend-il par « chez moi » ? Et à quels travaux fait-il allusion ? S'agit-il d'Écouen, de Fère-en-Tardenois, de Chantilly ? Et qui est ce maître des œuvres de Picardie ? Est-ce Jean Bullant qui fait ici son apparition ? Les travaux d'Écouen sont alors commencés ; à ce moment aussi on travaille au château de Fère-en-Tardenois, dont une façade, « le portail », est absolument semblable à la façade du petit château de Chantilly, et dont le grand pont en arcades porte la date de 1539. Sur la construction du petit château de Chantilly, nous n'avons pas le moindre renseignement. En 1539, nous ne constatons que la construction de la grande maison, dite de Beauvais, qui subsiste en face de l'église de la ville de Chantilly ; elle était destinée à loger une partie des services du château, hommes et chevaux. En 1540, on creuse une cave sous la « maison des prisons », qui se trouvait hors de la « basse cour »,

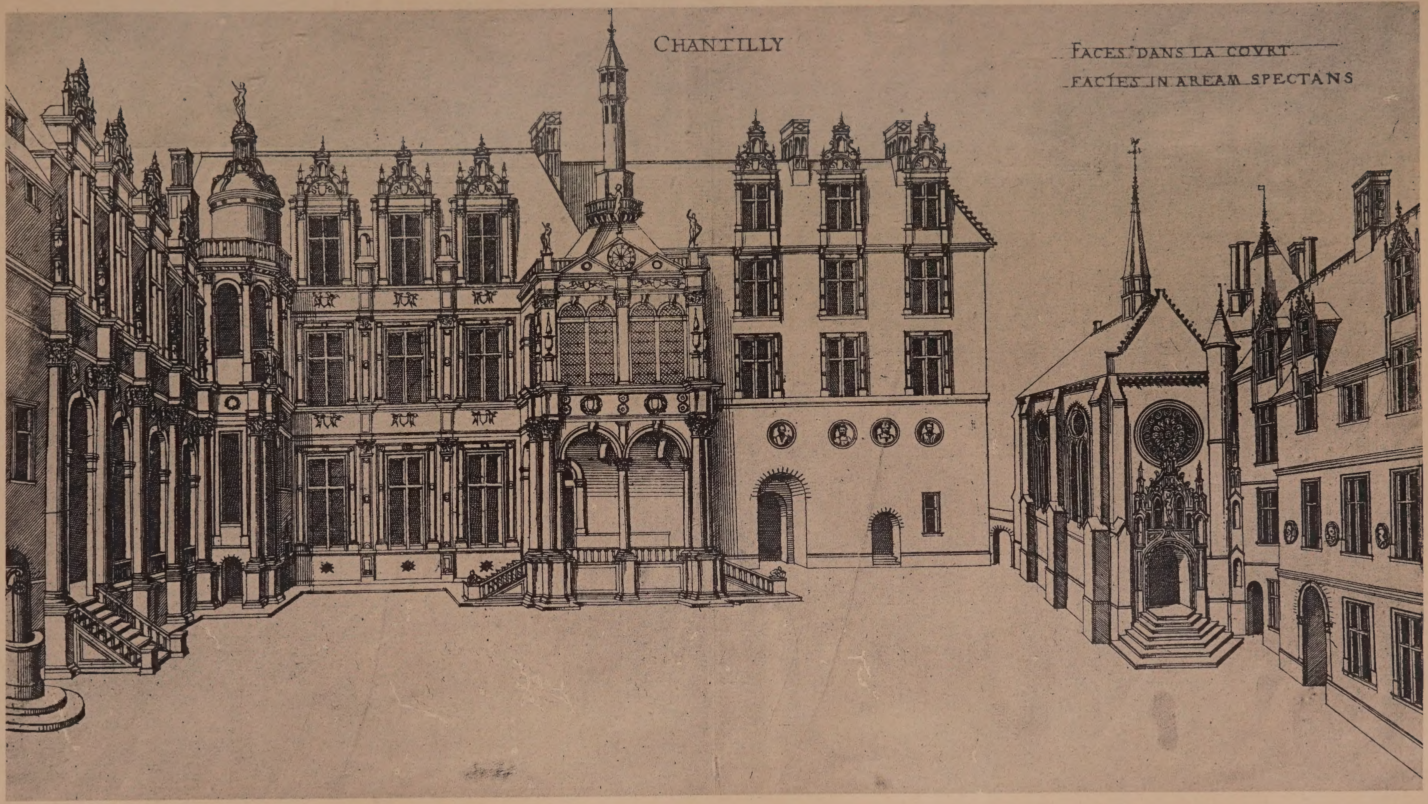
CHANTILLY
FACES DANS LA COVRT
FACIES IN AREAM SPECTANS

au bas du château d'Enghien. Rien n'indique que d'autres travaux aient été exécutés à Chantilly à cette époque, où le connétable est absorbé par la politique impérialiste dont l'échec lui vaudra une disgrâce complète. Son dernier triomphe fut la réception à Chantilly, du 8 au 10 janvier 1540, de Charles-Quint et de sa suite; l'empereur lui aurait dit alors qu'il donnerait volontiers une de ses provinces des Pays-Bas pour une pareille résidence.

La disgrâce du connétable dura jusqu'à la mort de François I^{er}, soit un espace de sept années employé surtout à l'embellissement de ses maisons et à l'accroissement de ses domaines : les œuvres d'art qui proviennent d'Ecouen portent les dates de 1541, 1544, 1548. Autour de Chantilly, Montmorency acquit la terre d'Apremont, la seigneurie et la forêt de Pontarmé (1543-1545). En 1554, il achètera le comté de Dammartin, qui comprenait une partie de la forêt de Coye, puis la seigneurie et les bois de Thiers, donnant ainsi une grande extension au domaine qui enveloppait sa résidence favorite et dont les vastes forêts lui permettaient de satisfaire sa passion de la chasse. Il menait grand train et recevait nombreuse compagnie. Ce puissant baron, aux dehors rudes et à l'aspect bourru, avait un esprit cultivé et des goûts affinés; non content de bâtir de beaux châteaux, il les meuble d'œuvres d'art, fait collection de manuscrits et de livres. Anne de Montmorency est le créateur de la bibliothèque de Chantilly, qui conserve de nombreux volumes exécutés et reliés pour lui. Parmi les plus précieux, il faut citer des recueils de poésies de Marot et de Saint-Gelais, et surtout un somptueux livre d'heures décoré de belles peintures. Inaugurant les traditions dont M. le duc d'Aumale sera le dernier représentant, le seigneur de Chantilly encourage le talent des principaux artistes de son temps, François Clouet, Léonard Limousin, Bernard

Palissy, Goujon, Bullant, etc. ; l'art antique le passionne, et c'est par convois qu'arrivent les marbres d'Italie. Il admire et protège les monuments anciens ; Nîmes doit au connétable, qui était gouverneur du Languedoc, la conservation de la Maison Carrée.

A l'avènement de Henri II, dont l'amitié lui avait toujours été fidèle, le connétable revint à la cour en triomphateur et reprit l'exercice de ses hauts emplois. Au cours de son règne, le roi fit de fréquentes visites à Chantilly ; ce beau domaine devint membre dépendant du duché-pairie de Montmorency lors de l'érection de 1551 ; le connétable s'y retira de nouveau lorsque la disgrâce le frappa pour la seconde fois en 1559. Il y recueillit ses petits-enfants Turenne, dont la mère, Éléonore de Montmorency, était morte en 1556, et dont le père avait été tué à la bataille de Saint-Quentin. Henri de La Tour d'Auvergne a consacré une page de ses mémoires au séjour de son enfance à Chantilly : « Une sœur que j'avais et moi fûmes menés, à l'âge d'un peu plus de trois ans, à Chantilly, où étaient Anne de Montmorency, connétable de France, et Madeleine de Savoie, sa femme, nos grands-père et mère. Sur les six ans de mon âge, on me donna un gouverneur, un précepteur, un valet de chambre et un page. Mon précepteur commença à m'enseigner la langue latine et les premiers rudiments de la sphère et des cartes, à quoi je profitais beaucoup, et avec plaisir. Mais Madame la connétable, une des superstitieuses de son temps, prit fantaisie que les sciences me feraient être de la religion en laquelle Dieu m'a appelé en son temps, qui fut cause, à mon grand mal, de me faire ôter mon précepteur, et par là le moyen d'apprendre les langues et la philosophie... Je demeurai au dit Chantilly jusqu'à dix ans, où, pour bonheur, j'eus la bonne grâce de mon grand-père, dont j'admirais la vertu et la sagesse... ».

Au moment où les petits Turenne arrivaient à Chantilly (octobre 1559), on couvrait « la galerie de Chantilly » : le travail paraît d'importance ; les hommes d'affaires du connétable, Regnault de Lavoizier, Toussaint Barrin de Vincelles, en sont fort occupés ; le maçon de Chantilly, Pierre Desilles, débat le prix avec un couvreur de Paris, Pierre Gobert. Il s'agit évidemment d'un travail neuf, et je pense que cette galerie faisait partie des bâtiments du petit château, dont nous aurions ainsi la date de construction. Une lettre de 1563 mentionne « le corps d'hôtel du *logis neuf* », probablement le petit château récemment édifié. Ce précieux monument du XVI^e siècle, demeuré intact, est digne du talent de Jean Bullant, à qui on en fait honneur, bien que lui-même ne mentionne pas Chantilly dans la dédicace de sa *Reigle généralle d'architecture*, datée de 1564, où il se borne à dire que le connétable l'a « toujours occupé et entretenu aux œuvres de son château d'Écouen ». Le « maçon » de Chantilly est alors Pierre Desilles, « maître des œuvres de maçonnerie du roi à Senlis ». Il convient cependant d'ajouter que Desilles paraît avoir été plus tard sous la direction de Jean Bullant, que l'on rencontre à Chantilly, entre autres fois, en mai 1565.

A partir de 1561, la situation politique est fort troublée, et le connétable n'a guère le temps de s'occuper de ses domaines ; sa femme le supplée virilement, et c'est à elle qu'on rend compte de tout. En mars 1563, on dresse les inventaires des meubles, des tapisseries et de l'armurerie de Chantilly, précieux documents perdus ; la femme de charge, Jeanne Auzoult, passe une inspection générale, sans oublier la « librairie », et donne des nouvelles du ménage : « M. et M^lle de Turenne se portent bien, et me semble que M. de Turenne se sent déjà de son gouverneur..... Quant à vos chiens et oiseaux, tout se porte

bien, et vos perroquets se sentent déjà du nouveau temps. Les huiles sont entonnées dans vos tonneaux. Quant aux langues de baleine, elles sont là où vous avez commandé ; M. Lemaître les a fait ensausser par un petit trou..... Quant aux jambons, il n'y aura point de faute qu'ils ne soient pendus où vous avez commandé ». En ce même mois de mars, l'intendant général, Jean d'Alesso, sieur de Lezeau, vient de Paris à Chantilly : « J'ai vu votre ménage en Bucamp, vos poules, vos pourceaux, vos vaches et vos veaux, qui se portent bien..... J'ai été en vos greniers, où les blés sont bien soignés..... Votre boulangère fait bien son devoir..... Leconte fait bien accoutrer le parc ».

Le connétable est alors sur la Loire avec Catherine de Médicis ; c'est le temps de l'édit d'Ambroise, et la situation est plus troublée que jamais. En 1564, il est en Languedoc, en Provence, en 1565 à Bayonne, puis en Bretagne, en Touraine, à Blois ; ce n'est qu'en 1566 qu'il peut passer le printemps à Écouen et à Chantilly. Il y revient à l'automne, puis au printemps de 1567, y reçoit la reine le 22 avril. En dépit de son grand âge, soixante-seize ans, il reprend le harnais lorsque le devoir le commande, et tombe, les armes à la main, à la bataille de Saint-Denis, le 10 novembre suivant.

François de Montmorency, fils aîné du connétable, hérita des goûts de son père ; lui aussi cultiva les lettres et les arts, mais avec plus de lumières. Laurent Joubert, dans l'épitaphe qu'il lui a consacrée, le qualifie *bonarum artium et scientiarum conjunctione inter nobiles clarus, litteratorum fautor præcipuus*. Maréchal de France, un moment grand-maître, gouverneur de Paris et de l'Ile-de-France, il ne put guère s'occuper de Chantilly, où d'ailleurs sa mère garda la haute main d'après la volonté du connétable. C'est Madeleine de Savoie qui commande ;

le contrôleur Jean de Leschaureguy lui écrit de Chantilly le 13 juin 1571 : « Quant à ce que me mandez que vous avez écrit au prévôt d'Écouen pour faire venir maître Jean Bullant en ce lieu et ordonner à maître Pierre Desilles ce qu'il vous plaît être réparé pour cette fois, je ne faudrai de tenir la main à y faire besogner es lieux et endroits que le dit Bullant ordonnera ». Puis, le 17 octobre : « La muraille d'entre la porte de Paris et l'abreuvoir est achevée, et votre croisée du bout de votre galerie neuve es la basse cour ; aussi le bout de la muraille entre votre grand jeu de paume et l'étang..... Maître Pierre Desilles fait diligenter de faire parachever les arcades de votre muraille du parc sur la chaussée de Vineuil ; il y en a déjà six faites et parfaites ». La « galerie neuve es la basse cour » est la galerie qui fermait la cour basse du côté du petit jardin, galerie qui sera doublée et transformée par Mansart pour recevoir l'appartement du Grand Condé ; il est donc probable que le petit château fut bâti en plusieurs fois. Madeleine de Savoie ne se borna pas à l'entretien de la maison ; elle poursuivit, comme l'avait fait son mari, l'agrandissement du domaine, et se fit céder par Charles IX, à titre d'échange avec la terre du Mesnil-Paviot, l'étang et la chaussée de Gouvieux. Le transit de la chaussée fournissait de beaux droits, car là passait la grande route de Picardie ; quant à l'étang, qui occupait toute la vallée depuis les hameaux de Chantilly jusqu'à la Chaussée, il comptait parmi les plus étendus de la région, et le produit de la pêche fournissait un revenu appréciable. Cet étang fut asséché au milieu du XVIIe siècle.

Si François de Montmorency n'est pas le maître absolu à Chantilly, il ne laisse pas d'y fréquenter, d'y séjourner, et d'y recevoir parfois la cour. Charles IX, passionné veneur, est à Chantilly le 16 janvier 1569. On l'y rencontre deux ans après, comme le prouve le titre d'un

petit opuscule imprimé en 1571 : *L'oraison prononcée devant le Roy à Chantilly par les ambassadeurs de très illustres électeurs Pallatin, de Saxe, de Brandebourg, Richard duc de Bavière, Georges-Frédéric marquis de Brandebourg, les ducs Julles de Brunsvic et Ludovic de Vittemberg, le lantgrave Guillaume de Hessen, Jean Alberg duc de Metzebourg, et Charles marquis de Baden, au commencement de janvier, année présente* 1571. — Certes, le duc de Montmorency entendait demeurer fidèle à la foi catholique, mais son esprit libéral et son caractère élevé lui faisaient détester la guerre civile et les désordres dont la religion était le prétexte ou la cause. Il manquait de zèle à l'encontre des huguenots, et sa tiédeur lui valut le soupçon d'incliner aux idées nouvelles ; Henri III le fera même emprisonner. Il faillit être victime de la Saint-Barthélemy s'il faut en croire son neveu le vicomte de Turenne : « Le dimanche 24 août (1572) s'exécuta à Paris cette tant détestable et horrible journée du massacre fait sur ceux de la religion, où Dieu me conduisit par la main, en telle sorte que je ne fus massacré ni massacreur, pour le premier ayant couru fortune sur la délibération qu'on prit de tuer tous ceux de la maison de Montmorency, ce qui se serait exécuté sans que M. de Montmorency n'était à Paris, mais en sa maison de L'Isle-Adam. Ceux qui voulaient profiter des biens de cette maison concluaient à ma mort, pour être sorti de sa fille aînée, ainsi que Monsieur me dit quelques jours après, y ayant, ce me disait-il, porté tout empêchement ».

Montmorency était donc à L'Isle-Adam. C'est là qu'il apprit l'horrible mort de son cousin l'amiral. Trois écrivains contemporains, Hotman, Luc Geiskofler, et l'auteur des *Mémoires de l'état de France sous Charles IX*, affirment que les tristes restes de Coligny furent enlevés nuitamment du gibet de Montfaucon par des amis qui

demeurèrent inconnus en dépit de toutes les recherches. Agrippa d'Aubigné se montre plus explicite : « Quelques jours après, un valet du duc de Montmorency, nommé Antoine, alla de nuit à Montfaucon, seul, avec tenailles et marteau pour rompre les chaînes desquelles ce corps était attaché. Il le dépendit, l'apporta à Chantilly, et là le fit consumer dans la chaux. Les os, gardés jusqu'en l'an huitante deux (1582), furent apportés à Montauban, donnés à la princesse d'Orange, fille de l'amiral, gardés dans un cabinet d'Hollande jusqu'en l'an 1608, et lors posés dans un tombeau de marbre à Châtillon-sur-Loing ».

Les documents de Chantilly ne font pas mention de cet épisode tragique ; on n'y trouve que des détails de ménage et des ordres de travaux. De Saint-Germain-en-Laye, Madeleine de Savoie écrit le 17 janvier 1574 au capitaine de Chantilly : « J'ai reçu votre lettre, ensemble les boudins et saucisses que m'avez envoyés, lesquels j'ai trouvés fort bons. Je suis bien marrie que ma fille de La Trémoille ait été malade comme me mandez ; toutefois je loue Dieu qu'elle et mes autres petits-enfants et tout mon ménage se portent bien. Je trouve bon que vous fassiez fumer et amender mes prés ; mais d'y faire relever les fossés je ne suis pas d'avis que vous y fassiez besogner plus tôt que le mois de mars ». Le duc François recommande au receveur de payer régulièrement les gens de l'écurie de ses grands chevaux ; il signale les travaux à faire dans son appartement, qui occupait l'angle occidental du grand château, les fenêtres donnant sur le petit jardin de la Volière et sur la prairie vers Vineuil. Il ne devait plus guère l'occuper, car il mourut le 6 mai 1579, sans laisser d'enfant de Diane de France, fille naturelle de Henri II, qu'il avait épousée en 1557. Son frère Henri, jusqu'alors connu sous le nom de Damville, gouverneur

du Languedoc, lui succéda aux titres de duc de Montmorency et de seigneur de Chantilly. Le troisième frère, Charles, seigneur de Méru, prit le nom de Damville. Le quatrième, Gabriel, baron de Montberon, avait été tué à la bataille de Dreux. Le cinquième était Guillaume, seigneur de Thorey-en-Tonnerrois. La veuve de François, Diane de France, fut titrée duchesse d'Angoulême. La veuve du connétable, Madeleine de Savoie, vivait encore (elle mourut fort âgée en 1586). Les deux femmes, aidées par Damville et Thorey, gouvernèrent Chantilly en l'absence du nouveau duc.

De 1574 à 1594, Henri de Montmorency fut retenu en Languedoc par les événements politiques, les luttes religieuses, la guerre contre l'Espagne. Fidèles à l'autorité royale, les Montmorency étaient les plus marquants des ennemis de la Ligue. Or, dans le nord de la France, la Ligue tenait la plupart des villes, et Chantilly était pris comme dans un étau entre Paris, Senlis et Beauvais. Jusqu'à la fin de 1588, on ne parut redouter aucun danger ; mais après l'assassinat du duc de Guise (23 décembre 1588), les mesures violentes prises par le conseil de la Ligue rendirent la situation menaçante ; il était prudent de mettre Chantilly à l'abri d'un coup de main. On ne pouvait compter, en cas de surprise, sur la population ordinaire du château, une trentaine de serviteurs, hommes et femmes. Par ordre de la duchesse d'Angoulême, Chantilly reçut garnison le 4 janvier 1589. Ce n'était pas une vaine précaution.

Le 26 avril 1589, Thorey, qui avait pu s'aboucher secrètement avec les royalistes de Senlis, réussit à pénétrer dans la ville avec une troupe d'hommes d'armes et à la remettre sous l'autorité du roi. Connue le lendemain à Paris, la nouvelle causa une grosse émotion. Le duc d'Aumale partit aussitôt avec une petite armée pour

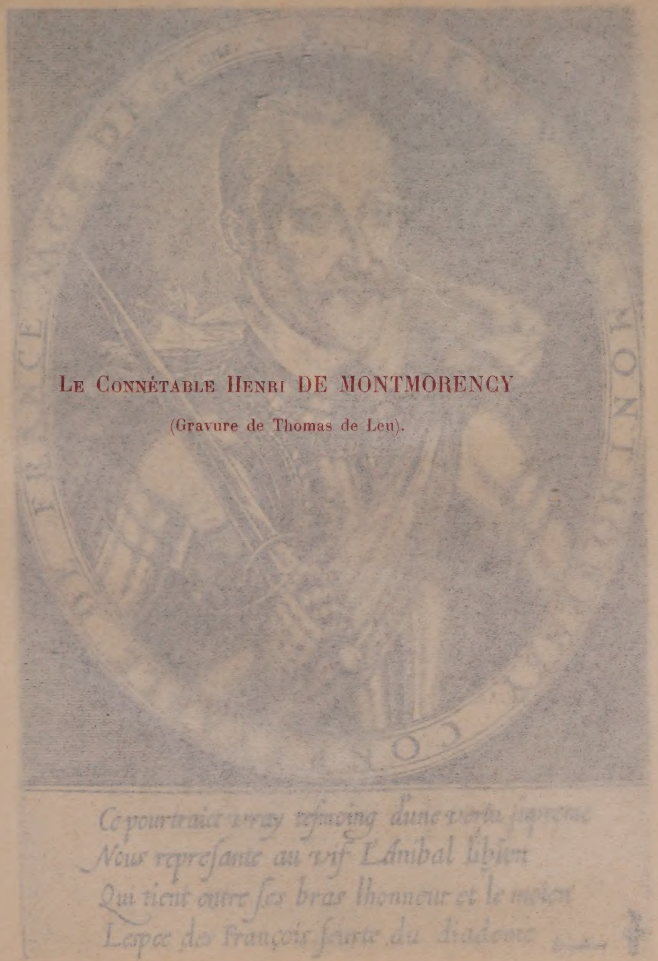

Le Connétable Henri DE MONTMORENCY

(Gravure de Thomas de Leu).

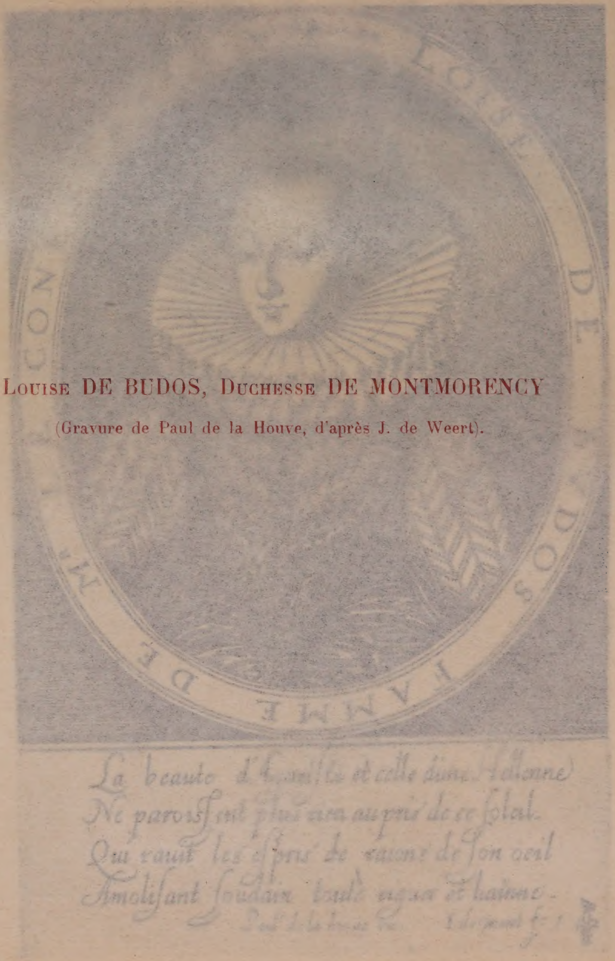

Louise DE BUDOS, Duchesse DE MONTMORENCY

(Gravure de Paul de la Houve, d'après J. de Weert).

du Languedoc, lui succéda aux titres de duc de Montmorency et de seigneur de Chantilly. Le troisième frère, Charles, seigneur de Méru, prit le nom de Damville. Le quatrième, Gabriel, baron de Montberon, avait été tué à la bataille de Dreux. Le cinquième était Guillaume, seigneur de Thorey-en-Tonnerrois. La veuve de François, Diane de France, fut titrée duchesse d'Angoulême. La veuve du connétable, Madeleine de Savoie, vivait encore (elle mourut fort âgée en 1586). Les deux femmes, aidées par Damville et Thorey, gouvernèrent Chantilly en l'absence du nouveau duc.

De 1574 à 1594, Henri de Montmorency fut retenu en Languedoc par les événements politiques, les luttes religieuses, la guerre contre l'Espagne. Fidèles à l'autorité royale, les Montmorency étaient les plus marquants des ennemis de la Ligue. Or, dans le nord de la France, la Ligue tenait la plupart des villes, et Chantilly était pris comme dans un étau entre Paris, Senlis et Beauvais. Jusqu'à la fin de 1588, on ne parut redouter aucun danger ; mais après l'assassinat du duc de Guise (23 décembre 1588), les mesures violentes prises par le conseil de la Ligue rendirent la situation menaçante ; il était prudent de mettre Chantilly à l'abri d'un coup de main. On ne pouvait compter, en cas de surprise, sur la population ordinaire du château, une trentaine de serviteurs, hommes et femmes. Par ordre de la duchesse d'Angoulême, Chantilly reçut garnison le 4 janvier 1589. Ce n'était pas une vaine précaution.

Le 26 avril 1589, Thorey, qui avait pu s'aboucher secrètement avec les royalistes de Senlis, réussit à pénétrer dans la ville avec une troupe d'hommes d'armes et à la remettre sous l'autorité du roi. Connue le lendemain à Paris, la nouvelle causa une grosse émotion. Le duc d'Aumale partit aussitôt avec une petite armée pour

Ce pourtraict vray tesmoing d'une vertu supreme
Nous represante au vif L'Anibal Libyen
Qui tient entre ses bras lhonneur et le moien
Lespee des François seurte du diademe

daigaliers

La beaute d'Agaiste et celle d'une Hellenne
Ne paroissent plus rien au pris de ce soleil.
Qui rauit les espris de raions de son oeil
Amolisant soudain toute riguer et hainne.

Paul de la houue ex: I. de weert f:

recouvrer la place ; le 30 avril, il parut devant Senlis, où il dut attendre jusqu'au 12 mai l'arrivée des renforts et de l'artillerie que lui amenait Balagny. Pour tromper l'attente, il envoya un détachement commandé par M. de Pontrincourt avec mission d'enlever Chantilly ; il fut facile aux assiégeants de pratiquer des brèches dans le mur du parc, mais ils ne purent forcer le château, environné d'eau et protégé sur la face d'entrée par l'esplanade et l'avant-cour. Découragé par une résistance à laquelle il ne s'attendait pas, l'ennemi regagna son camp. Le 18 mai, La Noue et Longueville s'approchèrent de Senlis avec une petite armée de secours, et infligèrent au duc d'Aumale une déroute complète. A Chantilly, on s'empressa de réparer les dégâts du siège et de prendre des mesures de défense, qui furent d'ailleurs inutiles, car le château n'eut pas à subir d'autre insulte pendant les troubles de la Ligue. Enfin le duc de Montmorency, récompensé de ses éclatants services par la dignité de connétable, put regagner le nord de la France en 1594.

CHAPITRE III

LE CONNÉTABLE HENRI DE MONTMORENCY
(1595-1614)

Né à Chantilly le 15 juin 1534, Henri de Montmorency avait épousé, le 26 janvier 1559, Antoinette de La Marck, fille du duc de Bouillon ; elle lui donna quatre enfants, deux fils et deux filles : Charlotte fut mariée au fils naturel de Charles IX, Charles de Valois, comte d'Auvergne, plus tard duc d'Angoulême ; la cadette, Marguerite, à Anne de Lévis, duc de Ventadour ; un des fils ne vécut que deux ans ; l'autre, Hercules, comte d'Offémont, né en 1572, mourut à Pézenas le 15 février 1593. Le duc de Montmorency était veuf depuis le mois de mai 1591 ; ses frères Damville et Thorey n'avaient pas de fils ; le vif désir de perpétuer son nom et sa race lui fit aussitôt prendre la résolution de se remarier, et ses soixante ans ne craignirent pas de s'unir aux vingt printemps d'une jeune veuve du Midi, Louise de Budos, fille de Jacques, vicomte de Portes, et de Catherine de Clermont-Montoison, et veuve de Jean de Gramont, seigneur de Vachères. Le mariage se fit à Pézenas le 29 mars 1593 ; une fille, Charlotte-Marguerite, naquit l'année suivante (11 mai 1594), puis vint le fils tant désiré, Henri, né le 30 avril 1595.

Jusqu'en 1598, la situation intérieure de la France ne permit guère le repos ; Henri IV avait son royaume à conquérir, et Montmorency était son bras droit ; aussi le

connétable ne fit-il que de courtes apparitions à Chantilly. Le 6 novembre 1595, Henri IV, apprenant son retour de Bourgogne, Provence et Dauphiné, lui écrit de Chauny : « Sachant que votre long voyage mérite du repos, aussi ne voulant empêcher le contentement que vous aurez de voir votre maison de Chantilly, ma cousine la connétable et votre fils, je vous donne dix ou douze jours pour vous reposer, vous priant, le dit temps passé, me venir trouver ». Henri IV venait d'entreprendre le siège de La Fère, qui se prolongea jusqu'au 16 mai 1596 ; il accorde alors un court congé au connétable, et le rappelle le 12 juin : « Mon compère, vous avez pris assez de repos en vos maisons ; il faut que vous veniez m'aider et soulager aux affaires qui se présentent ».

La fin des hostilités délivra M^{me} de Montmorency d'une grande anxiété ; aucun accident de guerre n'était plus à redouter pour le connétable. Sans doute il devait prolonger son séjour dans le nord pour l'exécution de la paix, le licenciement des troupes, mais on pouvait se rendre près de lui en toute sécurité, et la duchesse en profita. Elle revint à Chantilly pour recevoir sa tante, Laurence de Clermont, veuve de Jean de Dizimieu, et se complut à lui faire les honneurs du château, du jardin, du parc : « Il ne se peut rien voir de si beau au monde, ce sont des merveilles », écrit Laurence au connétable (juin 1598). Le ménage de Bucamp excita l'intérêt de la nouvelle venue, et la châtelaine le lui montra avec fierté : poulains, chèvres, moutons, et surtout un superbe troupeau de cinquante-deux bêtes à cornes. Le côté utile était alors à considérer ; l'argent était rare, le connétable accablé de dettes ; il avait fallu vendre la vaisselle d'argent, engager les bassins et coupes d'or ; le financier Zamet faisait des difficultés pour continuer ses avances de fonds. Au mois d'août, l'intendant Girard du Thillay ne craignit pas d'ex-

poser la situation à la duchesse de Montmorency ; elle lui promit d'y « apporter les remèdes par un grand retranchement ». La mort lui épargna ce souci.

Le connétable était à Fontainebleau quand il apprit la fin subite de sa femme, survenue à Chantilly le 26 septembre 1598. Il accourut aussitôt, montrant une extrême douleur. Après les cérémonies funèbres, il se retira dans sa maison de Mello, où il épousa secrètement, trois mois plus tard, la tante de la défunte, Mme de Dizimieu. Ce mariage précipité, rapproché de la mort subite de la duchesse, mit en travail les imaginations. Pierre de l'Étoile n'hésita pas à voir l'intervention du diable dans la fin si brusque de la jeune femme ; un siècle plus tard, Saint-Simon rapporta gravement et longuement cette histoire diabolique, en y ajoutant des détails circonstanciés : cou tordu, odeur de soufre, et surtout l'anneau magique grâce auquel Louise de Budos s'était fait aimer de Montmorency et qui, recueilli par Mme de Dizimieu, lui attira comme en coup de foudre l'amour du connétable. Il ajoute même que le fantôme de Louise de Budos prit l'habitude d'apparaître à Chantilly pour annoncer la mort des seigneurs du lieu, et que cette apparition fut surtout manifeste peu de temps avant la mort du Grand Condé.

Ce qui est certain, c'est que le connétable épousa secrètement, à Mello, Mme de Dizimieu, qui n'avait que vingt-huit ans, et que, peu de mois après, il mourait d'envie d'en être débarrassé. Comme ce mariage avait été contracté en violation des lois de l'Église, il fit solliciter à Rome l'absolution et en même temps la cassation. Le pape accorda la première, refusa la seconde, et imposa l'obligation de contracter un nouveau mariage dans les règles. Le connétable s'exécuta, mais il renvoya aussitôt sa femme et ne la revit jamais. Saint-Simon donne l'explication de ce revirement : Laurence avait perdu l'an-

neau magique. L'étrange mari avait assez de maisons pour loger la malheureuse ; elle vécut à L'Isle-Adam d'abord, puis à Offémont, à Villiers-le-Bel ; enfin, après la mort du connétable, à Paris et à Méru. Elle avait quatre-vingt-trois ans lorsqu'elle mourut, fort oubliée, le 24 septembre 1654.

Les loisirs de la paix permirent au connétable de s'occuper de Chantilly. Au mois de septembre 1599, il « ordonne pour beaucoup d'argent de réparations », et l'on fait aussitôt « amas de pierre de taille et de chaux ». Le premier travail fut le curement des fossés et de l'étang du parc (étang de Sylvie), encombrés de roseaux. On profita de la baisse des eaux pour visiter les fondements du château et les murs de berge, et l'on reconnut la nécessité d'importants travaux. Le tour des étangs était à refaire en entier. La volière du petit jardin était complètement ruinée. Enfin, il parut urgent d'abattre le gros pavillon, quoique presque neuf, mais mal assis et miné par l'eau, qui reliait le corps des offices à la galerie de la cour basse, à l'angle ouest du petit château, et de le reconstruire sur des bases plus fermes ; c'était une besogne délicate et qui nécessitait l'intervention d'un habile architecte ; le connétable appela Pierre Biard. Ingénieur, architecte, sculpteur, Pierre Biard était un grand artiste et jouissait d'une juste renommée. Employé tour à tour par le gouvernement de la Ligue, par Henri IV, par le duc d'Épernon en Guyenne, enfin par le connétable de Montmorency, il mourut en 1609. Son talent lui permet de figurer avec honneur dans cette longue suite des célèbres architectes de Chantilly, ouverte en 1528 par Pierre Chambiges et close si dignement de nos jours par M. Daumet.

La pénurie d'argent imposait la prudence, et l'intendant Girard du Thillay avait fort à faire pour modérer l'ardeur du connétable, dont les projets s'accordaient

mal avec les ressources disponibles. En quittant Chantilly au mois de juillet 1600, Montmorency savait qu'il en serait absent plus d'une année, et il désirait que les travaux ordonnés fussent terminés avant son retour. Le pavillon du petit château fut démoli en juillet et août; pour fortifier la construction nouvelle « à l'encontre du mauvais fondement », toutes les assises furent soudées entre elles par de grandes barres de fer. Le 21 novembre, « le pavillon est parachevé pour la maçonnerie et charpenterie, et sera parachevé de couvrir avant les pluies ». La gelée interrompit les travaux extérieurs ; en décembre, le maître-maçon Anseaulme de Neufville travaille dans la cuisine et les offices de la cour basse, c'est-à-dire dans la partie du petit château qui regarde la Pelouse. En 1601, on refait tout le mur de l'étang derrière le château ; on entoure d'un parapet de pierre le jardin de la Volière; le 30 juin, « on commence à faire le fondement de la Volière, lequel il faut piloter, quoique le bâtiment n'ait point de charge, d'autant que les fondements ne valent rien du tout ».

Au lendemain de la mort de Louise de Budos, le connétable avait manifesté la résolution de fonder à Chantilly un couvent de Capucins ; l'emplacement fut choisi près de la maison de Beauvais (en face de l'église actuelle) et des plans furent demandés à Pierre Biard. Au printemps de 1601, les travaux n'étaient pas encore commencés; la cause du retard était le déplorable état des affaires du connétable ; à ce moment même, le conseil du duc paraissait désespérer de la situation ; le 15 avril, Girard du Thillay écrivait à son maître : « Nous trouvons messieurs vos créanciers tellement affamés et résolus à nous tourmenter qu'il semble qu'ils vous veulent mettre en chemise et jouir de tout votre revenu... Je désirerais qu'il vous plût n'entendre à aucune nouvelle dépense, et com-

mander que l'on sursoie à la dépense que M. Biard et autres projettent à Chantilly ». Trois jours après, le médecin François Ranchin y arrivait, porteur de 300 écus recueillis en Languedoc, et on se mit à creuser le sol pour jeter les fondations du monastère. La cérémonie de la pose de la première pierre, présidée par l'évêque de Beauvais, eut lieu en grande pompe le 15 juillet. Une nouvelle somme de 300 écus fut envoyée de Languedoc au mois d'août; mais ce n'était pas assez : « Il serait besoin d'avoir de l'argent davantage ». Le 1er octobre, « les fondements de l'église du monastère sont hors de terre, on continue d'y travailler ». Les travaux furent en effet poursuivis jusqu'au mois de décembre, puis l'on s'arrêta; les fonds étaient épuisés. En rentrant à Chantilly, le connétable se rendit compte que l'état de ses finances ne permettait pas encore la grande dépense nécessitée par le projet de Biard et il ajourna l'exécution de son pieux dessein. Lorsqu'il le reprit quelques années plus tard, ses idées s'étaient modifiées, et c'est en Languedoc que le monastère fut construit, dans le cours de l'année 1609 : ce fut le couvent de Notre-Dame du Grau, près d'Agde.

Les enfants du connétable tiennent une grande place dans les rapports qui lui étaient adressés de Chantilly pendant ses longues absences. Depuis que ces enfants n'avaient plus de mère, ils étaient livrés aux soins mercenaires des fonctionnaires de la maison, surveillés par l'intendant Girard du Thillay, qui venait souvent de Paris. Le chapelain Nicole Boulenger était chargé de leur donner les premières leçons de lecture et d'écriture. Le 27 octobre 1600, Girard annonce que « Mademoiselle sait fort bien lire et commence à écrire, Monseigneur connaît toutes ses lettres, de manière qu'on espère qu'ils vous écriront dans peu de jours ». Voici l'emploi de leur journée, tracé par le maître d'hôtel Guillaume de Maze-

rat : « Le matin, comme ils sont habillés, ils prient Dieu pour votre santé et vous envoient le bonjour. Après, je leur sers à déjeuner. Un peu après, allons à la messe. La messe dite, s'il fait beau on les mène promener ; s'il ne fait beau, les menons et faisons passer le temps dans le logis. Dîner à onze heures. L'après-dîner, messire Nicole leur fait leçon, où ils apprennent bien joliment, sans les contraindre en rien, à danser de même. Et s'il fait beau, entre une et deux heures les menons promener dans le parc ou à la grande allée, ou dans les jardins, au lieu le plus à l'abri du vent. Leur collation à deux heures. Le souper à six heures, où ils font encore force exercices. Leur petite collation un peu mouiller la lèvre seulement, et coucher entre neuf et dix » (lettre au connétable, 18 novembre 1600.)

Messire Nicole était entré avec enthousiasme dans son rôle pédagogique, et il ne tarissait pas d'éloges sur la grâce et l'intelligence de ses élèves ; ses lettres sont délicieuses de naïveté comme de bonté. C'est surtout devant sa jeune maîtresse qu'il est en adoration : « J'ose bien dire avec vérité qu'en toute la France et dehors n'y en a une seule approchant de sa beauté, et avec cela se rend douce et affable ; elle continue de bien étudier, même depuis quatre jours commence d'écrire, danse fort bien, joue de l'épinette » (25 novembre). Le petit frère montrait déjà un caractère turbulent, ne rêvait que dagues et chevaux ; il était bien difficile de fixer son attention : « Il continue toujours petit à petit d'étudier assez joliment, et le plus doucement que je puis ; mais il ne sera tant docile que mademoiselle sa sœur ; il ne demande qu'à soi jouer et bien passer son temps » (8 juin 1601).

Les enfants s'habituaient aussi à faire les honneurs de la maison, car il passait beaucoup de monde à Chantilly. Henri IV est souvent sur le chemin de Verneuil ; le

8 mai 1601, « il voulut voir les enfants, fut bien aise de les voir si beaux et si jolis, et les baisa et caressa beaucoup ». Henriette d'Entragues veut les avoir chez elle, et « leur envoye litière et carrosse pour les conduire et raconduire » ; à Verneuil, ils rencontrent le comte de Soissons, le comte d'Auvergne, le maréchal de Biron et autres grands seigneurs, devant lesquels « ils triomphent de deviser et être sages » (8 juillet 1601). Six semaines après, 24 août, ils retournent à Verneuil en compagnie du roi, et c'est une occasion de plus pour le bon Nicole de vanter « l'esprit divin » de Charlotte-Marguerite et sa précoce beauté : « Le roi et tous les princes qui étaient avec lui ne se pouvaient contenter de la regarder, tant ils l'ont trouvée belle ». Les visites du roi se renouvelaient fréquemment ; au mois de mars 1602, la marquise de Verneuil vint à sa rencontre jusqu'à Chantilly ; pendant les deux heures qu'elle l'y attendit, « elle se promena fort et vit tous les jardins, parc et autres lieux » ; les enfants « lui firent compagnie et furent fort jolis en leur petite cour » ; à l'arrivée du roi, « ils firent fort bien l'honneur de la maison ». Flatté dans son amour paternel, le connétable voulut avoir l'image de ses charmants enfants ; sur le conseil de Zamet, Girard du Thillay fit venir à Chantilly « un excellent peintre du roi, qui est Flamand », et les portraits furent exécutés en octobre et novembre 1601.

Lord Herbert of Cherbury a tracé dans ses *Mémoires* le récit du long séjour qu'il fit chez le connétable en l'année 1602 ; sa description de Chantilly est la plus ancienne qui ait été publiée : « Le connétable me dit en partant de Mello pour sa belle maison de Chantilly qu'il laissait le château de Mello sous mes ordres, ainsi que ses bois et ses forêts remplis de cerfs et de sangliers, et que je pourrais y chasser tant que bon me semblerait. Il

ajouta que si je voulais apprendre à monter le cheval de guerre, il avait là une écurie de cinquante chevaux réputés les meilleurs et les mieux choisis de France, et que son écuyer, M. d'Isancourt, qui valait Pluvinel et La Broue, me donnerait des leçons... Je passai ainsi tout l'été, tantôt dans ces exercices, tantôt en visites chez le duc de Montmorency à sa délicieuse résidence de Chantilly,... grand château fort relié dans ses parties par des ponts et somptueusement garni de tentures de soie et d'or, de tableaux précieux et de statues. Ces bâtiments réunis sont entourés d'un large fossé plein d'eau ; on peut y voir les grosses carpes, les brochets et les truites, gardés dans des bassins séparés et nageant au travers de ces eaux limpides. Mais rien, à mon avis, n'ajoute tant à la beauté du château que la forêt qui le touche. C'est une très vaste étendue de bois, composée de magnifiques futaies et d'épais taillis peuplés de sangliers, de cerfs, de daims et de chevreuils... Henri IV voulut posséder Chantilly, et offrit en échange n'importe lequel de ses châteaux, avec beaucoup plus de terres qu'il ne s'en trouvait là ; mais le duc de Montmorency lui fit cette adroite réponse : « Sire, la maison est à vous ; mais que j'en sois le concierge » !

Certes, Henri IV aimait Chantilly, et il ne s'en cachait pas ; il l'aimait pour la beauté du site, la richesse de la maison, les agréments des jardins, les eaux vives ; il l'aimait pour l'immense étendue de forêts où il pouvait donner un cours sans limites à sa passion de la chasse. Il émettait son avis dans les travaux d'embellissement ; il s'intéressait même au « ménage » de Bucamp, se plaisait à examiner les vaches, les chèvres de Barbarie, les moutons, surtout les chevaux et les chiens ; il prête son lévrier blanc pour couvrir les levrettes ; il réclame les chèvres que le connétable lui a promises. Tout l'enchante à Chantilly, les grosses carpes, les cygnes des étangs, la

biche et la daine apprivoisées qui vagabondent dans le parc et amènent leurs faons au château, même les paons et les dindons qui se dispersent dans le jour et rentrent le soir à Bucamp. Il déclare Chantilly « la plus belle maison de France, et plus belle que les siennes » ; il l'apprécie d'autant plus que « la maison est comme sienne pour l'usage des plaisirs et ne lui apporte aucune dépense ».

A partir de 1603, la situation financière du connétable s'améliore. La Volière est achevée en cette année ; on construit un grand chenil entre Beauvais et Quinquempoix ; Biard envoie un sculpteur pour réparer « les cerfs rompus en la galerie », et la duchesse d'Angoulême prête son peintre pour les mettre en couleurs. En 1604, on reconstruit le pavillon des Étuves (extrémité droite de la galerie des Cerfs), on refait le pont de la Volière ; la maison qui prendra plus tard le nom de Sylvie est édifiée ; on continue d'y travailler en 1605, et le peintre du connétable la décore en 1606 : « Votre peintre travaille toujours en votre logis du parc ; la salle n'est pas achevée ; il y a plus d'ouvrage qu'il ne pensait » (29 juillet 1606). Cette maison comprenait un appartement complet avec cuisine ; devant, au bord de l'étang, la « salle fraîche » de la fontaine ; derrière, un beau parterre, puis une « faisandière » avec un jardin. L'arrangement de ce joli coin plut fort au roi : « Il a vu votre logis près la fontaine dans le parc, très agréable, et a remis la partie pour votre venue pour y passer une journée avec vous en secret » (12 mars 1607). Théophile dira bientôt :

Sous ce toit, loin des courtisans
De qui les soupçons médisans
N'ont jamais appris à se taire,
Alcandre a mille fois goûté
Ce qu'un prince a de volupté
Quand il trouve un lieu solitaire.

Au mois de mai 1606, le connétable emmena son fils en Languedoc pour le présenter aux états comme futur gouverneur de la province. Chantilly perdit alors sa jeune maîtresse ; Charlotte-Marguerite avait accompli sa douzième année ; sa tante la duchesse d'Angoulême se chargea de parfaire l'éducation de l'enfant, de lui servir de mère dans le monde et à la cour. Le connétable resta près d'un an dans le midi de la France ; il n'était pas encore de retour lorsque le roi vint passer dix jours à Chantilly au mois de mars 1607 : « Il admire votre maison et la trouve plus agréable qu'il n'a jamais fait. Monseigneur le comte de Soissons et le seigneur don Jean (de Médicis) y ont été conduits par S. M. depuis un coin de la maison jusques à l'autre, tant dans le château, Bucamp, que toutes les ménageries, et puis par toutes les avenues et issues.... Elle a été bien aise de voir vos étuves parachevées et y a couché une nuit ». Inutile d'ajouter que le roi profita de l'occasion pour se livrer avec fougue à sa passion de la chasse : « Il y a pris tant de plaisir depuis l'aube du jour jusques à la nuit close qu'il a été contraint de se faire soulager pour aller changer de chemise en sa chambre ». Il chassa neuf jours sur dix, ne se reposant que le dimanche, et prit treize cerfs, tant en Chantilly qu'en Halatte ; « mais les chiens sont tous sur les dents et n'en peuvent plus », écrit l'intendant du connétable ; les lévriers pour le loup furent seuls épargnés « parce qu'il ne s'est trouvé de quoi les exercer si près ; vos oiseaux ont donné beaucoup de plaisir à Sa Majesté ». Henri IV aimait à renouveler ces prouesses ; pendant un autre séjour à Chantilly, il prit, dans la même journée, « deux chevreuils à force, et deux laies avec le vautrait ».

Lorsque le roi vint à Chantilly au mois de mars 1608, il fut frappé de la bonne grâce et de la vigueur du petit Montmorency, et il entretint le connétable d'un projet

qu'il caressait depuis onze ans. Le 11 novembre 1596, Gabrielle d'Estrées lui avait donné une fille, Henriette-Catherine, M^lle^ de Vendôme. Dès sa naissance, l'enfant fut destinée par le roi au fils du connétable, né l'année précédente, et Henri IV affecta de l'appeler aussitôt M^lle^ de Montmorency. Il la désigne ainsi dans une lettre du 15 novembre 1596, et, cinq jours après, il écrit au connétable : « Je me porte très bien, Dieu merci, comme fait César et la petite mademoiselle de Montmorency, pour laquelle on m'a parlé d'un mari qui est de bonne maison et fort riche ; mais j'ai juré qu'elle serait dame de Montmorency et de Chantilly ; croyez-le, mon compère ». Le compère se souciait médiocrement de cette alliance ; tout en feignant d'entrer dans les vues du roi, il chercha de bonne heure une bru convenable, et il s'en ouvrit à son frère Damville, amiral de France. Damville avait épousé une Cossé, et possédait de ce chef la terre de Gonnord en Anjou ; il y voisinait avec la châtelaine de Beaupréau, Marie de Rieux, veuve de Gui de Scepeaux, comte de Chemillé. Or M^me^ de Chemillé n'avait qu'une fille, Jeanne, héritière en perspective de 60.000 livres de rentes en belles terres, c'est-à-dire un des plus beaux partis de France. Le connétable ne pouvait mieux trouver pour son fils, et M^me^ de Chemillé, sollicitée, se montra honorée et ravie. Dès le printemps de 1603, l'accord fut conclu ; mais si la jeune fille avait treize ans, le jeune Montmorency n'en comptait que huit, et il fallait attendre qu'il fût en âge d'être marié. Cinq ans se passèrent, puis l'insistance du roi décida le connétable à brusquer les choses : à la fin d'août 1608, Damville emmena son neveu à Gonnord, et le mariage fut déclaré. Le 11 septembre, à Beaupréau, Henri de Montmorency épousa M^lle^ de Chemillé. La colère du roi fut grande, et il fiança aussitôt sa fille au petit duc de Longueville. Quant aux Montmorency, ils reçurent

défense de paraître à la cour. Retiré à Chantilly, le connétable se morfondait dans la disgrâce, quand, vers la fin de l'année, lui survint un secours aussi puissant qu'inattendu : les beaux yeux de sa fille agissaient pour lui ; Henri IV était tombé sous le charme de M^lle de Montmorency.

Charlotte-Marguerite avait tenu les promesses de son enfance ; elle n'avait pas encore quinze ans, et sa beauté accomplie ravissait la cour. Son père venait de la promettre au brillant Bassompierre, et le roi avait déjà donné son assentiment au mariage, quand le coup de foudre se déclara. Sans égard à son âge et à ses cheveux gris, Henri IV s'abandonna sans lutte à la violence de son sentiment. « Écoute, Bassompierre, dit-il un soir à l'heureux fiancé, je veux te parler en ami. Je suis devenu non seulement amoureux, mais furieux et outré de M^lle de Montmorency. Si tu l'épouses et qu'elle t'aime, je te haïrai ; si elle m'aimait, tu me haïrais. Il vaut mieux que cela ne soit point cause de rompre notre bonne intelligence, car je t'aime d'affection et d'inclination. Je suis résolu de la marier à mon neveu le prince de Condé et de la tenir près de ma famille ; ce sera la consolation et l'entretien de la vieillesse où je vais désormais entrer. Je donnerai à mon neveu, qui est jeune et aime mieux la chasse cent mille fois que les dames, cent mille francs par an pour passer son temps, et je ne veux autre grâce que son affection, sans rien prétendre davantage ». Bassompierre comprit qu'il fallait céder. « Il est vrai, avoue-t-il dans ses *Mémoires*, que comme sous le ciel il n'y avait lors rien si beau que M^lle de Montmorency, ni de meilleure grâce, ni plus parfait, elle était fort avant dans mon cœur ; mais comme c'était un amour réglé de mariage, je ne le ressentais pas si fort que je devais ».

Henri II de Bourbon, prince de Condé, n'avait que

vingt ans ; privé de son père avant sa naissance, il avait été élevé par les soins et dans la crainte du roi, dont les désirs étaient pour lui des ordres. Pauvre, on lui proposait un riche parti. Il ne pouvait que se montrer reconnaissant ; il poussa la gratitude jusqu'à devenir amoureux de sa future femme ; c'est ce que le roi n'avait pas prévu. Quant à la jeune fille, elle se laissa aisément persuader. On passa sans retard aux démarches officielles ; le connétable donna son consentement, et le roi lui rendit ses bonnes grâces. Montmorency quitta Chantilly le 13 janvier 1609 ; le roi souffrit même qu'il présentât sa bru à la cour : elle signa au contrat de Charlotte-Marguerite, le 2 mars, dans la galerie du Louvre. Pour accentuer la sincérité de la réconciliation, Henri IV vint passer une semaine à Chantilly, du 18 au 25 mars. Enfin le mariage fut célébré à Chantilly le 17 mai, « avec peu de frais, écrivit Malherbe à Peiresc, mais avec bien de la gaîté ; M. le Connétable et M[me] d'Angoulême y ont dansé ; jugez par là comme la débauche y a été grande ».

La joie fut de courte durée. Trois semaines après le mariage, Henri IV écrivait à Sully : « Mon ami, M. le Prince (de Condé) est ici qui fait le diable. Vous seriez en colère et auriez honte des choses qu'il dit de moi ; il est honteux d'ouïr ce qu'il dit » (Fontainebleau, 12 juin). En réalité, le roi n'apportait aucune contrainte aux manifestations de sa passion, et Condé ne se faisait pas d'illusions sur le danger que courait son honneur. Après cinq mois d'efforts et de querelles, il dut prendre le parti extrême de quitter le royaume, et il emmena sa femme aux Pays-Bas ; tous deux ne rentrèrent en France qu'après la mort du roi.

La jeune M[me] de Montmorency avait assisté au mariage de sa belle-sœur ; le connétable voulut qu'elle demeurât ensuite à Chantilly. Le petit mari, qui ne quittait Paris

que pour suivre la cour dans ses déplacements, devait attendre ses quinze ans, c'est-à-dire une année encore, pour prendre possession effective de sa femme. Dans la seconde quinzaine de juin 1609, le connétable se rendit près du roi ; pendant son absence, le capitaine de Chantilly lui envoya fréquemment des nouvelles de sa bru : « Elle est fort aisée à contenter, vivant d'une modestie fort grande, et en crainte toujours de faire quelque chose que vous ayez désagréable. Je crois bien qu'elle se pourra ennuyer ici au commencement, se trouvant toute seule ; toutefois elle ne perd point de temps en ses exercices, qui sont fort vertueux. Elle passe son temps fort doucement avec ses filles, se promenant souvent parmi votre ménage, où elle prend grand plaisir, et crois qu'elle sera une grande et bonne ménagère. Elle fait force confitures, mais elle ne sait où les mettre ; s'il vous plaisait lui faire donner la clef de mon cabinet, elle serait fort réjouie. Je vous assure qu'elle ne laisse point ses filles oisives ; chacune a sa tâche de son ouvrage par chacun jour ; et fait bon voir son petit train, tout y va par ordre ». La comtesse de Chemillé venait assez souvent de Paris et emmenait parfois sa fille chez l'amiral Damville à Vigny ou à Méru. Cette vie douce et tranquille dura tout juste trois mois.

Le connétable avait soixante-quinze ans ; sa santé lui inspirait des inquiétudes, et il envisageait courageusement sa fin. Son grand souci était de mettre ses affaires en ordre et de léguer à son fils une situation bien nette. Son train de grand seigneur avait toujours nécessité de fortes dépenses, ses nombreux châteaux coûtaient beaucoup à entretenir, et en dernier lieu la dot de sa fille l'avait mis dans l'embarras. Il lui parut que la comtesse de Chemillé pouvait l'aider à résoudre les difficultés ; pressentie, elle refusa net : on savait que sa fille hériterait de tous ses biens, cela devait suffire ; en outre, elle

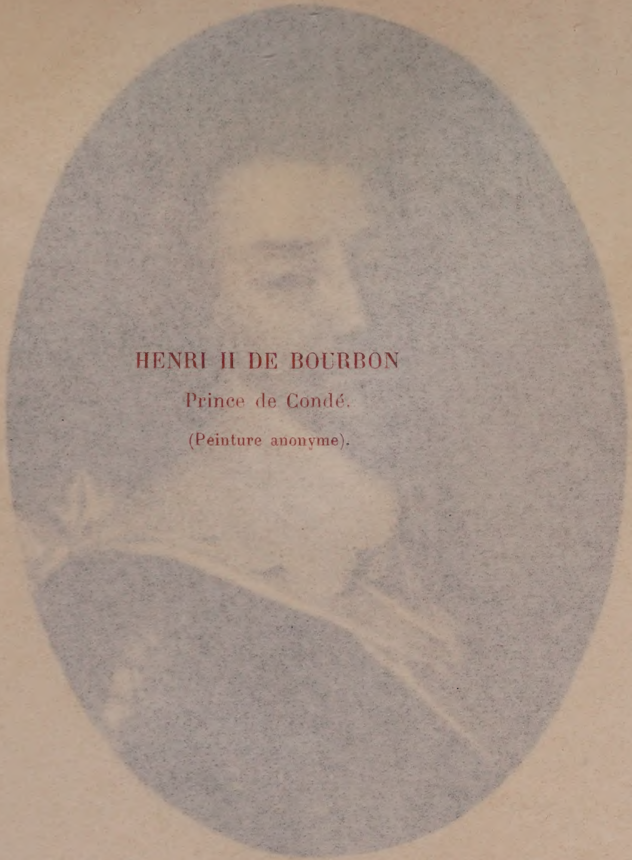

HENRI II DE BOURBON
Prince de Condé.
(Peinture anonyme).

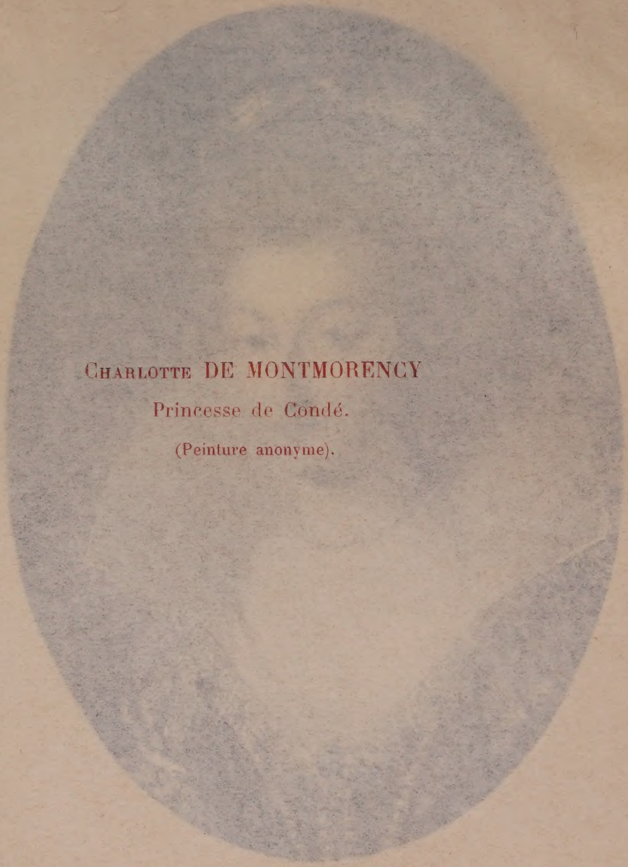

CHARLOTTE DE MONTMORENCY
Princesse de Condé.
(Peinture anonyme).

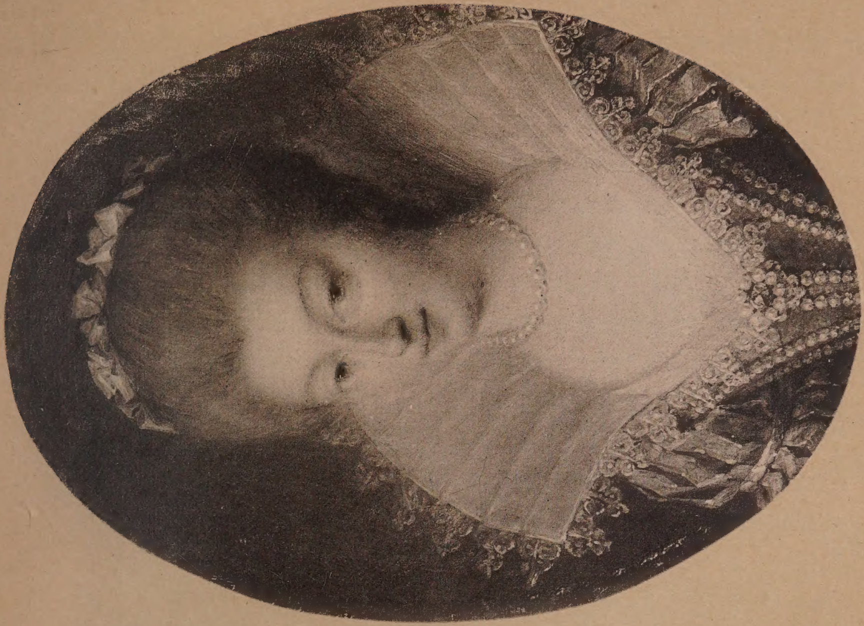

ne voulait prendre aucun engagement avant que le mariage ne fût consommé. Elle n'avait peut-être pas tort, mais sa défiance offusqua le connétable, en même temps que le refus de la comtesse contrariait ses combinaisons ; il se fâcha et laissa échapper ces mots : « Je lui rendrai sa fille ». Une nouvelle discussion s'éleva au sujet des articles du contrat de mariage ; cette fois, c'était trop, et le mécontentement du connétable ne connut plus de bornes ; il parla de rupture, et s'en fut à Mello le 20 août, laissant Mme de Chemillé et sa fille affolées à Chantilly, qu'elles quittèrent le lendemain pour n'y plus revenir. Les deux parties observèrent pendant six mois une réserve réciproque, coupée de rares et banales entrevues ; puis Henri IV brusqua le dénouement.

Dès le mois de mars 1610, la guerre était résolue. Le roi tint à régler toutes ses affaires avant de s'éloigner de la capitale pour se mettre à la tête des armées ; il composa le conseil de régence, donna ses ordres pour le sacre de la reine, et voulut enfin que le mariage de sa fille de Vendôme fût conclu et consommé. Le petit duc de Longueville n'avait que treize ans, il fut écarté ; et le roi se retourna vers son compère : le vieillard se rendit. Sous la pression royale, l'enquête fut menée rapidement ; le 29 avril, l'official de Paris prononça la dissolution du mariage ; les deux jeunes époux avaient comparu devant le tribunal ecclésiastique, mais « séparément et avec peu de bruit ». Le même soir, le petit Montmorency soupait à Saint-Germain et offrait son service à Mlle de Vendôme ; elle avait quatorze ans, il en avait quinze. Le connétable arriva de Chantilly le 5 mai ; on l'attendait pour rédiger le contrat de mariage. Un premier obstacle surgit du côté de Mme de Longueville ; elle s'inclinait devant la volonté du roi et consentait à la rupture du contrat passé en 1608 au nom de son fils, mais elle entendait en tirer

bénéfice et posait des conditions. Puis les derniers préparatifs du sacre de la reine absorbèrent tous les moments. Enfin, le 14 mai, Henri IV fut frappé par le couteau de Ravaillac ; le mariage de sa fille tomba du même coup.

Les soucis qui attristaient la vieillesse du connétable ne lui faisaient pas négliger Chantilly. L'attention qu'il prenait aux moindres détails de l'embellissement de sa maison le divertissait pour un temps de ses inquiétudes paternelles, adoucissait l'amertume de ses pensées. Au mois de mars 1610, alors que se préparait le démariage de son fils et que sa fille était en quelque sorte prisonnière à Bruxelles, il s'intéresse à la pêche des étangs et fait réserver les plus belles carpes pour les mettre dans « le petit fossé de la Volière », sous les fenêtres de sa chambre. Il surveille l'arrangement de la fontaine des Cerfs, la correction du parterre du Roi, s'inquiète de ses paonnes blanches et de ses faisans argentés. Si la mort du roi lui apporte d'autres préoccupations, par contre elle renverse un mariage accepté de mauvaise grâce, et surtout elle lui rend sa fille, la jeune princesse de Condé ; ce fut une grande joie pour le vieillard de la revoir à Chantilly.

En 1611, le connétable s'amuse à la décoration de la galerie située entre la cour basse et le jardin de la Volière ; il voulut y faire représenter ses grands chevaux, et confia le travail à son peintre ordinaire, Guillaume Heaulmé. Quelques lettres de cet artiste ont été conservées ; dans la première, datée de l'hôtel de Damville, à Paris, le 28 mai 1598, il propose « de commencer la chapelle que Votre Grandeur désire, peinte toute à l'huile de belles histoires ». On peut sans doute l'identifier avec le peintre qui décorait, en 1606, la salle du logis du parc à Chantilly. Il travaillait aussi dans l'hôtel de Montmorency à Paris. Toutes ses œuvres ayant disparu, il est impossible d'apprécier son talent. Le

30 mai 1611, Heaulmé vient à Chantilly pour recevoir les instructions du connétable; les paiements effectués de juin à novembre indiquent un important travail, dont l'exécution prit plusieurs mois. Ces peintures sont mentionnées dans la *Réception véritable faicte par le Roy à Monseigneur le prince de Condé au chasteau de Chantilly le dimanche vingtiesme d'octobre mil six cens dix-neuf* : « Et à la fin sont venus dans une petite salle dans laquelle il y a quatre tableaux où sont dépeints quatre beaux chevaux barbes, sur le premier desquels, qui est sous poil bai, est dépeint Henri le Grand ; sur le second, feu Monsieur le Connétable, tenant son épée en sa main ; et les deux autres sans selles, l'un desquels est gris pommelé, et l'autre sous poil bai ». En 1679, les tableaux furent réparés et rentoilés par le peintre Charles Mauperché ; il est probable qu'ils restèrent à Chantilly pendant le XVIII^e siècle et qu'ils furent victimes de la Révolution.

L'année 1612 fut marquée par l'érection, sur la grande terrasse, d'une œuvre de sculpture fort remarquable, la statue équestre du connétable, dont J. Picart exécuta aussitôt une très belle gravure. La date de 1612 est donnée par l'inscription que portait le piédestal. Gravure et inscription furent publiées en 1624 par André Duchesne dans l'*Histoire généalogique de la maison de Montmorency*. Une lettre de Pierre Biard, adressée au connétable le 3 mars 1607, agite le prix à établir « pour votre représentation de bronze que désirez être mise et posée sur votre cheval de bronze dans le mitan de votre château d'Écouen ». Le connétable possédait donc un cheval de bronze, probablement d'origine italienne, qu'il voulait utiliser pour son effigie équestre, comme Richelieu fera mettre plus tard, précisément par le fils de Biard, la statue de Louis XIII sur un cheval de Daniel de Volterra. La lettre de Biard mentionne Écouen ; mais l'on ne voit pas

que pareille statue ait jamais figuré à Écouen : entre la conception et la mise en place, l'œuvre a pu changer de destination. En 1612, Biard était mort depuis trois ans ; on peut croire que le travail fut terminé par son fils. Cette effigie du connétable Henri fut décrite par Dargenville un siècle et demi plus tard : « Cette figure n'est point de bronze, elle n'est composée que de morceaux de cuivre de platinerie », c'est-à-dire de pièces fabriquées séparément, puis assemblées. Détruite au mois d'août 1792, elle a été remplacée en 1886 par la statue équestre du connétable Anne, œuvre magnifique de Paul Dubois.

Après avoir été fiancé deux fois, le jeune Montmorency restait à marier ; Marie de Médicis proposa et fit agréer sa parente Marie-Félice Orsini, fille de Virginio, duc de Bracciano. Le contrat fut signé à l'hôtel de Condé le 26 novembre 1612. La jeune fille n'avait que treize ans, aussi ne fut-elle amenée en France que l'année suivante ; le mariage fut célébré à Paris à la fin de juillet 1613. Quelques jours plus tôt (16 juillet), le connétable s'était démis de la duché-pairie de Montmorency en faveur de son fils, déjà pourvu de la charge d'amiral que Damville avait résignée (17 janvier 1612). Puis le vieux soldat dit adieu à son cher Chantilly, et se rendit en Languedoc pour y finir ses jours. Il attendit la mort dans sa maison de la Grange-des-Prés, proche de Pézenas ; c'est là qu'il avait fermé les yeux de sa première femme et des deux fils qu'elle lui avait donnés. Il conserva jusqu'au dernier moment son courage et sa lucidité. Lorsqu'il se vit à l'extrémité, il se fit revêtir de l'habit de capucin, et s'éteignit paisiblement le 2 avril 1614, âgé de quatre-vingts ans. Selon sa volonté, son corps fut inhumé dans l'église du couvent de Notre-Dame du Grau, qu'il avait fondé près d'Agde ; son cœur fut déposé dans la sépulture de ses ancêtres, en l'église Saint-Martin de Montmorency.

CHAPITRE IV

HENRI II DE MONTMORENCY. — LOUIS XIII. LES CONDÉ. — LOUIS XIV (1614-1660).

Henri de Montmorency se montra le digne successeur des deux connétables. Tous les contemporains ont loué sa jeune beauté, sa noble prestance, sa bravoure extrême, son esprit chevaleresque, sa générosité. Il prit une part active aux guerres religieuses de 1621 à 1625 ; amiral de France, il battit la flotte de Soubise devant La Rochelle. Si, pour plaire à Richelieu, il lui vendit la charge d'amiral, d'autres services de guerre lui valurent, à l'âge de trente-cinq ans, le bâton de maréchal. Son mariage avec Marie-Félice Orsini fut le début d'une longue et fraîche idylle qui ne fut tranchée que par la mort ; rien de plus touchant que l'amour passionné de ces deux jeunes époux, comblés des dons de la nature et de la fortune, et dont cependant le bonheur ne fut jamais complet, car l'enfant tant désiré ne vint pas ; mais la reconnaissance des hommes de lettres honorés de leur protection a plus fait pour leur mémoire que la plus brillante postérité.

Théophile de Viau s'attacha vers 1615 au duc de Montmorency, qui, dit Tallemant, « brave, riche, galant, libéral, dansait bien, était bien à cheval, et avait toujours des gens d'esprit à ses gages qui faisaient des vers pour lui, qui l'entretenaient d'un million de choses, et lui disaient quel jugement il fallait faire des choses qui cou-

raient en ce temps-là ». Une ode du poète, adressée à son noble patron, nous le montre comme un client d'une allure assez libre :

Je ne puis être esclave, et vivre en te servant
Comme un maître d'hôtel, secrétaire ou suivant.
Telle condition veut une humeur servile,
Et pour me captiver elle est un peu trop vile...
Or je suis bien heureux sous ton obéissance ;
En ma captivité j'ai beaucoup de licence,
Et tout autre que toi se lasserait enfin
D'avoir si librement un serf si libertin.

Libertin, Théophile l'était dans un autre sens ; ses vers et sa conduite offensèrent plus d'une fois et Dieu et la morale. En 1619, des lettres de cachet du roi ordonnèrent au poète de sortir du royaume ; il se dirigea vers le Midi, et s'arrêta en Languedoc, où la protection du duc-gouverneur lui permit de séjourner pendant dix-huit mois sans être inquiété, en attendant le pardon et la permission de revenir à Paris. La publication du *Parnasse satyrique* (1623), à laquelle le nom de Théophile était attaché, quoique sans son aveu, souleva une véritable tempête. Des poursuites furent dirigées contre Théophile, Colletet et Berthelot, et le duc de Montmorency crut devoir tout d'abord cacher son client à Chantilly. Il y fut accueilli avec indulgence par la jeune duchesse, dont la grâce et la vertu le subjuguèrent. Elle admit dans sa compagnie le vilain pécheur dont son confesseur lui disait certainement pis que pendre, mais dont sa foi candide espérait obtenir la conversion ; au reste, elle n'avait pas lu les poésies obscènes dont le *Parnasse satyrique* était émaillé ; elle ne voyait en Théophile qu'un malheureux persécuté, et certes injustement, puisque son cher mari le couvrait de sa protection.

Théophile fut logé dans la « maison du parc » que le

connétable Henri avait fait construire au-dessus de la « salle fraîche » de la fontaine qui alimentait l'étang. Or la duchesse affectionnait ce coin du parc, qui est resté délicieux et qui conserve des hêtres dont les ombrages ont pu abriter les innocents divertissements de la gracieuse châtelaine. C'était le but préféré de ses promenades, et elle aimait jeter sa ligne dans les eaux calmes du vivier. Le tableau de Luc-Olivier Merson où on la voit, assise au milieu de ses suivantes, un cerf blanc couché près d'elle, se livrer au plaisir de la pêche, n'est pas le résultat d'une fiction ; le sujet de cette peinture a été dicté par Théophile lui-même :

Un soir que les flots mariniers
Apprêtaient leur molle litière
Aux quatre rouges limonniers
Qui sont au joug de la lumière,
Je penchais mes yeux sur le bord
D'un lit où la naïade dort,
Et, regardant pêcher Sylvie,
Je voyais battre les poissons
A qui plus tôt perdrait la vie
En l'honneur de ses hameçons.

Le cerf blanc est un triton transformé en quadrupède par le charme de la duchesse :

La princesse qui les charma,
Alors qu'elle les transforma
Les fit être blancs comme neige...

Cette fiction du poète correspondait d'ailleurs à une réalité : « Moi, Vaultier, écrivit peu après un chroniqueur senlisien, ai vu dans le parc de Chantilly un cerf tout blanc, duquel, après sa mort, M. le maréchal de Montmorency fit corroyer la peau et la fit garder dans son cabinet comme de chose rare ».

Là parut aussi le poète Des Barreaux, qui venait, dit Théophile,

Prédire et consoler ma peine.
Nous étions lors tous deux couvers
De ces arbres pour qui mes vers
Ouvrent si justement ma veine.
Nous étions dans un cabinet
Enceint de fontaines et d'arbres ;
Son meuble est si clair et si net
Que l'émail est moins que les marbres.

Cependant le procès suivait son cours, et les ennemis de Théophile ne désarmaient pas : « Quelques prévôts de l'intelligence de leur cabale étaient toujours aux environs du lieu de ma retraite ». Le 16 août 1623, de Chantilly, le duc de Montmorency écrivit au procureur général Molé : « Monsieur, je vous continuerai par ces lignes la supplication que je vous ai faite pour Théophile, et vous supplierai du meilleur de mon cœur de le favoriser en ses affaires de ce qui sera en votre pouvoir. L'innocence que je connais en lui m'oblige de désirer de l'en voir dehors, outre que je crois que de son esprit on peut tirer de l'avantage pour le public ». La réponse fut donnée trois jours après par l'arrêt du Parlement qui condamna Théophile à être brûlé vif, Berthelot à être étranglé et pendu, et déclarait Colletet banni pour neuf ans. L'arrêt fut exécuté le même jour, pour Théophile « par figure et représentation », pour Berthelot « en effigie à un tableau attaché à la potence ». Cette fois, Théophile dut s'éloigner ; le duc de Montmorency lui facilita le moyen de gagner les Pays-Bas ; mais le poète musarda en route, et fut arrêté au Catelet ; transféré à Saint-Quentin, il fut amené à Paris, où il arriva le 28 septembre. Ses protecteurs purent lui éviter l'exécution du rigoureux jugement, mais il dut passer deux ans en prison, puis un arrêt du 1er septembre 1625 le bannit à perpétuité du royaume.

PARC DE CHANTILLY

La maison de Sylvie.

(Photo Neurdein).

Là parut aussi le poète Des Barreaux, que [illegible] Théophile.

> [illegible] peine.
> [illegible] deux couvers
> [illegible] pour qui mes vers
> [illegible] ma veine.
> [illegible] dans un cabinet
> [illegible] de fontaines et d'arbres ;
> [illegible] est si clair et si net
> [illegible] moins que les marbres.

Cependant le procès suivait son cours, et les ennemis de Théophile ne désarmaient pas : « Quelques prévôts de l'intelligence de leur cabale étaient toujours aux environs du lieu de ma retraite ». Le 16 août 1623, de Chantilly, le duc de Montmorency écrivit au procureur général Molé : « Monsieur, je vous continuerai par ces lignes la supplication que je vous ai faite pour Théophile, et vous supplierai du meilleur de mon cœur de le favoriser en ses affaires de ce qui sera en votre pouvoir. L'innocence que je connais en lui m'oblige de désirer de l'en voir dehors, outre que je crois que de son esprit on peut tirer de l'avantage pour le public ». La réponse fut donnée trois jours après par l'arrêt du Parlement qui condamna Théophile à être brûlé vif, Berthelot à être étranglé et pendu, et déclarait Colletet banni pour neuf ans. [illegible] exécuté le même jour, pour Théophile « [illegible] représentation », pour Berthelot « en effigie à un tableau attaché à la potence ». Cette fois, Théophile dut s'éloigner ; le duc de Montmorency lui facilita le moyen de gagner les Pays-Bas ; mais le poète musarda en route, et fut arrêté au Catelet ; transféré à Saint-Quentin, il fut amené à Paris, où il arriva le 28 septembre. Ses protecteurs purent lui éviter l'exécution du rigoureux jugement, mais il dut passer deux ans en prison, puis un arrêt du 1er septembre 1625 le bannit à perpétuité du royaume.

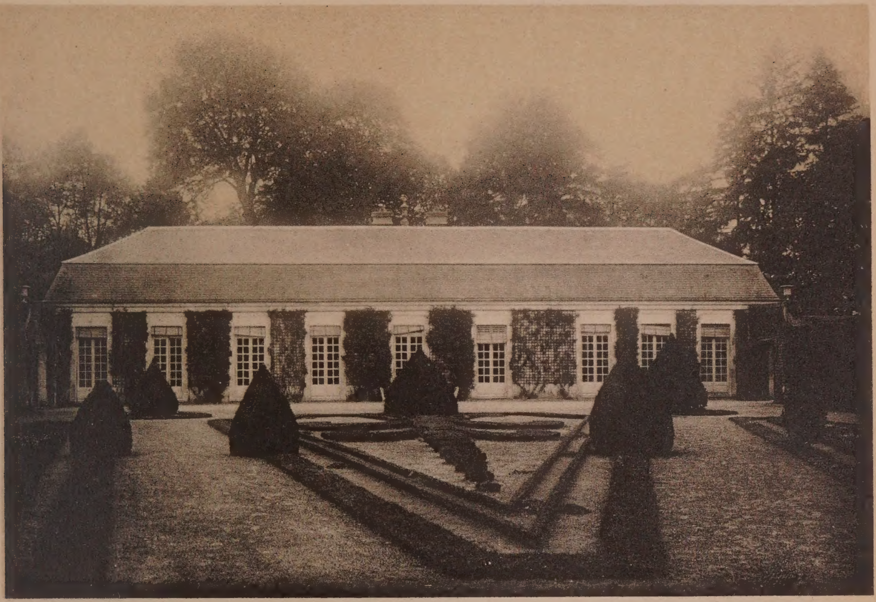

Le 10 septembre, quinze jours de répit lui furent accordés. Cependant il ne quitta pas la France, et le succès de *Pyrame* lui permit même de se présenter bientôt à la cour. Il passa le printemps suivant à Chantilly, où il acheva les odes de *la Maison de Sylvie* :

Pour laisser, avant que mourir,
Les traits vivants d'une peinture
Qui ne puisse jamais périr
Qu'en la perte de la nature,
Je passe des crayons dorés
Sur les lieux les plus révérés
Où la vertu se réfugie,
Et dont le port me fut ouvert
Pour mettre ma tête à couvert
Quand on brûla mon effigie...
Nous pouvons sans impiété
Flatter une chaste beauté
Du doux encens de nos louanges...
Ainsi, sous de modestes vœux,
Mes vers promettent à Sylvie
Ce bruit charmeur que les neveux
Nomment une seconde vie...

Trois ans après la mort de Théophile, son ami Mairet, attaché à la maison de Montmorency depuis 1621, donna aussi le nom de *Sylvie* à une « tragi-comédie pastorale » qu'il dédia à son illustre patron (*Paris*, *Targa*, 1629). Le nom de Sylvie a depuis été conservé à la maison, à la fontaine, à l'étang, et à la partie du parc qui les avoisine.

Cette fontaine, qui aujourd'hui ne donne presque plus d'eau, était alors abondante ; c'est encore Théophile qui nous l'apprend :

Dans ce parc un valon secret
Tout voilé de ramages sombres,
Où le soleil est si discret
Qu'il n'y force jamais les ombres,
Presse d'un cours si diligent
Les flots de deux ruisseaux d'argent,

Et donne une fraîcheur si vive
A tous les objets d'alentour
Que même les martyrs d'amour
Y trouvent leur douleur captive.
Un étang dort là tout auprès,
Où ces fontaines violentes
Courent et font du bruit exprès
Pour éveiller ses vagues lentes.
Lui, d'un maintien majestueux,
Reçoit l'abord impétueux
De ces naïades vagabondes
Qui dedans ce large vaisseau
Confondent leur petit ruisseau
Et ne discernent plus ses ondes.

Les eaux de la fontaine de Sylvie alimentaient seules l'étang et les fossés du château. C'était peu pour une nappe aussi vaste. D'autre part, l'eau potable n'était fournie que par un puits qui se trouvait dans le grand château, près de la tour de Vineuil; le petit château en était dépourvu, ainsi que la « basse cour » fortifiée située au-devant, en contre-bas de la terrasse du Connétable ; le duc de Montmorency fit chercher au loin l'eau qui lui manquait. A quatre kilomètres en amont de Chantilly, près du village de Saint-Léonard, des sources abondantes furent captées, dont le débit fut recueilli par un aqueduc souterrain qui existe encore. Commencé en décembre 1622, cet important travail ne fut achevé qu'en 1627 et coûta plus de 40.000 livres. L'aqueduc aboutissait alors près de la maison des prisons, qui se trouvait hors de la « basse cour », et dont l'emplacement peut se déterminer devant la partie méridionale du château d'Enghien. Le Grand Condé modifia plus tard la dernière partie du tracé de l'aqueduc, en vue de l'alimentation des fontaines et jets d'eau du grand Degré, du canal des Truites et du bassin du Serrurier ; et cette destination subsiste toujours.

En 1632, Henri de Montmorency eut le malheur de se

laisser entraîner par Gaston d'Orléans dans une révolte ouverte dont le but était la ruine du cardinal de Richelieu. Pris les armes à la main au combat de Castelnaudary, il n'eut pas la chance de succomber aux blessures dont il était couvert, et il expia son crime sur l'échafaud de Toulouse le 30 octobre 1632. Le jugement qui condamnait le rebelle avait prononcé la confiscation de ses biens; Louis XIII les remit aux sœurs du maréchal, la princesse de Condé, les duchesses d'Angoulême et de Ventadour, mais en retenant pour son usage personnel le plus beau morceau de l'héritage, le domaine de Chantilly, qui lui plaisait tout particulièrement, surtout à cause de la chasse, et il en jouit jusqu'à sa mort. Il en prit possession le 15 février 1633, et il écrivit le lendemain à Richelieu : « La journée de hier se passa à verbaliser et à nous transporter dans les galetas de ce lieu pour faire ouverture des portes selon les formes, pour y faire le choix des meubles que je voulais retenir; et aujourd'hui j'ai été à la chasse, où j'ai eu grand plaisir ».

Louis XIII en usa librement avec les collections réunies par le connétable Anne, et c'est à lui qu'il faut imputer la disparition de nombreux manuscrits et d'objets d'art qui ne se retrouvèrent pas à Chantilly au temps des Condé. Il en reste des témoignages écrits. L'exemplaire des Statuts de l'ordre de la Jarretière, qu'Anne de Montmorency avait reçu en même temps que le collier de l'ordre, est aujourd'hui conservé à la Bibliothèque nationale : une note écrite à la fin du livre par le marquis de Fourille, grand maréchal des logis du roi, atteste qu'il lui fut donné à Chantilly en 1633, « au premier voyage que Sa Majesté y fit pour en prendre possession ». D'autre part, Gaston d'Orléans n'eut pas honte de réclamer sa part de la dépouille du dernier Montmorency, dont la fin lamentable était son œuvre; il se fit attribuer par Louis XIII la col-

lection de médailles antiques dont le connétable Anne était si fier; le roi lui écrivit le 3 juillet 1638 : « Je vous envoie par Archambault les monnaies que je vous ai promises, qui ont été trouvées à Chantilly, après les avoir fait voir au père Sirmond; il a tout étiqueté... ». Le trésor numismatique de Chantilly fut envoyé à Blois, d'où il revint une vingtaine d'années plus tard à Paris, pour former le noyau du cabinet devenu dans la suite le Département des Médailles de la Bibliothèque nationale. C'est à cette époque aussi qu'on peut fixer l'enlèvement d'une grande partie de la correspondance du connétable Anne, recueillie par Béthune, classée en de nombreux volumes reliés à ses armes et par lui déposés ensuite dans la bibliothèque du Roi.

Louis XIII avait goûté les agréments de Chantilly au temps du maréchal de Montmorency, dont il avait souvent été l'hôte. Il y fit désormais de fréquents séjours et y revint plusieurs fois chaque année; ce fut sa maison favorite. De son goût très vif pour ce beau lieu, on trouve de multiples témoignages dans les lettres qu'il adressait journellement à Richelieu; il lui écrit le 19 juillet 1634 : « Je vous envoie des perdreaux, ils sont pris de hier. Tout le monde veut que je parte d'ici, mais il n'y a rien qui presse, je m'y trouve fort bien ». La cour, la reine, les princes l'y accompagnent; il y reçoit des visiteurs de marque, dont l'illustre Bernard de Saxe-Weimar, qui parut s'y plaire : « Il ne fait pas état de partir si tôt; il est nécessaire de le presser » (21 avril 1636). Huit jours auparavant, Louis XIII annonçait qu'il avait donné audience à l'ambassadeur d'Angleterre et au nonce du pape, et il ajoutait : « J'ai pris avec grand plaisir deux loups ce matin ».

Du 6 août au 7 septembre 1636, le roi séjourne à Chantilly, mais cette fois il ne songe guère à son amusement, et ses lettres ne font mention d'aucune chasse. La situa-

tion est grave, l'ennemi a envahi la France, et Louis XIII ne pense qu'au salut du royaume ; il visite les gués de l'Oise, presse le rassemblement des troupes, inspecte les régiments qui passent, veille aux moyens de ravitaillement, sans oublier les mesures de salubrité, car la peste est à Senlis, à Compiègne. Le 8 septembre, il rejoint Richelieu à l'abbaye de la Victoire, puis séjourne à Senlis ; enfin, tous les préparatifs terminés, il va en Picardie pour diriger l'effort. Il ne revient à Chantilly que le 8 novembre ; le 13, il y apprend la capitulation de Corbie, la fin du cauchemar : la France est sauvée de l'invasion. Le 15, à Chantilly, Louis XIII écrivit de sa main le bulletin suivant, destiné aux gazettes : « Le roi a reçu ce matin à quatre heures les nouvelles de l'exécution de la capitulation de Corbie. A même temps il est allé à l'église remercier Dieu, puis a ordonné que on se tînt prêt sur les deux heures pour chanter le *Te Deum*, où la reine et tout ce qui est ici se doit trouver, et a ordonné des dépêches partout pour faire rendre grâces à Dieu par toutes les églises de ce royaume tant de cette victoire que de la retraite honteuse de Gallas hors de la Bourgogne. Le sieur du Boulay-Genlis est allé trouver Monseigneur à Blois de la part de Sa Majesté pour lui porter cette nouvelle ». Ce « communiqué à la presse » méritait d'être cité en entier ; il révèle les angoisses et l'allégresse patriotiques dont Chantilly fut alors témoin.

L'année suivante, c'est la politique intérieure qui trouble Louis XIII à Chantilly. Richelieu a découvert les accointances de la reine avec ses frères d'Espagne et des Pays-Bas ; le fidèle La Porte est arrêté, M^me^ de Chevreuse prend la fuite. La reine reçut l'ordre de se rendre à Chantilly, où elle arriva le 12 août : « A son arrivée, dit Montglat, elle se trouva abandonnée de tout le monde, car le roi ne la voulut pas voir, et témoigna tant d'aigreur contre

elle qu'elle fut trois jours dans sa chambre seule avec ses femmes ». Ce n'est que le 23 au matin que Louis XIII, assisté du P. Caussin, essaya d'obtenir de la reine des révélations qu'elle s'obstinait à refuser, affirmant que La Porte avait tout dit. Comme le P. Caussin la conjurait de dire la vérité « pour sauver la gêne (torture) au dit La Porte, elle me pria de me souvenir (écrivit Louis XIII à Richelieu) que je lui avais promis en votre présence qu'on ne lui ferait point de mal, ce que je lui ai dit être vrai et qu'il n'en recevrait aucun que celui de la prison ». Rassurée sur le sort de son fidèle serviteur, Anne d'Autriche opposa des dénégations aux faits qui lui étaient reprochés, et le roi conclut mélancoliquement : « Voilà tout ce que j'ai pu tirer d'elle en présence du père Caussin, que j'avais amené pour me servir de témoin ». La brouille du ménage royal ne cessa pas à Chantilly ; elle dura quelques mois encore, jusqu'au jour où se produisit le rapprochement, d'ailleurs fortuit, qui donna naissance à Louis XIV.

C'est aussi à Chantilly que le roi vient cacher ses peines ; le 16 septembre 1638, il apprend l'échec du prince de Condé devant Fontarabie : « Cela me fit prendre la résolution de m'en venir à Chantilly dès le même jour pour n'être à Saint-Germain quand ce méchant bruit se répandrait. Le déplaisir que j'ai de cette affaire m'a failli faire retomber malade, m'étant hier trouvé plus mal qu'à l'ordinaire » (18 septembre). D'autres fois, il s'impatiente de la prudence de ses généraux, et il écrit sur un ton goguenard : « Notre armée et celle des Espagnols ont si grand peur l'une de l'autre qu'il n'est pas à croire que la dernière entreprenne rien d'important ; elles sont très aises toutes deux d'avoir de bonnes et creuses rivières devant elles, ou de bonnes villes à leur derrière » (Chantilly, 20 août 1642). Entre deux campagnes, Louis XIII a moins de soucis et goûte pleinement le charme de Chantilly : « Ma santé va

bien. J'ai pris trois grands loups depuis que je suis ici. M. le Grand (Cinq-Mars) témoigne avoir grand dessein de bien vivre avec moi » (31 janvier 1641). Quelques jours après, le 5 février, au cours d'une chasse en Bonnet (bois de Royaumont), il griffonne ce billet :« Je viens de prendre deux loups et suis encore après un. Nous ferons tout ce que nous pourrons pour tuer des marcassins, ce qui est assez difficile en cette saison ; je ferai toujours tuer un chevreuil et une bête fauve ». C'était une gracieuseté à l'adresse de Richelieu ; ce gibier était destiné aux festins du mariage de sa nièce, M^lle^ de Brézé, avec le fils du prince de Condé, jeune homme de vingt ans dont le roi discernait déjà le mérite et auquel il ne craindra pas, deux ans après, de confier la principale armée de la France.

L'année 1641 marque un notable affaiblissement dans la santé du roi, déjà fort éprouvée par l'abus des médecines et des remèdes. A la fin d'octobre, il déclare vouloir passer à Chantilly les fêtes de la Toussaint, fait venir sa musique de Paris, invite Richelieu. Puis, le 3 novembre, le cardinal reçoit ce billet de Chantilly : « Je me suis toujours trouvé indisposé depuis que vous êtes parti d'ici ; j'ai été contraint de prendre quatre médecines, et encore ce matin un petit remède ». Louis XIII vint encore à Chantilly en 1642, mais n'y put revenir en 1643, et mourut le 14 mai, prophétisant la victoire éclatante qu'allait remporter, le 19, le jeune duc d'Enghien.

Louis XIII jouit de Chantilly sans s'inquiéter de l'embellissement du château ni de l'accroissement du domaine ; il marqua cependant son passage par la construction d'une maison qui subsiste dans le parc et qui reçut le nom de « la Caboutière » à la fin du XVII^e^ siècle, à cause de la présence d'un jardin de fleurs qu'y créa pour le Grand Condé un célèbre amateur parisien, l'avocat Henri Caboud. Au-dessus de la porte cochère de l'enclos qui entoure cette

maison, M. le duc d'Aumale a fait sculpter à nouveau les armes et le chiffre de Louis XIII, qui avaient été dégradés sous la Révolution. D'autres témoins de l'occupation royale sont conservés dans les archives de Chantilly sous forme de registres, inventaires de titres dressés par les archivistes Pierre Aberlenc et Jean Faugère, richement reliés en maroquin semé de fleurs de lis et timbré des armes de Louis XIII.

Au mois de novembre 1643, voulant reconnaître les brillants services du duc d'Enghien, dont les victoires jetaient une éclatante auréole sur l'aube du nouveau règne, Anne d'Autriche rendit Chantilly à la mère du jeune héros, la princesse de Condé, sœur du malheureux Montmorency.

> C'était le temps de la bonne Régence,
> Temps où la ville aussi bien que la cour
> Ne respiraient que les jeux et l'amour.

Chassée par le morose Louis XIII, la gaieté reparut à Chantilly, grâce surtout à la jeune et galante société qui entourait le duc d'Enghien et sa sœur, la belle duchesse de Longueville, société dont s'accommodait la princesse de Condé, restée jeune d'esprit, mais qui ne plaisait guère au prince, d'humeur peu commode. La contrainte qu'on s'était imposée du vivant du feu roi et de son terrible ministre faisait place à un débordement de vie qui tournait volontiers à la licence et au libertinage; le prince de Condé en sera si indigné qu'il écrira un jour au duc d'Enghien : « Mon fils, Dieu vous bénisse. Guérissez-vous, ou il vaut mieux vous poignarder vous-même que de faire la vie que vous faites; je n'en sais ni cause, ni raison. Je prie Dieu de me consoler. Je vous écris au désespoir, et suis, Monsieur, votre bon père et ami. Henry de Bourbon » (18 août 1646). Le prince était sur-

LOUIS XIII VENEUR

(Gravure de J. Falck).

Tel que fut autres-fois, monté sur Bucefal,
Le Monarque absolu de la terre, et de londe;
Tel, et plus aguerry, se faict voir à cheual,
L'invincible Louys, le plus grand Roy du Monde.

Que ne deuons-nous pas a ses exploits diuers,
Qui des Rebellions ont dissipé lorage!
Le seul bruit de son Nom estonne l'Vniuers,
Et n'est point de Valeur esgale a son Courage.

I. Falck fecit

a Paris, Chez le Blond peintre ord.re du Roy demeurant rue S.t Denis a la pomme d'or deuant les filles penitentes auec Priuilege.

tout peiné de l'abandon où il voyait sa bru, Claire-Clémence de Maillé-Brézé ; la jeune femme commençait tristement une vie conjugale qu'un sursaut d'héroïsme illuminera un moment et qui se poursuivra lamentablement pour sombrer dans une crise de folie. Elle ne compte guère à Chantilly et se trouve fort effacée au milieu de l'escadron brillant qui entoure sa belle-mère et sa belle-sœur et qui excite la verve de Voiture et des autres poètes. Elle tient cependant son rang dans les fêtes officielles, le jour, par exemple (mai 1646), où la reine et le petit roi acceptèrent l'invitation du prince de Condé et furent festoyés dans ce beau Chantilly que les littérateurs se reprennent à célébrer : « Chantilly, le séjour des amours et des grâces, lieu où la nature et l'art semblent avoir fait les éléments plus beaux et plus nobles qu'ils ne sont ailleurs, et où la volupté, parée de tous ses charmes, a des appas et des hameçons pour surprendre les esprits, des beautés pour dérober les cœurs, des délices pour amollir les plus généreux courages. » (*Le Prince illustre*, par le sieur de Bois-Hus, 1645.)

Le prince de Condé mourut le 26 décembre 1646, et son caractère ne le fit pas regretter. Il faut cependant lui reconnaître le mérite d'avoir supérieurement géré ses domaines, développé et assis solidement la fortune de sa maison. Il est vrai que les services de son illustre fils y avaient contribué ; le don d'un domaine important dans l'Est, le Clermontois, fut la juste récompense des victoires de Rocroy, de Fribourg, de Nordlingen et de Lens. Le jeune prince que la postérité nommera le Grand Condé est alors le plus ferme soutien du trône ; la reine ne lui ménage pas sa faveur, et elle reparaît à Chantilly avec son fils le 12 mai 1647. Quelques jours avant, un secrétaire du duc de Longueville écrivait : « Je fus le 30 avril à Chantilly, qui est un très beau château, quoique irré-

gulier et bâti à l'antique. Il est situé sur un lieu éminent et entouré de fossés très larges et pleins d'une eau fort claire ; les meubles qui y sont viennent de feu M. de Montmorency et sont très précieux, entre autres la tapisserie d'Esther. Le jardin est en bas. Devant le château est une haute cour où est en bronze M. le connétable de Montmorency, père de Madame la Princesse, à cheval et tenant une épée nue à la main. De là l'on entre dans le parc, où d'un côté est un beau mail, et d'un autre la maison de Sylvie..... Mesdames les Princesses, la douairière et la jeune, se trouvèrent à Chantilly avec Mmes de Saint-Simon, de Valençay, Mlle du Vigean et autres, pour y recevoir et traiter Mme et Mlle de Longueville, lesquelles y demeurèrent jusques au vendredi, et arrivèrent le samedi 4 mai à Paris ». Mme de Longueville revenait de Munster, où elle avait accompagné son mari, plénipotentiaire pour la paix. Son nom se retrouve dans la délicieuse lettre en vers et prose où le poète Sarasin fait part à la duchesse de Montausier, alors en Saintonge avec son mari, de la vie charmante que l'on mène à Chantilly :

« Hier au soir entre chien et loup, je rencontrai dans la grande route de Chantilly Madame la Princesse (douairière) qui s'y promenait et qui n'eut jamais tant de santé, accompagnée de Mme de Longueville, qui n'eut jamais tant de beauté, et de Mme de Saint-Loup, qui n'eut jamais tant de gaieté, toutes trois en déshabillé et en calèche, suivies des altesses de Condé et de Conti,

> Et d'un autre petit cadet
> Monté sur un petit bidet,
> Dont la mine mutine et fière
> Montre qu'il est fils de son père...

(Henry-Jules de Bourbon, fils du Grand Condé, était né le 29 juillet 1643).

« Madame la Princesse, m'ayant aperçu, m'appela et me dit : Sarasin, je veux que vous alliez tout à cette heure écrire à M^{me} de Montausier que jamais Chantilly n'a été plus beau, que jamais on n'y a mieux passé le temps, qu'on ne l'y a jamais davantage souhaitée, et qu'elle se moque d'être en Saintonge pendant que nous sommes ici.

Mandez-lui ce que nous faisons,
Mandez-lui ce que nous disons.
J'obéis comme on me commande,
Et voici que je vous le mande.
Quand l'Aurore sortant des portes d'Orient
Fait voir aux Indiens son visage riant,
Que des petits oiseaux les troupes éveillées
Renouvellent leur chant sous les vertes feuillées,
Que partout le travail commence avec effort,
A Chantilly l'on dort.
Aussi lorsque la nuit étend ses sombres voiles,
Que la lune brillant au milieu des étoiles
D'une heure pour le moins a passé la minuit,
Que le calme a chassé le bruit,
Que dans tout l'univers tout le monde sommeille,
A Chantilly l'on veille.
Entre ces deux extrémités
Que nous passons bien notre vie !
Et que la maison de Sylvie
A d'aimables diversités !
Les sens y sont enchantés.
Les bois, les étangs et les sources,
Et les ruisseaux qui dans leurs courses
D'un pas bruyant et diligent
Font rouler leurs ondes d'argent,
Les jardins, les forêts, les coteaux, les prairies,
Le superbe bâtiment
Paré de tapisseries,
Où la matière et l'art combattent noblement,
Et que vous connaissez particulièrement,
Peuvent-ils pas passer pour un enchantement !
Ici nous avons la musique
De luths, de violons et de voix ;
Nous goûtons les plaisirs des bois

Et des chiens et du cor et du veneur qui pique
Tantôt à cheval nous volons
Et brusquement nous enfilons
La bague au bout de la carrière ;
Nous combattons à la barrière,
Nous faisons de jolis tournois,
Nous allons tous à courre à l'ombrage des bois,
Et nous donnons le bal tous les soirs une fois,
Joignant l'humeur galante avec l'humeur guerrière,
Et quant à nos festins, ils valent beaucoup mieux
Que le festin des dieux ;
Ni le nectar, ni l'ambroisie,
Qui sont mets fort légers selon ma fantaisie,
N'égalent pas nos perdreaux,
Ni les gros poissons de nos eaux,
Ni nos fruits très bons et très beaux,
Ni nos melons, qu'on croirait d'Italie.
Conterai-je dans cet écrit
Les plaisirs innocents que goûte notre esprit ?
Dirai-je qu'Ablancourt, Calprenède et Corneille,
C'est-à-dire vulgairement
Les vers, l'histoire, le romant,
Nous divertissent à merveille
Et que nos entretiens n'ont rien que de charmant ?

. . . .

Venez donc, divine Julie,
Notre princesse vous en prie ;
Ne vous faites plus désirer,
Et laissez en paix murmurer
Votre époux qui peste et qui gronde
Contre ceux qui prennent la fronde,
Et qui ne souffre nullement
Qu'on dise bien du Parlement...

La Fronde! Époque de folie, où le tragique le dispute au burlesque, l'injure à la chanson ; imbroglio d'intrigues et de coalitions dont l'intérêt personnel est le principal ressort; étrange scénario où le peuple et la bourgeoisie jouent un rôle et qui marque le dernier sursaut de la féodalité. La tête tourne aux meilleurs ; Turenne, Condé n'y échappent pas, et l'intervention des femmes complète

l'obscurité de ce labyrinthe où les historiens ont tant de peine à trouver le fil conducteur. Après s'être montré le plus ferme soutien du trône, et par conséquent de Mazarin, Condé se laisse engager dans des démarches qui amènent son arrestation. Le 18 janvier 1650, il est enfermé à Vincennes avec son frère Conti et son beau-frère Longueville ; les princesses ont l'ordre de se retirer à Chantilly.

Lenet a tracé dans ses *Mémoires* le tableau de la vie à Chantilly en mars-avril 1650 : « J'allais et venais à Paris en secret, et quand j'étais à Chantilly j'avais souvent l'honneur de me promener avec les princesses, la duchesse de Châtillon et la comtesse de Tourville. Les promenades étaient les plus agréables du monde. Nous formions les uns et les autres mille desseins chimériques pour la liberté des princes ; et comme la princesse douairière avait l'esprit agréable et la conversation galante, elle parlait souvent avec douleur de l'ingratitude de la reine envers elle, se souvenant des services qu'elle lui avait rendus pendant la vie du feu roi, dont elle nous disait mille particularités curieuses..... ; puis elle nous contait des singularités fort particulières et divertissantes de l'amour que Henri IV avait eu pour elle..... Les soirées de Chantilly n'étaient pas moins divertissantes que les promenades, car après que l'on avait fait les prières ordinaires en la chapelle, où tout le monde assistait, toutes les dames se retiraient en l'appartement de la princesse douairière, où l'on jouait à divers jeux. Il y avait souvent de belles voix, et toujours des conversations fort agréables, et des récits d'intrigues de cour ou de galanterie qui faisaient passer la vie avec autant de douceur qu'il était possible à des gens qui partageaient fort sensiblement la douleur des princesses..... Ces divertissements étaient souvent troublés par les mauvaises nouvelles qu'on apportait ou qu'on écrivait de quelques ser-

viteurs de la maison qu'on avait exilés ou arrêtés, de plusieurs desseins avortés dont on avait auparavant conçu de bonnes espérances. C'était un plaisir très grand de voir toutes les jeunes dames tristes ou gaies, suivant les visites rares ou fréquentes qui leur venaient, et suivant la nature des lettres qu'elles recevaient.... On voyait à tout moment arriver des visites ou des messagers qui donnaient de grandes jalousies à celles qui n'en recevaient point ; et tout cela nous attirait des couplets de chansons, des sonnets et des élégies qui ne divertissaient pas moins les indifférents que les intéressés. On faisait là des bouts-rimés et des énigmes qui occupaient le temps aux heures perdues. On voyait les unes et les autres se promener sur le bord des étangs, dans les allées des jardins ou du parc, sur la terrasse ou sur la pelouse, seules ou en troupes, suivant l'humeur où elles étaient, pendant que d'autres chantaient un air ou récitaient des vers, ou lisaient des romans sur un balcon, en se promenant, ou couchées sur l'herbe. Jamais on n'a vu un si beau lieu rempli de meilleure ni plus agréable compagnie, quand le 10 avril, à huit heures du matin, la princesse reçut une nouvelle qu'elle me fit l'honneur de m'envoyer dire par Dalmas, capitaine de Chantilly ».

Des troupes étaient signalées aux environs, à Précy, à Creil, à Pont-Sainte-Maxence, à Luzarches, à Senlis. Le gouvernement, inquiet du foyer d'intrigues qui se créait aux portes de la capitale, faisait garder les avenues de Chantilly. Le 12, un gentilhomme ordinaire du roi, nommé du Vouldy, suivi de deux compagnies de gardes suisses qui se postèrent aux issues du côté de la Pelouse et du côté de Vineuil, se présenta porteur de lettres de Sa Majesté adressées aux deux princesses : elles contenaient l'ordre de quitter immédiatement Chantilly et de se rendre en Berry sous l'escorte du sieur du Vouldy. La

princesse douairière se jeta sur son lit, fit la malade, et déclara qu'elle ne pouvait partir dans cet état. Quant à la jeune princesse, du Vouldy ne la connaissait pas ; il fut introduit dans une chambre où il aperçut, couchée et fort emmitouflée, une jeune femme qui geignait et pleurait, usant de mouchoirs pour cacher son visage, protestant de son obéissance, mais se plaignant de la fièvre et priant qu'on lui laissât du répit : cette prétendue malade était une demoiselle de compagnie qui joua son rôle à la perfection ; et comme on montra au gentilhomme un petit garçon de sept ans, richement vêtu et entouré de femmes (c'était l'enfant d'un jardinier), il ne douta pas d'avoir vu la princesse et son fils, et se retira pour organiser la garde des lieux. Pendant ce temps, Lenet avait préparé la fuite avec promptitude. Sortant par le pont de la Volière, les jardins et la galerie des Cerfs, la princesse, son fils et quelques fidèles gagnèrent sans encombre la lisière de la forêt, où les attendaient un carrosse et des chevaux qui les emportèrent à Paris. Le secret fut bien gardé, les déguisements observés, et, le 14 à minuit, les fugitifs étaient en sûreté dans la forteresse de Montrond en Berry, qui appartenait au prince de Condé. Dans la nuit du 15 au 16, la princesse douairière disparut aussi de Chantilly avec la duchesse de Châtillon, pendant que M. du Vouldy montait toujours sa garde ; elle ne revit pas Chantilly, et mourut le 2 décembre suivant à Châtillon-sur-Loing.

Les princes sortirent de prison le 13 février 1651, et Claire-Clémence revint à Paris, où son mari lui fit fête. Le 20 avril, ils vont ensemble à Chantilly, accompagnés des ducs de Nemours et de Beaufort ; on y passe quelques jours en divertissements, chasse et comédie. Mais les intrigues reprennent de plus belle, la reine ne pardonne pas à Condé d'avoir chassé Mazarin, et le prince se laisse entraîner dans une voie où son orgueil ne trouvera aucun

frein. Au début de septembre, à Chantilly, il lève l'étendard de la révolte, et se lance dans une lutte criminelle qui finira par le jeter dans les bras de l'Espagne. Un an plus tard, la partie est perdue pour lui; il sort de Paris le 13 octobre 1652 et se dirige vers les Pays-Bas; Turenne et La Ferté le poursuivent; l'armée royale saccage Chantilly le 14, et campe jusqu'au 25 entre Vineuil et Senlis, commettant de grands dégâts. Puis la condamnation du prince rebelle prononce la confiscation de ses biens, et Chantilly a de nouveau le roi de France pour seigneur.

La cour fit plusieurs séjours à Chantilly dans les années suivantes, d'abord en mai 1655, puis au mois de septembre, où le duc de Mantoue y fut reçu par le roi, la reine, le duc d'Orléans et Mazarin; on y fit fête à un général victorieux :

Ce fut en ce lieu de plaisance
Qu'avec grande réjouissance
Monseigneur le comte d'Harcour
Fut reçu de toute la cour (*Loret*).

Le 2 novembre, le roi et Mazarin font la Saint-Hubert à Chantilly. La reine Christine de Suède s'y arrête en septembre 1656, et le marquis de Saint-Simon lui en fait les honneurs; il avait eu la charge de capitaine de Chantilly sous Louis XIII, et Louis XIV l'en avait investi en 1654; il habitait le petit château, qui pour cette raison fut alors nommé la Capitainerie, dénomination passagère, car sous les princes de Condé la maison de la Capitainerie fut toujours en dehors du château. Loret a conté dans sa gazette rimée l'anecdote de deux écureuils dont le marquis de Saint-Simon avait grand soin; la femelle ayant pénétré dans le petit jardin du château,

Où des oiseaux, plus de six-vingt,
Divers d'espèce et de manière,
Résident dans une volière,

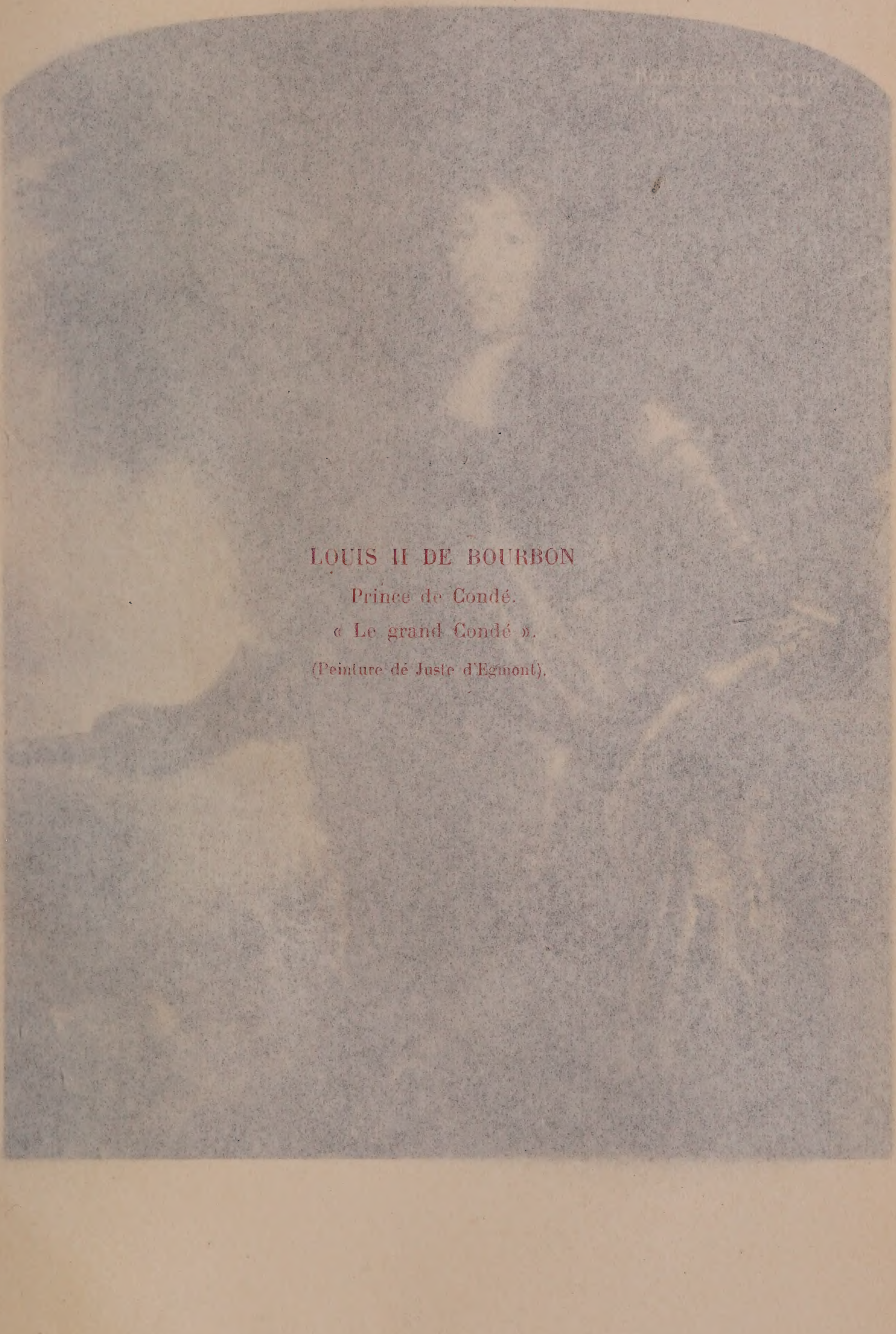

LOUIS II DE BOURBON
Prince de Condé.
« Le grand Condé ».
(Peinture de Juste d'Egmont).

[illegible] Au début de septembre, à Chan[illegible] [illegible] de la révolte, et se lance dans [illegible] qui finira par le jeter dans les bras de l'Espagne. [illegible] plus tard, la partie est perdue pour lui ; il sort de Paris le 13 octobre 1652 et se dirige vers les Pays-Bas ; Turenne et La Ferté le poursuivent [illegible] royale saccage Chantilly le 14, et campe [illegible] entre Vineuil et Senlis, commettant de grands dégâts. Puis la condamnation du prince rebelle [illegible] confiscation de ses biens, et Chantilly a [illegible] roi de France pour seigneur.

[illegible] à Chantilly dans les années [illegible] 1655, puis au mois de septembre, où le duc de [illegible] fut reçu par le roi, la reine, le duc d'Orléans et Mazarin ; on y fit fête à un général victorieux :

> [illegible] lieu de plaisance
> [illegible] grande réjouissance
> [illegible] le comte d'Harcour
> [illegible] de toute la cour (*Loret*).

[illegible] le roi et Mazarin font la Saint-Hubert à Chantilly ; [illegible] Christine de Suède s'y arrête en septembre [illegible] marquis de Saint-Simon lui en fait les honneurs. [illegible] la charge de capitaine de Chantilly sous [illegible] Louis XIV l'en avait investi en [illegible] ; il habitait le petit château, qui pour cette raison fut alors nommé la Capitainerie, dénomination passagère, car sous les princes de Condé la maison de la Capitainerie fut toujours en dehors du château. Loret a conté dans sa gazette rimée l'anecdote de deux écureuils dont le marquis de Saint-Simon [illegible] grand soin ; la femelle ayant pénétré dans le petit jardin du château,

> Où des oiseaux, plus [illegible]
> Divers d'espèce et de [illegible]
> Résident dans une volière,

BOURBON-CONDÉ
(LOUIS II, LE GRAND)
1621-1686

fut prise et enfermée dans une cage. Le lendemain matin,

Le mâle vint gratter la porte,
Dont quelques hommes du pays
Furent grandement ébahis
(Telle espèce étant fort sauvage),
Et se disaient, en leur langage :
« S'il n'a le canal traversé,
Par où, grand diable, a-t-il passé ! »
Bref, sans peu ni point se défendre,
S'étant laissé doucement prendre,
Près sa femelle on le porta,
Qui de joie au col lui sauta.
Sans se faire tirer l'oreille,
Il rendit soudain la pareille,
Et se firent tant de caresses
Que les amants et les maîtresses
Après un triste éloignement
Ont beaucoup moins d'emportement.

Louis XIV chassa encore à Chantilly en juin 1659, puis le traité des Pyrénées rendit au Grand Condé ses charges et ses biens, et le marquis de Saint-Simon dut quitter la place.

CHAPITRE V

LE GRAND CONDÉ (1660-1686).

La paix ramène en France le héros repentant et soumis ; mais c'est pour lui le repos, le repos arrivé avant l'heure. Portant le poids d'un passé dont le souvenir obsédera longtemps la pensée royale, Condé est éloigné de toute participation aux affaires publiques ou militaires jusqu'à la guerre de Dévolution (1668). Chantilly va profiter de cette inaction forcée ; toutes les ressources d'un fertile esprit en quête d'emploi seront consacrées à l'embellissement du domaine, et Condé se révèle sous un jour nouveau ; l'homme de guerre incomparable étonnera par ses conceptions et sa maîtrise l'armée d'ingénieurs, d'architectes, de jardiniers et d'ouvriers de tout genre dont il va prendre le commandement. Le Nôtre fut appelé en 1662, et le prince lui exposa ses vues grandioses, qui portaient non seulement sur les environs du château, mais sur l'ensemble du domaine. Le Nôtre s'assura aussitôt le concours du jardinier La Quintinie, de l'architecte Daniel Gitard, du paysagiste Desgots et de l'ingénieur Jacques de Manse.

Le vaste plan tracé par le prince englobait un immense territoire qui ne lui appartenait pas et qu'il dut acquérir : terres du hameau de Quinquempoix sur la partie orientale de la Pelouse, et prés de la vallée ; marais de l'étang de Gouvieux, qui s'étendaient au delà du viaduc du

chemin de fer ; derrière le château, prés des habitants de Vineuil et de Saint-Firmin ; au-dessus, terres et bois appartenant aux seigneurs de Creil et de Laversine, au prieuré de Saint-Nicolas et à une foule de particuliers. La contenance du parc des Montmorency, qui était d'environ 250 arpents, fut portée tout d'un coup à 3.000 arpents : de Chantilly à Apremont, du hameau des Fontaines au village de Saint-Firmin, terres, prés et bois entreront dans le nouveau parc, où le village de Vineuil sera enclavé ; quant au vieux hameau de Quinquempoix, il est condamné à disparaître, à l'exception des maisons situées au bord de la route de Chantilly à Gouvieux (aujourd'hui la rue du Connétable). L'opération est fantastique, et ne peut être comprise que par la comparaison des planches de Du Cerceau avec celles de Pérelle et d'Aveline.

En même temps que du parc, Le Nôtre dut s'occuper de la forêt ; il traça le plan des belles routes régulières qui la traversent de toutes parts et dont plusieurs aboutissent au vaste carrefour de la Table. Là encore, Condé n'était point partout le maître, et il s'efforça d'acquérir les bois importants qui enserraient les siens. Le 18 juin 1663, il se fit céder par le cardinal de Retz, abbé de Saint-Denis, la terre et seigneurie de Gouvieux, comprenant 500 arpents dans la forêt, dits les bois Saint-Denis. Puis il acquit des pièces de bois appartenant au prieuré de Saint-Leu d'Esserent, aux abbayes de Maubuisson et Royaumont, au seigneur de La Morlaye. Enfin l'abbaye de Chaalis lui céda, en 1666, le domaine de Commelles, maison, étangs, terres et bois, dont 347 arpents dans la forêt de Chantilly. Dans les enclaves qu'il ne put acquérir, le prince obtint des propriétaires la permission d'y continuer ses routes.

Si la noble ordonnance de l'embellissement général du

domaine fait honneur à Le Nôtre, c'est surtout aux environs du château qu'il déploya tout son génie. Voici les grandes lignes de son plan majestueux : démolition des vieilles chaussées d'accès et de sortie, des bâtiments extérieurs, de ceux de la « basse cour » fortifiée ; création d'une nouvelle entrée avec vaste esplanade dans l'axe de la terrasse du Connétable, à laquelle on accédera par une large rampe, et de laquelle on descendra aux nouveaux parterres par un splendide escalier à deux paliers et triple rampe. La Nonette, détournée de son cours, se déversera en cascade dans l'artère principale du nouveau système, dont un bras, la Manche, s'avancera vers le château, divisant les prairies asséchées où seront dessinés des parterres avec miroirs d'eau ; un grand bassin circulaire, avec un jet central en gerbe, sera placé entre la Manche et le grand Degré. Comme tout cela existe encore, il est facile de se rendre compte de l'importance des travaux entrepris dès 1663 sous la haute direction du Grand Condé : l'esplanade fut prise sur l'étang de Sylvie, le grand Degré sur l'étang du Serrurier. Mais il faut se reporter aux planches de Pérelle pour connaître la plus belle partie du parc créé par Le Nôtre, car la Révolution l'a fait disparaître. Elle s'étendait depuis le fossé du château jusqu'à l'extrémité de la ville, occupant tout le versant méridional de la vallée, auparavant occupé par le hameau de Quinquempoix ; il n'en reste d'autres vestiges que les cascades dites de Beauvais situées derrière le Jeu-de-Paume. Entre le fossé et la galerie des Cerfs, Le Nôtre remplaça le vieux jardin de Bucamp par un joli parterre qui prendra le nom de parterre de l'Orangerie quand celle-ci aura été construite par Mansart ; au-dessous est l'île du Bois-Vert, divisée en salles et ornée de portiques et berceaux de treillage ; il n'en subsiste que la pointe, nommée l'île d'Amour. Viennent ensuite les

Boulingrins, la fontaine de la Tenaille, la Faisanderie, les grandes Cascades, le grand Jet, dont les emplacements font aujourd'hui partie de la ville de Chantilly. A l'extrémité, la machine élévatoire du pavillon de Manse envoyait l'eau dans le réservoir créé sur la Pelouse, d'où elle était distribuée aux cascades et jets d'eau pour se déverser ensuite dans le canal Saint-Jean, qui court encore au bas de la ville. La machine et le réservoir ont conservé leur utilisation et alimentent le château et le grand parterre.

L'exécution de ce vaste plan exigea de longues années : le parterre de l'Orangerie fut créé en 1663, le grand parterre et le degré en 1665, le réservoir en 1666, le grand canal en 1670, la machine élévatoire en 1679. Comme on ne toucha pas alors au château, les travaux ne gênaient pas les visites nombreuses que recevait Chantilly et les fêtes qu'y donnait le Grand Condé. C'était, au contraire, un plaisir pour ses hôtes d'admirer les travaux qu'on exécutait partout à la fois et d'en suivre les progrès.

Si Louis XIV fit attendre sa visite plus de dix ans, il ne trouvait pas mauvais que sa famille et les principaux de sa cour fussent reçus chez son glorieux cousin, et son frère fut des premiers à se rendre à l'invitation du prince. Le duc et la duchesse d'Orléans, Henriette d'Angleterre, furent à Chantilly du 27 au 29 juillet 1662; comédie, concert, promenades, chasse, collation à la fontaine de Sylvie, rien ne fut épargné pour agrémenter leur séjour. Aussi revinrent-ils l'année suivante, et Molière fut appelé pour les divertir; Lagrange a noté dans son *Registre* : « Le samedi 29 septembre 1663, la troupe est partie par ordre de Mgr le Prince pour Chantilly; on a joué l'*École des Femmes*, *la Critique*, *le Prince jaloux ou Don Garcie*, *l'École des maris*, *l'Étourdi* et *le Dépit amoureux*. Le retour a été le vendredi 5 octobre ». Le Grand Condé se

montra dès lors le fougueux protecteur de Molière ; c'est grâce à lui que *Tartufe*, qui souleva tant de colères, put enfin voir le jour. De cette époque aussi date l'intimité de Condé avec Boileau, Racine et Bossuet.

La princesse de Condé, qui commençait à donner des signes de dérangement d'esprit, ne sortait plus guère de l'hôtel de Condé à Paris, où elle avait sa maison séparée et son train personnel. C'est la princesse Palatine, Anne de Gonzague, qui dirige la maison du prince et fait les honneurs de Chantilly ; sa fille épousa le duc d'Enghien en 1663, et la jeune duchesse fut choisie pour héritière par sa tante Marie de Gonzague, reine de Pologne, grande amie de Condé. Le roi Jean-Casimir promit aussi de tester en sa faveur ; aussi fut-il chaudement accueilli lorsqu'il vint se retirer en France après avoir déposé sa couronne. M. le Prince et M. le Duc allèrent à sa rencontre jusqu'à Meaux (13 octobre 1669), et l'amenèrent à Chantilly, où les fêtes durèrent quatre jours, avec comédie italienne tous les soirs.

A ce moment, Condé a recouvré la faveur de Louis XIV, qui a besoin de ses talents militaires. Rentré au service en décembre 1667, il a conquis la Franche-Comté en 1668. A la veille d'une nouvelle guerre, le roi veut donner au glorieux général une marque éclatante de ses bonnes grâces, et il déclare vouloir passer trois jours à Chantilly. Le 23 avril 1671, il arrivait avec la reine, Monsieur et toute la cour. Non seulement le château, ses dépendances, mais les maisons et les villages voisins étaient remplis de dames, de courtisans, d'officiers, de serviteurs revêtus de cent titres divers, tous nourris, hébergés aux frais de M. le Prince, en dehors des soixante tables servies trois fois par jour pour les hôtes du château. Rien de plus connu que cette fête. Qui n'a lu la fameuse lettre de M^{me} de Sévigné ! Personne n'ignore le suicide du contrô-

leur général Vatel, désespéré du retard de la marée ! On lit sur le registre de la paroisse de Saint-Firmin cette brève mention écrite par le curé : « Le 24 avril 1671, a été amené ici dans un carrosse de Monseigneur le prince de Condé le corps de M. Vatel, contrôleur général, pour être inhumé dans le cimetière par l'ordre que m'en ont apporté messieurs ses officiers, qui ont signé pour ma décharge ». Il fallut se débarrasser au plus vite de ce cadavre dont la présence troublait si fâcheusement les fêtes. De celles-ci, la *Gazette* donna une relation où défilent promenades, chasses, concerts, festins, collations dans le parc, illuminations, feu d'artifice sur l'eau. Le rédacteur nous apprend que la maison de Sylvie venait d'être rebâtie : « Leurs Majestés visitèrent un palais que le duc d'Enghien a fait bâtir dans le petit parc sous le nom de la maison de Sylvie et dont l'invention et l'ajustement sont de la dernière galanterie. Ce palais est placé au milieu de quatre routes qui lui servent d'avenues, dont celle qui fait face à la sortie est accompagnée de deux autres de chaque côté qui forment une demi-étoile, avec une perspective naturelle à perte de vue, et il est ceint de berceaux à treillages par lesquels sont séparés du bois des parterres en compartiments de broderie, si remplis de fleurs qu'on les foule à chaque pas. La collation fut présentée en ce beau lieu dans une salle percée des deux côtés en symétrie, de l'un desquels on découvre un parterre rempli de tant de fleurs et de couleurs si différentes qu'il serait difficile de voir une nuance plus agréable, et, de l'autre, un buffet dressé entre les arbres, qui semblaient courber leurs rameaux pour en former une couronne à l'or, à l'argent, aux cristaux et aux porcelaines qui le composaient. Ce régal était accompagné d'un charmant concert de violons et de hautbois... ». Sauf les fleurs qui ont disparu, cette description de la maison de Sylvie,

appuyée de la jolie gravure de Pérelle, correspond à l'actuel état des lieux.

Le duc d'Enghien, doué d'infiniment de goût, était le digne collaborateur de son illustre père dans la transformation et l'embellissement de Chantilly. Si le Grand Condé n'aima jamais sa femme, qu'il venait de reléguer à Châteauroux en raison de symptômes manifestes de folie, il aimait passionnément son fils, dans lequel il espérait se survivre ; au point de vue des talents militaires, il fut complètement déçu : brave soldat, le duc d'Enghien n'aurait été qu'un médiocre général ; mais tout en tenant de sa mère un caractère fantasque, il avait de son père l'esprit brillant et cultivé, le goût des arts et surtout un véritable génie pour les arrangements de maisons et de jardins et pour l'organisation des fêtes. Il aimait la société intelligente de La Rochefoucauld, de Mmes de La Fayette, de Sévigné et de Coulanges, de Boileau, de Corbinelli, etc. En 1673, au cours de la campagne de Hollande, alors qu'il est empêtré avec son père au milieu des inondations dont les ennemis ont couvert leur pays, il maudit les prairies et les eaux, écrivant à Gourville qu'il habiterait volontiers un lieu stérile et sec « si Mme de La Fayette et M. de La Rochefoucauld ne m'avaient mis en tête les beautés de Chantilly et ne m'avaient fait comprendre qu'un canal dans un pré, une pièce d'eau bien claire, des arbres bien verts et des fontaines peuvent être agréables ; il fallait deux autorités aussi fortes pour m'obliger de soumettre mon jugement, ou une lettre comme celle de Mme de La Fayette pour me persuader » (2 juin). C'est le moment où celle-ci écrivait de Chantilly à Mme de Sévigné : « De tous les lieux que le soleil éclaire, il n'y en a point un pareil à celui-ci ».

Avant de partir pour la Flandre en 1674 et de commencer la campagne qui devait être illustrée par la victoire de

appuyée de [illegible] conformément à l'actuel état des [illegible]

Le duc d'[illegible] digne [illegible] père dans la [illegible] matière [illegible] Chantilly. Si le Grand Condé [illegible] qu'il venait de reléguer à Chantilly [illegible] symptômes manifestes de folie, [illegible] fils, dans lequel il espérait [illegible] des talents militaires, il fut [illegible] soldat, le duc d'Enghien [illegible] général ; mais tout en tenant [illegible] il avait de son père l'esprit brillant [illegible] des arts et surtout un [illegible] aménagements de maisons et de jardins et [illegible] des fêtes. Il aimait la société intelligente [illegible] Rochefoucauld, de Mme de La Fayette, de Sévigné [illegible] ges, de Boileau, de Corbinelli, etc. En [illegible] la campagne de Hollande, alors qu'il est [illegible] son père au milieu des inondations dont [illegible] couvert leur pays, il maudit les [illegible] écrivant à Gourville qu'il [illegible] stérile et sec « si Mme de La Fayette et M. [illegible] Rochefoucauld ne m'avaient mis en tête les [illegible] Chantilly et ne m'avaient fait comprendre [illegible] un pré, une pièce d'eau bien claire, des [illegible] verts et des fontaines peuvent être agréables [illegible] deux autorités aussi fortes pour m'obliger [illegible] mon jugement, ou une lettre comme celle de Mme de La Fayette pour me persuader » (2 juin). C'est le [illegible] celle-ci écrivait de Chantilly à Mme de Sévigné : « De tous les lieux que le soleil éclaire, il n'y en a point [illegible] ».

Avant de partir [illegible] la campagne qui [illegible] de

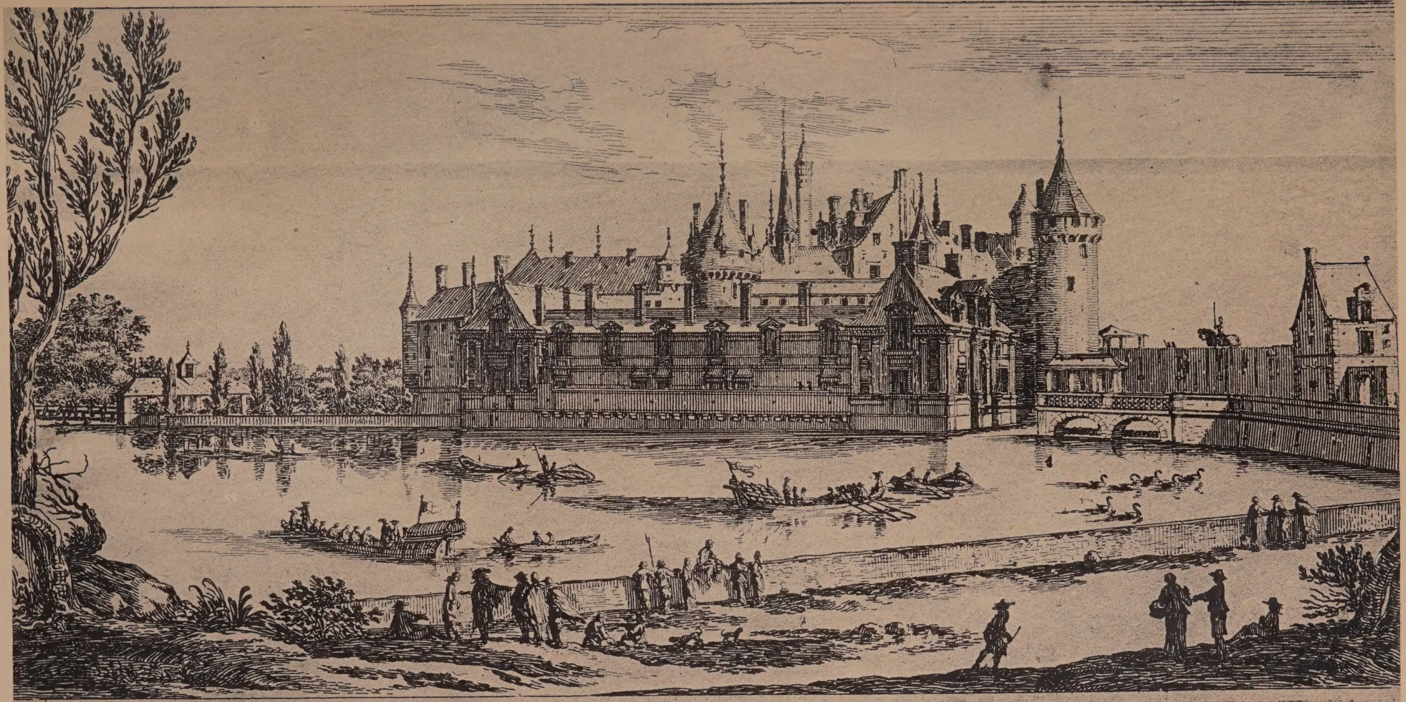

Veuë du Chasteau de Chantilly a dix lieues de Paris.

Siluestre sculp. — Israel excud. cum priuil. Regis.

Senèffe, Condé multiplie les conférences au sujet de ses travaux ; il convoque Le Nôtre, Desgots, Gitard, La Quintinie, et les retient jusqu'à son départ. Lui-même veut tracer le plan de l'avant-cour et fait planter des piquets dans l'étang de Sylvie ; les deux pavillons de l'entrée doivent être construits avant la fin de l'année. Il donne des instructions aux ouvriers qu'il a ramenés de Hollande pour dresser des portiques et des pavillons de treillage dans le petit bois de l'île qui deviendra l'île d'Amour : « Les Hollandais sont les plus habiles gens du monde pour ces sortes de cabinets ». En son absence, Gourville lui rend compte de l'avancement des travaux, stimule Le Nôtre, Gitard, ainsi que Mansart et l'ingénieur Jacques de Manse, dont le rôle devient prépondérant. Lorsque, après la campagne de 1675, le Grand Condé, vaincu par la goutte, dépose enfin son épée, il reprend la direction des travaux de Chantilly et leur donne une impulsion nouvelle : les cascades, le réservoir, la machine élévatoire, le pavillon de Manse, sont terminés de 1676 à 1680. Desgots crée le labyrinthe et les premières salles du parc de Sylvie en 1679. A cette même date, on commence la construction d'une ménagerie au bout du village de Vineuil, sur la rive droite du grand Canal, et l'on y transporte le « ménage » de Bucamp, dont les granges et greniers sont bousculés en 1682 par Mansart pour faire place à une vaste orangerie qui fut terminée en 1683. Elle était perpendiculaire au fossé du château et se coudait à angle droit sur la vieille galerie des Cerfs par un pavillon (au bas du Jeu-de-Paume actuel) où sera installé le théâtre de Chantilly jusqu'à la Révolution.

Vauban lui-même fut mis à contribution. Il donna le dessin des ponts-levis qui furent placés tout d'abord à l'entrée de l'avant-cour, et l'ingénieur Volland en dirigea l'exécution (Lille, 1683). En cette même année, Condé

consulta Le Nôtre au sujet de l'ornementation du grand Degré; le 21 septembre, Le Nôtre envoya son projet avec la lettre suivante : « Voilà tout ce que je puis faire pour l'ornement du bas de votre grand escalier ; je souhaite qu'il puisse vous plaire autant qu'il me fait. Le fleuve se fera de stuc, le reste de même. Bertier posera la voûte toute de roche. L'urne jettera autant d'eau que vous en voudrez donner ; les pieds des figures de même. Cet ouvrage se peut faire en peu de temps et de dépense; le sculpteur a bien envie de le faire... ». Ce sculpteur est Jean Hardy ; le travail fut terminé en 1684. L'eau fut fournie en abondance par l'aqueduc de Saint-Léonard, dont le débit fut augmenté par la captation de nouvelles sources tout près de Senlis. Les figures représentent Acis et Galatée, Alphée et Aréthuse.

Une bonne description des travaux dont nous venons de tracer l'historique se trouve dans la relation des fêtes données au Grand Dauphin en 1688. En sortant du château par le jardin et le pont de la Volière (celle-ci avait été abattue, mais le nom fut conservé), on entre dans le parterre de l'Orangerie : « On y voit cinq pièces d'eau avec leurs jets; celle du milieu a pour pied une hydre, dont chaque tête vomit une quantité prodigieuse d'eau... De ce parterre, on entre (à droite) dans une île par un grand portique de treillage; à côté de cette île, il y en a une autre plus petite; elles sont partagées par trois canaux. La grande est ornée de plusieurs allées, de grandes palissades, de deux grosses fontaines enfermées dans des portiques... L'extrémité de l'île (aujourd'hui occupée par le pavillon de treillage qui recouvre la statue d'Éros) est revêtue de pierre de taille; on y voit douze jets d'eau qui sortent d'autant de bassins, au-dessous desquels est une cascade de toute la largeur de la pointe de l'île et des deux canaux. Dans la petite île, il y a une

fontaine au milieu; deux dragons de bronze semblent y combattre... ; à la pointe de l'île, un appartement de treillage, composé de quatre pièces, d'un travail très délicat ». En sortant du parterre de l'Orangerie par l'arcade centrale de la galerie des Cerfs, on voit « à la gauche, sur une hauteur ornée d'un bois vert, une cascade et une grande pièce d'eau avec trois gros jets, dix levées et autant de bassins à chandeliers. Il y a dans la face de la cascade cinq grands masques de bronze, qui vomissent une fort grande quantité d'eau, laquelle tombe sur autant de coquilles à trois rangs » et se déverse dans un grand bassin « d'où sortent plusieurs lances ; l'architecture de cette cascade est fort correcte... » ; il est facile d'en juger, puisqu'elle existe encore (derrière le Jeu-de-Paume)

Viennent ensuite (au delà de la route actuelle de Vineuil) la fontaine de la Tenaille, dont les bords gazonnés lancent des jets intermittents, la Faisanderie, les jardins fruitiers et potagers, et enfin le bois de Dulude, où sont les grandes Cascades : « Il y a plus de vingt allées différentes, dont la plupart ont des bassins et de grands jets d'eau au point où elles se coupent. Les principales mènent à la grande cascade... Sa tête est composée d'un demi-octogone d'architecture avec des termes, des piédestaux, des bassins, des animaux de bronze, des coquilles et des rocailles (sous ce demi-octogone passe aujourd'hui la rue des Cascades, au point d'aboutissement des ruelles Cézilly et Souchier). Il y a, sur trois gradins de gazon, neuf bassins qui reçoivent l'eau de neuf grands vases. Au-dessous des gradins sont encore d'autres bassins, les uns sur les autres, au premier desquels est une grosse gerbe d'eau, faite avec tant d'art qu'on n'en a point encore vu de pareille... La cascade est toute remplie de gradins, de lances, de nappes, de bouillons d'eau et

de marches sur lesquelles, et des deux côtés, l'eau se brise avec un murmure agréable. Après avoir formé une grande nappe de plus de 50 pieds de tour, elle va se précipiter dans un gouffre où elle disparaît pour entrer par-dessous terre dans le canal qui lui est opposé. Au delà de ce gouffre sont quatre bassins avec un gros jet d'eau, qui, avec un glacis de gazon en tenaille, forment le pied de cette belle cascade ». Un peu plus loin, là où se dresse aujourd'hui l'usine du gaz, « un carré, dans le milieu duquel s'élève un grand rocher ; quatre grands jets d'eau en arcade partent des quatre coins, et vingt-quatre jets d'eau de 2 pouces de diamètre forment le pied d'un autre grand jet d'eau qui a au moins 60 pieds de hauteur » (le lieu a conservé le nom du « Grand Jet »).

Un autre jour, la promenade fut dirigée du côté de Sylvie : « C'est une espèce de petit château qui n'est composé que d'un appartement bas de quatre pièces seulement, percé en enfilade... On voit au delà un fort beau jeu de mail et un de longue paume ; en deçà, un grand manège, et à côté sont les jeux de l'arquebuse et de l'arbalète, avec de grands portiques d'architecture au milieu de grandes allées... Le labyrinthe est si rempli de détours qu'il est presque impossible de ne pas s'y égarer ; il est aussi ingénieusement imaginé que tout le reste de Chantilly... ». Sauf la disparition des jeux, tout cela n'a guère changé, non plus que le grand degré de la terrasse du Connétable, près du château : « Cet escalier est estimé de tous les gens de bon goût, tant pour sa beauté que pour sa grandeur. Ce sont deux façades que les paliers et les marches séparent en deux parties égales, ornées de six colonnes qui sont accouplées deux à deux. Du côté des marches sont deux grands rampans, qui, dans leur enfoncement, forment chacun une grotte. Ces colonnes soutiennent une corniche d'ordre dorique, et dans chacune

des niches, il y a une figure pédestre. L'une représente Acis et Galatée. Acis est dans l'attitude d'un amant qui regarde sa maîtresse ; il joue de la flûte. Galatée est représentée d'une manière qui fait paraître combien elle a de plaisir à entendre les sons que rend la flûte d'Acis. L'autre figure représente Alphée et Aréthuse. Alphée est un jeune fleuve qui devint amoureux de cette nymphe en la voyant se baigner dans ses eaux ; il est dans l'attitude d'un homme passionné que l'amour oblige à la poursuivre. Aréthuse est représentée comme une personne saisie d'effroi, qui, ayant été surprise par le fleuve, prend ses habits et s'enfuit en demandant secours à Diane. Dans chaque grotte, ornée de rocailles, de joncs marins et de roseaux, est une grande figure représentant un fleuve accoudé sur un grand vase renversé. Au pied de cette figure est un dauphin qui porte un petit enfant. De dessous les pieds de ces quatre figures sortent trois nappes d'eau. Ces deux vases et ces dauphins en versent une grande quantité, laquelle, étant reçue dans une auge, forme autant de grandes nappes qui tombent dans deux grands bassins d'où sortent trois lances d'eau, et toutes ces eaux, jointes ensemble, se déchargent dans le grand fossé ». Le narrateur de 1688 dit ensuite quelques mots du « grand bassin qui est en face, où est la gerbe, des parterres qui sont aux côtés du canal, où les bassins sont au nombre de dix, de la montagne qui s'élève au delà du canal et que l'on nomme le Vertugadin... ». Toute cette partie de l'œuvre de Le Nôtre subsiste dans son intégrité.

Si M^{me} de Sévigné a mis de l'emphase dans la lettre où elle vante l'apothéose de M. le Prince à Chantilly, la noble éloquence de Bossuet rend exactement le sentiment de tous les contemporains sur la retraite du Grand Condé : « Sans envie, sans fard, sans ostentation, tou-

jours grand dans l'action, il apparut à Chantilly comme à la tête des troupes. Qu'il embellît cette magnifique et délicieuse maison, ou qu'il conduisît ses amis dans ces superbes allées, au bruit de tant de jets d'eau qui ne se taisaient ni jour ni nuit, c'était toujours le même homme, et sa gloire le suivait partout ». Parmi ces amis, Bossuet tenait la première place ; les lettres conservées à Chantilly témoignent de la familiarité qui existait entre le grand évêque et le héros. Leurs conversations ne roulaient pas seulement sur les questions d'exégèse et de philosophie ; l'art des jardins en faisait parfois les frais ; tous deux aimaient les fleurs et les arbres, et Bossuet venait prendre à Chantilly des idées et des conseils pour l'arrangement de sa maison de Germigny. Les jardins de fleurs du Grand Condé étaient célèbres ; sa volumineuse correspondance le montre acharné à se procurer, souvent à prix d'or, les diverses espèces de tulipes, narcisses, anémones, jonquilles, œillets, jacinthes. Son intermédiaire habituel est un avocat au Conseil du Roi, Henri Caboud, amateur passionné dont le jardin passait pour être le plus beau de la capitale ; une tulipe portait son nom, la Caboutine. Il venait souvent de Paris pour aider de ses conseils les jardiniers du prince ; il créa même un jardin de fleurs dans l'enclos d'une maison du parc qui garda son nom, la Caboutière. De Flandre et de Hollande, le prince se fait envoyer des arbres et des arbustes, du Midi des orangers, de Bourgogne et de Champagne des plants de vigne de Chablis, de Beaune, de Sillery. Avec les lettres de Caboud, de l'intendant de Flandre Le Peletier, d'un amateur d'Utrecht nommé Chrétien Utenbogaard, d'un marchand de Lyon, Louis Cotes, on pourrait composer un traité d'horticulture au temps de Louis XIV. Dans ses courtes absences de Chantilly, Condé veut qu'on lui rende un compte minutieux des travaux de toute sorte,

qu'on lui parle des orangers, des épicéas, des ifs, des buis, des fleurs, sans oublier la vigne ; le capitaine Richard lui écrit le 17 décembre 1684 : « Tout le plant qui est venu de Chablis est planté ; il en reste environ 300 de Canolle, que l'on a mis en pépinière dans le jardin du vigneron, de même que ce qui est resté du plant de Sillery. Il ne reste plus à regarnir que le quartier de Beaune ».

On aime à évoquer le souvenir du Grand Condé se promenant dans ces beaux lieux avec les hôtes de marque que Chantilly recevait sans cesse : élite de la noblesse, de l'armée, du clergé, de la magistrature, artistes, littérateurs et savants. Les ambassadeurs étrangers se faisaient un devoir de saluer M. le Prince à Chantilly ; on y présente les envoyés du Siam en 1684, et même des Chinois de passage, comme celui dont Bourdelot écrit le 7 mars 1683 : « Le Chinois est de retour de Chantilly ; il n'a rien vu dans les Indes ni ailleurs qui soit comparable à cette grande maison et jardin ; il publiera l'honneur que Votre Altesse lui a fait et sa libéralité ». Bossuet amène Fénélon, introduit La Bruyère, qui devient précepteur du duc de Bourbon, petit-fils du héros ; ils y rencontrent Malebranche, « homme subtil pour le discernement, il coupe toujours un cheveu en quatre » ; c'est Bourdelot qui le dit, et il s'y entend, car ce médecin est aussi un philosophe, voire un théologien, mais dégagé de croyances, et ses disputes avec les Jésuites qui dirigent l'éducation du duc de Bourbon font la joie du Grand Condé, non moins que ses querelles littéraires avec le chansonnier Lignières et les poètes mineurs qui s'attachent à l'amusement du maître. Avec Racine et Boileau, le ton s'élève et les conversations prennent un tour sérieux, brillant, vif parfois ; les nouveaux livres sont passés au crible de la critique, et les auteurs sont

anxieux des jugements émis à Chantilly. Boileau lui-même souhaite pour ses vers

Qu'à Chantilly Condé les souffre quelquefois.

Le doux poète Santeul, dont le plaisir est de célébrer en vers latins les beautés de Chantilly, exprime le même désir : *Uni Condæo dum placeam, satis est*. La Fontaine est enthousiaste, compare le prince à César et Alexandre, et même à Achille, « sauf pour le pied léger », allusion à la goutte qui tourmentait les membres de Condé ; il poussait la liberté jusqu'à demander la permission de chasser ; dans la poursuite des bêtes, on ne se l'imagine pas plus heureux que Boileau, dont la maladresse excitait la verve du capitaine des chasses, M. de La Rue : « J'ai cru que le retour de M. Despréaux nous ruinerait tout le pays de gibier à la quantité de coups qu'il a tirés ; il m'en coûte un baril de poudre et beaucoup de plomb. Il n'a su tuer une seule pièce ».

Ce qui plaît en M. le Prince, ce qui attire à Chantilly, ce n'est pas seulement la brillante intelligence et le savoir encyclopédique du grand seigneur, mais surtout l'urbanité, la cordialité de l'accueil, la largeur de vues, l'élévation de l'esprit, l'éclectisme en un mot qui permet à chacun de respirer à l'aise l'air libre de cette maison hospitalière : hugenots, libres penseurs, cartésiens, catholiques de nuances diverses, sont accueillis sur le même pied et peuvent sans crainte échanger leurs idées en présence de M. le Prince. Si sa gloire et son rang imposent le respect, lui-même peut sans inconvénient condescendre à la familiarité. Le bénédictin Tixier conte dans ses *Mémoires* : « M. le Prince me demanda à Chantilly si je prenais du tabac. — Non, Monseigneur. — Eh bien, je veux que vous en preniez ; sachez que quiconque en prend ne meurt point d'apoplexie. — Il me donna une

Le château et le grand parterre de Chantilly, vers 1675.

(Gravure de Perelle).

[illegible] des [illegible] admis à Chantilly. Boileau lui même souhaite [illegible] ses vers

> Que [illegible] Condé les souffre quelquefois.

Le doux [illegible], dont le plaisir est de célébrer en vers [illegible] de Chantilly, exprime le même désir : [illegible] *placeam, satis est.* La Fontaine est [illegible] prince à César et Alexandre, et [illegible] pour le pied léger », allusion à la goutte qui [illegible] les membres de Condé ; il poussait [illegible] demander la permission de chasser ; [illegible] bêtes, on ne se l'imagine pas plus [illegible] dont la maladresse excitait la verve [illegible], M. de La Rue : « J'ai cru que le [illegible] nous ruinerait tout le pays de [illegible] coups qu'il a tirés ; il m'en coûte [illegible] beaucoup de plomb. Il n'a su tuer [illegible] »

[illegible] M. le Prince, ce qui attire à Chantilly, [illegible] la brillante intelligence et le savoir [illegible] grand seigneur, mais surtout l'urbanité [illegible] de l'accueil, la largeur de vues, l'élévation [illegible] l'éclectisme en un mot qui permet à chacun de respirer à l'aise l'air libre de cette maison hospitalière : huguenots, libres penseurs, cartésiens, catholiques de nuances diverses, sont accueillis sur le même pied et peuvent sans crainte échanger leurs idées en présence de M. le Prince. Si sa gloire et son rang imposent le respect, lui-même peut sans inconvénient condescendre à la familiarité. Le bénédictin Tixier conte dans ses *Mémoires* : « M. le Prince me demanda à Chantilly si je prenais du tabac. — Non, Monseigneur. — Eh bien, je veux que vous en preniez ; sachez que quiconque en prend ne meurt point d'apoplexie. — Il me donna une

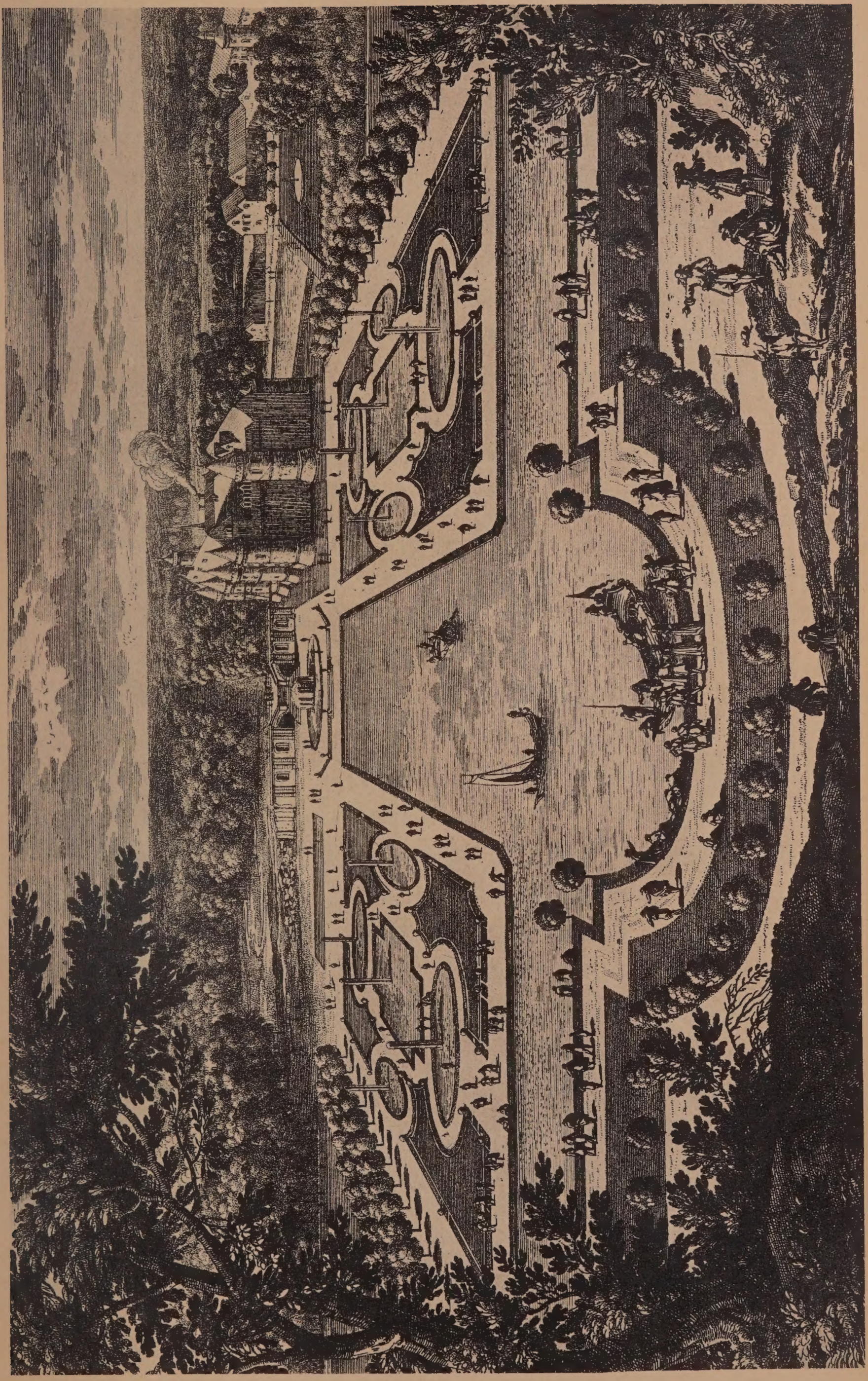

tabatière pleine. Il en prenait de grené, et prodigieusement ; il avait une tabatière à pompe, en mettait sur le dessus de sa main et puis le reniflait ». — Lorsqu'il reçoit la visite d'un ami de vieille date, son bonheur est grand, comme le jour où il revoit à Chantilly le baron de Woerden, qu'il avait connu en Flandre : « Il me fit approcher de lui, et me dit que je l'approchasse davantage pour m'embrasser. En effet, il me prit par la tête et me la pressa avec ses mains exténuées par la goutte, me disant qu'il avait bien de la joie de me revoir ». Ceux-là sont catholiques ; celui-ci est protestant : l'évêque anglais Burnet est ravi de l'accueil de M. le Prince et déclare « qu'il n'y a point en France de meilleur juge de l'esprit et du savoir ». Protestant aussi, le marquis de Ruvigny, qui, autorisé à quitter la France après la révocation de l'Édit de Nantes, ne part qu'après avoir passé une journée à Chantilly. Protestant aussi, l'illustre Du Quesne, qui, retiré en Suisse, rappelle à Condé « la bonté toute particulière avec laquelle V. A. S. a bien voulu recevoir mes respects toutes les fois que j'ai été assez heureux d'approcher d'elle ». Ce qui n'empêchait pas le prince d'aimer tendrement les jésuites Bergier et de Champs, qui venaient de le ramener à la pratique de la religion catholique; cette conversion, qui fit grand bruit à la cour, s'accomplit fort simplement à Chantilly en 1685.

« La souveraine perfection d'un lieu si charmant, écrivait alors Rapin dans son traité *du Grand et du Sublime*, est la douceur qu'on y goûte..... La cour de Chantilly n'est fréquentée que par les gens d'esprit, et par ceux qui ont assez bon goût pour prendre plaisir à écouter, et à ouïr ce prince raconter les divers événements de sa vie et mille autres choses curieuses qu'il a coutume de dire si agréablement sur les sujets dont il parle..... C'est là qu'il s'occupe à voir et à lire tout ce qui paraît de beau

dans les lettres, jugeant de tout avec ce discernement et ce goût exquis qu'il a pour les belles choses..... ». Condé se tenait en effet au courant du mouvement littéraire; un avocat au Parlement, nommé Soru, grand amateur de livres, était en quelque sorte son commissionnaire en librairie, lui écrivant chaque semaine pour lui signaler ce qui paraissait et lui proposer des acquisitions. Quand un ouvrage était annoncé, il obtenait des auteurs la faveur d'en prendre copie avant l'impression, afin d'en donner la primeur au Grand Condé ; il faisait aussi transcrire des manuscrits dans les bibliothèques de Paris, surtout des ouvrages d'histoire et de théologie, et nombre de ces copies sont encore conservées à Chantilly. D'autre part, le prince aimait le théâtre avec passion ; il avait pleuré aux pièces de Corneille, protégé Molière et soutenu Racine. Dès le début de sa retraite, au mois de mai 1676, il appelle à Chantilly les comédiens italiens de Paris, parmi lesquels le célèbre arlequin, Dominique Biancolelli, dont la duchesse d'Enghien avait tenu une fille sur les fonts en 1669. Mais il était difficile de déplacer souvent les comédiens de Paris, et Condé résolut de former une troupe de bons acteurs qui pût venir à Chantilly lui donner le plaisir du théâtre. Il y apporta tous ses soins, et fit appel à deux groupes ambulants qu'il avait pu apprécier en Bourgogne et en Flandre. La nouvelle troupe fit ses débuts à Chantilly en septembre 1677 ; elle comprenait des acteurs de premier ordre, dont plusieurs entrèrent ensuite à l'hôtel de Bourgogne : citons Jean-Baptiste Raisin, que l'enthousiasme du public surnomma le *Petit Molière*. Condé aurait désiré que la troupe demeurât fixée à Paris, afin de l'avoir à proximité de Chantilly ; mais on lui objecta « les ordres du roi qui ont réglé qu'il n'y aurait à Paris que la troupe de l'hôtel de Bourgogne, celle de la rue Guénégaud, et l'opéra qui

joue au Palais-Royal ». Le prince s'inclina et donna pour champ d'action à ses comédiens la province de Bourgogne, dont il venait de céder le gouvernement à son fils; ils en revinrent en août 1678, passèrent six semaines à Chantilly, puis furent retenus à Paris par la duchesse d'Enghien, et donnèrent quelques représentations à l'hôtel de Condé, où ils furent trouvés « admirables, les femmes surtout, par les deux troupes de Paris », invitées à donner leur jugement. Ils jouèrent *Cinna*, *Tartuffe*, *Iphigénie*, *le Médecin malgré lui*, puis se rendirent à Rouen, où ils établirent leur quartier-général ; c'est de là qu'ils vinrent chaque année passer deux mois à Chantilly, toujours choyés par leur illustre patron : il voulut que le mariage de Jean-Baptiste Raisin et de Françoise Pitel fût célébré à Chantilly (20 novembre 1679), et, quand naquit le premier enfant, il en fut le parrain et la duchesse d'Enghien la marraine (12 novembre 1680). A Chantilly aussi naquit (septembre 1681) la fille de Scipion Clavel et de Judith Simonin ; le parrain fut Jacques Raisin, la marraine Thérèse Le Noir, la Dancourt.

L'accord ne régnait pas toujours dans la troupe ; les plaintes affluaient alors auprès du Grand Condé, et il eut parfois plus de peine à apaiser les querelles de ses comédiens qu'à gagner une bataille. En mars 1682, ils se précipitent à Chantilly les uns après les autres, et le prince ne peut amener la paix qu'en distribuant lui-même les rôles et en calmant les susceptibilités par des présents; puis il écrit au maître d'hôtel Ricous : « Je suis bien aise que la grande affaire des comédiens soit finie ». Ce n'était jamais fini. L'année suivante (27 avril 1683), le directeur de la troupe, Michel Du Rieu, « proteste à V. A. de vivre en bonne paix, intelligence, amitié et concorde avec ses camarades; c'est l'ordre de V. A., et je me laisserai plutôt donner des coups de bâton que d'y contrevenir;

on ne pourra pas appeler lâcheté de souffrir quelque chose pour obéir au commandement de V. A... ». La contre-partie fut donnée six jours après par son camarade Sévigny, qui se plaint amèrement des insultes et des persécutions dont le poursuivent Du Rieu et sa femme : « Ils nous traitent, ma femme et moi, comme les dernières gens du monde..... Ils ont battu et maltraité ma servante..... Il me dit que j'étais un coquin et un impertinent; me sentant outragé de la sorte, j'eusse eu peine à dissimuler mon ressentiment s'il eût eu une épée..... ». On s'imagine difficilement le Grand Condé jouant le rôle d'arbitre dans les querelles qui agitaient sa troupe, car on n'avait jamais compté la patience au nombre de ses qualités ; il faut donc accepter pour véridique l'éloge que lui décerne un contemporain : « M. le Prince s'étudie lui-même et réforme son caractère ».

On ne peut parler d'un Condé à Chantilly sans dire un mot de la chasse. En raison de ses infirmités, le Grand Condé avait dû renoncer à l'exercice du cheval, et par conséquent à la chasse à courre ; son fils ne consacrait à Chantilly que les rares journées qu'il pouvait dérober à ses devoirs de courtisan, et soignait la fortune de la maison auprès de Louis XIV, dont une fille naturelle, Mlle de Nantes, épousa le duc de Bourbon en 1685. Les cerfs de Chantilly étaient abandonnés aux veneurs du voisinage, M. de Verneuil, l'abbé de Royaumont, celui d'Hérivaux. La destruction des lapins était louée à un entrepreneur. Les biches et les marcassins, tués par les gardes, servaient à l'alimentation de la maison, ou étaient envoyés à Paris aux familiers du prince : gracieuse façon de faire des politesses et de reconnaître des services. Il ne restait à Chantilly que quelques chiens pour le renard et le loup. La chasse à tir demeura parfaitement entretenue ; trois faisanderies étaient établies à Chantilly même,

à la Vignette de Pontarmé et dans l'enclos de Commelles, au bout des étangs; monté sur une haquenée, le prince pouvait tirer le faisan et la perdrix. Mais il aima surtout la chasse au vol, qui l'amusait sans exiger d'effort physique, et l'on peut dire que Louis XIV et lui furent les derniers fauconniers de France. Il eut aussi grand soin de peupler d'animaux rares le parc et les étangs, aussi bien que la ménagerie du petit parc (près de Sylvie) et celle de Vineuil. Dès 1663, il fait venir de Hollande, des côtes de Boulogne et de Normandie, de Belle-Isle et d'ailleurs, des oiseaux de mer et de rivière : canards, sarcelles, paons de mer, courlis, oies d'Inde, d'Égypte et du Canada, cygnes, corneilles à bec rouge, outardes, poules de Barbarie, cigognes, paons blancs, hérons rouges, oiseaux des îles, un aigle, une autruche, un pélican, etc. Les canaux reçoivent des truites, des carpes dorées et argentées envoyées de Bourgogne. Parmi les quadrupèdes rares, citons des lapins et des lièvres blancs, des buffles, un chamois, et surtout des cerfs et biches à nez blanc que Louis XIV donne à Condé en 1673. Tous les familiers du prince sont à l'affût pour satisfaire ses goûts; en 1682, Bernard Lenet, abbé de la Victoire, achète pour lui un coq de Virginie et surtout « une petite guenon, fort douce et fort jolie, qui réjouira le pauvre singe de Votre Altesse ». Les successeurs du Grand Condé donneront à la Ménagerie une énorme extension.

L'embellissement du parc et du domaine marche de pair avec l'ornementation de la maison. Le mobilier des Montmorency était riche, et la collection de tapisseries était des plus précieuses. Condé s'attacha surtout à augmenter la galerie de peinture; de Flandre, il rapporta deux beaux Van Dyck qui sont encore à Chantilly; il fait des achats en Hollande, et Luxembourg lui écrit d'Utrecht, le 3 novembre 1673 : « Vos tableaux et vos porcelaines

ne marcheront que sûrement ». Il commande à Le Brun le sujet de *Vénus et Vulcain*, à Mignard celui de *Persée et Andromède* : il encourage d'autres artistes, français et étrangers ; Vander Meulen, Pérelle, Joubert, Berain, Cornelis Bega, Levinus Cruyl, Emmanuel de Witte, et tant d'autres dont le nom est tombé dans l'oubli. A Bruxelles, David Téniers avait fait son portrait en 1653, Juste d'Egmont en 1656 ; en France, Coysevox exécuta vers 1670 l'admirable buste en terre cuite qui décore aujourd'hui la bibliothèque de Chantilly, puis, en 1686, cisela le splendide médaillon en bronze doré placé dans le trophée de la galerie des Batailles. Un amateur parisien, nommé Passart, suivait les ventes et signalait au prince les acquisitions à faire ; le goût allait alors aux tableaux italiens, et nous rencontrons les noms de Paul Véronèse, du Guide, de l'Albane, des Carrache, etc. Enfin Condé, qui se refusa toujours à dicter ses mémoires, voulut fixer par la peinture les actions militaires de sa glorieuse carrière, et un élève de Vander Meulen, Sauveur Lecomte, reçut la commande des grandes toiles qui décorent la « galerie où sont peintes les actions de M. le Prince ». Commencée du vivant du Grand Condé, la série ne fut terminée que six ans après sa mort.

La dernière visite que Louis XIV fit à son glorieux cousin eut lieu le 8 juin 1684 ; le roi avait répondu à l'invitation du prince par ce billet autographe, écrit le 5 à Péronne : « Mon cousin, je suis fort persuadé de la joie que vous a donnée la nouvelle de la prise de Luxembourg et de tous vos bons sentiments pour ma personne et pour mon service ; je vous en assurerai dans peu plus particulièrement, puisque je serai à Chantilly aussitôt que cette lettre ; et je puis dire par avance que, quelque plaisir qu'il y ait à voir une si belle maison, je m'en fais un beaucoup plus grand de ce que je vous y verrai vous-

même. Cependant je prie Dieu de vous avoir, mon cousin, en sa sainte et digne garde. Louis ». Le 8 juin, le duc et la duchesse d'Orléans étant arrivés de bonne heure, « M. le Prince reçut le roi à la porte du château, et, quoiqu'il fût fort incommodé, son visage ne laissait voir que des marques de la joie qu'il ressentait. Sa Majesté l'embrassa quatre fois... ». Le roi s'enferma quelques heures pour travailler, « puis il prit le divertissement des eaux » sous la conduite de M. le Duc, qui lui montra le réservoir, les jets d'eau, les cascades et la machine élévatoire : « Le roi en loua beaucoup le travail et fut fort content de tout ce qu'il vit. On rentra ensuite dans les appartements, où l'on admira la beauté des meubles, qui sont aussi riches que bien entendus. Le roi soupa avec Monseigneur le Dauphin, Madame la Dauphine, Monsieur, Madame, Madame la Duchesse, Madame la princesse de Conti, M^lle^ de Bourbon et M^lle^ de Nantes », qui devait épouser, l'année suivante, le petit-fils du Grand Condé. « La symphonie fut charmante et fit le plaisir de la soirée » (*Mercure*). Condé avait fait venir de Paris sept musiciens du roi, dirigés par Philidor ; chacun d'eux reçut 6 pistoles ou louis d'or, soit 66 livres.

Cet envahissement de Chantilly par toute la cour avait montré une fois de plus l'insuffisance des appartements et la nécessité de remanier le vieux manoir des Montmorency. M. le Prince voulut se borner tout d'abord à utiliser le petit château en l'affectant au logement de sa famille. Mansart fut appelé à l'automne de 1684, et les travaux furent entrepris l'année suivante. L'aile du fond (entre la cour et le jardin de la Volière), dont le rez-de-chaussée était une galerie, fut entièrement modifiée, et élargie du côté de la cour, avec une nouvelle façade. Le premier étage fut consacré à l'appartement du Grand Condé, suivi de la galerie des Batailles ; le rez-de-chaus-

sée fut affecté à M. le Duc et à sa famille. Les travaux n'étaient pas terminés lorsque le Grand Condé mourut le 11 décembre 1686; il ne vit en place aucun des tableaux dont il avait donné le dessin à Sauveur Lecomte. D'autres projets restaient en suspens, que son fils s'empressera d'exécuter.

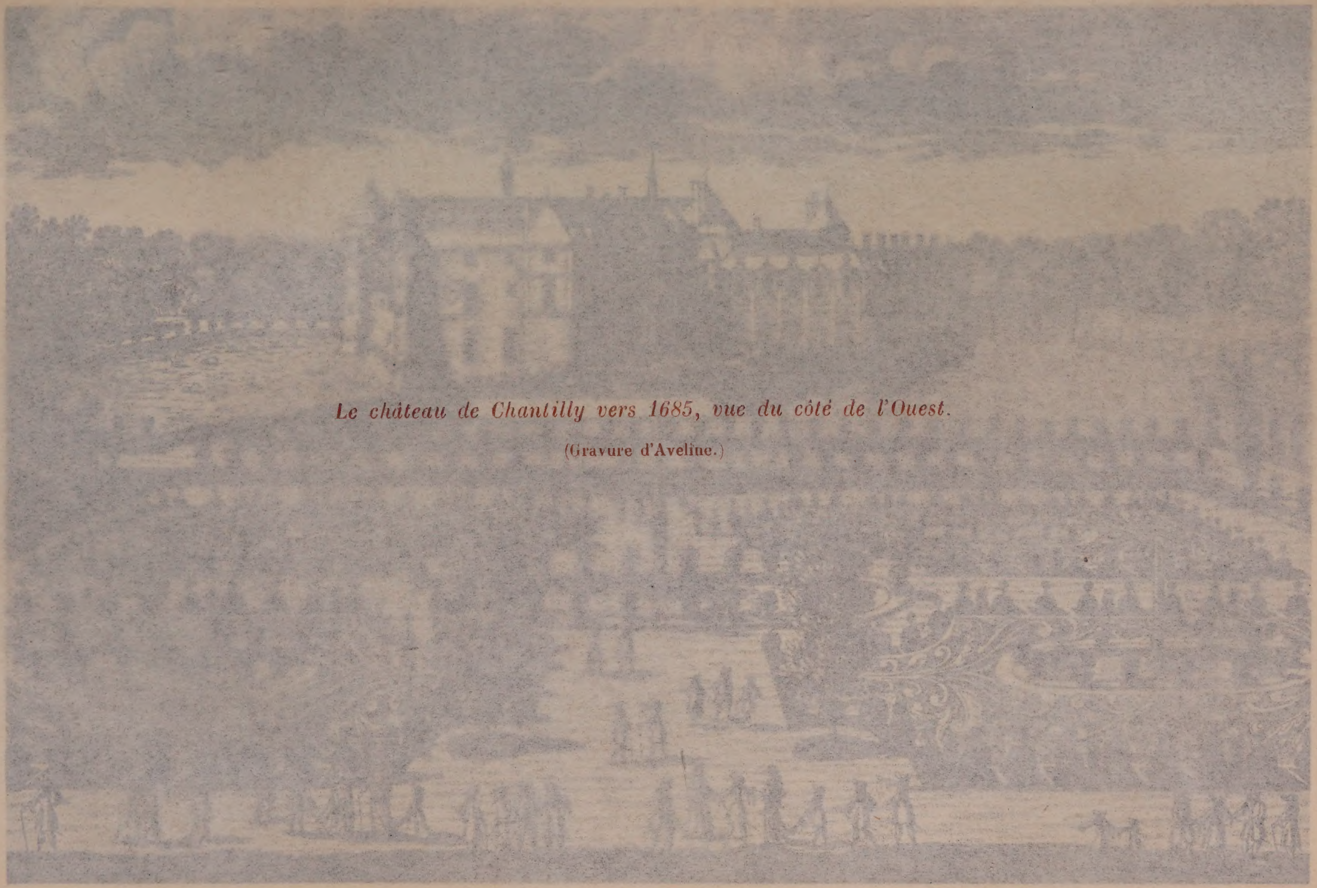

Le château de Chantilly vers 1685, vue du côté de l'Ouest.

(Gravure d'Aveline.)

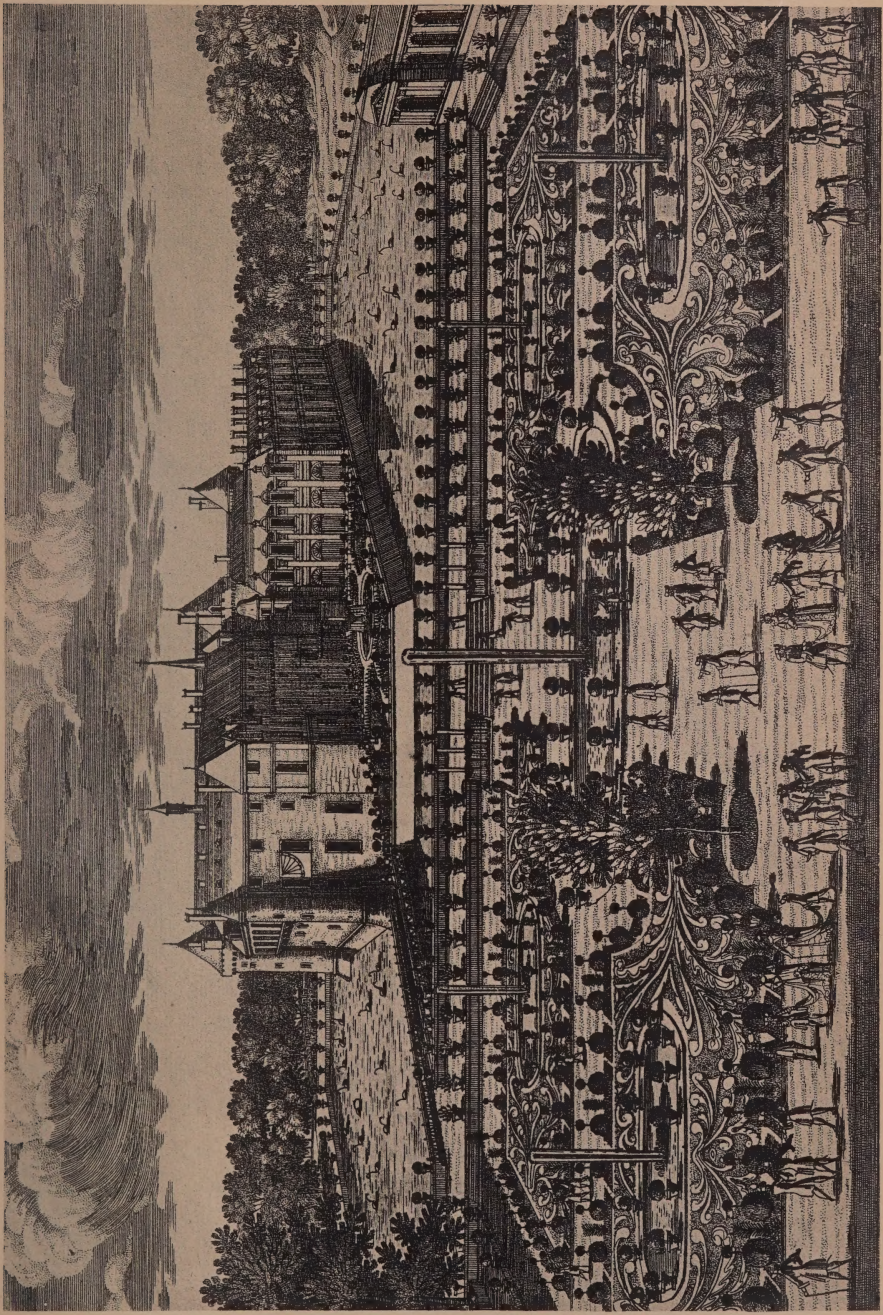

CHAPITRE VI

LE FILS DU GRAND CONDÉ (1686-1709).

Quand le Grand Condé supprimait une partie des maisons de Quinquempoix pour enclaver dans son parc l'emplacement du hameau, qu'il supprimait les bâtiments de la « basse cour » fortifiée aussi bien que les constructions extérieures pour ouvrir la nouvelle entrée du château, il sentait la nécessité de remplacer les maisons disparues et de créer près du château un village capable d'offrir des ressources tant à l'armée d'ouvriers qu'il employait qu'aux nombreux étrangers attirés à Chantilly par la réputation du maître et la beauté du lieu. De 1669 à 1684, le prince concéda les terrains situés entre Bucamp et la maison de Beauvais, et des hôtelleries s'élevèrent de chaque côté de la route : *le Pélican*, *la Grande-Barbe*, *les Trois-Couronnes*, *le Grand-Cerf*, *l'Épée Royale*, *le Cygne*. Après la maison de Beauvais se trouvaient quatre ou cinq maisons (place du Marché), l'hôtel de Quinquempoix, et, au bout du parc, les hameaux de Normandie et des Fontaines, une quinzaine de maisons. Tout ce territoire était partagé entre les paroisses de Saint-Léonard et de Gouvieux, dont les églises étaient fort éloignées. Le Grand Condé voulut assurer les besoins spirituels de la population de Chantilly, ainsi que l'instruction des enfants ; c'était une nouvelle paroisse à créer. Il fit connaître ses intentions dès 1684 en réservant près de l'hôtel du *Cygne* « la place pour faire construire une cha-

pelle », c'est-à-dire l'église du nouveau village. Trois mois après la mort du Grand Condé, le prince Henry-Jules passa marché avec Jean Lemaire, maître maçon, « pour le bâtiment de l'église et des chapelles en dépendant » ; Mansart en avait donné le plan, et l'architecte-ingénieur Pierre Gitard en dirigea les travaux. La façade de l'église était à l'alignement de la maison voisine ; ce n'est que trente ans plus tard que l'église fut allongée vers la rue et reçut les bas côtés. C'était donc une petite église, mais bien suffisante pour la population ; le Grand Condé et son fils n'avaient pas prévu le développement que leurs successeurs allaient donner à ce noyau de ville. Les travaux furent terminés en 1691, et le premier curé, Martin Berger, nommé sur la recommandation de Bossuet, fut installé le 12 mai 1692, après que le territoire de la nouvelle paroisse eut été délimité avec le consentement des évêques de Beauvais et de Senlis.

Les embellissements de Chantilly ne souffrirent pas de la mort du Grand Condé, et sous la direction de son fils, les travaux prirent un nouvel essor. « Chantilly était ses délices, dit Saint-Simon ; il s'y promenait toujours suivi de plusieurs secrétaires, avec leur écritoire et du papier, qui écrivaient à mesure ce qui lui passait par l'esprit pour raccommoder et embellir ; il y dépensa des sommes prodigieuses ». Le remaniement du petit château à peine terminé, Mansart donna le plan de la transformation du grand. Le vieux manoir va perdre son aspect pittoresque ; l'édifice fantaisiste, à lignes brisées, d'élévations inégales et de façades variées, va devenir une énorme bâtisse, toute en hauteur, uniforme dans toutes ses parties, criblée de fenêtres, flanquée de tours se terminant en dôme. Dès 1688, on y travaille : « M. le Prince fait travailler présentement à rendre le dedans de la cour régulier, et à donner au dehors une face toute nouvelle, soit

par l'ouverture de trois rangs de fenêtres et deux grands balcons qui régneront tout autour du château, soit par les combles qui seront tous d'égale hauteur, à la mansarde » (*La Feste de Chantilly*, août 1688). En réalité, le château ne fut pas complètement transformé alors ; on ne toucha pas à la façade principale, non plus qu'à la chapelle ni à la face qui regardait le petit château. Dans la cour, le travail porta sur les exquises façades de droite et du fond, élevées par Pierre Chambiges de 1528 à 1531 ; sur le périmètre extérieur, les tours de Senlis et de Vineuil furent exhaussées ; la petite tour en encorbellement qui fermait l'angle ouest (du côté du parterre de l'Orangerie) fut remplacée par une tour de mêmes dimensions que les deux autres ; entre ces trois tours et face au jardin de la Volière furent créés de nouveaux corps de logis. Près de la dernière tour, un pont relia le parterre de la Volière, par-dessus le fossé des Carpes, aux pièces voûtées qui firent partie de la construction nouvelle et qui sont aujourd'hui affectées aux salles de travail, bibliothèque et archives ; la plus grande de ces pièces (dite maintenant le Cabinet des Lettres) fut ornée, au fond, d'une fontaine, comme en témoigne le marché passé avec le marbrier Duchesnoy, le 6 juin 1690, « pour les ouvrages de marbre qu'il doit faire à la niche et à la fontaine au bout de la salle voûtée du labyrinthe du château de Chantilly ». Des épures et des plans de l'époque permettent de comprendre cette transformation.

Tous ces travaux furent exécutés de 1688 à 1691, sous la direction de Mansart. Aussi, lorsque le Grand Dauphin vint passer huit jours à Chantilly en août 1688, fut-il logé dans le petit château, ainsi que la duchesse de Bourbon et la princesse de Conti, filles de Louis XIV, le prince à l'étage, les princesses au rez-de-chaussée : « Le logement d'en bas, dit le rédacteur du *Mercure*, est composé de

deux appartements dont la salle est commune à l'un et à l'autre ; cette salle est ornée de tableaux représentant les plus belles maisons de campagne des environs de Paris. Toutes les pièces des deux appartements auxquels elle sert sont ornées de tableaux représentant diverses fables de l'antiquité, en sorte que l'une des chambres fait voir l'histoire de Vénus, une autre celle de Diane, une autre celle de Bacchus, et une autre celle de Momus ». De ces peintures, rien ne subsiste. « Toutes ces chambres, qui sont percées en enfilade, règnent le long du balcon en fausse-braye et aboutissent à un grand salon en retour. Tout cet espace est rempli de diverses tables curieuses, de bustes et de meubles très singuliers. Il y avait plusieurs tables pour toutes sortes de jeux. C'est dans ce lieu que Monseigneur (le Grand Dauphin) a souvent tenu appartement devant et après le souper. De ce logement, lorsqu'on a passé par un vestibule qui est ouvert par deux grandes arcades du côté de la cour et du petit parterre, on monte dans l'appartement qui est au-dessus et qui se trouve situé de plain pied au rez-de-chaussée de la cour du grand château, auquel il est joint par un pont qui traverse le grand fossé. Ce fossé est rempli d'un très grand nombre des plus belles et des plus grosses carpes que l'on puisse voir. Cet appartement, qui a été occupé par Monseigneur tant que la fête a duré, est composé d'un grand salon (partie du Cabinet des Livres actuel) qui n'est pas encore entièrement fait et qui est la seule pièce qu'on n'a pas eu le temps d'achever. De ce salon, on entre dans une grande antichambre (dite aujourd'hui salle des Gardes), après laquelle il y a une grande chambre, plusieurs garde-robes (derrière la chambre), et un grand cabinet dont la vue donne d'un côté sur les jardins et de l'autre sur une grande pelouse qui borde la forêt. Après ce cabinet, on en trouve deux autres de moindre gran-

deur (la grande Singerie et petite chambre derrière) ; l'un donne entrée dans une galerie qui est percée du côté de la forêt de cinq grandes croisées, vis-à-vis desquelles il y a de grands miroirs de glaces, dont les bordures sont d'un travail tout particulier. Au-dessous de ces glaces sont des tables de différentes sortes de marbres des plus beaux. On voit au bout de cette galerie un portrait de feu Monsieur le Prince (le Grand Condé), fait par le vieux Juste (d'Egmont) du temps de la bataille de Rocroy. Ce prince est en pied... ; on y voit d'un côté l'ordre de la bataille de Rocroy et de l'autre le combat... ». Cette grande peinture n'existe plus ; il n'en subsiste qu'un fragment aujourd'hui placé dans la salle du Jeu-de-Paume et qui représente le « combat ». En ce mois d'août 1688, quatre des grandes toiles de Sauveur Lecomte étaient déjà en place, celles qui représentent les campagnes de 1643-1646, Rocroy, Fribourg, Nordlingen et Dunkerque. Les autres furent exécutées de 1688 à 1693, y compris le tableau allégorique dont l'exécution fut confiée à Michel Corneille en 1691 ; il convient d'en dire un mot. Il était bien délicat de faire peindre et de mettre sous les yeux de Louis XIV et de la cour les faits de guerre accomplis par le prince rebelle de 1652 à 1659, et cependant le héros y avait acquis assez de gloire pour qu'ils ne fussent pas oubliés : combats de Bléneau et du faubourg Saint-Antoine, retraite d'Arras, secours de Valenciennes et de Cambrai, etc. L'imagination du prince Henry-Jules résolut la difficulté. Le Grand Condé, debout, retient de la main gauche la trompette d'une Renommée qui s'apprête à publier ses actions coupables, actions qui d'ailleurs sont toutes inscrites sur des banderoles qu'il foule aux pieds ; de la main droite, il donne l'essor à une autre Renommée qui embouche la trompette pour proclamer son repentir, *quantum pœnituit*. Dans un coin, Clio

arrache du livre de l'Histoire les pages où étaient relatées les actions coupables, et sur les deux feuillets qui gisent à terre on lit le dialogue échangé entre Don Juan d'Autriche et le Grand Condé avant la bataille des Dunes, qui fut livrée contre le sentiment de M. le Prince : « Vous ne connaissez pas M. de Turenne ; jamais homme n'a si bien su profiter des occasions, et il est très dangereux de faire des fautes devant un si grand capitaine... — Nous retirer, dit Don Juan ; oh ! monsieur, voici la plus belle journée qui éclairera jamais les armes de l'Espagne. — Elle sera en effet fort heureuse à l'Espagne, répondit le prince, si vous consentez que nous nous retirions. — Don Juan voulut absolument donner la bataille... », et fut complètement battu (14 juin 1658).

Le Grand Dauphin partit de Versailles le dimanche 22 août 1688 et arriva dans la forêt de Chantilly par la route de Luzarches. M. le Prince, M. le Duc et le prince de Conti l'attendaient au carrefour de la Vieille-Route, d'où l'on se dirigea vers la Table en tirant faisans et perdreaux. Au milieu du vaste rond-point de la Table, auquel aboutissaient douze routes bordées de charmilles, on avait élevé, d'après le dessin de Jean Berain, un pavillon de feuillages percé de douze portiques faisant face aux routes et dressé sur une estrade de cinq pieds de haut ; on y accédait par quatre escaliers de douze pieds de large. Le dôme, les cintres, les pilastres et les appuis étaient recouverts de feuilles de chêne ; des branches de genévriers formaient les balustrades ; les portiques étaient ornés de gros festons de feuilles de chêne et de bouquets de fleurs. Au centre du pavillon, se trouvait une table de dix pieds de diamètre sur laquelle la collation fut servie. Une grande corbeille d'argent garnie de fruits et de fleurs en occupait le milieu. La table était soutenue par douze consoles de vermeil doré dont chacune portait

deux corbeilles d'argent remplies de fruits. Le couvert du Grand Dauphin fut mis vis-à-vis de la grande route de Chantilly; les princes et seigneurs se placèrent à gauche et à droite, le devant restant libre. Le tour du vaste rond-point était garni de treillages de feuillée, avec un portique à l'entrée de chaque route. Le Grand Dauphin fut accueilli par un concert de timbales et de trompettes, et trouva la table servie de vingt-quatre bassins de rôt, chacun entouré de quatre plats d'entremets chauds; vinrent ensuite des entremets froids, puis un service de fruits présenté dans des corbeilles ovales dont les flancs en cuvette étaient remplis de toutes sortes de liqueurs. La fin de la collation fut agrémentée d'une harmonie de hautbois, flûtes et musettes, dont les exécutants étaient cachés dans le bois; puis on vit de loin s'avancer sur la grande route un cortège composé du dieu Pan et de quatre-vingt-dix faunes, sylvains, satyres et autres divinités des bois. Pan était Louis de Lully, surintendant de la musique du roi, qui battait la mesure avec son thyrse; dans le cortège étaient encadrés vingt danseurs, montés sur les épaules les uns des autres et qui, arrivés devant le pavillon, exécutèrent un petit ballet. Puis les musiciens jouèrent et chantèrent un morceau de Jean-Baptiste Lully dont voici les paroles :

> Debout, Lysiscas, holà! debout!
> Pour la chasse ordonnée il faut préparer tout.

Des piqueurs sortent du bois avec leurs chiens, sonnent du cor, un cerf traverse la route à la vue du prince, et l'on découple la meute. Des chevaux, tenus cachés jusqu'alors, sont promptement amenés; on saute en selle, et l'on arrive à l'étang de Commelles pour assister au bat-l'eau. La meute était celle du grand-prieur de Vendôme. Enfin l'on se rendit au château.

Le lundi 21, le Grand Dauphin alla courre le loup dans l'après-midi. M. le Prince lui fit les honneurs des jardins, puis lui offrit le divertissement du théâtre dans l'Orangerie, fort richement décorée pour la circonstance d'après les dessins et sous la direction de Berain. Les artistes de l'Académie de Musique de Paris, assistés des meilleurs musiciens du roi, y représentèrent l'opéra d'*Oronthée*, livret de Leclerc mis en musique par Lorenzani, entrées de Pecourt et Lestang ; le pavillon du bout de l'Orangerie garda de ce jour le nom d'Oronthée.

Le mardi matin, chasse à tir dans le parc et visite de la Ménagerie ; l'après-midi, chasse du cerf avec la meute du duc du Maine ; le soir, opéra et appartement. Le mercredi matin, chasse aux perdreaux, faisans et lièvres ; 500 pièces au tableau, dont 180 tuées par le Grand Dauphin. L'après-midi, promenade dans les jardins, faisanderie, cascades ; joute de l'oie sur le grand Canal ; le prince de Conti tomba dans l'eau, la tête en bas ; il ne savait pas nager, et on eut grand'peur ; on put le saisir par les cheveux et le retirer de l'eau, dont il avait bu un peu ; deux heures après, il revint trouver la compagnie. La joute de l'oie terminée, « Monseigneur entra dans un bâtiment tout doré, construit à la manière de ceux dont se sert le roi de Siam et que l'on nomme balons. Il y avait des luths, des théorbes, des basses de viole et des voix choisies dans la poupe de ce balon ; il était accompagné d'un autre bâtiment rempli d'un grand nombre de joueurs d'instruments et d'un chœur de plus de soixante personnes. Monseigneur arriva au son de toutes ces voix à la tête du canal où est la grande cascade de toute la rivière... Toute cette eau sort d'un grand bassin en rond où Monseigneur eut le plaisir de voir pêcher ; on prit plus de cinq cents poissons d'un coup de filet ».

Comme Madame la Duchesse et la princesse de Conti,

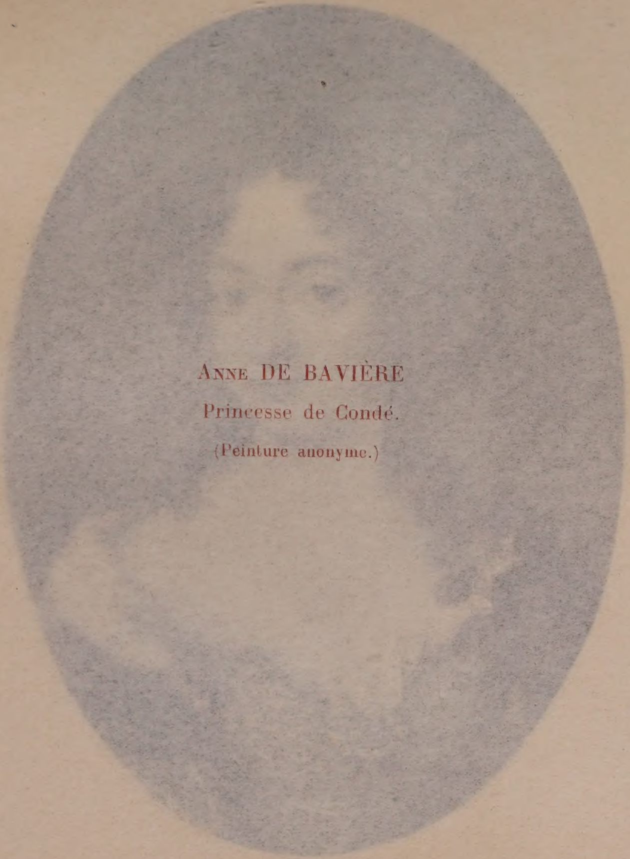

Anne DE BAVIÈRE
Princesse de Condé.
(Peinture anonyme.)

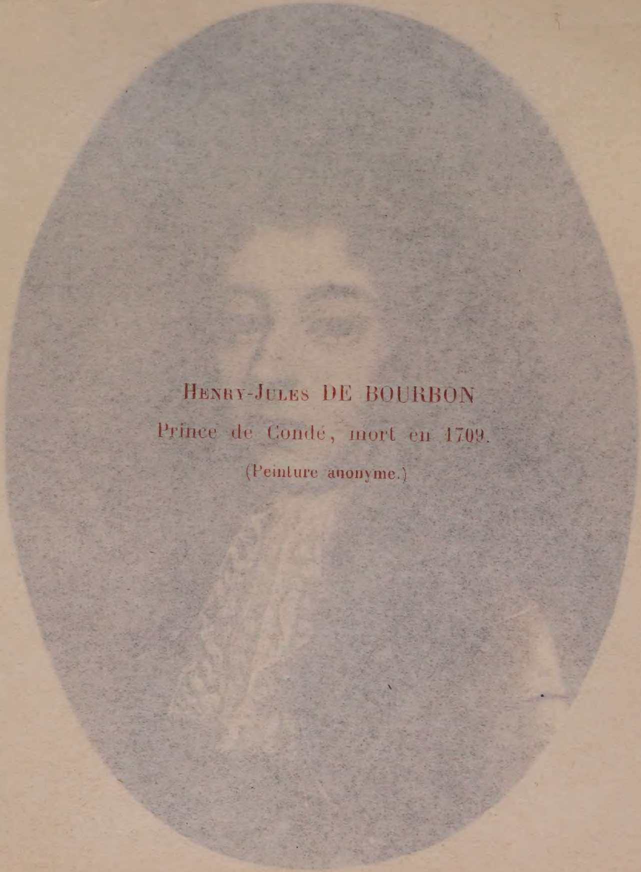

Henry-Jules DE BOURBON
Prince de Condé, mort en 1709.
(Peinture anonyme.)

[illegible] le Grand Dauphin alla courre le loup dans l'après-midi. M. le Prince lui fit les honneurs des jardins, puis fut offert le divertissement du théâtre dans l'Orangerie, fort richement décorée pour la circonstance d'après les dessins et sous la direction de Berain. Les artistes de l'Académie de Musique de Paris, assistés des meilleurs musiciens du roi, y représentèrent l'opéra d'*Oronthée*, livret de [illegible] par Lorenzani, entrées de [illegible] au bout de l'Orangerie [illegible]

[illegible] le parc et visite de la Ménagerie [illegible] du cerf avec la meute [illegible] appartement. Le mercredi [illegible] aux, faisans et lièvres. [illegible] tuées par le Grand Dauphin. [illegible] dans les jardins, faisanderie, [illegible] le grand Canal ; le prince de Conti [illegible] tête en bas ; il ne savait pas nager, [illegible] ; on put le saisir par les cheveux [illegible] dont il avait bu un peu, [illegible] trouver la compagnie. La [illegible] Monseigneur entra dans un bâtiment [illegible] à la manière de ceux dont se sert le roi de Siam et que l'on nomme balons. Il y avait des flûtes, des musettes, des basses de viole et des voix choisies dans le [illegible] de ce balon ; il était accompagné d'un autre bâtiment [illegible] d'un grand nombre de joueurs d'instruments et d'[illegible] de plus de soixante personnes. Monseigneur [illegible] de toutes ces [illegible] à la tête du canal où est la [illegible] de la rivière... Toute cette eau sort d'un [illegible] où Monseigneur eut le plaisir de voir pêcher [illegible] de cinq cents poissons d'un coup de [illegible] ».

Comme Madame la Duchesse et la princesse de Conti

ayant quitté Versailles après le coucher du roi, devaient arriver à Chantilly le jeudi matin vers quatre heures, le Grand Dauphin et le prince de Condé imaginèrent d'aller à leur rencontre : elles ne furent pas peu surprises d'être accueillies au milieu de la forêt par quatre-vingts faunes et satyres montés sur des chevaux caparaçonnés de feuillages, qui leur firent escorte jusqu'au château avec grand accompagnement de timbales et de trompettes. Le Grand Dauphin alla courre ensuite le loup à Mello ; quant aux princesses, elles eurent, l'après-midi, le divertissement de joutes sur l'eau devant les fenêtres de leur appartement.

Le vendredi 25, chasse du cerf le matin avec l'équipage du duc du Maine ; l'après-midi, chasse aux toiles à l'étang de Commelles. On avait dressé une feuillée sur la chaussée, avec des tentes au milieu ; une collation magnifique y fut servie ; puis les princes et les princesses, les seigneurs et les dames montèrent sur des bateaux richement ornés, à l'exception de la princesse de Condé qui demeura sur la chaussée avec quelques dames. « A peine avait-on achevé de s'embarquer qu'on entendit le son de plusieurs troupes de hautbois et de trompettes qui étaient placées en divers endroits, et, peu de temps après, un bruit de cors et de chiens qui firent lancer dans l'étang à plusieurs reprises un grand nombre de sangliers, de cerfs et de biches. Tous ceux qui étaient dans les bateaux prirent leur parti pour les attaquer, avec des pieux, des dards, des épées. Plusieurs se servirent de grosses gaules avec des nœuds coulants afin de les pouvoir prendre vivants..... Les dames eurent la satisfaction de prendre elles-mêmes des cerfs avec les nœuds coulants qu'elles leur jetaient ; on attachait ensuite la corde au bateau, que les cerfs tiraient en voulant gagner le bord, en sorte qu'on faisait lever les rames, et lorsqu'ils l'avaient conduit à bord, on

coupait la corde et on leur donnait la liberté. Elles eurent encore le plaisir de prendre dans leurs bateaux quantité de petits faons vivants et de leur donner la liberté... ». Le samedi, la pluie n'empêcha pas le Grand Dauphin de chasser le loup, mais les dames ne purent sortir ; il y eut concert, opéra, puis médianoche.

La journée du dimanche 27, qui marqua la fin des fêtes, fut la mieux remplie. Le matin, après la messe, le Grand Dauphin chassa le cerf avec la meute du grand-prieur de Vendôme. De retour au château, il se rendit avec toute la compagnie à la maison de Sylvie, où une collation était préparée. Après les entremets, le prince de Condé dit au Grand Dauphin que, s'il voulait du fruit, il fallait qu'il se donnât la peine d'en aller chercher dans le Labyrinthe, où le dessert était servi. On se rendit donc dans le parc de Sylvie, en passant par les jeux de manège (où étaient des chevaux de bague), de longue-paume, de mail, d'arbalète et d'arquebuse, tous garnis de joueurs en pleine action. Au centre du Labyrinthe, un concert de hautbois indiquait le lieu du rendez-vous ; mais les détours étaient si nombreux que le Grand Dauphin, après avoir beaucoup marché, finit par demander grâce, et on le mit dans le bon chemin. Sa surprise fut grande quand il entra dans la salle centrale, de forme carrée avec un retrait demi-circulaire sur chaque face, car le fruit était présenté de la façon la plus originale, comme on peut le voir par la gravure de Le Pautre. La table dressée au milieu de la salle ne laissait voir que du gazon, du feuillage, des festons de fleurs entourant de nombreuses corbeilles d'argent remplies de fruits ; au milieu, un grand vase portait un oranger couvert de fleurs et de fruits ; l'ensemble formait un véritable parterre. Dans les angles de la salle, quatre buffets de gazon, feuillée et fleurs, étaient chargés de vases d'argent et de porcelaine, et encadrés

de caisses d'où sortaient des arbres à fruits. A chaque extrémité, un grand buffet à trois étages, avec un dossier de consoles de feuillages et de guirlandes de fleurs ; le premier gradin était occupé par une couche de melons ; le second était garni de vingt-quatre couverts de porcelaines fines ; le troisième était rempli de gâteaux, d'assiettes de grosses truffes, le tout mêlé de vases de fleurs. Après le dîner, les princes allèrent tirer. Le soir, de huit à dix heures, grand divertissement champêtre au théâtre de l'Orangerie, offert au Grand Dauphin par Pan et toutes les divinités des bois, nymphes, faunes, sylvains, etc. ; danses, chants, ballet d'ensemble, avec intermèdes de symphonie, airs italiens et français. Au sortir du théâtre, promenade en calèches à travers les jardins brillamment illuminés ; les canaux étaient bordés de grosses lumières à profusion ; le grand Parterre revêtait un aspect extraordinaire sous la quantité innombrable de feux de tout genre qui entouraient les bassins, les plates-bandes, la Gerbe, dessinaient toute l'architecture du grand Degré, et, de l'autre côté du canal, encadraient le Vertugadin, au-dessus duquel planait un immense soleil. Un splendide feu d'artifice, tiré en partie sur l'eau, termina la soirée. Le lendemain, les hôtes du château se dispersèrent en louant la magnificence du prince de Condé : cette semaine lui coûtait 152.783 livres.

Le rédacteur de ces fêtes signale des travaux en cours d'exécution, tant pour la décoration du château que pour l'embellissement du parc ; il parle notamment des statues de marbre que le prince avait commandées à Rome pour placer dans le parc de Sylvie : Ariane, Thésée, le Minotaure, etc. L'intermédiaire était un marchand de Paris nommé Louis Alvarez ; il avait la spécialité de faire exécuter en Italie des statues et bustes d'après l'antique, dont il était alors de mode d'orner les jardins ; des œuvres

de ce genre fournies alors au prince de Condé, il reste à Chantilly un Bacchus, un Silène, une Vénus, et un certain nombre de bustes. Il y reste aussi des œuvres d'artistes français, la statue du Grand Condé par Antoine Coysevox (1690), les bustes de Turenne et de Condé par Jérôme Derbais (1707), les Molosses de Jean Thierry (1707), refaits de nos jours par Jonchery, de même que les Sphinx de Nicolas Coustou (1703) furent recopiés par Watrinelle en 1886. Legrand fit en 1707 les Lions qui se trouvent à l'entrée de la route du Connétable, les figures de l'Air et du Feu qui ornent la partie boisée du parc; là aussi sont la Terre et l'Eau d'Antoine Poissant (1700). Mais on ne retrouve plus les enfants de marbre de Jean Hardy qui accompagnaient le Minotaure dans le parc de Sylvie (1688), ni la statue en pierre du Grand Condé par Nicolas Coustou (1700), non plus que les œuvres de Le Hongre, de Seloisse, de Simon Hurtrelle, de Robert Le Lorrain, etc. Plus rares encore sont les œuvres des peintres dont les comptes nous donnent les noms : Houasse, Boullongne, Jean de Troy, Marc Nattier, La Mare-Richart, Octavien, Payen, Thomas Pesne, Jean-Baptiste Corneille, Yvart, Joubert, Cotelle, Vignon, etc. Des œuvres qui leur furent commandées par le prince Henry-Jules, il subsiste une *Adoration des Bergers* d'Houasse dans l'église de Chantilly, et, au château, un portrait de Madame la Duchesse, fille de Louis XIV, attribué à Marc Nattier.

Pour relever la qualité de ses enfants naturels, le roi s'efforçait de les faire entrer dans les diverses branches de la maison de Bourbon. Trois de ses filles épousèrent le prince de Conti l'aîné, le duc de Bourbon et le duc de Chartres; en 1692, il demanda au prince de Condé la main de sa fille Louise-Bénédite pour le duc du Maine. Santeul a chanté cette petite princesse, intelligente autant

que pétulante, sous le nom de Salpetria, nymphe de Chantilly ; elle avait deux sœurs qui épousèrent le second prince de Conti et le duc de Vendôme. Bien qu'elles eussent grand'peur de leur père, dont le caractère bizarre n'inspirait pas la tendresse, ces jeunes princesses entretenaient la gaîté à Chantilly, où il y avait toujours une petite cour d'hommes d'esprit dont les principaux poètes étaient La Fare et Chaulieu. Le mariage du duc du Maine accrut la faveur du prince de Condé, et Louis XIV vint fréquemment à Chantilly. Il y couche le 3 mars 1692 ; le Grand Dauphin l'y avait précédé de la veille ; « S. M. arriva sur les six heures et trouva la maison considérablement embellie » (Dangeau). Il s'y arrête de nouveau, revenant de Compiègne, du 10 au 12 mars : « Monseigneur courut le cerf avec les chiens du roi, et ensuite il mena la duchesse de Chartres et la princesse de Conti à Sylvie et à la Ménagerie ». Nouveau séjour les 10 et 11 mai, au départ pour la campagne de Flandre. En mars 1693, le roi vient passer une semaine à Chantilly, avec une brillante compagnie de princes, princesses et courtisans ; il y travaille avec Barbezieux, donne audience au maréchal de Luxembourg, approuve l'élection de Fénelon à l'Académie française, passe la revue de ses compagnies de gardes, gendarmes et mousquetaires, brillants escadrons qui se déploient sur la Pelouse, admire les beautés du lieu, chasse à tir dans le parc, et à courre dans la forêt avec les équipages du duc du Maine et du chevalier de Lorraine, abbé de Royaumont : « Il paraît content au dernier point de toutes les chasses qu'on fait à Chantilly, et par la beauté du pays et par l'abondance de toute sorte de gibier » (Dangeau). « Le mardi 10 mars, Sa Majesté chassa depuis onze heures jusqu'à six heures, et au retour, en rentrant dans le petit parc, M. le Prince donna au Roi et à Monseigneur le plaisir d'une battue dans un petit

bois d'où il sortit plus de deux mille faisans et autant de perdrix » (*Mercure*). Le 18 mai, quand le roi quitte Versailles pour se rendre à l'armée, la première couchée se fait à Chantilly; la compagnie est des plus brillantes : Grand Dauphin, duchesses de Chartres, de Bourbon et du Maine, les deux princesses de Conti, les dames d'honneur des princesses, puis les princesses de Soubise et d'Harcourt, les duchesses de Chevreuse et de Beauvilliers, etc., etc.; « Madame de Maintenon va seule dans une calèche du roi ».

On peut s'imaginer l'animation provoquée par le passage de ces hôtes illustres, dont le plus grand plaisir était de parcourir les admirables jardins. En ce moment, le grand attrait est la visite de la Ménagerie établie au delà du grand Canal, à l'extrémité occidentale du village de Vineuil ; il n'en subsiste aucun vestige, sauf une niche et une rocaille, et cependant il convient d'en parler, car cet établissement fut célèbre au XVIII^e^ siècle. Le bâtiment principal était un grand corps avec deux ailes en retour ; au fond, un appartement ; à gauche, une superbe laiterie toute en marbre, avec profusion d'eau ; à droite, le « temple d'Isis », pour la décoration duquel le prince avait demandé l'avis de Racine ; le poète avait répondu par un long mémoire sur Isis, le bœuf Apis et les fêtes de Memphis. Le rédacteur des fêtes de 1688 mentionne « un grand salon orné de peintures représentant l'histoire d'Isis », et il ajoute : « Beaucoup de terrasses et de jardins champêtres font l'ornement de cette maison, dont une des cours est bordée de huit ou dix pavillons, tous séparés les uns des autres et destinés à loger les animaux rares que Monsieur le Prince fait venir des pays étrangers ». Le *Mercure* mentionne aussi la fontaine de Narcisse, ainsi nommée « parce que ce berger amoureux de lui-même y paraît au milieu, se regardant avec transport

et tendant les bras à sa figure, qu'on a le plaisir de voir dans l'eau... ». Le pavillon de la Laiterie comprenait un salon d'entrée, orné de tableaux dont les sujets furent empruntés aux fables de La Fontaine : *la Lionne et l'Ourse*, *le Lièvre et les Grenouilles*, par Cotelle ; *la Grenouille et le Bœuf*, *le Conseil des rats*, *le Loup déguisé en berger*, par Houasse, etc. Les peintures tirées des fables étaient accompagnées d'inscriptions en lettres d'or sur marbre noir ; elles furent exécutées en 1691, et Guichard les mentionne en 1760 dans son *Voyage de Chantilly* : « A la Ménagerie, je fus charmé de relire nombre de passages des fables de notre inimitable La Fontaine, applicables aux divers animaux qui y étaient, et gravés, comme ils le méritent, en lettres d'or sur un marbre noir ». C'est aussi aux fables de La Fontaine que furent empruntés les sujets représentés, en plomb sculpté et coloré, près des bassins et cascades dans les cours supérieures de la Ménagerie : *le Pot de terre et le Pot de fer*, *le Loup et la Chèvre*, *les Deux Coqs*, *l'Autour et la Colombe*, *le Geai paré des plumes du paon*, quatre paons debout aux angles d'un bassin et jetant de l'eau vers un geai perché au milieu sur un rocher, etc., etc.. Dès lors, la Ménagerie tient une grande place dans le récit des fêtes données à Chantilly. Le 15 mai 1695, « le roi vint coucher à Chantilly, où il se promena le soir en calèche avec la princesse de Condé, M^lle de Condé sa fille, la princesse douairière de Conti et quelques autres dames, avec lesquelles il alla voir la superbe ménagerie que le prince avait fait bâtir depuis quelques années » (*Journal* du marquis de Sourches). Au mois de juin 1698, lorsque le comte de Portland, ambassadeur extraordinaire du roi d'Angleterre, quitta Paris pour regagner Londres, le prince de Condé l'arrêta quelques jours à Chantilly et le régala magnifiquement. Un poète qui assistait à ces fêtes ne put

se retenir de donner une *Description de Chantilly en vers françois* ; c'était un homme modeste, car il n'a signé son œuvre que d'une initiale, C..., et je n'ai pu découvrir son nom. Après avoir invité milord Portland à venir admirer Chantilly, il en décrit les beautés et n'a garde d'oublier la Ménagerie :

> Ce superbe salon et cette Laiterie
> Effacent tout l'éclat de ces somptueux bains
> Que l'histoire a vantés chez les peuples romains.
> L'œil n'y découvre rien que marbre et porcelaine
> Arrosés par les éaux d'une claire fontaine
> Qui semble s'empresser à sortir de son sein
> Pour occuper les bords d'un si riche bassin...
> Aussi de tous côtés le marbre nous étale
> Du sage Phrygien l'agréable morale
> Que La Fontaine a su renfermer en des vers
> Qui dureront sans doute autant que l'univers.
> Quel charme et quel plaisir de voir ces longues cages
> Toutes pleines d'oiseaux de différents plumages,
> Oiseaux bénins, de proie, oiseaux légers ou lourds,
> Paons, outardes, griffons, aigles, sacres, vautours ;
> Ces loges renfermant maint rare quadrupède,
> Animaux singuliers que l'Afrique possède,
> Panthères, léopards, ours, tigres et lions ;
> Ces viviers où l'on voit de monstrueux poissons,
> Truites, carpes, brochets, dont l'écaille azurée
> Imite du pigeon la gorge colorée !
> Je vous quitte à regret, délicieux séjour...

Le poète aurait pu mentionner aussi les perroquets et les serins nourris au château pour l'amusement permanent des princesses. Il parut en 1705 un *Traité des serins de Canarie* dont l'auteur, Hervieux, se qualifie de « gouverneur des serins de Madame la princesse de Condé ».

L'esprit inventif et le goût éclairé qui distinguaient le prince Henry-Jules augmentaient d'année en année les embellissements de Chantilly, excitant l'admiration de

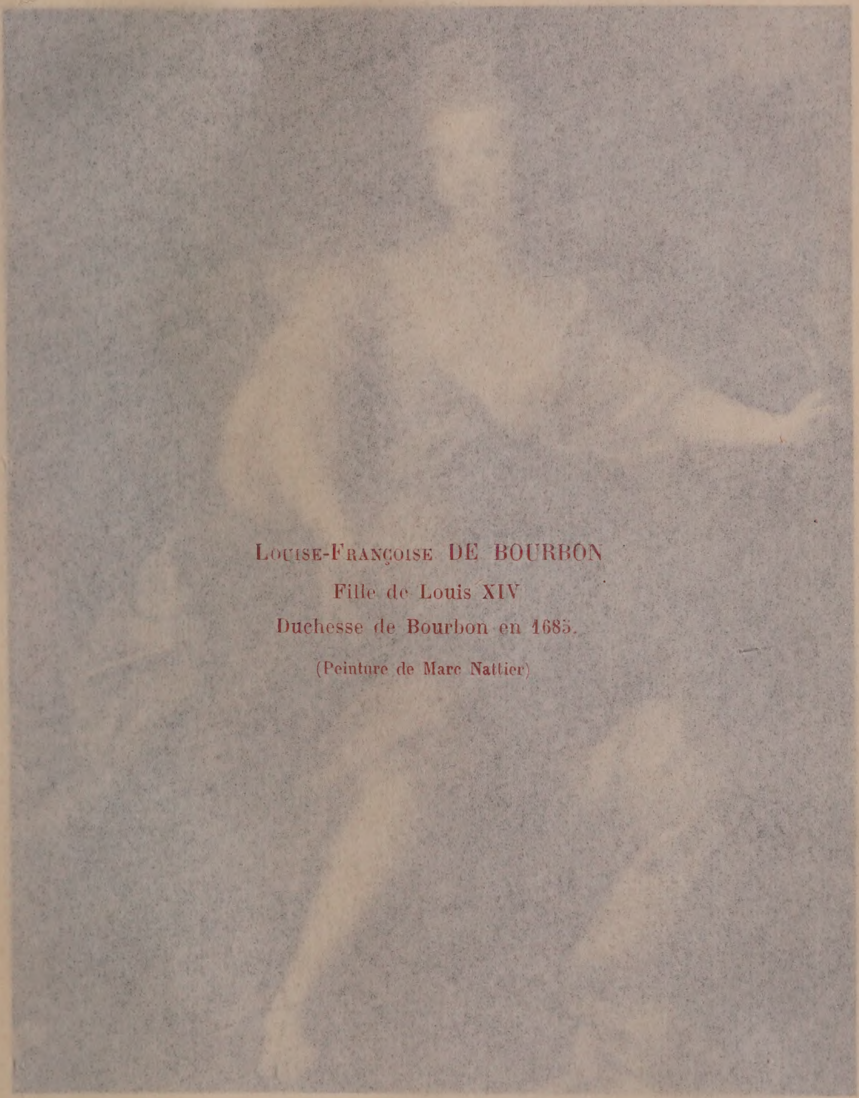

Louise-Françoise DE BOURBON

Fille de Louis XIV

Duchesse de Bourbon en 1685.

(Peinture de Marc Nattier)

visiteurs illustres tels que les ducs de Bourgogne et de Berry (1705 et 1708), l'électeur de Cologne (1706), le prétendant d'Angleterre, pour ne citer que les principaux. Le cabinet des Armes, que Santeul avait célébré, fut luxueusement installé au-dessus de la grande salle de l'Orangerie ; à côté, ce qui restait de la vieille ferme de Bucamp fut abattu et remplacé par un grand corps de logis avec étage, destiné au logement des invités. A l'entrée de l'avant-cour, les deux ponts-levis furent remplacés par un pont de pierre. La terrasse du Connétable fut reliée par un large pont, dit le pont du Roi, au parc boisé où fut percée la longue route bordée de hautes charmilles qui va se perdre dans les profondeurs de la forêt. De nouvelles salles furent créées dans le parc de Sylvie, et de nouvelles avenues dans le massif forestier, que le prince augmenta par des acquisitions considérables : terre et seigneurie du Lys en 1688, terres de Laversine et de Saint-Maximin en 1694, marquisat de Coye en 1701, châtellenie de Creil en 1704, marquisat de Verneuil en 1705, seigneuries de Luzarches (1707) et de Chaumontel (1708), etc., un immense territoire autour de Chantilly. Son petit-fils complétera le domaine forestier par l'acquisition des bois de l'abbaye d'Hérivaux en 1716 (forêt de Coye) ; c'est lui aussi qui fera planter la forêt du Lys (1719). L'adjonction de la terre de Coye assurait au prince de Condé la possession du grand étang sur la chaussée duquel se dressait un pavillon à tourelles nommé la « loge de Viarmes », rebâti au XIX[e] siècle et désigné depuis cent ans, sans aucune raison, sous le nom de pavillon de la reine Blanche. A Chantilly même, le prince Henry-Jules racheta les maisons de la grande rue (en deçà de l'église), dans le dessein de les abattre et de les remplacer par de vastes écuries dont le plan fut dressé ; il n'eut pas le temps d'exécuter ce projet,

qui fut repris par son petit-fils et exécuté sur des bases plus grandioses. La mort le frappa le 1er avril 1709. Son fils, Louis III, appelé jusqu'alors duc de Bourbon, eut à peine le temps de porter le titre de prince de Condé, car il suivit de près son père dans la tombe (4 mars 1710). Le fils aîné de Louis III, Louis-Henri, duc d'Enghien jusqu'à la mort de son grand-père, puis duc de Bourbon jusqu'à la mort de son père, devint de fait prince de Condé, mais garda le nom de duc de Bourbon, sous lequel il fut toujours désigné, et, selon la tradition, on l'appela Monsieur le Duc.

CHAPITRE VII

LE DUC DE BOURBON (1710-1740).

Le duc de Bourbon, né en 1692, épousa en 1713 sa cousine Marie-Anne de Bourbon-Conti. Veuf en 1720, il tomba la même année sous le joug de M^{me} de Prie, qui devint le véritable chef de l'État le jour où son amant prit la succession du Régent (décembre 1723). Vaincu dans sa lutte contre le cardinal de Fleury, le duc de Bourbon fut exilé à Chantilly (juin 1726), pendant que M^{me} de Prie était reléguée en Normandie, où elle mourut l'année suivante. M. le Duc rentra en grâce au mois de décembre 1727. En juin 1728, il épousa la princesse Caroline de Hesse-Rhinfeld, et partagea dès lors sa vie entre Chantilly et la cour, n'ayant aucune part au pouvoir, aucune influence auprès de Louis XV. Il mourut à Chantilly le 27 janvier 1740, dans la petite chambre qui sépare la Bibliothèque de la grande Singerie. Nous n'avons pas à juger son rôle politique, ni même à apprécier son caractère ; il fut, à bien des égards, un assez pauvre homme, comme ses frères les comtes de Clermont et de Charolais ; mais il aima passionnément les sciences et les arts, et à ce titre il nous intéresse. Immensément riche (en partie grâce au système de Law), follement prodigue pour satisfaire ses fantaisies, épris de Chantilly plus qu'aucun de sa race, il semble avoir fait de l'embellissement de cette maison le but de son existence ; Saint-Simon déclare que

« les sommes prodigieuses » qu'y avait dépensées le prince Henry-Jules de 1687 à 1709 « ont été des bagatelles en comparaison des trésors que son petit-fils y a enterrés et des merveilles qu'il y a faites ». Il subsiste de nombreux témoignages de sa magnificence, dans le château comme dans la ville ; le plus splendide est assurément le majestueux bâtiment des Grandes Écuries. Pendant vingt ans, Chantilly fut un vaste chantier, depuis le château jusqu'à l'extrémité de la ville, et cette période fut marquée par une continuelle alternance de fêtes brillantes et de travaux d'art. Le branle commence en 1718 ; au mois de septembre de cette année, des fêtes sont données en l'honneur de la duchesse de Berry, fille du duc d'Orléans ; la princesse s'amusa surtout « au manège d'un grand lion enfermé dans une loge avec une chienne qui l'a allaité ; ils jouent et badinent ensemble, et le lion souffre tout de sa mère nourrice, qui semble être la maîtresse » (*Mercure*) ; il finit cependant par perdre patience, dit l'archiviste de la maison, Mathieu Luillier, et il la tua. Saint-Simon a consacré une page à ces fêtes, dont nous ne mentionnerons « que l'aventure tragique qui faillit se produire au milieu de tant de somptueux plaisirs. M. le Duc avait de l'autre côté du canal une très belle ménagerie, remplie en très grande quantité des oiseaux et des bêtes les plus rares. Un grand et fort beau tigre s'échappa et courut les jardins de ce même côté de la ménagerie, tandis que les musiciens et les comédiens, hommes et femmes, s'y promenaient. On peut juger de leur effroi et de l'inquiétude de toute cette cour rassemblée ». Heureusement, on put le ramener adroitement dans sa loge,« sans qu'il eût fait aucun autre mal à personne que la plus grande peur ».

La duchesse de Berry partie, les travaux commencèrent partout à la fois. Ils sont résumés dans un précieux livret

rédigé en 1760 par Louis de Sarrobert, capitaine de Chantilly : « Les changements que S. A. S. a faits au grand et au petit château sont immenses. S. A. S. a fait abattre et rebâtir trois faces de la cour du château, savoir, celle par où on entre, celle du grand escalier, et celle qui regarde le petit château. Elle a aussi fait refaire un pont par lequel on entre dans le château, à la place de l'ancien qui était très vilain. Elle a fait accommoder le dedans de tous les appartements qui n'ont pas été rebâtis à neuf. C'est elle qui a fait bâtir la chapelle et qui l'a rendue telle qu'elle est. Les appartements du petit château, qui auparavant étaient à l'ancienne mode, ont été ajustés par ce prince, qui a rendu cette maison aussi magnifique que commode ».

L'architecte de Chantilly était Jean Aubert, que le duc de Bourbon connaissait pour l'avoir vu travailler à Saint-Maur, autre château des Condé, où il avait eu sous ses ordres les maçons Jean et Maurice Sedaine, grand-père et grand-oncle de l'auteur du *Philosophe sans le savoir*. En outre, Aubert avait succédé à Lassurance comme architecte de l'hôtel de Bourbon à Paris, où il avait construit l'hôtel du Maine et achevé celui de Beauvais. La démolition de la chapelle, en décembre 1718, marqua le début des travaux ; elle fut reconstruite au même emplacement, mais dans un autre style et surtout sur un autre plan. L'ancienne chapelle était un bâtiment isolé, comprenant une nef régulière, parallèle au mur d'enceinte qui fermait le grand château du côté de la cour basse ; la nouvelle fut englobée dans les constructions que comportait la création de nouveaux appartements. De forme parfaitement ovale, elle occupa la cage de l'escalier d'honneur créé par M. Daumet, qu'elle débordait un peu à droite et à gauche. En dehors de l'ovale, ouvrant sur le milieu de la grande courbe, se trouvait le chœur, compris dans une tour que

l'on voit sur les plans du XVIII^e siècle, mais que les remaniements modernes ont fait disparaître ; elle avançait sur le fossé qui séparait alors les deux châteaux. L'emplacement de cette tour est coupé au tiers par le mur de façade du petit château, l'angle de la cour couvrant les deux autres tiers.

La reconstruction de la façade d'entrée du grand château supprima ce qui restait de l'œuvre de Pierre Chambiges. Les tours furent rasées à hauteur du pont (le bas subsiste). « La porte, dit Piganiol de La Force, fut rebâtie à la moderne et ornée de sculptures » : des trophées, avec les armes du roi accompagnées de deux anges, d'autres trophées sur les quatre panneaux et sur les acrotères. L'aspect extérieur du château présenta une énorme bâtisse uniforme, à deux rangs de fenêtres régulièrement superposées, avec un troisième étage en mansarde muni d'un balcon ininterrompu, comme celui qui enveloppe les Écuries. Le petit château se trouvait écrasé par le voisinage de cette masse grandiose, qui certes manquait de beauté, mais qui avait l'avantage de contenir une profusion d'appartements. Dans la cour, qui devait être fort sombre, le grand escalier prenait naissance au degré qui accède aujourd'hui à la terrasse de la chapelle ; on y entrait par trois arcades décorées de colonnes corinthiennes et d'un fronton brisé ; au-dessus était un cadran soutenu par deux génies et accompagné des figures d'Iris et du Temps. Les deux rampes de l'escalier aboutissaient, à la hauteur du premier étage, à un vaste palier où fut placée, en 1735, la statue du Grand Condé par Coysevox.

Un mot de la décoration intérieure. Le rez-de-chaussée comprenait les salles et galeries du Tasse et des Géorgiques, ainsi nommées à cause des tableaux dont elles étaient ornées et qui représentaient des scènes tirées de la *Jérusalem délivrée* et du poème de Virgile. La salle

des Fables tenait son nom d'une cause analogue (*le Renard et le Corbeau*, par J.-B. Oudry, etc.). Le premier étage était consacré aux appartements du roi et de la reine, le second ayant vue sur le jardin de la Volière, avec un passage qui accédait à une tribune de la chapelle. Les narrateurs du XVIII[e] siècle rapportent que « ces appartements et galeries étaient ornés de tapisseries précieuses et de tableaux des plus grands maîtres ». La collection des tapisseries était certainement plus riche encore que celle des tableaux ; elle avait été commencée au XVI[e] siècle par Anne de Montmorency, les plus belles pièces venaient de lui, et plusieurs étaient à ses armes. On y trouvait des tapisseries des Gobelins (Histoire de Constantin, Métamorphoses d'Ovide), d'Amiens (le Dieu d'Amour, les Triomphes de Pétrarque, le roi Clovis), de Tours (la Création du Monde, l'Histoire de David et Goliath), de la Marche (un Débarquement de Turcs et Maures), de Rouen, de Bergame, de Venise, des chasses d'Auvergne ; mais les tapisseries de Flandre (Bruxelles, Anvers, Bruges, Audenarde) étaient de beaucoup les plus nombreuses ; une liste en serait trop longue ; bornons-nous à citer celles qui représentaient : les Douze Mois de l'année, les Sept Merveilles, les Vertus, la Création du Monde, les Banquets, les Métamorphoses d'Ovide, les Histoires de Vénus, de Psyché, d'Abraham, d'Énée et Didon, d'Achille, de César, de Coriolan, de Constantin, de Gombaut et Macé ; l'Histoire des saints Jacques et Christophe, patrons de la chapelle de Chantilly ; des verdures, des jeux d'enfants, des singes, des scènes champêtres, etc. Quant aux tableaux, nous en avons déjà cité un grand nombre ; disons seulement que la salle des gardes de l'appartement du roi était ornée de quatre chasses de Wouvermans, une chasse de Vander Meulen, un Hallali du cerf de F. Desportes, une toile d'Oudry représentant un chien en arrêt

devant un canard. Dans la nouvelle chapelle, le duc de Bourbon plaça un *Baptême du Christ* de l'Albane, une *Circoncision* de Jules Romain, une *Sainte Famille* de Raphaël, un Véronèse, *Jésus chez Simon le lépreux*, un Poussin, la *Fuite en Égypte*, et deux tableaux modernes, *la Descente du Saint-Esprit* par Jouvenet, et une *Résurrection* de Coypel. Ces tableaux ne sont plus à Chantilly, mais on y conserve d'autres peintures exécutées pour M. le Duc par Oudry, Desportes, Christophe Huet, Pierre Gobert. Celui-ci était le portraitiste de la famille; de 1715 à 1722, il fixa sur la toile les traits du duc de Bourbon et de ses sœurs, sans oublier M^me^ de Prie; le portrait du duc se retrouve seul à Chantilly.

En 1718, la décoration du petit château ne comptait guère que trente années d'existence, et cependant on la trouvait déjà « à l'ancienne mode ». Elle fut entièrement renouvelée, et M. le Duc y fit placer les splendides boiseries à fond blanc et reliefs dorés qu'on y admire encore aujourd'hui. Les travaux étaient à peine terminés lorsque le jeune Louis XV, qui venait d'être sacré à Reims, s'arrêta à Chantilly le 4 novembre 1722 : « Sa Majesté fut reçue, dit le *Mercure*, au bas du grand escalier nouvellement fait... ; le duc d'Orléans occupa, dans le petit château, l'appartement nouvellement restauré, un des plus beaux de Chantilly ». Le roi passa cinq jours à Chantilly, cinq jours de fêtes splendides dont la relation, rédigée par M. Faure, fut imprimée peu après. Parti de Villers-Cotterêts le 4 novembre à dix heures, le cortège royal arriva vers cinq heures à Chantilly par la longue allée qui aboutit à la terrasse du Connétable en face de l'entrée du grand château ; il fut accueilli par trois salves de l'artillerie dont on avait bordé la Manche, qui partage le grand Parterre. « L'allée par où Sa Majesté arriva était profilée d'un bout à l'autre, sur les deux côtés, d'une

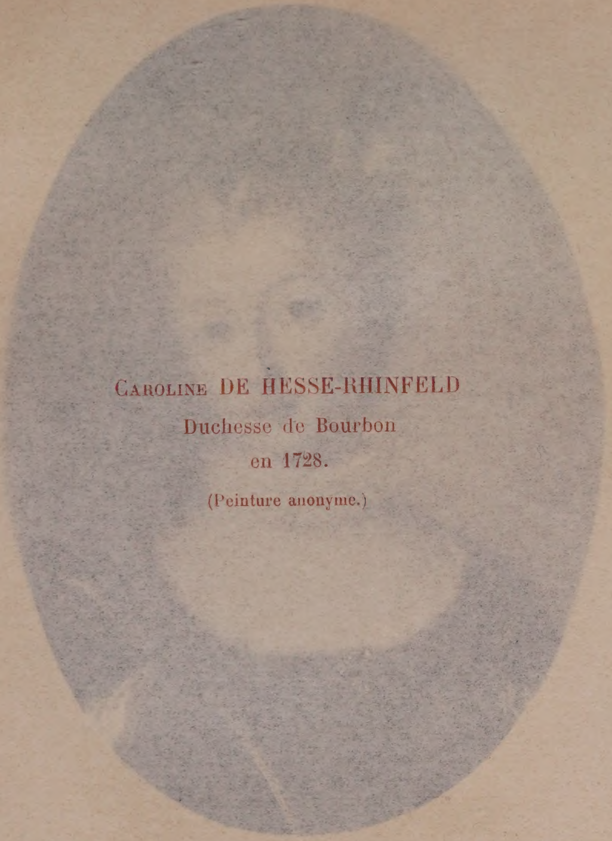

Caroline DE HESSE-RHINFELD
Duchesse de Bourbon
en 1728.
(Peinture anonyme.)

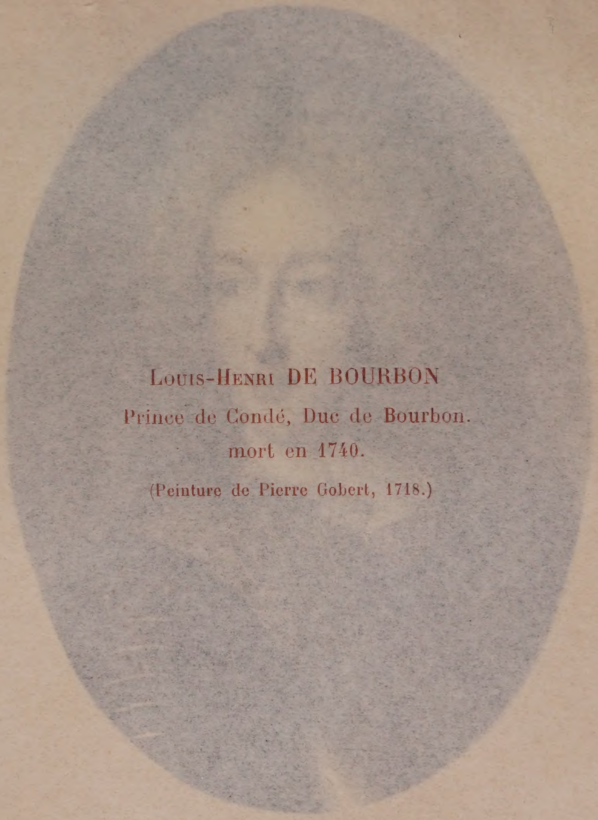

Louis-Henri DE BOURBON
Prince de Condé, Duc de Bourbon.
mort en 1740.
(Peinture de Pierre Gobert, 1718.)

[illegible] un canard. [illegible] chapelle, [illegible] Bourbon plaça [illegible] de l'[illegible] *Circoncision* [illegible] Raphaël, un [illegible] *le lépreux* [illegible] Poussin, la [illegible] tableaux moder[illegible] *la Des*[illegible]venet, et une *Résur*-*rection* [illegible] ne sont plus à Chantilly, mais [illegible] peintures exécutées pour M. [illegible] Christophe Huet, Pierre [illegible] de la famille ; de [illegible] du duc de Bourbon [illegible] de Prie ; le portrait du [illegible] Chantilly.

En [illegible] petit château ne comptait guère [illegible] existence, et cependant on la trouv[illegible] mode ». Elle fut entièrement renou[illegible] placer les splendides boiseries [illegible] dorés qu'on y admire encore aujourd'hui [illegible] étaient à peine terminés lorsque le jeune [illegible] venait d'être sacré à Reims, [illegible] novembre 1722 : « Sa Majesté fut reçue [illegible] bas du grand escalier nouvelle-ment [illegible] d'Orléans occupa, dans le petit château [illegible] nouvellement restauré, un des plus be[illegible] » Le roi passa cinq jours à Chan-tilly, [illegible] splendides dont la relation, rédigée par M. [illegible], fut imprimée peu après. Parti de Villers-Cotterets le 4 novembre à dix heures, le cortège royal arriv[illegible] heures à Chantilly par la longue allée qui abouti[illegible] terrasse du Connétable en face de l'entrée du grand [illegible] fut accueilli par trois salves de l'ar-tillerie [illegible] bordé la Ma[illegible] grand Parterre [illegible] où Sa Majesté [illegible] profilée d'un [illegible] sur les deux [illegible]

chaîne de pots à feu à double rang, qui renfermaient une place ronde où Sa Majesté passa au travers des gardes françaises et suisses sous les armes. La principale façade du château était pareillement profilée de pots à feu sur toutes les architectures jusqu'aux combles... ». A l'intérieur de la cour, « les architectures de tous les appartements étaient profilées de pots à feu de bas en haut; cette illumination fut réitérée tous les soirs pendant le séjour du roi à Chantilly ». Le 5, dans la matinée, Louis XV visita la maison et le parc de Sylvie et s'amusa dans le Labyrinthe. Après dîner, vers deux heures, il fut conduit dans le grand Parterre. Arrivé près de la Manche, « il vit Thétis qui s'avançait sur les flots, assise dans une conque formée par deux grandes coquilles de nacre de perles, l'une servant de dossier et d'impériale, et l'autre de marchepied, décorées de festons de corail et de plantes marines. Cette conque était conduite par des Tritons, qui sonnaient de leurs trompes des fanfares très harmonieuses. Sitôt qu'ils eurent mené la déesse auprès du roi, elle lui présenta une ligne garnie de perles et de corail, avec des hameçons et des appâts enfermés dans deux boîtes de coquilles d'une rareté singulière et montées en or ; c'était M^lle^ Antier, première actrice de l'Académie royale de Musique, qui jouait le rôle de Thétis ; elle accompagna ce présent d'un récit qui fut chanté sur un ton si beau qu'on croyait entendre les voix de toutes les sirènes ensemble. Puis les Tritons la ramenèrent vers le milieu du canal, et plusieurs pêcheurs, s'approchant dans une barque, tirèrent deux coups de filet et levèrent une quantité prodigieuse de poissons de cent espèces les plus curieuses, parmi lesquels il y avait surtout des carpes d'une grosseur inouïe et de toutes sortes de couleurs... ». Le roi se rendit ensuite à la Ménagerie et la visita dans toutes ses parties ; puis Jacques Aubert, intendant de la

musique du duc de Bourbon, se montra sous l'aspect d'Orphée dans une grotte formée de berceaux de treillage entremêlés de festons de fleurs, enfoncée dans des bosquets de lauriers-roses et d'orangers. Orphée jouait du violon « et attira au son de cet instrument la plupart des animaux que le roi venait de voir et qui sortaient des deux bosquets ; c'étaient des sauteurs déguisés sous des peaux de lion, d'ours, de tigre, etc. Le plaisir infini que leur oreille goûtait à entendre cette harmonie fut troublé par un bruit de plusieurs cors de chasse et d'aboiements de chiens qui les fit chercher leur salut dans la fuite. L'ours, grimpant en haut des arbres, s'élança sur une corde tendue horizontalement, où il voltigea et fit cent tours de souplesse inconcevables ».

Rentré au château pour prendre une légère collation, le roi en sortit à six heures pour se rendre à l'Orangerie et honorer de sa présence un ballet qui avait pour titre *les XXIV heures, ambigu-comique*. « Sa Majesté prit place sur un fauteuil vis-à-vis le milieu du théâtre (la scène), à 12 pieds de l'orchestre ; le cercle était formé par Madame la Duchesse douairière, M^lle^ de Clermont et les autres dames du premier ordre ; M. le Régent, le duc de Chartres, le duc de Bourbon, le comte de Charolais, le comte de Clermont et le prince de Conti occupaient la droite et la gauche de Sa Majesté ; ensuite venaient tous les seigneurs de la cour vêtus de leurs habits les plus somptueux, après lesquels suivaient les autres spectateurs de différent sexe, sous les ajustements les plus beaux, ce qui formait un parterre d'une splendeur éblouissante ; il était terminé par un amphithéâtre garni de quantité de dames du second ordre magnifiquement mises. On comptait dans cette assemblée d'élite environ deux mille spectateurs... Le ballet était divisé en quatre parties : la Nuit, la Matinée, l'Après-dînée et la Soirée ; chaque partie était subdivisée

en plusieurs entrées. L'idée du ballet, les paroles qui se chantèrent et les scènes représentées par les comédiens français et italiens étaient du sieur Le Grand, comédien du roi, la musique du sieur Aubert, intendant de la musique de S. A. S. (M. le Duc), les entrées du sieur Blondy, pensionnaire du roi et de l'Académie royale de Musique. Le ballet fut exécuté avec beaucoup de succès et divertit fort Sa Majesté par la variété et la bizarrerie plaisante dont il était égayé d'un bout à l'autre. Les trois théâtres de Paris, savoir l'Opéra, les Comédies française et italienne, y signalèrent leur art le plus facétieux ». Le livret, imprimé à un grand nombre d'exemplaires et mentionnant le nom des acteurs, avait été distribué à tous les spectateurs ; aujourd'hui encore les exemplaires n'en sont pas rares. L'édition in-4° est ornée d'une gravure qui représente la scène : à gauche, le petit roi sur son trône, entouré des princes du sang ; au milieu, les danseurs ; à droite, l'orchestre sur une estrade soutenue par des consoles, et, au-dessous, deux rangs de dames et seigneurs. « Le roi, au sortir de ce spectacle, entra tout à coup dans un autre qui le surprit agréablement ; il trouva, en retournant au château, le parterre de l'Orangerie et celui du petit château illuminés d'une quantité prodigieuse de pots à feu rangés sur toutes les broderies, boulingrins, plates-bandes, bassins et allées, aussi bien que sur les escaliers (du parterre de l'Orangerie) et le pont (de la Volière) qui mène au petit château... ».

Le 6, chasse du cerf, rendez-vous à la Table. Le roi s'y rendit dans son carrosse, où il avait admis M^lle^ de Clermont, la marquise de Prie et la marquise de Busc, vêtues en amazone de l'habit de chasse de la maison de Condé ; les princes et un certain nombre de seigneurs portaient aussi les mêmes couleurs, habit jaune clair, parements rouges, avec double galon d'or et d'argent sur toutes les

coutures. « Le roi, à la descente de son carrosse, aperçut une grotte de verdure, à l'entrée d'une allée, où Diane et six de ses nymphes étaient assises sur des lits de gazon auxquels des berceaux de feuillée servaient de ciel et de rideaux. Diane, représentée par M^lle^ Julie, de l'Académie royale de Musique, vint au-devant de Sa Majesté et lui présenta son arc et son carquois, qui étaient d'un prix très considérable et d'un ouvrage très rare ; ses nymphes vinrent ensuite, en dansant, présenter chacune un attribut de chasse ». Les archives du Musée Condé conservent le « Mémoire du carquois, arc, flèches et autres ustensiles qui ont été présentés à Sa Majesté à Chantilly, commandés par M. de La Faye, exécutés par le sieur Ducreux : carquois, fond couleur de feu, de velours avec ses cartisanes d'or et broderie ; arc et huit flèches, peints dans le goût de la Chine, avec des ornements d'or, et la poignée de velours et frange d'or ; un cornet de Saint-Hubert peint en bleu, avec des croissants d'or, son embouchure d'argent et sa bandoulière de velours ; un javelot doré d'or bruni, et le fer doré d'or mat ; un épieu, fond couleur de feu, semé de croissants d'argent, avec son fer doré d'or mat ». Le présent de Diane fut accompagné d'un chant dont les paroles furent reprises par un chœur de voix et d'instruments caché dans le bois. Puis Actéon parut ; Diane l'invectiva d'un ton furieux, et le chœur s'écria :

Dieux ! Actéon se change en cerf dans le moment.

Et subitement Actéon fit place à un cerf sur lequel on découpla les chiens. « Jamais partie de chasse n'a été plus magnifique ni plus nombreuse que celle-ci ; les routes de la forêt fourmillaient du monde qui y avait accouru des villes et villages circonvoisins, en voiture, à cheval et à pied. Tous les allants et venants étaient les maîtres

de se rafraîchir à discrétion à la table du rendez-vous, sur laquelle on avait servi une collation aussi splendide qu'abondante en toutes sortes de liqueurs qu'on distribuait indifféremment à toutes les personnes qui se présentaient, outre une profusion extraordinaire des plus fines pâtisseries, massepains, confitures sèches, etc., dont chacun avait la liberté de prendre à sa fantaisie et selon son goût ». Deux cerfs furent pris, dont la curée se fit le soir dans la cour du château, « à la lueur de cent flambeaux, outre l'illumination ordinaire de la cour, qui était de deux mille pots à feu. M. le duc de Chartres, M. le duc de Bourbon, M. le comte de Charolais, M. le prince de Conti et les principaux seigneurs de la cour qui avaient été à la chasse, s'étant rangés en cercle autour de la curée, sonnèrent du cor pendant qu'elle dura; au son de cet instrument se joignaient les aboiements d'une meute de deux cents chiens, ce qui formait le plus beau faux-bourdon de chasse qu'on ait jamais entendu ». Il y eut ensuite appartement et concert, et M^lle^ Mignier, de l'Académie royale de Musique, se fit applaudir en chantant avec une grâce infinie la cantate d'Orphée.

Le 7, nouvelle chasse du cerf, puis jeu, concert, et petite comédie par la troupe italienne, *Arlequin et Lelio, valets du même maître*. Vers huit heures du soir, le roi fut conduit dans un pavillon dressé au haut du grand Degré, face au grand Parterre, d'où l'on admira l'illumination la plus merveilleuse qu'on pût imaginer. Quarante mille pots à feu bordaient toutes les lignes du parterre, allées, plates-bandes, bassins, canaux, et, dans le lointain, le croissant formé par le Vertugadin, terminé par une grande arcade en forme d'arc-de-triomphe qui paraissait ouvrir une galerie de feu. « A peine le roi eut-il fait la revue générale de ce grand spectacle de feu qu'une salve de l'artillerie qui bordait le canal lui annonça l'ar-

tifice qui allait jouer » et qui s'ouvrit par une foule de fusées. « Il y avait deux feux, l'un de terre, l'autre d'eau. Celui d'eau commença d'abord sous les yeux du roi, dans le bassin de la Gerbe, où nageaient quantité de dauphins, de cygnes, de dragons et d'autres animaux aquatiques dont les corps transparents semblaient être composés d'un feu solide et animé. Quelques monstres marins de pareille composition étaient rangés autour du même bassin, au milieu duquel ils vomissaient de leurs gueules béantes des bouffées de flammes, qui, s'entrechoquant avec celles que vomissaient à leur tour les animaux qui nageaient, représentaient une tempête d'éclairs bruyants... La grande clarté que répandaient sur l'horizon les fusées volantes qu'on tira d'abord facilita l'approche de deux flottes qui formaient deux partis ennemis, savoir l'une de Chinois qui venait de la droite du canal, et l'autre de Turcs qui venait de la gauche. Les bâtiments chinois étaient construits en figures de dragons, couronnés de falots, équipés de leurs mâts, banderoles, étendards et pavillons. Les bâtiments turcs avaient leur proue en forme de croissant, dont les cornes portaient deux falots; ils étaient aussi équipés de leurs mâts, étendards, banderoles et pavillons. Tous ces bâtiments étaient éclairés d'ailleurs de tant de pots à feu qu'on les croyait fabriqués d'un bois qui brûlait sans se consumer. Les matelots de ces deux flottes étaient habillés à la mode de leur nation ; on les distinguait aussi aisément sur les flots que s'ils s'y étaient montrés en plein midi. Lorsque les deux flottes s'approchèrent, elles commencèrent un combat naval par une infinité de ballons d'eau, ballons d'air, trompes, fougades, saucissons volants, fusées d'air et d'eau, et plusieurs autres artifices accompagnés du feu continuel du canon, qui ne cessa de tirer tandis que l'action dura... De la surface du canal partait encore une foule de dau-

phins, de dragons, de serpents et de poissons de toute espèce, comme autant d'oiseaux de feu... Ces artifices merveilleux redoublaient à mesure que les deux flottes ennemies s'avançaient : elles se livrèrent l'assaut le plus vigoureux quand elles furent arrivées au bout de la Manche, et parurent enfin couler à fond au travers d'un orage tonnant de feu et de fumée. Aussitôt deux dauphins d'une grandeur énorme se présentèrent sur le bord du canal et vomirent l'un contre l'autre une infinité d'artifices dont ils étaient pleins... Ce fut par là que finit l'action du combat naval... ». On aperçut alors dans le lointain, au bas du Vertugadin, un admirable soleil d'artifice qui, pendant une demi-heure, darda cent rayons d'une splendeur éblouissante ; il était environné d'une légende latine en caractères de feu : *Orbis Amor*. Sa disparition fut suivie du feu d'artifice de terre, tiré sur le Vertugadin. « Le tour du Vertugadin était bordé d'un grand nombre de caisses, qui formaient les ailes du corps d'artifice, placé au centre et composé de quarante grosses caisses pleines de pluie d'or ». Les caisses du tour jouèrent deux à deux pendant une demi-heure, « puis le corps d'artifice joua tout à la fois... et produisit des éclairs et des tonnerres innombrables qui enfantèrent un déluge de pluie d'or, laquelle, après avoir formé au-dessus de tout le grand jardin une voûte immense où tous les astres du firmament semblaient briller, s'évanouit enfin comme un spectacle magique ».

Pendant ces quatre jours, Chantilly fut un palais de féerie, et le contrôleur général de la maison, Destin, plus heureux que Vatel, se couvrit de gloire en assurant le logement et la nourriture d'une infinité de personnes, des plus illustres aux plus humbles. La place manquant à Chantilly, on avait tout réquisitionné à deux lieues à la ronde, de Senlis à Coye, à la grande joie et au profit

des habitants ; en outre, de nombreux baraquements avaient été édifiés sur la Pelouse, dans l'avant-cour, le fossé sec, et en différents endroits du parc. Au château, le roi mangea toujours seul à son grand couvert, servi par ses officiers ; huit tables de vingt-cinq couverts et une de seize furent remplies chaque jour, tant au dîner qu'au souper. Puis les tables de la suite et des serviteurs : table de dix-huit couverts pour le premier médecin du roi ; deux tables de vingt-cinq couverts pour les gentilshommes de la chambre du roi et du régent ; une de trente-six couverts pour les pages ; huit tables de vingt-cinq couverts pour les valets de la cour. A l'hôtel de Limoges (aujourd'hui hôtel d'Angleterre à Chantilly), six tables de vingt-cinq couverts pour les acteurs, actrices et musiciens ; deux tables de trente couverts au château de Coye pour les Comédies française et italienne ; tables à la Ménagerie et à Sylvie. Et que de monde subalterne à nourrir : cent gardes du roi, trente-deux cent-suisses, quatorze gardes de la porte, trente-deux gardes de la prévôté de l'hôtel, deux cents soldats des gardes françaises, cent soldats des gardes suisses ; quatre cents officiers ou garçons de la cour, cent cinquante suisses pour servir, quatre cents ouvriers pour les ouvrages et manœuvres. Il fut consommé en quatre jours soixante mille bouteilles de vin et cinquante-cinq mille livres de viandes de boucherie. Tout le peuple de la contrée se mêlait aux réjouissances, jouait, chantait, dansait avec les soldats ; la Pelouse était un véritable champ de foire où se pressaient « les habitants de ce nouveau pays de Cocagne ».

Le roi revint à Chantilly en 1724 et y passa tout le mois de juillet. « Chantilly est le plus beau lieu du monde », dit dans ses *Mémoires* le maréchal de Villars, qui était du voyage, « et M. le Duc y fit une dépense prodigieuse..... Il n'était question que de chasse, de jeu

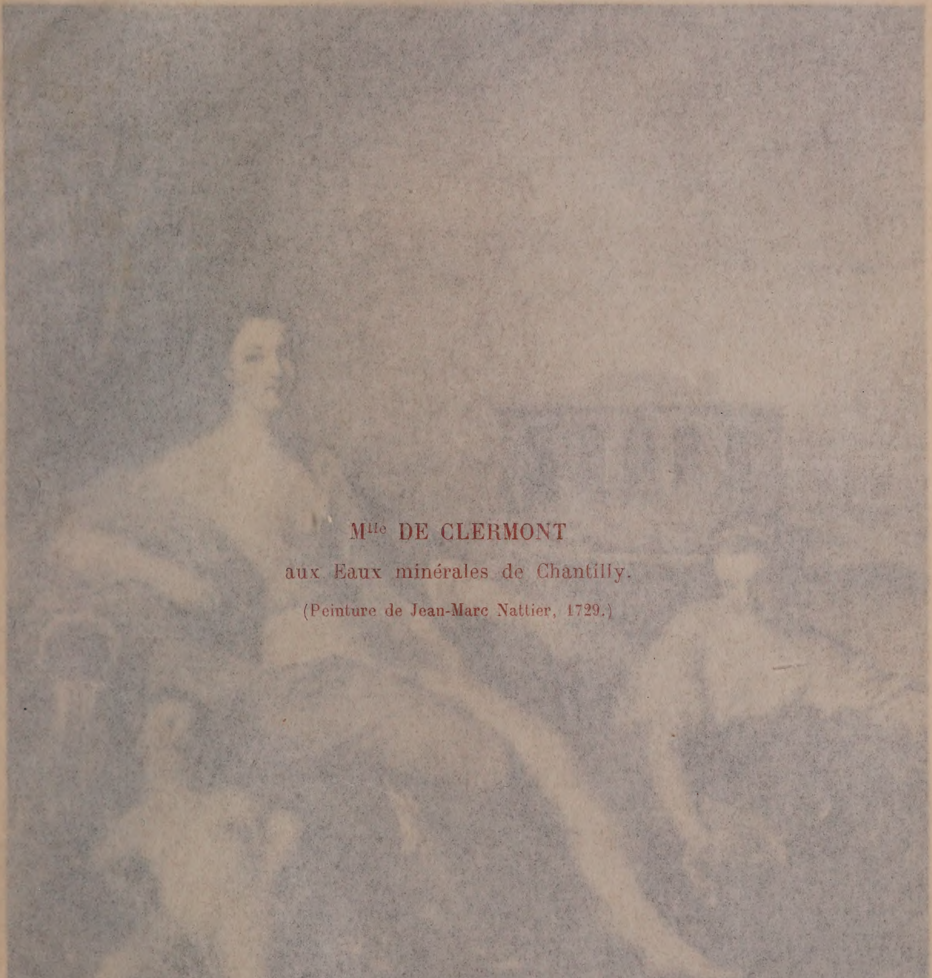

Mlle DE CLERMONT

aux Eaux minérales de Chantilly.

(Peinture de Jean-Marc Nattier, 1729.)

[illegible] en outre, de nombreuses [illegible] dressées sur la Pelouse, dans [illegible] et en différents endroits du parc. Au château le roi mangea toujours [illegible] grand couvert, servi par ses officiers ; huit tables [illegible] cinq couverts et une de seize furent [illegible] pour, tant au dîner qu'au souper. Puis les [illegible] suite et des serviteurs : table de dix-huit [illegible] pour le premier médecin du roi ; deux tables [illegible] couverts pour les gentils-hommes [illegible] roi et du régent ; une de [illegible] pages ; huit tables de vingt-cinq [illegible] valets de la cour. A l'hôtel de [illegible] d'Angleterre à Chantilly), six [illegible] couverts pour les acteurs, actrices et musiciens [illegible] trente couverts au château de Coye [illegible] française et italienne ; tables à la Ménagerie [illegible]. Et que de monde subalterne à nourrir [illegible] du roi, trente-deux cent-suisses, quatorze [illegible] porte, trente-deux gardes de la prévôté [illegible] cents soldats des gardes françaises [illegible] des gardes suisses ; quatre cents [illegible] la cour, cent cinquante suisses pour [illegible] cents ouvriers pour les ouvrages et manœuvres [illegible] consommé en quatre jours soixante mille [illegible] vin et cinquante-cinq mille livres de viandes de [illegible]. Tout le peuple de la contrée se mêlait aux [illegible], jouait, chantait, dansait avec les soldats ; la Pelouse [illegible] un véritable champ de foire où se pressaient [illegible] de ce nouveau pays de Cocagne ».

Le roi revint à Chantilly en 1724 et y passa tout le mois de juillet. « Chantilly est le plus beau lieu du monde », dit dans ses Mémoires le maréchal de Villars qui était du voyage, « et M. le Duc y fit une dépense prodigieuse..... Il n'était [illegible]

et de bonne chère, et il n'y avait que peu ou même point de galanterie, le roi ne tournant point encore ses beaux et jeunes regards sur aucun objet. Les dames sont toujours prêtes, et l'on ne pouvait pas dire : le roi ne l'est pas, puisqu'il était plus fort et plus avancé à quatorze ans et demi que tout autre jeune homme à dix-huit ». Si le roi ne marquait encore aucune curiosité, les jeunes princes qui l'entouraient montraient moins de retenue ; le comte de Clermont, frère de M. le Duc, qui n'était guère plus âgé que son souverain, « en conta à M^me^ de Grave, qui ne fit pas la difficile et ne voulut pas refuser un prince du sang ; le mari, qui les a pris sur le fait, s'est voulu fâcher, puis s'est pris à rire, et fait un mauvais personnage » (*Mémoires* de Mathieu Marais). Le comte de Clermont ne fut pas discret, M. de Grave battit sa femme, et le roi rit beaucoup de l'aventure. Une autre galanterie se termina d'une façon tragique. La plus belle des sœurs de M. le Duc, M^lle^ de Clermont, était éprise d'un gentilhomme de haute naissance, Louis de Melun, duc de Joyeuse, prince d'Épinay. Agé de trente ans, « rempli de bonnes qualités » au témoignage de Villars, il accompagnait Louis XV à Chantilly, heureux de vivre dans l'intimité de la charmante princesse dont il partageait la flamme. Résolue à l'épouser, M^lle^ de Clermont s'ouvrit à son frère ; celui-ci, qui rêvait pour sa sœur l'alliance d'une maison souveraine, lui défendit de penser à un mariage si disproportionné avec ses propres ambitions. M^me^ de Genlis assure que M^lle^ de Clermont passa outre, et qu'un mariage secret fut contracté par une belle nuit d'été dans la Laiterie de la Ménagerie. Ce fut un bonheur éphémère : le 30 juillet, au cours de la chasse, M. de Melun fut blessé d'un coup d'andouiller par le cerf aux abois ; ramené au château, il mourut quelques heures après. Le roi et la cour partirent le lendemain ;

puis le cercueil quitta le château après avoir été béni dans la chapelle ; un service solennel fut célébré dans l'église de la paroisse, et le convoi funèbre prit la route de Lille en Flandre, où la maison de Melun avait sa sépulture dans l'église des Dominicains.

En 1725, Louis XV passa deux mois à Chantilly, juin et juillet. « Les divertissements sont les mêmes que l'année dernière, grande chère, beaucoup de chasses, et le jeu, qui n'est pas si vif qu'au précédent voyage parce qu'il n'y a point tant d'argent » (lettre de M. de Besenval au marquis d'Avaray, 14 juin). De son côté, Mathieu Marais constate qu'on « se divertit à Chantilly, malgré la misère du peuple, et qu'on y fait une chère si grande qu'on n'en a point vu encore de pareille ». Louis XV y faisait aussi son métier de roi et tenait deux conseils d'État par semaine ; le 17 juin, dans la chapelle du château, il reçut le serment de fidélité du nouvel évêque de Tulle ; le 22, ce fut le tour de l'évêque de Rennes. La veille, le roi avait fait grâce de la vie à trois déserteurs arrêtés par la maréchaussée. Le séjour fut gâté par une pluie continuelle ; le 6 juillet, Besenval écrit mélancoliquement : « Il y a vingt-neuf jours que le roi est à Chantilly et moi sous la tente, sans que nous ayons vu passer vingt-quatre heures sans pluie ». Cela n'empêchait pas Louis XV de chasser chaque jour et de poursuivre à tour de rôle cerfs, sangliers, chevreuils et daims. Il ne quitta Chantilly que pour aller signer le contrat de son mariage à Versailles (9 août). Il devait y revenir l'année suivante, quand la disgrâce subite du 16 juin 1726 coupa court aux préparatifs.

Relégué à Chantilly, le duc de Bourbon ne « songea plus qu'à s'amuser » ; c'est lui-même qui l'écrit en 1727. Il donna tout d'abord un nouvel essor aux travaux en cours, surtout du côté de la ville, dont il fut le véritable

créateur. La grande rue fut tracée sur la vieille route de Gouvieux, et la place de l'Hôpital dessinée. La construction des Grandes Ecuries avait été entreprise en 1719; l'hôpital fut édifié en 1723; l'église fut agrandie en 1724. De 1722 à 1730, le prince concéda les terrains sur le côté de la rue en bordure de la Pelouse, avec obligation de construire des maisons sur un plan uniforme donné par son architecte; il en fut de même pour les concessions accordées autour de la place de l'Hôpital. Le vieux hameau des Fontaines fut ainsi relié à la ville nouvelle et perdit son caractère champêtre. Là se trouvait l'antique ferme de Normandie ; le prince en fit l'acquisition en 1730, rasa les bâtiments, et sur cet emplacement créa la manufacture de porcelaines dont les produits sont si recherchés de nos jours; elle est aujourd'hui représentée par un vaste immeuble à cour carrée dite la cour Aaron, situé dans la rue de la Machine. Cette rue fut d'abord nommée par M. le Duc rue du Japon. Le goût des choses de la Chine et du Japon était alors fort répandu en France, et l'on s'appliquait à imiter les produits artistiques de ces pays lointains. « M. le Duc, écrivit Louis de Sarrobert en 1760, a établi une manufacture où l'on fait des porcelaines qui imitent parfaitement celles du Japon, tellement qu'il y a des morceaux qu'on ne peut distinguer de la véritable. Elle travaille pour le public ». Ce sont des ouvriers transfuges de Chantilly qui créèrent la manufacture royale de Sèvres. La fabrication de Chantilly, éminemment artistique au temps du duc de Bourbon, subit ensuite des transformations successives; elle soutint sa réputation jusqu'à la Révolution, puis déclina rapidement quand le patronage des princes de Condé lui fit défaut. La manufacture subsista cependant jusqu'en 1870. Les belles pièces de Chantilly, sans être rares, sont haut cotées ; le Musée Condé en conserve environ cent cinquante.

Le duc de Bourbon, continue M. de Sarrobert, « s'amuse aussi à faire faire, dans son château, des toiles peintes qui imitent si parfaitement celles des Indes qu'elles vont ensemble dans des meubles sans qu'on puisse en connaître la différence, et même, celles qui ne sont pas faites pour copier les véritables ont l'avantage que les dessins en sont plus agréables et plus corrects. On fait aussi dans le château des vernis qui imitent si bien les ouvrages de la Chine que souvent les plus connaisseurs s'y trompent. Mais les toiles peintes et les vernis ne se font que pour l'amusement et l'usage de Monseigneur, ou des personnes à qui il veut en faire présent ». Les laboratoires et ateliers étaient installés dans les pièces voûtées où se trouvent aujourd'hui la bibliothèque, la salle de travail et les archives ; le salon qui précède la bibliothèque était « la galerie pour la manufacture des toiles peintes » ; venaient ensuite le « laboratoire des vernis de la Chine », la « salle du Labyrinthe », le « cabinet de chimie » et le « laboratoire de chimie ». Toute cette installation disparaîtra avec le duc de Bourbon ; le matériel de l'atelier des toiles peintes sera vendu à des industriels venus de Nevers, qui continueront la fabrication dans un coin du domaine, le château de Coye. Parmi les artistes qui furent alors employés par le prince, il faut distinguer le peintre-dessinateur Jean-Antoine Fraisse, qui a laissé un recueil gravé de ses compositions : *Livre de dessins chinois, tirés d'après des originaux de Perse, des Indes, de la Chine et du Japon, dessinés et gravés en taille-douce par le sieur Fraisse, peintre de S. A. S. Monseigneur le Duc* (Paris, Lottin, 1735, in-f°). Dans la dédicace, l'auteur mentionne avec enthousiasme « toutes les merveilles répandues avec profusion dans ce magnifique château : étoffes des Indes les plus magnifiques, toiles peintes et perses du goût le plus exquis, porcelaines de la Chine et

du Japon de la première ancienneté, ouvrages de laque et de vernis de tous les pays où cet art a été porté à sa plus grande perfection ». Les inventaires du temps contiennent, en effet, une multitude d'objets de ce genre ; la galerie des Batailles et les cabinets voisins en étaient encombrés ; il n'en reste aujourd'hui à Chantilly qu'un « grand coffre de laque, ancien Japon, avec des coqs et des poules en relief dorés » ; il est placé dans la maison de Sylvie. Fraisse parle aussi de la Ménagerie, considérablement augmentée « et remplie des animaux les plus rares », et du cabinet d'Histoire naturelle, « où se trouve rassemblé tout ce qu'on admire en particulier dans les plus riches cabinets » ; cette collection précieuse était installée au premier étage de l'entrée du petit château.

Pour la décoration des appartements, le duc de Bourbon fit appel au talent de Jean-Baptiste Oudry, de François Desportes et de Christophe Huet. En 1725, il commande à Oudry trois tableaux représentant les chasses du loup, du renard et du chevreuil ; les deux premiers sont encore à Chantilly, le troisième est au musée de Rouen. Outre un tableau représentant la chasse du sanglier, M. le Duc fit peindre par François Desportes trois chiens de sa meute, Fanfaraut, Briador, Baltazar ; ceux-ci sont placés près des toiles d'Oudry dans l'antichambre du grand appartement ; Fanfaraut est dans la maison de Sylvie. Mais de tous les peintres du duc de Bourbon dont les œuvres subsistent, c'est Christophe Huet qui tient la palme avec ses singeries et ses chinoiseries. Tout le monde admire la grande Singerie de Chantilly, brillant spécimen de l'art décoratif au temps de Louis XV (vers 1735). Les panneaux sont couverts de peintures qui représentent les sciences et les arts, la guerre, la chasse, la danse, la peinture, la sculpture, l'architecture, la chimie, et d'autres sujets où les Chinois sont accom-

pagnés de singes ; ces panneaux sont enveloppés d'encadrements, d'arabesques, de fleurs et d'ornements de tout genre, et entremêlés de médaillons en camaïeu ; au plafond, des sujets de chasse, chiens, oiseaux, daims, sangliers, etc., singes armés de fusils et de dagues, Chinois aux quatre angles ; le tout avec une variété d'ornements, guirlandes, fleurs et fruits, et une profusion de couleurs qui produisent un véritable feu d'artifice dont l'œil est à la fois ébloui et charmé. Christophe Huet exécuta aussi pour le duc de Bourbon, en 1734-1735, dix grandes toiles décoratives qui sont conservées à Chantilly ; elles représentent des paysages d'Extrême-Orient animés par des bêtes dont le peintre a pu prendre les modèles à la Ménagerie, chiens, lapins, moutons, perroquets, singes, oiseaux, cygnes, etc. Enfin, Jean-Marc Nattier fut appelé à Chantilly par M^lle^ de Clermont, qui affectionnait un coin du parc où la découverte d'une source ferrugineuse avait occasionné, en 1725, la création d'un pavillon et d'un jardin ; source et jardin existent encore au bout des écluses du grand Canal, près de la route de Creil. C'est aux Eaux minérales de Chantilly que la princesse voulut poser devant Nattier ; ce remarquable portrait, exécuté dans l'été de 1729, a toujours occupé une place d'honneur à Chantilly ; au XVIII^e^ siècle, il ornait la « chambre de M. le Prince » dans le bel appartement du petit château ; on l'admire aujourd'hui dans la grande galerie de Peinture.

De sa première femme, le duc de Bourbon n'avait pas eu d'enfant ; ses frères et ses sœurs ne se marièrent pas, et la branche menaçait de s'éteindre. Le prince alla chercher femme au delà du Rhin ; le 30 juillet 1728, la nouvelle duchesse, Caroline de Hesse-Rhinfeld, fit son entrée à Chantilly. Ce fut l'occasion de fêtes charmantes organisées par les officiers de Chantilly avec le concours

de toute la population ; on fit seulement venir de Paris cinq musiciens fameux, Jean Charpentier, célèbre joueur de musette, Paquereau, Delavigne et les frères Dangui. Un cortège, composé de six quadrilles, se forma dans la galerie des Cerfs, se mit en marche à travers l'Orangerie, sortit sur la Pelouse par la porte de Bucamp, et, entrant par la grille d'honneur et la grande esplanade, vint se présenter à la princesse, qui l'attendait au château : « La première quadrille était composée de la compagnie bourgeoise à pied, avec leurs trompettes, hautbois, etc... La seconde quadrille était composée des bourgeoises de Chantilly, qui présentèrent divers pâtés, gâteaux, beignets et autres sortes de pâtisseries de leur façon. Les jardiniers formaient la troisième quadrille ; ils avaient à leur tête le sieur Charpentier, habillé en jardinier, et le sieur Dangui l'aîné, habillé en paysan, l'un jouant de la musette, l'autre de la vielle » ; ils portaient des corbeilles pleines de fruits des jardins. « Vingt-quatre jeunes filles de Chantilly, habillées de blanc, ornées de bouquets et de guirlandes de fleurs naturelles, tenant des festons de fleurs, formaient la quatrième quadrille ; elles avaient à leur tête le sieur Delavigne en berger, jouant de la musette..... La dame Baptiste, gouvernante de la Laiterie, accompagnée du sieur Dangui le jeune habillé en paysan et jouant de la vielle, paraissait à la tête de la cinquième quadrille, suivie de vingt-deux filles de la Ménagerie vêtues de blanc et ornées de rubans ; venaient ensuite les garçons de la Ménagerie, galamment habillés ». Tous firent leurs présents, qui consistaient en produits de la Laiterie, crème, fromages, etc., et en ortolans, canetons, dindons, pigeons, poules, tourterelles, cochons de lait, etc. Le jeune Sarrobert, fils du capitaine des chasses, portait une cage pleine de petits oiseaux qui s'envolèrent sous les yeux de la princesse ; un autre

garçon conduisait un agneau blanc ; les gardes-chasse étaient chargés de gibier de toute sorte. La sixième quadrille était formée des élèves des écoles, sous la conduite du sieur Paquereau, déguisé en magister, et qui chanta plusieurs couplets. Tout cela mêlé de chants, danses et rondes, et suivi d'un bal général auquel se mêlèrent les princes et les princesses, heureux de partager la joie de leurs vassaux.

Le 2 août, les princes témoignèrent leur gratitude par une fête donnée sur la terrasse du Connétable ; douze portiques abritaient des tables couvertes d'abondantes victuailles et de fruits ; des fontaines jaillissantes laissaient couler le vin à flots ; des jeux divers avaient été préparés ; un orchestre engageait à la danse ; et tout le peuple buvait, mangeait, jouait et chantait, au grand plaisir des princes et princesses placés sur les balcons : « On vit plus d'un Sancho Pança, dans l'état du plus parfait contentement, fatigué de babil et de bonne chère, céder aux douces vapeurs du sommeil ; on en trouva en cet état une très grande quantité sur les terrasses et dans les jardins. Cette fête, qu'on peut appeler charmante par le beau désordre, par la singularité et par la variété des tableaux, dura jusqu'à la nuit, mais vers les six ou sept heures, c'est-à-dire dans le temps le plus tumultueux de la fête, M. de Sarrobert vint prendre l'élite des danseurs et des danseuses, qu'il fit entrer dans la salle du grand appartement, où un nouveau bal se forma au son des vielles et des musettes. La jeune duchesse de Bourbon, qui en fut avertie, quitta le jeu et y vint avec toute sa cour ; elle y dansa avec les autres princes et princesses jusqu'à huit heures qu'on fut se promener en calèche découverte ». La soirée se termina par l'illumination du parterre de l'Orangerie et un beau feu d'artifice (*Mercure de France*).

Les grandes cascades de Chantilly.

Créées par le Grand Condé et détruites sous la Révolution.

(Gravure de Nicolas de Poilly.)

garçon conduisait [illegible] [illegible] étant chargés [illegible] [illegible] était [illegible] du sieur [illegible] ser, et qui [illegible] plusieurs [illegible] de chants, danses et rondes [illegible] auquel se mêlèrent les princes [illegible] de partager la joie de leurs [illegible]

Le [illegible] témoignèrent leur gratitude [illegible] terrasse du Connétable ; douze [illegible] tables couvertes d'abondantes [illegible] fontaines jaillissantes lais- [illegible] ; des jeux divers avaient été [illegible] engageant à la danse ; et tout le [illegible] jouait et chantait, au grand [illegible] placés sur les balcons : [illegible] Pança, dans l'état du plus [illegible] de babil et de bonne chère, [illegible] de sommeil ; on en trouva [illegible] grande quantité sur les terrasses et [illegible] fête, qu'on peut appeler char- [illegible] désordre, par la singularité et par la [illegible] dura jusqu'à la nuit, mais vers les [illegible] c'est-à-dire dans le temps le plus [illegible], M. de Sarrobert vint prendre l'élite [illegible] et des danseuses, qu'il fit entrer dans la [illegible] appartement, où un nouveau bal se forma [illegible] vielles et des musettes. La jeune duchesse de [illegible] qui en fut avertie, quitta le jeu et y vint [illegible] ; elle y dansa avec les autres princes [illegible] huit heures qu'on fut se promener [illegible]. La soirée se termina par l'illumination [illegible] et un beau feu d'artifice (Mercure [illegible]).

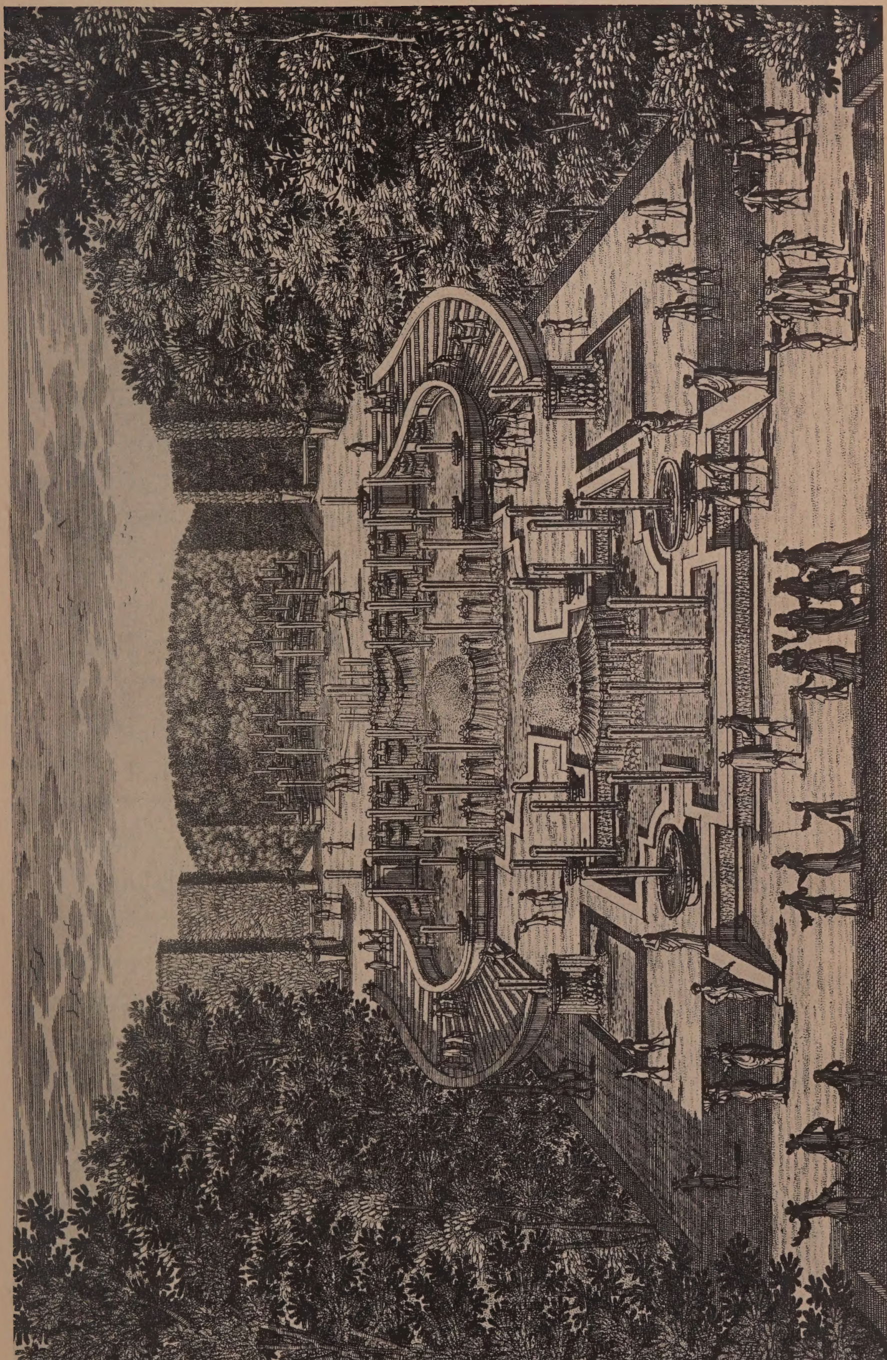

L'enfant tant désiré ne vit le jour que huit ans après, le 9 août 1736. Louis XV est alors dans les meilleurs termes avec son cousin, et il vient chaque année à Chantilly. Le 5 août 1738, « la chaleur étant excessive, surtout dans la cour du château, le roi, sur les neuf heures du soir, alla se promener du côté du Connétable et s'assit sur l'escalier avec les dames, où l'on chanta en chœur plusieurs airs d'opéra » (*Mémoires* de Luynes). Nouveau séjour en août 1739 avec la reine et le dauphin : « La reine alla au Jeu d'oie, qui est un bosquet fait depuis un an ou deux, où il y a une course de bagues, assis sur des chaises ou monté sur des oies ; la reine se mit dans une de ces chaises et prit même grand nombre de bagues ». Ce Jeu d'oie se trouvait derrière la Caboutière ; dans les dernières années de sa vie, le duc de Bourbon s'attacha surtout à la décoration de cette partie boisée du parc. A droite de la longue allée du pont du Roi, il fit percer l'allée du Quinconce, ainsi nommée du quinconce planté au long du mur d'enclos de la Caboutière. A gauche, le vieux chemin d'Avilly fut rectifié. La naissance de ces trois avenues formait ainsi une patte d'oie (le nom a été conservé) ; entre ces routes, deux angles aigus allaient s'élargissant et furent remplis dans leur longueur de salles et d'allées en zigzag ; il en reste des vestiges. Les deux avenues de gauche et du milieu se perdaient dans le lointain, mais celle de droite ne dépassait guère le quinconce et se heurtait à un carré boisé ou était construit le Jeu d'oie, avec tous ses détails, le pont, les puits, la prison, etc. (on en retrouve des traces à l'intérieur du bois). Dans les carrés suivants, la grande et les petites salles du Sphinx, ainsi nommées d'une figure de marbre exécutée d'après un des sphinx de Coustou placés sur la terrasse du Connétable (la grande est aujourd'hui ornée de quatre bustes d'après l'antique, les deux petites du

Secret d'en haut d'Hippolyte Moulin et de l'*Air* de Legrand). Derrière la maison de Sylvie, se trouvaient la Conciergerie et une petite orangerie, puis la salle du Sycomore (ancien Jeu de bague), et, en travers, le Jeu de battoir (ancien Jeu de longue-paume), long et large tapis de gazon, aujourd'hui orné de la *Terre* d'Antoine Poissant. Dans le carré suivant, terminé à droite par le pavillon du Mail (détruit sous la Révolution), était curieusement tracé le « petit Labyrinthe » ; il n'en reste plus trace, et un stand pour le tir y a été établi au XIX^{e} siècle. Au bout de ce carré, un mur terminait le petit parc et marquait la limite des territoires de Chantilly et d'Avilly ; ce mur se développait dans l'allée transversale et descendait à mi-côte pour aller enclore le grand Rond et gagner l'allée de Saint-Firmin. Le canal ou « nouvelle rivière » qui amenait l'eau de la Nonette dans le grand Rond faisait partie du « petit parc d'Avilly », qui comprenait l'extrémité du parc actuel avec la grande plaine carrée ; il était séparé du parc de Sylvie par un long Jeu de mail créé par le duc de Bourbon ; ce jeu occupait tout le côté droit du triangle compris entre la route du pont du Roi et le parc de Sylvie, triangle ayant pour base le mur qui fermait le parc de la Caboutière.

Le parc de Sylvie était coupé en deux dans toute sa longueur par une large avenue et divisé en carrés par des allées transversales. La partie voisine du Jeu de mail en avait reçu le nom : bosquet et salles du Mail ; en revenant vers Chantilly, on rencontrait la route de Méléagre, l'Arquebuse, carré où était établi le tir (c'est le Labyrinthe actuel), l'allée à Breteuil, le bosquet d'Ariane, la route du château de Sylvie, le bosquet de Thésée, puis le Souillard, vallée qui existe toujours et qui, alors comme aujourd'hui, se terminait par le « théâtre » ; c'est là que les marionnettes donnaient leurs représentations.

Derrière le théâtre, passait la route de Vervillon, qui longeait ensuite le carré de ce nom (le duc de Bourbon avait fait dresser à l'entrée du parc de Sylvie la statue de M. de Vervillon, écuyer des princes de Condé de 1680 à 1720); puis venaient les Jeux d'enfants (derrière le bosquet d'Ariane), le Labyrinthe, celui de Desgots (derrière l'Arquebuse), le Manège, les Salles neuves, dites aussi « la Croix de Jérusalem » (derrière le bosquet du Mail). A droite, le fond latéral du parc était occupé par le bosquet de Méléagre. Ces divisions existent toujours. L'honneur d'avoir complété le parc de Sylvie et exécuté les créations du parc de la Caboutière revient à Nicolas Breteuil, « jardinier de M^{gr} le Duc à Sylvie ».

Le duc de Bourbon ne toucha guère aux parterres de Le Nôtre, si ce n'est pour en modifier la décoration et les embellir. Le pont de la Volière aboutissait au petit parterre des Grenouilles, séparé du parterre de l'Orangerie par un étroit canal transversal; l'eau des jets de l'escalier qui descendait au parterre de l'Orangerie tombait dans ce canal par la gueule d'un loup marin ou dragon (d'où le nom de canal du Dragon), et se déversait dans le canal qui séparait le parterre de l'Orangerie des deux îles du petit bois, dites îles du Bois-Vert. Ces deux îles, une longue et une petite à côté, formaient ensemble comme un triangle allongé dont la base s'appuyait au canal du Tourniquet, du côté du grand Parterre : la première et la plus longue sera l'île d'Amour (nom gardé à la pointe qui subsiste), la seconde conservera le nom d'île du Bois-Vert. Par les soins du duc de Bourbon, l'aspect de ces îles fut transformé; dans la première, une grande salle de verdure, entourée de huit termes en marbre, occupait le centre; deux autres salles présentaient un jet d'eau; la seconde était divisée en petites salles et cabinets de treillage et de verdure qui

renfermaient des jeux : jeux de bague, d'escarpolette, de bascule à ressort, de galet, etc. Du centre de la galerie des Cerfs, qui fermait le parterre de l'Orangerie à l'ouest, partait une large avenue, dite l'allée des Soupirs. A gauche de cette avenue, un tapis de gazon montait vers les cascades de Beauvais, qui subsistent ; les rampes des cascades, ornées de figures de marbre, se terminaient au bas par deux groupes d'amours en marbre. A droite de l'allée des Soupirs, un joli jardin se développait en longueur et aboutissait à la fontaine de la Tenaille, dont l'emplacement se trouve maintenant hors du parc. Ce « parterre des petites Cascades » était occupé en son milieu par un bassin rectangulaire, aux coins duquel se dressaient les figures en marbre des quatre Saisons ; le bassin comprenait une gerbe et huit jets d'eau, dont quatre partaient des angles. Plus loin se trouvaient la Faisanderie, les Potagers, les grandes Cascades, englobés dans la ville de Chantilly sous la Révolution, et dont il ne subsiste aucun vestige que l'allée principale, devenue la rue des Cascades.

Les Grandes Écuries ont traversé victorieusement les révolutions, et ce chef-d'œuvre de l'architecture civile au temps de Louis XV témoigne du grand talent de l'architecte de Chantilly, Jean Aubert. A l'exception de la Renommée en plomb qui surmontait le dôme central et qui fut abattue en 1792, le monument se présente dans son intégrité. L'écurie proprement dite, qui fait face à la forêt, est un immense vaisseau voûté de pierre, majestueux comme une cathédrale. Dans le dôme central, en face de la grande porte, un enfoncement formant arcade contient une fontaine dont l'eau se répand en cascade dans deux amples coquilles superposées, et retombe dans une vaste cuvette qui servait d'abreuvoir ; les dauphins en plomb qui soutenaient autrefois la plus grande

des coquilles ont été enlevés sous la Révolution, ainsi que les deux chevaux de plomb placés dans la cuvette ; ces chevaux étaient de grandeur naturelle ; l'un était accompagné d'un jeune piqueur qui sonnait du cor, l'autre semblait boire dans une conque marine que lui présentait un enfant. Derrière l'écurie, se trouvent le manège découvert, les cours des remises et des chenils, entourées de bâtiments. La façade circulaire du manège, comprise entre quatre colonnes d'ordre ionique accouplées deux à deux, est percée de trois grandes arcades séparées par une colonne isolée. Ces colonnes portent l'entablement, orné de roses, de modillons, et surmonté d'une balustrade pleine en guillochis qui supporte un grand trophée au centre duquel est l'écusson des Condé, accompagné d'armes, de festons, de guirlandes de fleurs ; cette décoration se termine aux extrémités par deux chevaux qui, la crinière au vent et les jambes battant l'air, semblent s'élancer par-dessus l'appui de la balustrade. Les clefs des arcades, sous la plate-bande qui se développe en frise sculptée au-dessus des colonnes, sont ornées de trophées et d'animaux. Du côté de la ville, la façade des chenils a son entrée par une grande arcade, accompagnée d'un chambranle avec deux pilastres et de tables garnies de trophées de chasses. Dans le fronton est sculptée une chasse au sanglier ; sur les pilastres et la rampe du fronton sont représentés une Diane à la biche et le berger Cyparis qui orne son cerf de guirlandes de fleurs. Les entrées du vaisseau de l'écurie sont surmontées d'amortissements qui soutiennent trois chevaux vus de face, la tête et les jambes saillantes. La grande porte du dôme est recouverte d'ornements délicatement ciselés ; au-dessus, une riche agrafe accompagnée de consoles d'où pendent des festons de fleurs ; dans le cintre, trois chevaux en pied, sculptés en demi-bosse ; la corniche

est ornée de modillons en forme de consoles, soutenant le fronton, au milieu duquel un grand cartel, tenu par deux anges, présente les armes des Condé. La corniche se termine par deux groupes de lions qui surmontent les pilastres de la façade. Toute cette décoration des Écuries est une œuvre considérable et du plus haut intérêt ; elle complète heureusement la noble architecture de ce majestueux bâtiment. Bien que la date de 1735 soit assignée à l'achèvement de l'édifice, il est de fait que celui-ci ne fut jamais terminé. L'ensemble devait être encadré par quatre pavillons ; le quatrième, au-dessus de la route, n'était qu'amorcé quand le duc de Bourbon mourut ; la façade extérieure était seule édifiée (porte Saint-Denis) ; elle se présente sous l'aspect d'une ruine avec les pierres d'attente à l'intérieur et du côté du Manège. Ce pavillon figure sur un plan en élévation conservé au Musée Condé, et Piganiol de La Force en a donné à l'avance la description. A l'intérieur des Écuries, les frontons des grandes arcades qui séparent les cours ne furent pas sculptés et attendent toujours leur décoration.

CHAPITRE VIII

LOUIS-JOSEPH, PRINCE DE CONDÉ (1740-1789).

Louis-Joseph de Bourbon-Condé n'avait pas quatre ans à la mort de son père, et perdit sa mère trois ans après. Il fut élevé sous la tutelle sévère de son oncle, le comte de Charolais. Celui-ci géra la fortune de l'enfant en administrateur habile, et paraît n'avoir eu d'autre ambition que de mettre les maisons et domaines en parfait état, écartant les travaux de luxe, se bornant à l'entretien et aux réparations, qui entraînèrent à des travaux considérables pendant douze années. Dans le parc, signalons l'abatage « des deux allées couvertes du grand parterre, qui étaient sur le retour et que S. A. S. a fait replanter » (1740), la construction en pierre et dalles du pont de la Volière, qui était en bois et menaçait ruine (1749), la réfection du mur de terrasse en portiques au-dessus de l'étang du Serrurier (1751), du grand Degré (1752), etc., etc. Lorsque le petit prince, élevé à Paris et à Saint-Maur, eut accompli sa douzième année, il fut amené à Chantilly et présenté à ses vassaux. Le lieutenant des chasses Jacques Toudouze a tenu, de 1748 à 1785, un journal demeuré manuscrit ; les chasses y tiennent la plus grande place, mais les événements de la vie de Chantilly y sont relatés sommairement, et nous y ferons de fréquents emprunts. Donc, le 3 septembre 1748, le petit prince de Condé fit son entrée à Chantilly, salué par trois salves de 24 coups de canon et par une décharge de 26 boîtes. La

compagnie bourgeoise de Chantilly, avec trompettes, hautbois et timbales, était allée à sa rencontre au milieu de la forêt. Conduit par son oncle dans le grand appartement du petit château, le prince y reçut les compliments des fonctionnaires du domaine, clergé, juges, officiers des chasses et forêts, puis il se promena dans le parc. La journée se termina par un bal. Les honneurs étaient faits par le comte de Charolais, le prince et la princesse de Conti, la comtesse de La Marche.

Le mercredi 4, toute la compagnie entendit la messe à l'église paroissiale et se promena dans les jardins. L'après-midi, chasse aux sangliers, enfermés dans le bois de Dulude (près de Saint-Firmin) : « Il y avait une accourre préparée pour y faire entrer les sangliers ; les princes, princesses et compagnie étaient dans des loges, d'où ils jetaient des dards aux sangliers qui passaient ; les cavaliers couraient les sangliers avec des lances ; il y en eut douze de tués ou pris par les dogues dans l'accourre ». Le jeudi 6, le jeune prince fit l'honneur aux habitants de présider le jeu de fusil et de tirer le premier coup, puis d'ouvrir le bal sur la Pelouse ; après le dîner, on chassa de nouveau les sangliers au bois de Dulude ; « il y a eu ce jour-là trente-sept sangliers tués, tant aux chiens courants, dogues, qu'avec lances, dards et épieux ». Danse le soir au château avant le souper. Le 6, jeu de bague et promenades. « Après souper, les bourgeois de Chantilly ont donné un bal à S. A. S., où Elle et toute la compagnie ont dansé ; les rafraîchissements ont été présentés par les bourgeois ». La journée du 7 se passa dans le parc de Sylvie ; chasse du chevreuil, marionnettes, puis feu d'artifice sur le théâtre de la vallée. Le dimanche 8, le prince rendit le pain bénit à la paroisse et alla tirer le premier coup au jeu d'arc sur la Pelouse. Après dîner, promenade en gondoles, visite de la Ménagerie, collation

Le château de Chantilly au XVIII[e] siècle.

(Gravure d'Aveline.)

compagnie bourgeoise de Chantilly, avec trompettes, hautbois et timbales, était allée à sa rencontre au milieu de la forêt. Conduit par son oncle dans le grand appartement du petit château, le prince y reçut les compliments des fonctionnaires du domaine, clergé, juges, officiers des chasses et [illegible], puis il se promena dans le parc. La journée se termina par un bal. Les honneurs étaient faits par le comte de Charolais, le prince et la princesse de Conti, la comtesse de La Marche.

Le mercredi 5, toute la compagnie entendit la messe à l'église paroissiale et se promena dans les jardins. L'après-midi, chasse aux sangliers, enfermés dans le bois de Dulude près de [illegible] ; « il y avait une accourre préparée pour y faire courre les sangliers ; les princes, princesses et la compagnie étaient dans des loges, d'où ils jetaient des dards aux sangliers qui passaient ; les cavaliers couraient les sangliers avec des lances ; il y en eut douze de [illegible] les dogues dans l'accourre ». Le [illegible] l'honneur aux habitants de [illegible] et de tirer le premier coup, puis [illegible] ; après le dîner, on chassa de nouveau les sangliers au bois de Dulude ; « il y a eu ce jour-là [illegible] sangliers tués, tant aux chiens courants, dogues, qu'avec lances, dards et épieux ». Danse le soir au château avant le souper. Le 6, jeu de bague et promenades. « Après souper, les bourgeois de Chantilly ont donné un bal à S. A. S., où Elle et toute la compagnie ont dansé ; les rafraîchissements ont été présentés par les bourgeois ». La journée du 7 se passa dans le parc de Sylvie : chasse du chevreuil, marionnettes, puis feu d'artifice sur le théâtre de la vallée. Le dimanche 8, le prince rendit le pain bénit à la paroisse et alla tirer [illegible] d'arc sur la Pelouse. Après [illegible] de la Ménagerie [illegible]

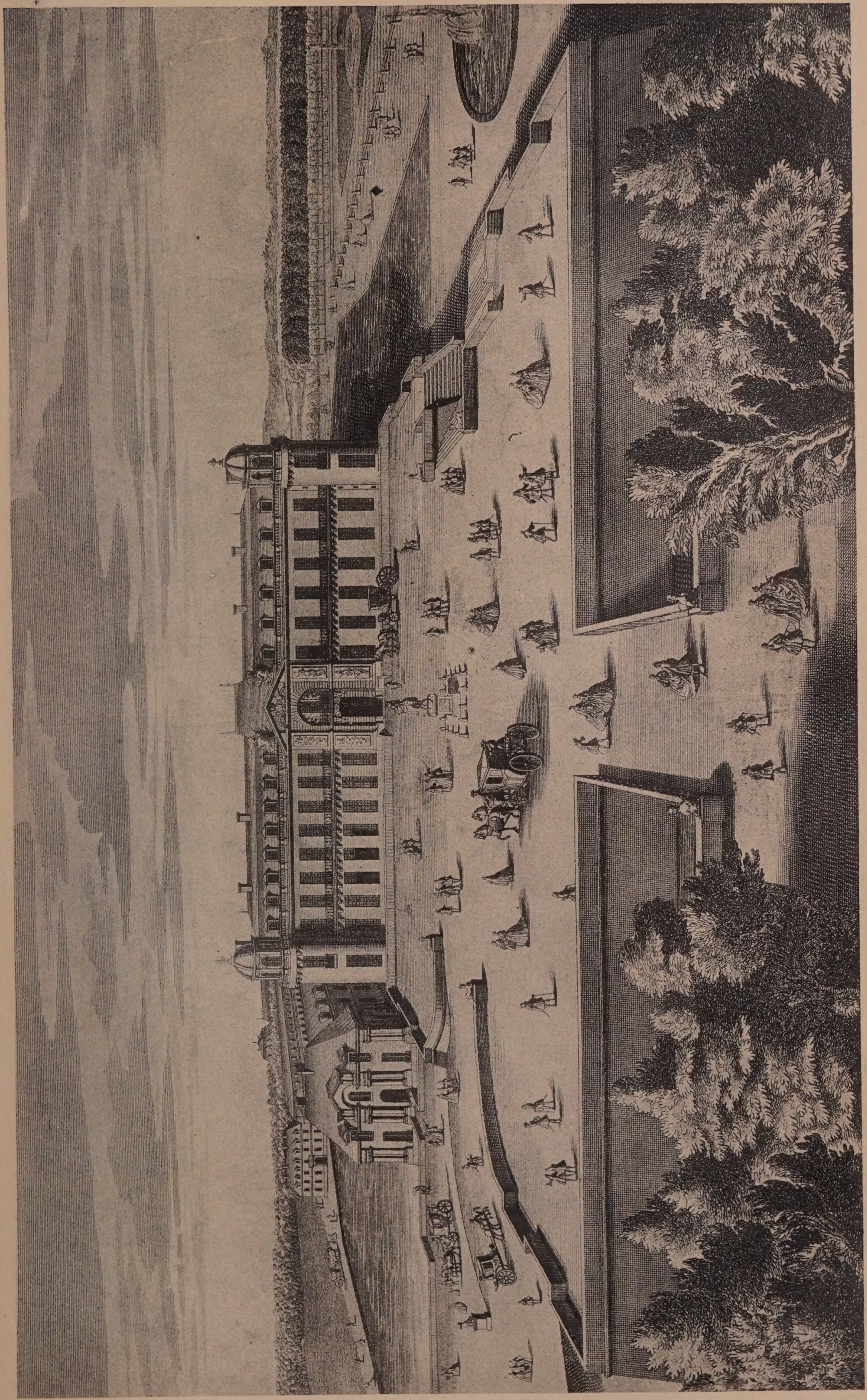

à la Laiterie; le soir, bal au pavillon d'Oronthée, où les rafraîchissements furent offerts par les filles de Chantilly. Le lundi 9, chasse du sanglier dans le grand parc aux dogues et chiens courants ; danse le soir au château. Le 10, promenade en gondoles sur le grand Canal, collation au pavillon des Eaux minérales, retour en gondoles devant les grandes et les petites Cascades en action ; puis spectacle des marionnettes et feu d'artifice sur le théâtre de la vallée de Sylvie. Nouveau bal le soir au pavillon d'Oronthée, où les rafraîchissements furent présentés par les garçons de Vineuil. Le 11, le jeune prince préside la distribution des prix du jeu de fusil. « Après dîner, S. A. S. et les princes ont été au Bois coupé (entre Vineuil et Saint-Firmin) prendre le divertissement de la chasse aux lapins dans les petites toiles. S. A. S. y a tué douze lapins ; ensuite on a fait passer les lapins par une galerie dans une accourre préparée, et les princes ont berné les lapins passant. Ensuite l'on est revenu au château, puis promenade en calèches dans la forêt, ensuite à la Table, où il y avait une très belle collation ; de là on est revenu au Jeu de l'oie, où l'on a couru la bague. Il y a eu danse le soir au château. » Le 12, distribution des prix au jeu d'arc, puis départ de la brillante compagnie, salué par deux salves de l'artillerie de Chantilly. Cette première fête, qui accompagna la prise de possession de Chantilly par le jeune prince de Condé, est le prototype de celles qui se reproduiront chaque année, pendant quarante ans, à l'occasion de la fête patronale, et qui resserreront les liens d'affection entre le château et la ville jusqu'à la Révolution.

Le 3 mai 1753, le prince de Condé, qui n'avait pas encore dix-sept ans, épousa Charlotte de Rohan-Soubise, qui en avait seize. Ce fut un mariage d'amour, où la politique et les convenances n'eurent aucune part, et Chan-

tilly fut témoin du bonheur éperdu de ces jeunes époux qui s'aimaient pour eux-mêmes et ne cherchaient que les occasions de se témoigner leur tendresse. Le 9 août 1753, la princesse fit secrètement préparer « un très joli feu d'artifice et des illuminations autour des fossés et parterres du château pour l'anniversaire de la naissance de M^gr le Prince, qui en fut extrêmement surpris. Après le feu tiré, il y avait sur l'eau trois petites barques illuminées, où étaient les musiciens, qui approchèrent de l'appartement de la princesse (rez-de-chaussée du petit château) en jouant de leurs instruments. Ensuite il y a eu bal chez la princesse avant et après souper. Le bal fut ouvert par une troupe de bergers et de bergères ». Ce mariage ouvrit à Chantilly une ère de fêtes et de plaisirs où l'exubérance des jeunes époux et de compagnons de leur âge s'exaltait parfois au détriment de la santé ; au début, on avait quelque peur de l'oncle sévère, le comte de Charolais, qui survenait parfois pour surveiller la gestion ; mais on s'affranchit vite de cette gêne. Au printemps de 1754, le duc de Croÿ fut invité à Chantilly avec une bande joyeuse. Le 20 mai, dit-il dans son *Journal*, « je partis à deux heures pour Chantilly. Arrivé à destination, je trouvai tout le monde établi dans la galerie du petit château... Je demeurai quatre jours à Chantilly, où nous étions quarante maîtres ; il en faudrait davantage pour remplir le château, où il y a, avec les Écuries et les pavillons détachés, quatre-vingts logements, sans compter ceux du roi, de la reine et des princesses du sang, qui ne sont jamais occupés. Je logeais, comme tous les invités, aux attiques, et il me parut étonnant de pénétrer chez moi par les fenêtres. Le lendemain de mon arrivée, je fis avec admiration le tour en dehors de ces attiques, dans les grandes gouttières. Rien n'est régulier à Chantilly, mais il s'y trouve une profusion de

beautés détachées. Les eaux, amenées par un aqueduc d'auprès Senlis, sont magnifiques. Le château, le petit château, la forêt, le canal, la ménagerie, la laiterie, l'écurie, ridiculement belle, les îles détachées, les parcs, les jardins, l'orangerie, la galerie des cerfs, la salle d'armes, le cabinet de curiosités d'histoire naturelle, les souterrains et les salles de chimie, la beauté des eaux et les carpes de toutes couleurs, et monstrueuses, qui mangent à la main et si familières que j'en ai caressé et flatté une sur la tête, comme je l'eusse fait à un chien, la machine et la pompe qui fournit l'eau au réservoir, tout enfin fait de ce lieu un des plus beaux du monde. Le dimanche après la messe on alla se promener à pied malgré la pluie. Il faut remarquer que M. le prince de Condé, âgé de dix-sept ans, avait toute l'étourderie et la polissonnerie que l'on peut avoir alors ; la princesse de Condé en avait seize, et une jolie figure, fraîche et blanche ; elle montrait beaucoup de gaîté et d'étourderie, avec de la sagesse et de la dévotion ; elle cherchait à amuser son mari pour qu'il ne courût pas se distraire ailleurs ; c'est pourquoi, à sa cour, on se portait à toutes sortes de jeux. Ce jour-là, la promenade fut poussée si loin qu'on fit le tour du parc de Sylvie et du Labyrinthe, dont on revint moulus et percés.... ». Le jour de l'Ascension, on avait joué toute la nuit, et, « le matin, on imagina d'aller dans le parc ; on chassa un rat, on pêcha des carpes ; à huit heures, on entendit sonner la messe ; la princesse fit semblant de se coucher ; mais sachant concilier sa dévotion avec son étourderie, elle me fit avertir, et nous allâmes ensemble à la paroisse. A son retour, elle trouva tout le monde dormant ; elle se coucha deux heures et fut prête pour le dîner... Le soir, on fut sur l'eau dans deux beaux yachts, avec de bons rameurs ; d'abord on vit donner à manger à plus de cent cygnes ; on fut à la tête du canal, ensuite

à la Ménagerie. La pluie était à verse. On entra dans la superbe laiterie. Je n'ai jamais rien vu qui m'ait tant plu : une magnifique source, des conduits de marbre blanc qui vont partout entre vos jambes, et, tout autour des appuis, des ruisseaux de cristal dont un grand nombre de jets se croisent en tous sens, font de cet endroit une fraîcheur, un murmure et un coup d'œil enchanté. Au milieu de ces eaux était une belle collation de glaces, de fruits et de toutes sortes de laiteries dont nous mangeâmes avec délices, non sans polissonneries et sans nous bien mouiller, mais c'était avec cinq ou six jeunes femmes charmantes, ce qui ne contribuait pas peu à égayer la partie ». On dansa ensuite toute la nuit ; le matin venu, il prit fantaisie d'aller voir la mer, et on partit à la légère dans une gondole de douze personnes à huit chevaux de poste, grand train par la traverse ; rien ne cassa cependant. On avait été à Dieppe pour manger du poisson ; il n'y en avait pas ! On regarda pendant trois heures le port et la mer, et l'on s'en revint. « Voilà comment on se tue », conclut le duc de Croÿ. Personne n'en mourut cependant, et la princesse mit au monde une fille le 16 février 1755 ; l'année suivante, 13 avril 1756, vient un fils, qui sera le duc de Bourbon ; enfin, le 5 octobre 1757, la princesse Louise vit le jour. On peut s'imaginer avec quel enthousiasme ces naissances sont fêtées à Chantilly, surtout celle du prince qui doit continuer la race ; les cloches sonnent, le canon tonne, la ville et le château s'éclairent de mille feux ; nobles, bourgeois et peuple sont conviés à danser dans la galerie des Cerfs, puis à souper dans le dôme des Écuries, où les santés portées aux membres de la famille princière sont saluées chacune de douze coups de canon.

En 1758, le jeune prince est à l'armée d'Allemagne et brûle d'acquérir de la gloire, à la grande inquiétude de sa

femme, dont toutes les lettres trahissent l'angoisse : « Ménagez vos jours pour l'amour d'une femme qui vous adore... Je voudrais bien entendre la nouvelle qui m'annoncerait la paix et le retour d'un mari que j'aime passionnément, qui fait tout le bonheur de ma vie quand je suis avec lui, et tout mon malheur quand j'en suis séparée ». Cependant elle est fière des éloges décernés au prince, qui montrait des talents militaires qu'on n'avait point vus dans la maison de Condé depuis l'illustre aïeul : « Vous ne sauriez croire, cher mari, le plaisir que j'ai quand j'entends chanter vos louanges ; je voudrais que tout le monde sût comme moi comme vous méritez d'être aimé ». Puis l'épouse fait place à la mère tendre, et ce sont des détails charmants sur les enfants, sans oublier les petites corrections que nécessite le méchant caractère du fils : « J'ai été obligée de le fouetter de bonne grâce, ce qui, au reste, n'a fait ni chaud ni froid. » A la fin de septembre, la princesse escompte le retour de son mari : « Vous aurez la bonté de me mander si vous voulez que je vous attende à Chantilly, et si j'irai seule ou avec du monde. La solitude me paraît bien agréable quand on a été si longtemps privés du plaisir de se voir. Vous serez peut-être importuné de mes caresses, car je me prépare à vous en faire beaucoup. » Le prince ne revint que le 8 novembre et trouva sa femme malade de la petite vérole à Versailles ; « il l'a embrassée dans son lit », acte de courage et preuve d'amour que le bon Toudouze note avec admiration. Quand la princesse fut rétablie, Chantilly fut dans la joie : « Le 10 décembre, M. de Sarrobert a donné une fête à Chantilly à l'occasion du rétablissement de la santé de Madame la Princesse. Cette fête a commencé par un *Te Deum* à l'issue des vêpres, chanté par les musiciens de la Sainte-Chapelle ; salves de canon avant et après le *Te Deum*. Puis concert au pavillon des

Bains (au bout de la galerie des Cerfs) par la même musique, où il y avait une nombreuse compagnie. Après le concert il a été tiré un très joli feu d'artifice dans le parterre de l'Orangerie. Après ce feu, l'on s'est mis à table dans la salle des Bains, où il fut servi un très grand souper. Puis il y a eu bal jusqu'à deux heures du matin. L'on a bu à la santé de la princesse au bruit d'une salve de canon ». Aussi l'on juge des transports qui accueillirent la charmante châtelaine à Chantilly au printemps de 1759. Ce fut la dernière fois qu'on l'y vit. L'aînée de ses filles mourut le 22 juin ; puis elle-même tomba malade à la fin de l'année, languit quelques mois et s'éteignit le 5 mars 1760. D'abord inconsolable, le prince de Condé divertit son chagrin dans les travaux de la guerre ; la France lui dut deux des rares succès de la guerre de Sept ans (victoires de Grüningen et de Johannisberg, 25 et 30 août 1762). Son retour à Chantilly fut marqué par une fête où l'abbé Prévost, qui habitait les environs, tint le rôle d'orateur (*Le Triomphe de Chantilly*, par J.-B. Quin, 26 septembre). Trois canons pris sur l'ennemi le 25 août furent donnés par Louis XV au prince de Condé ; ils furent placés autour de la statue du Connétable, avec huit autres pièces tirées de l'arsenal de Chantilly. Le Musée Condé conserve un dessin lavé par Carmontelle et qui montre le prince en pied auprès d'une caisse de lauriers portant les noms de ses victoires ; le portrait du jeune général fut aussi peint par Bernard Lenoir. Dès 1754, Nattier avait représenté les jeunes époux en grand apparat ; le portrait de la jeune princesse subsiste seul. Perronneau avait fait d'elle, avant son mariage, un pastel qui est perdu, mais dont nous avons une réduction à l'huile exécutée vers 1770. La toile où Drouais, en 1757, représenta le prince et la princesse en jardinier et jardinière, se trouve dans une collection particulière. Leurs

traits furent aussi reproduits, surtout en miniature, par Welper, Wialy, Lefebvre, Coquelet, etc.

Veuf à vingt-trois ans et père de deux enfants, le prince de Condé ne voulut pas se remarier. Vers 1765, il offrit ses hommages à la princesse de Monaco, Marie-Catherine Brignolé, née en 1739, qui était fort malheureuse en ménage. Devenue libre en 1770 par un arrêt du Parlement qui prononça en sa faveur « la séparation de corps et d'habitation », elle se donna au prince de Condé, qui trouva en elle l'amie la plus tendre, la plus dévouée, quoique avec un peu de tyrannie. Il finira par l'épouser en 1808. C'est M^me^ de Monaco qui va régner à Chantilly, et la constance des deux amants donnera une apparence de légitimité à leur union, qui ne choquera personne. Intelligente et instruite, elle partage les goûts éclairés du prince, aime les sciences, les lettres et les arts ; c'est une grande dame accomplie, et qui sait être discrète quand les circonstances l'exigent, notamment quand les enfants du prince entreront en scène.

Grand bâtisseur comme ses ancêtres, le prince Louis-Joseph fit des folies dans la construction du Palais-Bourbon, qui lui coûta 25 millions de 1765 à 1790. Cette immense entreprise ne lui fit pas négliger Chantilly ; il semblait que ce beau lieu eût épuisé les ressources de l'art ; cependant le prince va s'appliquer à l'embellir encore ; sous son impulsion, Chantilly atteindra l'apogée de la splendeur. Le Jeu-de-Paume (aujourd'hui une annexe du Musée) avait été construit en 1757. La paix conclue, le prince s'applique à l'ornement du parc. Au bout de l'île d'Amour, là même où M. le duc d'Aumale a placé la statue d'Éros, il fit édifier en 1765 un pavillon qui reçut le nom de « temple de l'Amour » ou « pavillon de Vénus ». Le prince y soupa pour la première fois le 21 août avec ses hôtes, parmi lesquels le duc de Chartres, MM. de

Chamborand, de Fronsac, de Franclieu, de Belleval, d'Auteuil, de Melfort, de la Tour-du-Pin, et des dames. On y revint le 23 au soir : « S. A. S. s'est embarquée avec toute la compagnie dans les chaloupes pour aller souper au pavillon de Vénus. L'on est parti de la Manche par le grand Canal pour aller aux écluses, puis par le canal Saint-Jean jusqu'aux grandes Cascades, qui ont joué vers les dix heures du soir, où il y avait une très grande quantité de falots qui ont fait un effet merveilleux avec les eaux. Ensuite les princes et compagnie sont descendus des chaloupes au pavillon de Vénus pour souper ; après souper, grand jeu ; les bois verts illuminés. » Ce fut tout de suite une passion ; le 16 septembre, le prince de Condé arrive de Paris à neuf heures du soir avec des amis pour souper au pavillon de Vénus, où l'on reste jusqu'à trois heures du matin ; puis on remonte en voiture pour retourner à Paris. De forme rectangulaire, le pavillon était décoré extérieurement de colonnes ioniques en treillage, et couronné d'une balustrade ornée de vases et de corbeilles. Sur la façade, quatre colonnes soutenaient un portique avec fronton ; sur le fronton, des colombes, un flambeau, des flèches, attributs de l'Amour et de Vénus. L'intérieur comprenait un vaste salon, décoré de huit grands tableaux représentant des jeux champêtres et des sujets galants, copies des toiles que Boucher avait exécutées en 1745 pour le château de Choisy. Au-dessus de ces tableaux, on voyait des amours peints en camaïeu, et, dans les trumeaux supérieurs, Vénus endormie, Léda, Diane, l'Amour et sa mère. La décoration se complétait par des jets d'eau qui jaillissaient en champignon dans des cuvettes de marbre ornées de sculptures. Dans chaque croisée, un vase d'albâtre d'où s'élevait un jet en chandelier ; sur les bords des vases, des petits amours se jouant. En 1779, le prince de Condé fit placer

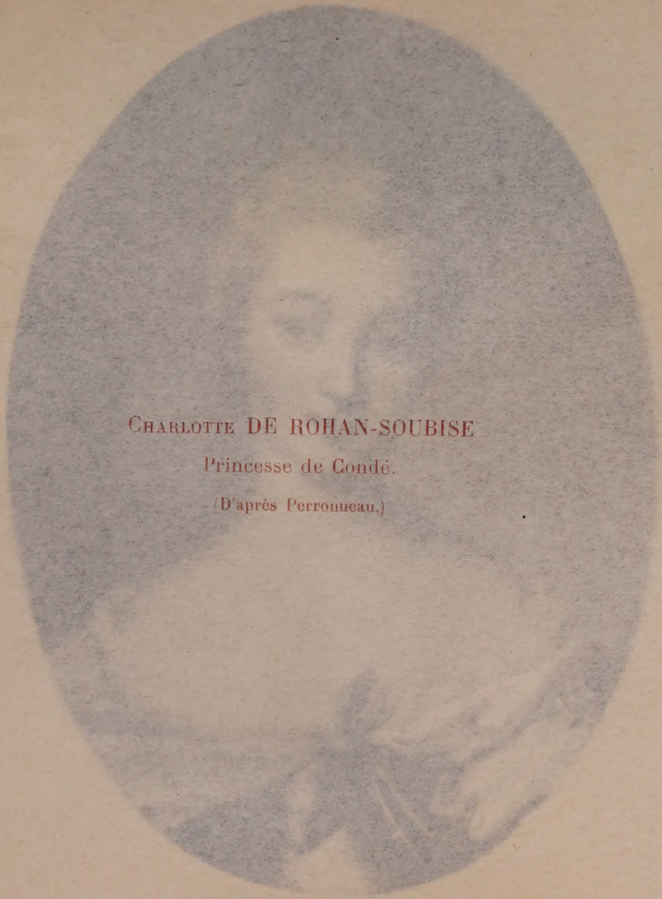

Charlotte DE ROHAN-SOUBISE
Princesse de Condé.
(D'après Perronneau.)

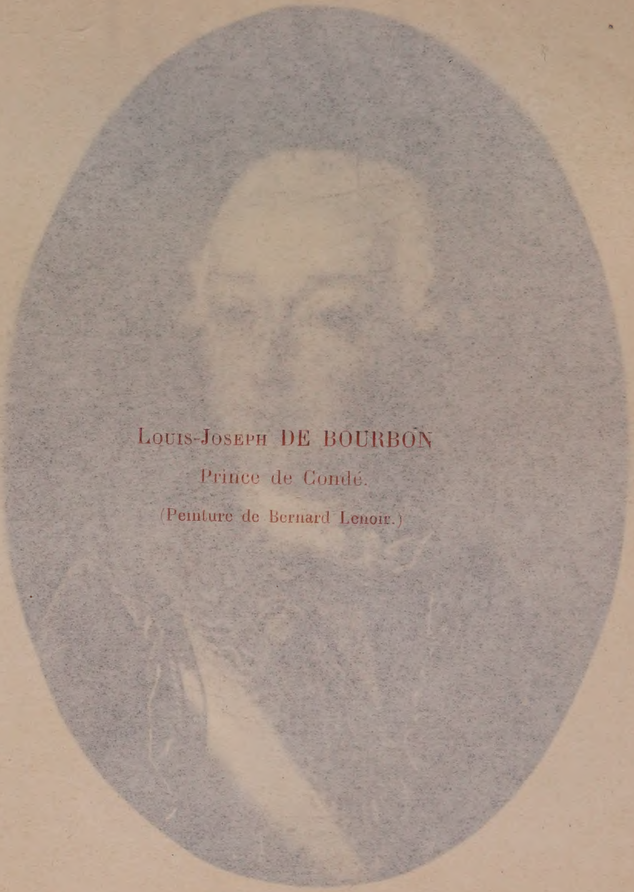

Louis-Joseph DE BOURBON
Prince de Condé.
(Peinture de Bernard Lenoir.)

Chamborand, de Fronsac, de [illegible], de [illegible], d'Auteuil, de Melfort, de la Tour-du-Pin, et des dames. On y revint le [illegible] au soir : S. A. S. s'est embarquée avec toute la compagnie dans les chaloupes pour aller souper au pavillon de Vénus. On est parti de la Manche par le grand canal jusqu'aux écluses, puis par le canal [illegible] jusqu'aux grandes Cascades, qui ont joué vers les [illegible] heures du soir, où il y avait une très grande quantité de [illegible] qui ont fait un effet merveilleux avec les eaux. Ensuite les princes et compagnie sont descendus des chaloupes au pavillon de Vénus pour souper ; après souper, grand jeu ; les bois verts illuminés. » On les aime de toute une passion ; le 16 septembre, le prince de Condé arrive de Paris à neuf heures du soir avec des amis pour souper au pavillon de Vénus, où l'on reste jusqu'à trois heures du matin ; puis on remonte en voiture pour retourner à Paris. De forme rectangulaire, le pavillon était décoré extérieurement de colonnes ioniques en treillage, et couronné d'une balustrade ornée de vases et de corbeilles. Sur la façade, quatre colonnes soutenaient un portique avec fronton ; sur le fronton, des colombes, un flambeau, des flèches, attributs de l'Amour et de Vénus. L'intérieur comprenait un vaste salon décoré de huit grands tableaux représentant des jeux champêtres et des sujets galants, copies des toiles que Boucher avait exécutées en 1745 pour le château de Choisy. Au-dessus de ces tableaux, on voyait des amours peints en camaïeu, et, dans les trumeaux supérieurs, Vénus endormie, Léda, Diane, l'Amour et sa mère. La décoration se complétait par des jets d'eau qui jaillissaient en champignon dans des cuvettes de marbre ornées de sculptures. Dans chaque croisée, un vase d'albâtre d'où s'élevait un jet en chandelier ; sur les bords des vases, des petits amours se jouant. En 1779, le prince de Condé fit placer

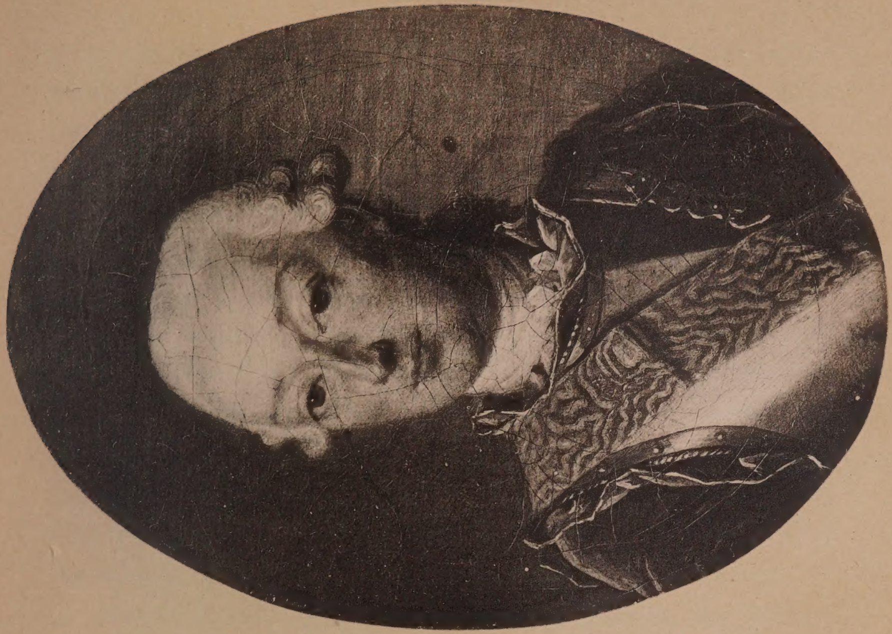

aux deux extrémités de l'île les statues en marbre de Vénus pudique et de Vénus callipyge, que l'on voit encore dans cette partie du parc.

Le goût du théâtre, héréditaire chez les Condé, s'était prodigieusement développé au XVIIIe siècle ; les scènes de société pullulaient, à la ville comme à la campagne ; partout on jouait la comédie ; le prince de Condé y apportait une véritable passion : dès 1765, il joue les *Précieuses ridicules* avec ses invités dans le pavillon qui terminait l'Orangerie. Trouvant la salle insuffisante, il bouleversa entièrement le pavillon et fit construire un nouveau théâtre pour lequel il fut dépensé plus de 200.000 livres en 1767 et 1768. La salle fut inaugurée le 20 août 1767 avec le *Coq de village* de Favart ; le duc de Penthièvre, le prince et la princesse de Lamballe étaient, ce jour-là, les principaux hôtes du prince de Condé. L'année suivante, on y donna l'opéra, la comédie française et la comédie italienne en l'honneur du roi de Danemark, qui passa trois jours à Chantilly (28-30 novembre 1768) ; le prince avait fait venir les trois troupes de Paris, et les récompensa magnifiquement ; « on évalue à plus de 50.000 livres, dit Bachaumont, les présents faits à la seule troupe des Français » ; le roi goûta surtout la comédie du *Bourgeois gentilhomme*, jouée « avec tous ses agréments et divertissements ». Dans ce théâtre, le prince et ses familiers, hommes et femmes, s'amuseront jusqu'à la Révolution, enrichissant chaque année le répertoire de pièces nouvelles, allant de Molière et de Racine à Sedaine et Laujon, sans oublier Regnard, Destouches et Marivaux. La décoration, sans cesse reprise et complétée par des artistes en renom, ne fut terminée qu'en 1786 par Sauvage. La galerie des Cerfs ayant été rasée en 1785, l'Orangerie et le Théâtre figurèrent alors une sorte de T dont le théâtre formait la barre supérieure. On y pénétrait à droite par

un pavillon carré, dit d'Apollon, à la porte duquel se dressaient les statues de Cérès et de Bacchus. A l'intérieur, les murs étaient ornés de huit portraits d'auteurs dramatiques ; une scène de leurs œuvres était représentée en médaillon sous chacun d'eux; d'un côté, Molière et le *Misanthrope*, Racine et *Athalie*, Regnard et *le Joueur*, Crébillon avec *Atrée et Thyeste* ; de l'autre, Corneille et *Cinna*, Piron et *la Métromanie*, Voltaire et *Mérope*, Destouches et *le Glorieux* ; le tout s'enlevant en camaïeu sur un fond d'arabesques semé de cascades, de sirènes et d'amours. Derrière ce pavillon, s'étendait un promenoir fermé par une porte à coulisses sur laquelle était représenté l'Apollon du Belvédère ; puis venait le vestibule, au plafond duquel Sauvage avait peint le *Triomphe d'Amphion*. Deux rampes d'escalier conduisaient à la salle, dont la décoration, sur fond bleu rehaussé d'argent, était fort riche; au-dessus des loges, des palmiers formant arcade supportaient une draperie galamment retroussée; le plafond montrait des amours se jouant autour d'une guirlande de fleurs. « Ce théâtre, écrit Dulaure, offre un effet que l'on chercherait en vain dans les autres théâtres de France » ; l'architecte avait, en effet, imaginé une machinerie qui permettait d'ouvrir à volonté le fond de la scène; on apercevait alors, occupant une niche qui existe encore dans le mur qui soutient la terrasse, du côté de la grande route, une statue de Thétis « dont la base présente une cascade formée de plusieurs jets d'eau qui tombent dans un bassin ; cette riche perspective est accompagnée de huit nappes d'eau qui, par le moyen d'un tuyau que l'on dispose à volonté, s'élèvent et jouent sur le théâtre comme dans un jardin ». Ce beau théâtre fut détruit, ainsi que l'Orangerie, Bucamp et l'île d'Amour, en l'année 1799-1800 ; de l'intérieur, il ne reste aucun dessin, mais la vue du pavillon d'Apollon à été gravée

par Mérigot; l'entrée qui existait derrière la scène se voit, ainsi que la Thétis, sur les cartons d'un jeu de cavagnole peint entre 1780 et 1785, et dont plusieurs fragments sont conservés au Musée Condé. Ce jeu de cavagnole représente différents points du parc et du domaine ; il est précieux pour l'identification des descriptions de l'ancien Chantilly. Il en est de même d'une série de dix-huit grands boutons d'habit peints en miniature vers 1786 et aujourd'hui exposés dans la salle des Gemmes.

Passionné d'exercices physiques et doué d'une activité prodigieuse, le prince de Condé aimait avant tout la chasse, à tir et à courre, au cerf, au daim, au sanglier. Ses exploits feraient frémir les plus enragés chasseurs ; son fils héritera de cette passion et de cette belle endurance. Il lui plaisait d'orner sa maison de tableaux représentant des prises d'animaux ou des parties offertes à des invités de marque. Un peintre de chasses nommé Jean-François Perdrix était attaché à sa maison ; au besoin, il avait recours au talent de peintres connus. Le premier en date est Loutherbourg, qui exécuta en 1765 un grand tableau représentant l'assemblée de la chasse du cerf à la Table. L'année suivante, le prince de Brunswick, qui avait été notre plus redoutable adversaire pendant la guerre de Sept ans et qui, en 1792, se heurtera à Valmy aux soldats de la République, vint à Paris et rencontra partout le plus flatteur accueil. Ceux qu'il avait battus ne songèrent qu'à honorer son courage et ses talents militaires. Le prince de Condé voulut l'avoir à Chantilly et l'y retint du 7 au 12 mai 1766 ; il eut la galanterie de lui dérober la vue des trois canons pris à Grüningen le 25 août 1762. Perdrix fixa sur la toile le *Rendez-vous de chasse du prince héréditaire de Brunswick à la Table*. Il peignit aussi : une chasse en traîneau dans le grand parc le 21 janvier 1767, une prise sous les grandes Cascades le

20 octobre 1771, une curée aux étangs le 3 novembre suivant. C'est Le Paon qui eut la commande du tableau représentant la chasse du roi de Danemark le 29 novembre 1768. Toutes ces peintures sont perdues, mais il nous reste assez de documents pour apprécier la splendeur de cette époque, où chaque année ramène une nouvelle série de nobles invités, sans parler de Louis XV, des princes et princesses de la maison royale, des souverains étrangers qui passaient en France et qui emportaient un souvenir ébloui de la fastueuse hospitalité du prince de Condé. Mme du Barry voulut aussi voir Chantilly, et elle y fit séjour avec le roi du 15 au 18 août 1769, au milieu de soixante-cinq seigneurs et dames, parmi lesquels les ducs d'Orléans et de Chartres, le comte de La Marche, le prince de Soubise, les ducs de Coigny et de Fronsac, etc.

Le prince de Condé faisait à Chantilly des séjours réguliers, dont le plus long, appelé « le grand voyage », occupait les mois d'août et septembre ; il était marqué par des réjouissances auxquelles toute la population du pays prenait part. Un poète médiocre, Antoine Poinsinet, fort malmené par les *Mémoires secrets*, composa le programme des fêtes de 1767 ; le manuscrit est conservé au Musée Condé. Pendant quatre jours, Chantilly est un véritable champ de foire ; opéras-comiques, comédies burlesques et parades se succèdent à la Ménagerie, au Théâtre, sur la Pelouse ; le clou fut un Amour sortant d'un ananas et chantant des couplets de Poinsinet : ce rôle était tenu par un nain de douze ans, d'une figure charmante et très bien pris dans sa petite taille. Sur la Pelouse, près de l'orme du Jeu d'arc (en face du château), une tente de soixante couverts avait été dressée pour le souper du prince de Condé et de sa compagnie : « Autour de cette tente, il y avait quatre salles de danse pour tout le public. Dans l'une, il y avait quatre marmottes jouant de la vielle ;

il y avait des violons dans les trois autres. Il y a eu beaucoup de distributions de pain, vin et viande. Dans les salles de danse, il y a eu quatre parades différentes. S. A. S. et compagnie ayant tout vu, on s'est mis à table. Après le souper, il y a eu sous une tente une parade de tous les nouveaux acteurs. Ensuite la compagnie est rentrée sous la tente pour y danser et jouer. Cette fête a duré jusqu'à trois heures du matin » (*Journal* de Toudouze).

Le mariage du jeune duc de Bourbon avec M^{lle} d'Orléans, célébré le 24 avril 1770, apporte à Chantilly un nouvel élément de joie et de bonheur. Le 15 juillet suivant, le duc fit son entrée à Chantilly. Après avoir embrassé son père dans le salon Henri IV, c'est-à-dire dans le cabinet d'angle qui précède la grande Singerie (orné alors du buste en cire du bon roi aujourd'hui placé dans la galerie de Psyché), il descendit dans son appartement, au rez-de-chaussée du petit château, pour y recevoir les compliments des fonctionnaires et vassaux, et les vœux que lui offrent les enfants des bourgeois costumés en bergers et bergères ; toute la population danse dans la galerie des Cerfs. Le 21 juillet, à la Comédie, « M^{gr} le Prince et compagnie ont joué une petite pièce analogue à M^{gr} le duc de Bourbon » ; c'était une comédie de Laujon, intitulée l'*Amoureux de quinze ans*, en trois actes et prose mêlée d'ariettes, musique de Martini. Le mois suivant, la famille royale vint complimenter les Condé ; Louis XV et ses filles, le dauphin et la dauphine, les princes d'Orléans et de Conti passèrent trois jours à Chantilly, 28-30 août. L'âge du duc de Bourbon fit retarder jusqu'au 4 mai 1771 la réunion des jeunes époux, et la duchesse de Bourbon vint à Chantilly pour la première fois le 2 juin ; belle, bonne et gracieuse, elle y fut aussitôt adorée. L'allégresse est au comble quand elle

donne le jour au duc d'Enghien dans son appartement du petit château, au rez-de-chaussée (2 août 1772). Le père avait seize ans, le grand-père trente-six. Quel riant avenir! Et qui pouvait prévoir les prochaines catastrophes! Aussi est-ce une fête continuelle, et le prince de Condé s'applique avec ardeur à embellir le domaine, à développer la ville par de nouvelles concessions de terrains, où s'élèvent des maisons dont ses architectes réglementent la construction afin de sauvegarder la beauté de Chantilly.

Le 24 octobre 1769, « on posa la première pierre du bâtiment neuf que S. A. S. fait construire en face du fossé sec, près le grand arche » (*Journal* de Toudouze). Ce long bâtiment, construit à l'italienne, est l'œuvre de Jean-François Leroy ; il comportait seize appartements, destinés au logement seul, composés chacun d'une grande et d'une petite chambre précédées d'un vestibule. Le premier occupant fut le duc d'Enghien; aussitôt après sa naissance, il y fut installé avec ses femmes, ses trois nourrices et leurs familles. Le nouveau château fut dès lors nommé indistinctement, et pendant plus d'un siècle, « bâtiment neuf » et « château d'Enghien »; ce dernier nom a prévalu. M. le duc d'Aumale l'a divisé en quatre appartements, affectés au logement des conservateurs du Musée Condé.

En 1770, le prince de Condé fit raser le Labyrinthe de Desgots dans le parc de Sylvie et en fit dessiner un autre à côté, dans le carré de l'Arquebuse. Au centre du Labyrinthe fut construit le Kiosque ou Pavillon chinois, « de forme circulaire et flanqué de quatre petites tours qui font en dehors une saillie semi-circulaire. Il est couronné d'une lanterne dans laquelle on place les musiciens, qu'on entend du dedans sans les apercevoir. L'extérieur de ce pavillon est décoré d'ornements chinois, caractères

d'écriture, sonnettes, et de quatre figures d'hommes et femmes jouant des instruments, placées sur les quatre tours. L'intérieur est meublé et décoré très galamment ; on y voit des femmes chinoises peintes sur bois, qui portent des torchères. Quatre niches pratiquées dans les tours sont occupées par des canapés ; entre ces niches sont des tables de marbre, et, au-dessus, des tableaux et des bas-reliefs représentant les amusements des Chinois. Le plafond représente un ciel où voltigent des oiseaux chinois ; au milieu est un aigle, qui semble tenir en son bec le cordon du lustre, fait de fleurs émaillées. Le meuble est d'une perse fort jolie » (Dulaure, *Nouvelle description des environs de Paris*, 1786). Le pavillon fut inauguré le 11 août 1771 ; ce jour-là, dit Toudouze, « il y eut collation au Kiosque, où les musiciens ont joué dans la lanterne sans être vus, ce qui a surpris la compagnie ; l'imagination est de Son Altesse Sérénissime ». Le parc de Sylvie a conservé sa disposition générale ; mais le Kiosque et tous les ornements ont disparu ; seul le Labyrinthe, dessiné à nouveau au XIX[e] siècle, a été l'objet de soins spéciaux.

En 1771 aussi fut créé « le délicieux champêtre » de la tête du grand Canal, qui fut inauguré le 29 août. Dans le parc de la Caboutière, le Jeu d'oie fut supprimé, et l'allée du Quinconce prolongée jusqu'aux salles du Sphinx. Mais la création la plus originale fut celle du Jardin anglais et du Hameau. C'est à l'automne de 1772, un jour que le prince de Condé se promenait avec son architecte Leroy dans la vaste prairie, dite prairie de Candie, qui s'étendait entre le canal des Morfondus et le grand Canal, que l'idée lui vint d'en transformer une partie pour apporter un pendant aux îles d'Amour et du Bois-Vert, et donner un aspect similaire aux deux côtés du grand Parterre. La création du Jardin anglais fut aussitôt

résolue. Les travaux, activement poussés pendant l'hiver, étaient terminés au printemps de 1773. Le 19 mai, après midi, le prince dirigea sa promenade de ce côté : « De Sylvie et du Kiosque, on a été à la promenade du Rocher ; Leurs Altesses et Madame la Duchesse, ainsi que la compagnie, ont été dans les pirogues et ont fait le tour des canaux ». Ce fut le plaisir de l'été. Le 12 juin 1773, « M^{gr} le duc de Chartres a été à la nouvelle promenade et a été dans les pirogues, ensuite s'est mis dans l'eau depuis l'Antre jusqu'au Rocher, où il avait de l'eau jusqu'à la ceinture ». Le lendemain, « la compagnie a été à la nouvelle promenade et dans les pirogues et s'est aussi promenée dans l'eau.... Leurs Altesses et compagnie se sont mis dans l'eau et y ont dansé » (Toudouze). Écoutons un auteur contemporain : « La variété préside ici, et l'art, qui a tout fait, se cache si bien sous les traits de la nature qu'on le prendrait pour elle-même. Des ruisseaux serpentent parmi les bosquets, parmi des gazons. Un torrent tombe en nappe ; près de là s'élève une grotte feinte (l'Antre), couverte de verdure, dont les piliers s'élèvent du milieu de l'eau et dont la rustique majesté imprime un sentiment d'admiration et d'effroi. Ailleurs, les eaux forment une anse couverte de pirogues (le Port des pirogues), sorte de gondoles où trois personnes peuvent tenir. Leurs différentes couleurs, leurs mâts, leurs banderoles flottantes font un spectacle aussi varié qu'agréable. Plus loin, de petits berceaux de chèvrefeuille forment ce qu'on nomme la Guinguette, où se trouvent des tables et des sièges. Un grand berceau percé d'arcades s'élève entre deux canaux, bordés d'un gazon fleuri ; on y a planté la statue de Bacchus tenant une coupe à la main, et celle de l'Amour brisant son arc. Sur un monticule ombragé, paraît un Rocher d'où l'eau suinte de toutes parts ; on y arrive par un joli canal. Des percées habile-

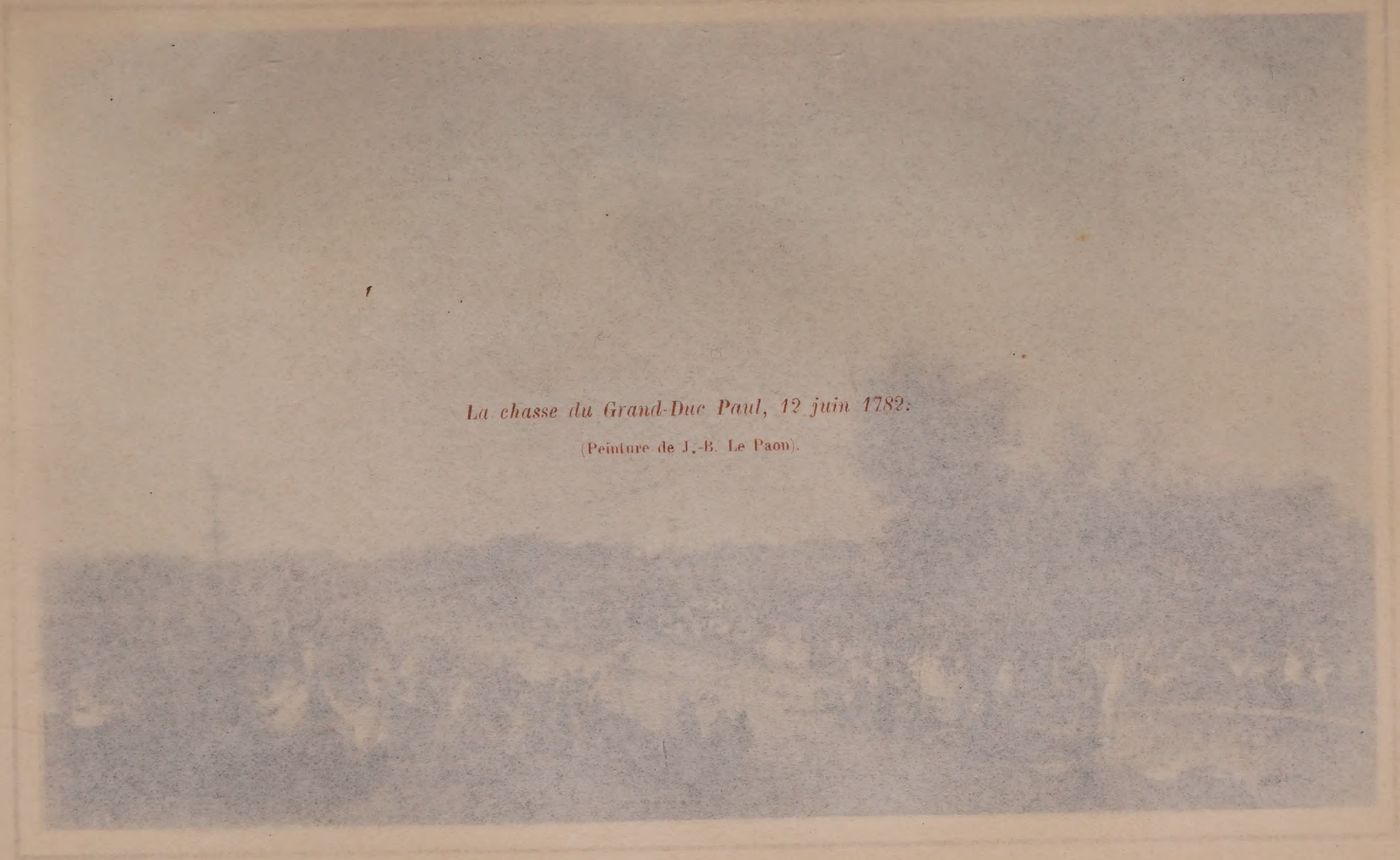

La chasse du Grand-Duc Paul, 12 juin 1782.

(Peinture de J.-B. Le Paon).

[illegible] activement poussés pendant l'hiver [illegible] et printemps de 1773. Le 19 mai, après [illegible] dirigea sa promenade de ce côté : « De [illegible] et du Kiosque, on a été à la promenade du Rocher ; [illegible] Altesses et Madame la Duchesse, ainsi que la compagnie, ont été dans les pirogues et ont fait le tour des canaux ». Ce fut le plaisir de l'été. Le 12 juin 1773, « Mgr le duc de Chartres a été à la nouvelle promenade et a été dans les pirogues, ensuite s'est mis dans l'eau depuis l'Astre jusqu'au Rocher, où il avait de l'eau jusqu'à la ceinture ». Le lendemain, « la compagnie a été à la nouvelle promenade et dans les pirogues et s'est aussi promenée dans l'eau.... Leurs Altesses et compagnie se sont mis dans l'eau et y ont dansé » (Toudouze). Écoutons un auteur contemporain : « La variété préside ici, et l'art, qui a tout fait, se cache si bien sous les traits de la nature qu'on le prendrait pour elle-même. Des ruisseaux serpentent parmi les bosquets, parmi des gazons. Un torrent tombe en nappe ; près de là s'élève une grotte feinte (l'Astre), couverte de verdure, dont les piliers s'élèvent du milieu de l'eau et dont la rustique majesté imprime un sentiment d'admiration et d'effroi. Ailleurs, les eaux forment une anse couverte de pirogues (le Port des pirogues), sorte de gondoles où trois personnes peuvent tenir. Leurs différentes couleurs, leurs mâts, leurs banderoles flottantes font un spectacle aussi varié qu'agréable. Plus loin, de petits berceaux de chèvrefeuille forment ce qu'on nomme la Guinguette, où se trouvent des tables et des sièges. Un grand berceau percé d'arcades s'élève entre deux canaux, bordés d'un gazon fleuri ; on y a planté la statue de Bacchus tenant une coupe à la main et celle de l'Amour brisant son arc. Sur un monticule ombragé, paraît un Rocher d'où l'eau suinte de toutes parts ; on y arrive par un joli canal. Des percées habile-

ment ménagées découvrent la grande cascade à la tête du grand Canal ». Des orangers ornèrent l'île parallèle à la prairie ; au fond, un verger planté d'arbres fruitiers les plus variés.

En 1774, on construisit le Hameau ; il fut inauguré pendant le court séjour que le prince de Condé fit à Chantilly, à l'occasion des fêtes de Pâques, au mois d'avril 1775 : « Le 16, jour de Pâques, S. A. S. a conduit Mgr le Duc et la compagnie au Hameau pour leur en faire voir les appartements, bien décorés, sous des couvertures de chaume. » La duchesse de Bourbon, qui n'était pas du voyage, vit le Hameau pour la première fois pendant le séjour d'été, le 16 juillet 1775, et ce fut dès lors un lieu de prédilection. Après les longues et chaudes journées d'été, on soupait au Hameau ; les bosquets s'éclairaient de mille feux qui se reflétaient dans les eaux ; on se promenait dans les pirogues au son d'une douce musique ; puis on dansait, on chantait, on jouait, et c'est avec regret qu'on regagnait le château quand s'annonçait l'aurore. « Sept maisons détachées, disposées sans ordre, couvertes de chaume, s'élèvent au milieu d'un gazon toujours vert ; là est l'orme antique, ici un puits ; plus loin, une palissade enveloppe un jardin planté de légumes et d'arbres fruitiers. Un moulin, dont le ruisseau fait tourner la roue ; en face, une étable, une laiterie. Une maison est consacrée à la cuisine, une autre à la salle à manger, dont la décoration fait une sorte de rendez-vous de chasse ; on croit être au milieu d'un bois touffu ; les sièges imitent des troncs d'arbres, des canapés de verdure, et des groupes de fleurs naissent en pleine terre ; quelques ouvertures ménagées çà et là entre les branches d'arbres laissent pénétrer la lumière. Une autre chaumière sert de salle de billard, une autre de cabinet des livres (celle-ci a disparu). La Grange offre, dans son

intérieur, un vaste et superbe salon, décoré de pilastres corinthiens accouplés, dont la frise est enrichie de guirlandes ; le plafond représente un ciel serein, où voltigent des amours. Les glaces sont grandes. Toutes les draperies et l'ameublement sont en taffetas couleur de rose, garni en argent. Deux cabinets accompagnent ce salon magnifique. » Ainsi s'exprime Dulaure en 1786 ; cette description est confirmée par les auteurs du *Voyage pittoresque de la France*, publié en 1787 et orné de vues du Hameau gravées par Née, d'après Lacombe et Filleuil ; à la même époque, Mérigot a dessiné et gravé les principaux points du Hameau et du Jardin anglais (*Promenades ou itinéraire des jardins de Chantilly*, 1791) ; on les voit aussi sur les cartons du jeu de cavagnole exposé dans les galeries du Musée Condé ; enfin, on lit avec plaisir la *Description des eaux de Chantilly et du Hameau*, par Le Camus de Mézières, publiée en 1783.

Quand la princesse Louise de Condé, au sortir du couvent de Panthémont, vint pour la première fois à Chantilly, son père donna des fêtes en son honneur. La troisième journée (3 juin 1777) fut consacrée au Hameau, et Toudouze n'a pas manqué d'en noter brièvement les épisodes : « On a commencé par le Rocher, où était M. de La Touraille, en peintre, qui a complimenté Mademoiselle ; de là au Port des pirogues, où étaient des bergers, qui ont chanté ; ensuite à l'Antre, où M. Laujon, habillé en femme, a fait son rôle en chansons. La marche a continué par la Guinguette, où étaient des bergers chantant avec M. d'Auteuil ; de là au Moulin, où étaient aussi des bergers qui ont chanté avec M. Laujon ; puis à la Salle à manger, où était Durac, qui a chanté un air de chasse ; ensuite au Billard, où étaient M. de Gouvernay en maître d'école et M. Laujon en sœur grise, avec des écoliers qui ont chanté vêpres ; de là à la Biblio-

thèque, où était M. de Châtelux en philosophe, puis au Salon, et ensuite sur la place de la Veillée, où Madame la Duchesse (de Bourbon) a présenté un petit enfant, et les dames ont travaillé au métier de dentelle et tricoté ; les bergers et bergères ont dansé sur la place ». La princesse Louise, dans tout l'éclat de sa jeunesse et de sa beauté, était alors « la blanche déesse à face ronde » célébrée par un des poètes de Chantilly, telle que la montre une délicieuse miniature conservée au Musée Condé (*La Dernière des Condé*, par le marquis de Ségur).

Le Hameau traversa la Révolution sans trop de dommages ; les chaumières sont toujours debout, moins brillantes sans doute, surtout à l'intérieur. Le Jardin anglais a beaucoup plus souffert ; on reconnaît encore le Rocher, mais la Guinguette a disparu ; l'île des Orangers est dénudée, et du verger il n'y a plus trace ; l'Antre s'est effondré, encombrant de ses débris le ruisseau qu'il couvrait ; les arbres ont poussé partout et ont enlevé au jardin son caractère. Ce coin qui devient sauvage est encore délicieux pour la promenade aux chaudes journées d'été ; mais ce n'est pas sans mélancolie qu'on parcourt ces lieux autrefois si brillants, si animés, et tombés pour toujours dans le silence et la désolation.

De l'autre côté du grand Canal, le Vertugadin était entouré des bustes des douze Césars. Au centre, où se dresse aujourd'hui le groupe de pierre montrant Hercule et ses travaux, s'élevait une statue en marbre de Diane chasseresse, accompagnée, de chaque côté, de deux bacchantes en gaîne ; plus bas, deux statues de Vénus. Un peu plus loin se développaient les bâtiments de la Ménagerie, auxquels le prince de Condé ajouta une grande vacherie qui subsiste sous le nom de ferme de la Ménagerie. A l'intérieur, il remplaça le clos des Sangliers par une faisanderie de la Chine. L'établissement

était soigneusement entretenu en animaux rares de tout genre ; la baronne d'Oberkirch déclare dans ses *Mémoires* que la ménagerie de Chantilly « est plus nombreuse et plus soignée que celle du roi ». En reconnaissance de l'accueil qu'il avait reçu à Chantilly le 25 mars 1771, le roi de Suède envoya au prince de Condé, pour sa ménagerie, trois rennes, deux mâles et une femelle, conduits par un Lapon et deux Laponnes ; la petite troupe parvint à Chantilly le 12 février 1772 ; les deux mâles moururent bientôt ; la femelle résista plus longtemps et Buffon lui consacra un article dans ses descriptions. Il dit avoir vu aussi à Chantilly un ours d'Amérique d'un très beau noir et dont le poil était doux. Le duc de Croÿ y admira les oiseaux aquatiques en 1778 ; il signale en outre un très grand aigle, un grand fourmilier très privé, et surtout un orang-outang, « grand singe noir à crins de sanglier, qui est très curieux à voir marcher, comme un homme, à qui il ressemble assez ». Dans l'été de 1783, la Ménagerie s'enrichit d'un crocodile ; le 25 juillet, Mademoiselle alla lui faire visite avec ses dames. Mongez nous apprend que ce crocodile « accourait à la voix de ses gardiens et se laissait chatouiller sous la gorge ». Antoine Mongez, chanoine de Sainte-Geneviève de Paris et garde du célèbre cabinet d'antiques de cette abbaye, n'était pas un inconnu à Chantilly ; il avait imaginé, sans doute avec l'aide de son frère Jean-André, aussi génovéfain, naturaliste et physicien, un méridien octogonal qui indiquait l'heure de midi dans différentes villes du monde, et ce curieux travail, acheté par le prince de Condé, avait été placé sur une colonne de porphyre antique dans le bassin des oiseaux de mer (le nom de la Colonne a été conservé à la première rue de Vineuil, qui passe sur l'emplacement de ce bassin). Il crut à la réalité du chant des cygnes du Méandre en écoutant à

Chantilly deux cygnes sauvages dont le mâle donnait les notes *mi*, *fa*, et la femelle les notes *ré*, *mi*, en un chant alternatif. A ce propos, il rédigea un mémoire qui rencontra le plus vif succès à l'académie des Sciences comme à celle des Inscriptions (juillet 1783). Le prince de Condé voulut le lire à son tour, et l'auteur, accompagné de deux académiciens, vint le lui présenter à Chantilly. Une expérience fut tentée devant le prince, et les cygnes « se mirent à préluder et à produire l'harmonie qu'on attendait ». Mais quelqu'un troubla la fête. Il y avait à Chantilly un savant fort sérieux, le célèbre naturaliste Valmont de Bomare, et, en termes fort vifs, il se moqua de tout cet étalage de science musicale et d'érudition.

Depuis 1768, Valmont de Bomare avait la direction supérieure du cabinet d'Histoire naturelle de Chantilly, dont la garde effective était confiée à Lambert Deshayes. En 1786, il vendit son propre cabinet au prince ; les *Mémoires secrets* enregistrèrent la nouvelle en ces termes, à la date du 28 novembre : « M. le prince de Condé, qui avait à Chantilly un superbe cabinet d'histoire naturelle, enrichi par les magnifiques présents en ce genre que lui ont faits successivement le roi de Danemark et le roi de Suède, vient d'acquérir aussi celui de M. Valmont de Bomare, très riche dans les trois règnes. Le prince lui en laisse la jouissance pendant le dernier cours que doit faire ce démonstrateur célèbre, le premier et longtemps le seul d'histoire qui ait existé à Paris. M. le prince de Condé a institué en même temps M. Valmont de Bomare directeur de ses cabinets, qui, fondus et arrangés suivant sa méthode, en formeront un des plus importants, des plus complets et des plus intéressants qu'il y ait eu en Europe. » Des présents faits au prince par le roi de Suède, nous connaissons le

muséum minéralogique offert en 1774, superbe spécimen de l'ébénisterie suédoise, exécuté à Stockholm par George Haupt, et qui fait partie des collections du Musée Condé. Les cabinets de physique et d'histoire naturelle de Chantilly, enlevés en 1792, enrichiront singulièrement le Muséum de Paris, de même que le cabinet des armes contribuera à la formation du musée d'Artillerie ; si ces collections ont quitté leur lieu d'origine, au moins ne sont-elles pas perdues pour la France. Que ne peut-on en dire autant de toutes les richesses qui, avant la Révolution, encombraient Chantilly et le Palais-Bourbon !

Dans la partie des jardins aujourd'hui comprise dans la ville de Chantilly, se trouvait la faisanderie établie par le Grand Condé, avec un pavillon que montrent les gravures de Pérelle. Le prince la supprima en 1773 et la remplaça par des potagers et des jardins de fleurs et arbres à fruits, figuerie, melonnière, etc. Le vieux pavillon fut remanié et décoré, et prit le nom de pavillon Romain ; il fut inauguré le 19 juillet 1774 : « Madame la duchesse de Bourbon et sa compagnie ont été à la promenade à pied au nouveau potager, et ont fait collation au pavillon de l'ancienne faisanderie » (Toudouze). « Le pavillon Romain, écrit Dulaure en 1786, est composé de trois pièces ; les deux des extrémités sont elliptiques et ornées chacune d'une niche, dans laquelle est pratiqué un champignon formant trois nappes ; la coquille est portée sur un piédouche soutenu de deux dauphins. Dans la pièce du milieu, le plafond offre un ciel où l'on voit voler des oiseaux ; les murs sont décorés de treillages dorés, peints avec des fleurs et des espaliers dont les fruits imitent parfaitement la nature. On doit placer au centre une baignoire élevée de cinq à six pouces de terre, qui complétera l'allégorie de la grotte de Diane aux

bains. » Le salon, de forme ovale, a conservé d'importants fragments de sa décoration. Le pavillon Romain, les potagers situés derrière et étagés en trois terrasses, le bois voisin qui comprenait le bassin de la Tenaille, composent aujourd'hui une belle propriété qui appartient à la famille Chapard. Plus loin, devant la fontaine des Eaux minérales, dans la prairie, un vaste bassin fut creusé en 1778 et reçut le nom de Poissonnière ou Pêcherie ; il contenait une île à laquelle on accédait par un pont de chaloupes qui se démontait à volonté ; on ira souvent y faire collation.

L'ornementation des Écuries ne fut pas oubliée ; en 1778, le prince fit exécuter par Jean-Baptiste Stouf un cerf en plomb qui fut placé dans le bassin de la cour des Chenils pour rappeler le cerf qui y avait été pris le 13 septembre 1776. L'œuvre de Stouf a disparu, mais le Musée Condé conserve un autre souvenir de cet épisode, un grand tableau exécuté par Frédéric Dubois et placé dans le vestibule du petit château ; de tous les tableaux de chasses commandés par le prince à Le Paon, à Jean-Baptiste Huet, à Perdrix, Leguay et autres, c'est le seul qui subsiste. On retrouve aussi à Chantilly quelques œuvres d'art exécutées à cette époque : deux grandes vues de Chantilly, prises l'une de la Pelouse et l'autre du Vertugadin, peintes sur bois, en 1781, par le flamand Henri De Cort, des statuettes en bronze de Dardel représentant le Grand Condé, Turenne, Bayard et Duguesclin ; deux marbres de Louis-Pierre Deseine, *Bacchus et Hébé*, placés en 1789 dans la salle à manger du grand appartement du château et aujourd'hui dans le grand Parterre ; quelques miniatures des princes et princesses, et surtout un délicieux portrait du duc d'Enghien en habit de chasse, peint vers 1788. A l'intérieur du grand château, tout le rez-de-chaussée fut décoré à nouveau, en plusieurs fois,

de 1776 à 1789. « Le 29 mai 1777, dit Toudouze, Leurs Altesses et compagnie ont habité le nouveau salon, qui est de toute beauté. » On rencontre alors les noms du peintre Jean-Bernard Restout, du ciseleur Philippe Caffiéri, des ébénistes Leleu, Reizel, Héricourt, Roussel ; les années suivantes amènent les noms d'autres artistes, peintres, sculpteurs, ouvriers d'art ; l'élévation des sommes qu'ils reçoivent témoigne de l'importance des travaux exécutés. Dans le parc, le parterre de l'Orangerie fut dégagé en 1785 par la démolition de la galerie des Cerfs ; elle fut remplacée par une galerie à découvert, bordée de balcons et pilastres ; chacun des quarante-huit pilastres était muni d'un mascaron qui jetait de l'eau, et supportait un vase de marbre blanc dont les anses, de plomb bronzé, figuraient des têtes de bélier. Ces vases furent exécutés en Italie. Enlevés en 1793 et placés dans les jardins du Luxembourg, ils reprirent le chemin de Chantilly sous la Restauration et décorent aujourd'hui la terrasse du grand Parterre. La galerie des Vases fut terminée au mois de mai 1785 ; en même temps fut construit le pavillon d'Apollon pour donner l'entrée du Théâtre ; à droite, un escalier descendant à l'île d'Amour fut orné des statues couchées de Bacchus et d'une Bacchante, en marbre. Alors aussi, le prince « fit placer dans le bassin central du parterre de l'Orangerie la colonne de porphyre à plusieurs cadrans qui était à la Ménagerie » (Toudouze, 2 mai).

Le domaine forestier s'accrut en 1784 par l'acquisition des bois de Bertinval ; nombre de routes et layons furent percés, auxquels le prince aimait à donner le nom de ses officiers : Osmond, Amézaga, Auteuil, Belleval, Franclieu, Toudouze, Mintier. Le carrefour de Pilâtre, dans la forêt de Coye, rappelle la descente en cet endroit, le 23 juin 1784, d'une montgolfière montée par Pilâtre de

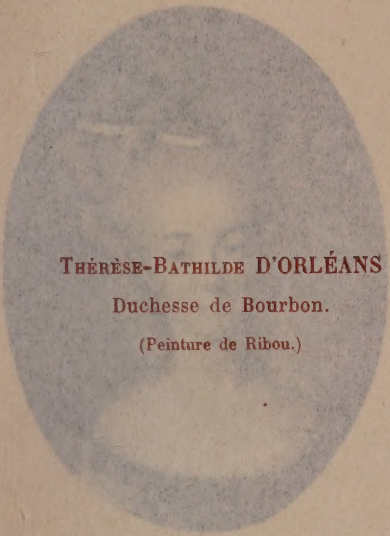

Thérèse-Bathilde D'ORLÉANS
Duchesse de Bourbon.
(Peinture de Ribou.)

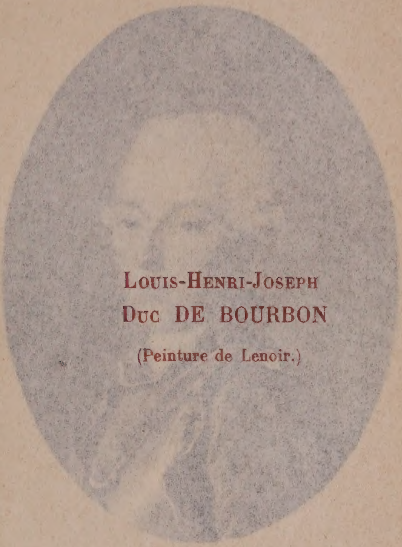

Louis-Henri-Joseph
Duc DE BOURBON
(Peinture de Lenoir.)

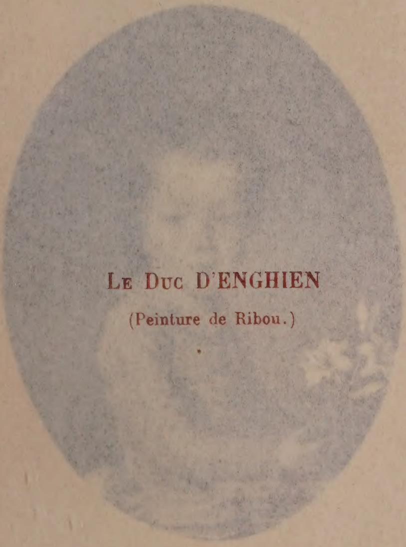

Le Duc D'ENGHIEN
(Peinture de Ribou.)

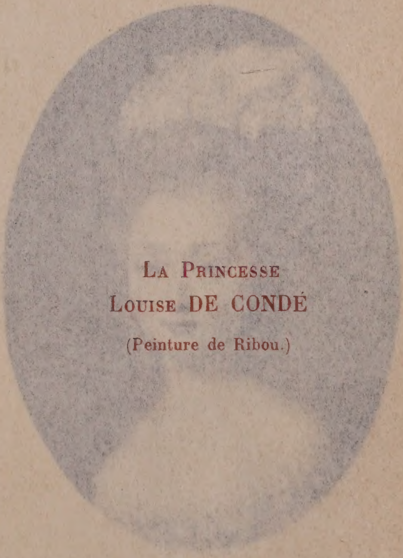

La Princesse
Louise DE CONDÉ
(Peinture de Ribou.)

de 1773 à 1789. « Le 29 mai 1777, dit Toudouze, Leurs Altesses et compagnie ont habité le nouveau salon, qui est de toute beauté. » On rencontre alors les noms du peintre Jean-Bernard Restout, du ciseleur Philippe Caffieri, des ébénistes Leleu, Reizel, Héricourt, Rousset; les années suivantes amènent les noms d'autres artistes, peintres, sculpteurs, ouvriers d'art; l'élévation des sommes qu'ils reçoivent témoigne de l'importance des travaux exécutés. Dans le parc, le parterre de l'Orangerie fut dégagé en 1785 par la démolition de la galerie des Cerfs; elle fut remplacée par une galerie à découvert, bordée de balcons et pilastres; chacun des quarante-huit pilastres était muni d'un mascaron qui jetait de l'eau, et supportait un vase de marbre blanc dont les anses, de plomb bronzé, figuraient des têtes de bélier. Ces vases furent exécutés en Italie. Enlevés en 1793 et placés dans les jardins du Luxembourg, ils reprirent le chemin de Chantilly sous la Restauration et décorent aujourd'hui la terrasse du grand Parterre. La galerie des Vases fut terminée au mois de mai 1785; en même temps fut construit le pavillon d'Apollon pour donner l'entrée du Théâtre; à droite, un escalier descendant à l'île d'Amour fut orné des statues couchées de Bacchus et d'une Bacchante, en marbre. Alors le prince « fit placer dans le bassin central du parterre de l'Orangerie la colonne de porphyre à plusieurs cadrans qui était à la Ménagerie » (Toudouze, 2 mai).

Le domaine forestier s'accrut en 1784 par l'acquisition des bois de Bertinval; nombre de routes et layons furent percés, auxquels le prince aimait à donner le nom de ses officiers : Osmond, Amézaga, Auteuil, Belleval, Franclieu, Toudouze, Mistes. Le carrefour de Pilâtre, dans la forêt de Coye, rappelle la descente en cet endroit, le 23 juin 1784, d'une montgolfière montée par Pilâtre de

Rozier et le chimiste Proust : « S. A. S. Mgr le prince de Condé, conta Pilâtre dans le *Mercure*, ayant jugé d'après le vent que nous serions portés dans ses domaines, avait ordonné de placer à midi un observateur sur les combles du château. Dès qu'on eut aperçu la montgolfière, il nous expédia quatre piqueurs, qui nous cherchèrent dans la forêt. Le prince voulut bien aussi monter en voiture, ainsi que Mgr le duc d'Enghien et Mlle de Condé. » Le prince fit servir à souper aux courageux aéronautes, puis leur donna une voiture et un courrier pour les ramener à Versailles.

Il semblerait qu'au milieu des plaisirs et des beautés de Chantilly tout le monde dût être heureux. Et cependant la duchesse de Bourbon connaissait déjà le chagrin. L'amour qui avait embrasé les quinze ans de son jeune mari s'était consumé comme un feu de paille ; après la naissance du duc d'Enghien, le prince se crut quitte de tout devoir envers sa femme et la négligea complètement, pour se lancer avec les jeunes gens de son âge dans une vie de galanteries et de plaisirs faciles dont le coryphée était le comte d'Artois. Pendant huit années, la princesse souffrit en silence, consolée par son beau-père qui multipliait pour elle les divertissements et les fêtes ; mais la liaison du prince de Condé avec Mme de Monaco rendait la situation délicate pour la jeune princesse, et d'autre part n'autorisait guère le père à user de représentations envers un fils unique pour qui sa faiblesse était grande. La jeune femme délaissée, dont le cœur était tendre et l'esprit inquiet, accepta des hommages qui amenèrent des inconséquences suivies de récriminations. Le duc de Bourbon, en dépit de mille raisons d'être indulgent, exigea une séparation absolue à la fin de l'année 1780 ; il était alors attaché à Mlle Michelot, de l'Opéra, dont il venait d'avoir une fille ; il expiera plus

tard son étrange sévérité entre les mains de M^me^ de Feuchères. Le prince de Condé laissa faire. Le 11 décembre, Toudouze nota sur son *Journal* : « Leurs Altesses Sérénissimes sont parties après la chasse pour aller à Paris pour arrangements de famille. » La duchesse de Bourbon ne revit pas Chantilly ; on promit de lui mener son fils une fois par semaine pendant les séjours à Paris, promesse tenue parcimonieusement. La princesse vécut seule désormais, promenant la curiosité de son esprit à travers le mysticisme, le magnétisme, et les systèmes philosophiques ou pseudo-religieux qui sévirent à la fin du XVIII^e^ siècle. La Révolution achèvera de la séparer des Condé ; la Restauration les rapprochera sans les réunir, et Bathilde d'Orléans, toujours bonne et charitable, terminera saintement sa vie le 10 janvier 1822.

Le duc d'Enghien ne souffrit pas trop de l'absence de la duchesse de Bourbon, car celle-ci fut suppléée par la princesse Louise de Condé, qui adorait son neveu et devint pour lui une véritable mère, aussi tendre que vigilante. C'est elle qui fera désormais les honneurs de Chantilly, où sa grâce gagnera tous les cœurs ; Angélique de Mackau, marquise de Bombelles, qui passa quelques jours à Chantilly en novembre et décembre 1781, ne tarit pas d'éloges ; mais autant M^lle^ de Condé est aimable, autant la princesse de Monaco lui paraît pédante et désagréable : « Elle prêche morale toute la journée ; M. le prince de Condé a l'air d'un petit garçon devant elle ; à peine ose-t-il parler à une femme, parce qu'elle est d'une jalousie excessive ; aussi, comme elle n'est pas aux répétitions, il choisit ce moment pour jaser avec sa fille et avec moi ; il rit des folies que nous disons, parce que Mademoiselle est fort gaie ; mais à peine rentré dans le salon, le rideau se tire sur tous les visages, c'est une véritable comédie ; M. le prince de Condé va tristement

se placer auprès de M^{me} de Monaco... » (*La Marquise de Bombelles*, par le comte Fleury). Les pièces qu'on joue alors à Chantilly sont la *Métromanie* de Piron, la *Fausse Magie* de Montcrif, l'*Amant jaloux* de M. d'Hèle, musique de Grétry, l'*Épreuve délicate*, nouvelle pièce par Grouvelle, secrétaire du prince de Condé, l'*Avocat Patelin* de Brueys et Palaprat, les *Plaideurs* de Racine, les *Deux Avares* de Fenouillot de Falbaire, le *Prince lutin*, par M. de Saint-Alphonse, avec musique de son beau-frère, M. de Laborde. Dans l'*Amant jaloux*, « M. le prince de Condé a rendu à merveille le rôle de Lopez ; il y a mis toute la gaîté et la finesse que le rôle exige. Mademoiselle a assez bien fait Jacinthe... Elle me témoigne toujours l'amitié la plus grande, je l'aime à la folie ».

Cette impression produite par la princesse Louise fut confirmée l'année suivante par la baronne d'Oberkirch, qui accompagnait le futur tzar Paul I^{er} et sa femme dans leur voyage en France : « M^{lle} de Condé est digne de ses ancêtres : c'est une de ces personnes tellement au-dessus des autres que leur haut rang n'ajoute rien à leur valeur personnelle ; née dans une ferme, elle eût été la première dans cette ferme, par son esprit supérieur et sa distinction innée. Elle est belle, mais à la manière des reines ; il y a de la puissance et de la force jusque dans son sourire : elle a cependant, en même temps, une grande tendresse de cœur ; c'est un front à porter une couronne ou un voile de religieuse. Sa piété est angélique, elle conserve partout une sérénité d'âme et de regard qui ne va qu'à une créature privilégiée de Dieu. Elle est bonne musicienne, avec une belle voix et un jeu fort agréable sur le clavecin ; elle sait même la composition. Elle peint de plusieurs manières et fait fort bien les vers. » L'héritier du trône de Russie voyageait sous le nom de comte du Nord ; le prince de Condé voulut le

recevoir à Chantilly et avança le « grand voyage » annuel ; il arriva le 30 mai avec sa famille pour surveiller les préparatifs de la réception et organiser les fêtes : illuminations, divertissements, chasses, comédie ; les acteurs de l'Opéra, de la Comédie italienne et de l'Opéra-Comique vinrent le 9 juin pour répéter l'*Ami de la Maison* de Marmontel, une pièce composée pour la circonstance par Laujon, le *Poète supposé*, des fragments de l'*Iphigénie* de Glück ; un ballet devait terminer la représentation. Cent cinquante personnes avaient été invitées par le prince de Condé, qui se montra magnifique à son ordinaire. Le comte et la comtesse du Nord arrivèrent le 10 juin et partirent le 12 ; ces trois jours furent un éblouissement. Le 10, après la comédie, on soupe au pavillon de Vénus, qu'on avait élargi en dressant des galeries à droite et à gauche au-dessus des canaux : tous les parterres sont brillamment illuminés ; après souper, on s'amuse à tous les jeux établis dans les îles, puis on danse ; « ce fut d'une gaîté, d'un entrain qu'on ne rencontre point ordinairement à la cour » (*Mémoires* d'Oberkirch). Un feu d'artifice termina la soirée, et la compagnie regagna le château à trois heures du matin. Le 11, on visite les appartements, le cabinet d'Histoire naturelle, le cabinet des Armes, le Jeu de paume, où l'on voit jouer ; après dîner, promenade en forêt, aux étangs, à la Table, retour à Sylvie, visite de la Ménagerie, des Eaux minérales, des Cascades, des Potagers ; le soir, souper au Hameau, promenade en pirogues, et danse de bergers et bergères. Le 12 au matin, chasse du cerf dans le grand parc ; l'animal vint se faire prendre dans le grand Canal, entre la Ménagerie et le Vertugadin. Le comte du Nord prit tant de plaisir à cette chasse que le prince de Condé voulut qu'il en conservât le souvenir, et Le Paon fut chargé de fixer sur la toile le dernier épisode de la chasse,

au moment où le cerf bat l'eau, les chiens le suivant à la nage, les piqueurs dans des barques, au grand plaisir des princes, seigneurs et dames qui sont à cheval ou en carrosse, et de la foule de monde qui couvre les rives du canal. Ce tableau est toujours à Saint-Pétersbourg. En 1884, le grand-duc Wladimir, qui à un siècle d'intervalle trouvait à Chantilly le même accueil que le grand-duc Paul, fit exécuter une copie du tableau de Le Paon et l'offrit à M. le duc d'Aumale, qui la plaça dans le vestibule du petit château.

Si l'on s'accordait à louer chez le prince de Condé les qualités de l'esprit et du cœur, l'affabilité, la bonté, une culture très étendue, on ne rencontrait guère chez le duc de Bourbon que l'amour immodéré de la chasse. Quant au duc d'Enghien, alors âgé de dix ans, il se montrait enfant aimable, affectueux, et faisait les délices de Chantilly ; sa tante dirigeait son éducation, ses jeux, ses promenades, lui inculquant ses nobles qualités en même temps que le sentiment des devoirs qui l'attendaient ; pour le moment, le seul qui soit à la portée de l'enfant est l'affection envers les serviteurs et les vassaux, et toute sa famille lui donne l'exemple. Le prince de Condé agrandit l'hôpital, crée une école gratuite de dessin, un établissement d'enseignement secondaire ; les droits seigneuriaux sont fort légers, la taille n'a pas augmenté depuis cent ans, et, privilège unique dans le royaume, Chantilly est exempt des droits de régie. Les princes se mêlent aux habitants de la ville, prennent part à leurs plaisirs, jouent et dansent avec eux ; chaque année, le prince offre à souper aux bourgeois et aux commerçants dans le dôme des Écuries brillamment éclairé, avec musique en bas et cors de chasse sur le balcon intérieur, tandis que des tables sont dressées autour de la vaste rotonde et chargées de victuailles à l'usage du peuple.

Aussi n'est-ce pas une phraséologie de commande, mais bien l'expression d'un sentiment sincère que l'on put lire dans les *Affiches de Senlis* le 22 mars 1786 : « Les alarmes causées par une fièvre opiniâtre survenue à S. A. S. Monseigneur le prince de Condé sont entièrement dissipées. Dimanche 13 mars, Son Altesse en parfaite convalescence est revenue dans ses domaines de Chantilly. L'annonce de cet heureux retour y avait déjà causé la joie la plus vive. Aux approches du prince, une division nombreuse de la bourgeoisie, en uniforme et formant un corps de cavalerie, est allée en bon ordre au-devant de lui et a eu l'honneur d'escorter jusqu'à son château ce prince chéri, qui a été reçu aux acclamations et aux applaudissements d'une foule prodigieuse. Les habitants ont fait chanter avec pompe dans leur église une messe solennelle et un *Te Deum* en actions de grâces de cette précieuse santé. S. A. S. a accueilli avec les marques d'une sensibilité touchante les hommages qui lui ont été rendus. Les traits de sa munificence se sont multipliés. Tous les braconniers et autres délinquants dans les bois de S. A. S. ont reçu, avec leur élargissement et la remise de toutes amendes, des secours en pain et en argent; une voix bien capable de les convertir (celle de la princesse Louise) les a exhortés à ne plus s'exposer à des peines qu'on leur inflige à regret. Le soir, toutes les maisons ont été illuminées; le prince en voiture les a honorées de ses regards; il a vu avec satisfaction les devises de toute espèce, ingénieuses, naïves et plaisantes, qui décoraient le frontispice de plusieurs bâtiments. Elles tendaient toutes à exprimer les transports de la joie dont les cœurs étaient remplis. » La Révolution va mettre fin à ces mœurs charmantes et jeter Chantilly dans la désolation.

CHAPITRE IX

LA RÉVOLUTION — LE DERNIER CONDÉ (1789-1830)

A Chantilly, l'esprit nouveau souffla d'abord dans les bois, et le gibier du prince de Condé apprit à ses dépens que la nation française s'essayait à la liberté. Les délits furent nombreux dans le courant de l'année 1788 ; au mois de novembre, le prince obtint l'envoi d'une brigade de la maréchaussée pour prêter main-forte à ses agents ; mais on se moquait déjà de l'autorité, et d'autre part le rigoureux hiver qui suivit fournit au bon prince un excellent prétexte pour abandonner la poursuite des procès-verbaux de délits, dont le nombre s'était multiplié en raison de la misère croissante et de la dureté des temps.

Ce fut bien autre chose lorsque le prince eut quitté précipitamment la France avec sa famille (17 juillet 1789) et que la noblesse eut solennellement répudié ses antiques privilèges (4 août). L'acte impolitique du prince de Condé le montrait manifestement hostile aux idées nouvelles et désignait ses domaines aux représailles. Elles commencèrent dix jours après son départ et se poursuivirent pendant dix années. On s'en prit d'abord à l'arsenal de Chantilly, dont le matériel ne s'était cependant pas montré redoutable, puisqu'il n'avait fait que participer aux réjouissances et aux fêtes ; mais cette artillerie portait ombrage au peuple de Paris, et il se trouva de courageux citoyens pour le rassurer. Un de ces braves, C. des Ruynes, a

rédigé et publié le récit de cet exploit (*Expédition chez M. le prince de Condé à Chantilly*), connu aussi par le dessin de Prieur dont Berthault a donné une bonne gravure. La troupe, composée de cinquante hommes et commandée par le baron de Cadignan, trouva un tout autre accueil que celui auquel elle s'attendait : « Les prévenances et le respect des gens de M. le Prince rassurèrent les esprits ou, pour mieux dire, dissipèrent les soupçons. » Le chevalier de Contye, capitaine des chasses, M. Antheaume de Surval, régisseur général, comblèrent d'attentions les fâcheux visiteurs, leur firent servir des repas arrosés des meilleurs vins de la cave du prince, les guidèrent partout avec courtoisie, les priant de ne rien prendre des collections du château. Les Parisiens déclarèrent ne vouloir enlever que ce qui pouvait nuire au peuple, et de fait ils n'emmenèrent que les trente canons, dont ils donnèrent décharge aux officiers du prince par un procès-verbal qui fut imprimé. Parmi ces canons, mentionnons douze petites pièces aux armes de Montmorency et nommées les *Douze Apôtres*. Le 1er août, ce butin guerrier fut présenté en grande pompe à l'Hôtel de Ville de Paris, puis remisé à l'Arsenal par ordre de La Fayette.

Le décret de l'Assemblée nationale qui créa les municipalités (12 novembre 1789) est en quelque sorte l'acte de naissance de l'organisation communale de la ville de Chantilly, qui jusqu'alors avait été administrée par le prince et ses représentants, gouverneur, juge, etc. Le premier conseil municipal se composa naturellement d'hommes dévoués au prince de Condé, il n'en pouvait être autrement ; le maire fut le régisseur Antheaume de Surval, et lorsque les justices seigneuriales furent supprimées à la fin de 1790, le greffier de l'ancien tribunal, Lejeune, fut nommé juge de paix ; il se forma néanmoins, dès la première heure, une petite minorité turbulente qui

Enlèvement des canons de Chantilly, le 9 août 1789.

(Gravure de Berthault, d'après le dessin de Prieur).

rédigé et publié le récit de cet exploit (*Expédition chez M. le prince de Condé à Chantilly*), connu aussi par le dessin de Prieur dont Berthault a donné une bonne gravure. La troupe, composée de cinquante hommes et commandée par le baron de Cadignan, trouva un tout autre accueil que celui auquel elle s'attendait : « Les prévenances et le respect des gens de M. le Prince rassurèrent les esprits ou, pour mieux dire, dissipèrent les soupçons. » Le chevalier de Contye, capitaine des chasses, M. Antheaume de Surval, régisseur général, comblèrent d'attentions les fâcheux visiteurs, leur firent servir des repas arrosés des meilleurs vins de la cave du prince, les guidèrent partout avec courtoisie, les priant de ne rien prendre des collections du château. Les Parisiens déclarèrent ne vouloir enlever que ce qui pouvait nuire au peuple, et de fait ils n'emmenèrent que les trente canons, dont ils donnèrent décharge aux officiers du prince par un procès-verbal qui fut imprimé. Parmi ces canons, mentionnons douze petites pièces aux armes de Montmorency et surnommés les *Douze Apôtres*. Le 1er août, ce butin guerrier fut présenté en grande pompe à l'Hôtel de Ville de Paris, puis remisé à l'Arsenal par ordre de La Fayette.

Le décret de l'Assemblée nationale qui créa les municipalités (12 novembre 1789) est en quelque sorte l'acte de naissance de l'organisation communale de la ville de Chantilly, qui jusqu'alors avait été administrée par le prince et ses représentants, gouverneur, juge, etc. Le premier conseil municipal se composa naturellement d'hommes dévoués au prince de Condé, il n'en pouvait être autrement ; le maire fut le régisseur Antheaume de Surval, et lorsque les justices seigneuriales furent supprimées à la fin de 1790, le greffier de l'ancien tribunal, Lejeune, fut nommé juge de paix ; il se forma néanmoins, dès la première heure, une petite minorité turbulente

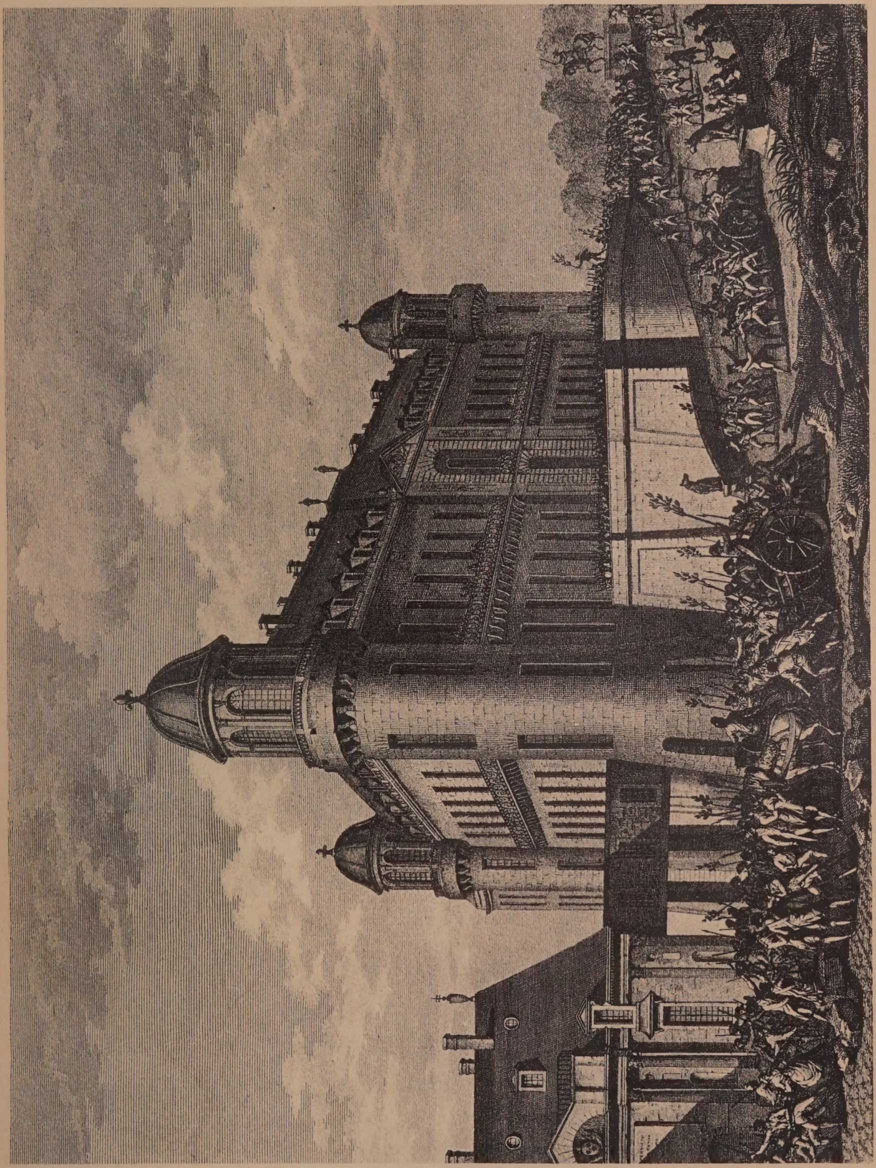

grossira sous la pression des circonstances et prendra le dessus en 1792. Pendant plus de deux ans, les propriétés du prince de Condé continuèrent d'être gérées par ses agents ; mais la disparition des grandes dépenses occasionnées par les travaux, par les séjours de la famille, les réceptions et les fêtes, plongea bientôt le pays dans la misère ; jusqu'alors, la ville n'avait vécu que du château. La population ouvrière de Chantilly et des villages voisins envahit les forêts et en usa comme de son bien propre, en dépit des décrets de l'Assemblée nationale, tuant le gibier, coupant le bois, pêchant le poisson des étangs. Le mal prit une telle extension qu'au printemps de 1790 la municipalité obtint du ministre de la Guerre l'envoi d'un détachement de vingt hommes du régiment de Bourgogne-cavalerie, remplacé au mois d'octobre par un pareil détachement du régiment de Berry commandé par un officier, M. de Bonneval. De son côté, M. Antheaume s'efforça de procurer du travail aux ouvriers ; il fit d'abord entreprendre le curement des fossés du château et de l'étang de Sylvie ; mais l'effervescence des esprits amena une émeute en janvier 1791 ; l'entrepreneur dut prendre la fuite, et les travaux furent abandonnés. Les bois étaient parcourus par des bandes armées qui résistaient ouvertement aux gardes, aux gendarmes et aux soldats, et des bagarres se produisaient sans cesse ; une d'elles fut sanglante et causa mort d'hommes : le maréchal des logis César et le garde-brigadier Namur furent tués ; M. de Bonneval, atteint de plusieurs balles, n'échappa que par miracle (4 mars 1791). Le grand parc étant entouré de murs, on y avait renfermé tout le gibier qu'on avait pu recueillir ; il fut envahi et dévasté par une bande de huit cents hommes le jour même où une imposante cérémonie religieuse retenait toutes les autorités.

Le prince était à Turin, où il attendait la fin d'un exil

qui devait durer vingt-cinq ans, quand il fut informé des décrets qui prononçaient la suppression des congrégations religieuses et le séquestre de leurs biens ; or, les cœurs de ses ancêtres étaient déposés dans l'église de la maison professe des Jésuites, rue Saint-Antoine, et ce couvent tombait sous le coup de la loi. Il envoya aussitôt l'ordre de transférer les cœurs dans l'église paroissiale de Chantilly, « sauf à prendre un autre parti dans la suite ». Le 6 février 1791, le précieux dépôt fut transporté de Paris à Chantilly, où il fut reçu solennellement avec le concours de la garde nationale et du détachement de Berry. Deux mois après, le clergé refusait le serment exigé par la constitution civile ; il fut immédiatement remplacé par des prêtres assermentés. Au mois de juin, sur une dénonciation envoyée à Paris, le directoire du district de Senlis reçut l'ordre d'enlever du château toutes les armes utiles qui pouvaient s'y trouver ; le cabinet des Armes subit alors une grosse perte, car on ne se contenta pas de saisir les fusils de chasse, mais on prit toutes les armes à feu, les sabres, épées, hallebardes, sans distinguer les pièces anciennes des autres ; puis un poste de la garde nationale de Chantilly fut établi pour la surveillance du château. Les chevaux des Écuries avaient été vendus en 1790 ; seize avaient été conduits à Turin ; il n'en restait plus que six à Chantilly. Le personnel de la Ménagerie, hommes et bêtes, fut considérablement réduit, et la dépense fixée à 800 livres par mois à partir du 1er mai 1791 : on y laissa un nombre encore considérable d'oiseaux, poules, canards, cygnes, oies, dindons, paons, deux aigles, un tigre, un mouflon, un singe, une civette, sept cerfs de Corse, cinq biches, deux faons et un âne. Le 6 février 1792, M. Antheaume réussit à vendre à l'Anglais Christophe Potter la manufacture de porcelaines, qu'il avait prise à son compte avant 1789. Enfin la loi du 9 février 1792,

confirmée par celle du 8 avril, prononça la confiscation des biens du prince de Condé ; un détachement de 150 hommes, tirés des 102^{e}, 103^{e}, et 104^{e} régiments d'infanterie, fut envoyé en stationnement à Chantilly, et les opérations du séquestre commencèrent le 13 juin ; elles durèrent trois jours. La garde et conservation des châteaux fut confiée au principal concierge, M. Bourgeois, sous le cautionnement de M. Antheaume, qui était son gendre. Les fonctions du gardien-séquestre durèrent autant que celles du maire ; deux mois après, Antheaume et son beau-père, jugeant leur vie menacée, abandonnaient leur poste.

La journée du 10 Août porta au comble l'effervescence des esprits, non seulement dans les grandes villes, mais aussi dans les campagnes, où pullulaient les sociétés populaires, dont l'action tendait partout à battre en brèche et annihiler l'autorité des municipalités. Chantilly avait sa Société des Amis de la Liberté et de l'Égalité, désignée communément sous le nom de club des Jacobins. À son instigation, M. Antheaume reçut l'ordre, le 13 août, de faire abattre la statue du Connétable qui décorait la grande terrasse. Le lendemain, comme il surveillait l'opération du démontage, il apprit qu'une bande armée, partie de Paris, se dirigeait sur Chantilly ; on prêtait aux « Marseillais » l'intention d'arrêter les aristocrates et de couper quelques têtes, à commencer par celle du maire. Ce fut de l'affolement. On courut à Senlis pour demander protection au district, on réunit en hâte la garde nationale du canton, sans trop savoir dans quel but ; cette arrivée d'une force étrangère au département paraissait illégale et inspirait les plus vives inquiétudes. Les officiers généraux de la garde nationale du district, MM. de Marcilly et Fasquel, allèrent à la rencontre des Parisiens jusqu'à Luzarches, et se trouvèrent en présence d'un détachement du

fameux bataillon des Récollets, commandé par un officier, Audouin, et conduit par deux commissaires de section de la Commune de Paris, Duval d'Estaing et Guérard Homet. Le détachement traînait trois canons, sous le commandement de Joseph-Protais Pidoux, peintre et capitaine d'artillerie au bataillon du faubourg Saint-Laurent. Les représentations de MM. de Marcilly et Fasquel n'eurent aucun effet auprès des commissaires. Il est probable que la troupe ne comptait guère plus de 250 hommes ; elle paraissait disciplinée et, en dépit de ses canons, elle n'aurait pas été redoutable si le genre d'éléments dont elle s'était accrue en route n'avait légitimé les craintes. Elle fut reçue à l'entrée de Chantilly par des membres du conseil municipal ; la garde nationale du canton était rangée sous les armes ; la curiosité avait aussi attiré une partie de la population. Toute la bande pénétra sur la Pelouse et vint faire halte près des Écuries, où les canons furent braqués. Les commissaires exhibèrent leurs pouvoirs, qui portaient l'ordre d'accompagner les citoyens du bataillon des Récollets dans la visite qu'ils se proposaient de faire à dix lieues autour de Paris pour visiter les châteaux. Puis le bataillon fit le carré, et l'on procéda « au désarmement d'une partie des citoyens dont les sentiments paraissaient opposés à l'opinion générale », c'est-à-dire qui étaient suspects au club des Jacobins. Une discussion se produisit alors entre quelques individus et le meunier de la Canardière, Pigeaux, qui manqua tout au moins de la plus élémentaire prudence : au cours de la dispute, une voix s'écria : « C'est un accapareur de blé et d'argent ». Aussitôt vingt sabres se lèvent sur le malheureux, qui s'échappe et court se réfugier dans la maison qui porte aujourd'hui le n° 24 de la rue du Connétable (place du Marché). On l'y poursuit, on le découvre dans une chambre, on le larde de coups de sabre ; le corps est jeté par la fenêtre,

la tête coupée et fixée au bout d'une pique. Quand le hideux trophée parut dans le carré, ce fut une débandade générale ; tous ceux qui avaient sujet de craindre ne pensèrent qu'à se cacher. M. Antheaume, qui attendait les événements chez lui, à l'hôtel de Beauvais ou des Juridictions, en face de l'église, fut aussitôt averti et s'échappa par une porte de derrière ; M. Bourgeois, le juge de paix Lejeune et d'autres notables prirent aussi la fuite à la faveur du désarroi. Le soir, la garde nationale du canton fut licenciée et rentra dans ses foyers ; le bataillon parisien fut logé chez l'habitant, à l'exception d'un détachement commis à la garde des canons et qui coucha sous les tentes dressées près des Écuries.

Le lendemain 16, les administrateurs du district de Senlis se rendirent à Chantilly, où ils apprirent des commissaires parisiens qu'ils avaient mission de se transporter à dix lieues de Paris pour détruire tous les signes de l'ancienne féodalité. Le même jour, les citoyens furent convoqués dans l'église à l'effet d'élire une nouvelle municipalité ; pour assurer le succès des Jacobins, les commissaires firent procéder à l'élection « non par la forme du scrutin, mais par l'appel nominal, qu'ils ont dit être la forme présentement adoptée par les sections de la capitale ». Pendant qu'ils se consacraient aux affaires publiques, leurs hommes se livraient à des divertissements variés, dont les poissons et les oiseaux du prince firent surtout les frais, sans parler des visites que reçurent ses caves. Les artilleurs, brûlant du désir d'utiliser leurs canons, les braquèrent sur la Renommée en plomb qui surmontait le dôme des Écuries ; ils manquaient sans doute d'expérience, car aucun boulet ne toucha le but. La religion ne fut pas oubliée ; Pidoux et Duval d'Estaing signèrent sur le registre paroissial au baptême d'un enfant qui fut nommé Joseph-Protais-Ami de l'Égalité.

Il ne faut pas se dissimuler que le prince de Condé inspirait alors au peuple français une certaine crainte et surtout une haine profonde. Il y avait un abîme entre l'esprit des émigrés et celui de la nation ; on ne pouvait plus se comprendre. Si le prince croyait de son devoir d'essayer par tous moyens de sauver son roi et de raffermir le trône, les Français, de leur côté, avaient le droit de trouver détestable qu'il voulût livrer le pays à l'invasion étrangère, et ce sentiment était partagé par une partie de la population qu'il avait nourrie ; son domaine en ressentit les effets. Les perquisitions et les dégradations se poursuivirent trois jours durant. Le 20, les Parisiens reprirent le chemin de la capitale, emmenant plusieurs charrettes d'objets de toute sorte, surtout des bronzes et des plombs : statue équestre du Connétable, Renommée et chevaux de plomb des Écuries, une statuette en argent de Louis XIV, des bustes des princes, un bronze antique (le *Tireur d'épine* qui est au Louvre), les calices et ornements de la chapelle, puis des équipements de chevaux, selles, etc. Les tableaux de chasses, signes de féodalité, furent détruits ; la statue en marbre du Grand Condé par Coysevox fut décapitée ; mais on respecta le buste en cire du bon roi Henri.

Chantilly était à peine remis de cette chaude alerte que les inquiétudes reparurent. Le lundi 27 août, on vit arriver une nouvelle troupe de gardes nationaux parisiens, commandée par un gentillâtre des environs de Clermont, Gaultier de Montgeroult, ex-seigneur de Coutance. Elle envahit le château et enleva « différents effets compris au séquestre, comme tentes, armes, figures en bronze et autres objets », qui furent aussitôt chargés sur des voitures réquisitionnées. Les officiers municipaux ayant essayé de protester, Gaultier de Coutance exhiba de prétendus pouvoirs « des administrateurs de police, membres

du Comité de surveillance, et persista dans l'enlèvement ». Il revint le 1er septembre avec son détachement, et entreprit la démolition des fontaines, bassins, jets d'eau, et l'enlèvement des plombs, tuyaux et bronzes. A la Ménagerie, la ruine fut complète : de tous les oiseaux, cinq paons avaient seuls échappé au carnage ; dans les loges, il restait un tigre, un mouflon, un gros singe, une civette et deux aigles ; à la requête du directoire de Senlis, ces animaux furent tués le 23 septembre, « à l'exception des deux aigles, qui nous ont été demandés par le sieur Colmache, qui en avait le soin, pour les nourrir à son compte ». Brave Colmache! (*Arch. dép. de l'Oise*).

Dès 1790, Antheaume de Surval avait fait pratiquer dans le château, sous la terrasse du Connétable et ailleurs, un certain nombre de cachettes où il avait dissimulé bon nombre d'objets précieux. Le secret fut d'abord bien gardé. Mais au mois de mars 1793, un vieux maçon que l'on soupçonnait d'avoir été employé à cette besogne prit peur devant les objurgations et les menaces, et indiqua une cachette dans un « caveau de la maison d'arrêt », c'est-à-dire de l'hôtel de Beauvais ou des Juridictions ; on y trouva le vermeil et l'argenterie du prince de Condé, beaucoup de papiers, dont un ouvrage inédit entièrement écrit de sa main, *Essai sur la vie du Grand Condé*, qui fut publié à Paris en 1806. Puis on découvrit d'autres cachettes contenant des bijoux, objets d'art, bronzes, pendules, porcelaines, laques, etc., et la Convention députa deux de ses membres, Thibaut et Bezard, pour diriger et surveiller les recherches. Enfin le ministre de l'Intérieur chargea la Commission des Monuments d'envoyer des hommes compétents « pour rechercher, examiner et connaître les choses remarquables et précieuses relatives aux sciences, lettres et arts ». Le 1er mai 1793, Moreau et Puthod, membres de la commission, accom-

pagnés de Bernardin de Saint-Pierre, Delamarck, Valenciennes et Gaillard, se rendirent à Chantilly, où ils commencèrent leurs opérations le lendemain sous le contrôle des deux députés de la Convention. Le 26, ils signèrent l'état de tout ce qui devait être transporté à Paris, et le mobilier fut aussitôt mis aux enchères publiques et vendu les jours suivants, sauf les objets en cuivre et en plomb, qui furent expédiés à l'hôtel des Monnaies.

Le château était entièrement vide lorsqu'il fut choisi, au début de la Terreur, pour servir de prison aux suspects du département de l'Oise. Le premier convoi y entra le 28 août 1793 ; plus de mille personnes y passèrent ; quelques-unes seulement, envoyées à Paris, montèrent sur l'échafaud. Soixante-quatorze habitants de Chantilly furent inquiétés ; tous rentrèrent plus tard dans leurs foyers. Sur cette triste période de l'histoire de Chantilly, il faut consulter le livre d'Alexandre Sorel (*Le Château de Chantilly pendant la Révolution*), celui de M^{me} de Bohm, née Girardin (*Les Prisons en* 1793), le *Journal des prisons de mon père, de ma mère et des miennes*, par la duchesse de Duras, née Noailles, et une relation manuscrite de M. Bucquet, conservée dans la bibliothèque de la ville de Beauvais. Au commencement d'octobre 1793, le comité de Sûreté générale envoya un détachement de l'armée révolutionnaire, composé de 260 hommes, pour remplacer la gendarmerie qui gardait le château. Il fut caserné au château d'Enghien. La présence de ces pseudo-soldats amena les pires désordres. Et tout d'abord l'église fut pillée, profanée, et on y installa le culte de la déesse Raison, qui fut inauguré le 15 octobre. Les cœurs des princes de Condé, dépouillés de leurs enveloppes de vermeil qui portaient les noms, furent jetés dans un trou de l'ancien cimetière (qui se trouvait au chevet de l'église) ; ils furent secrètement

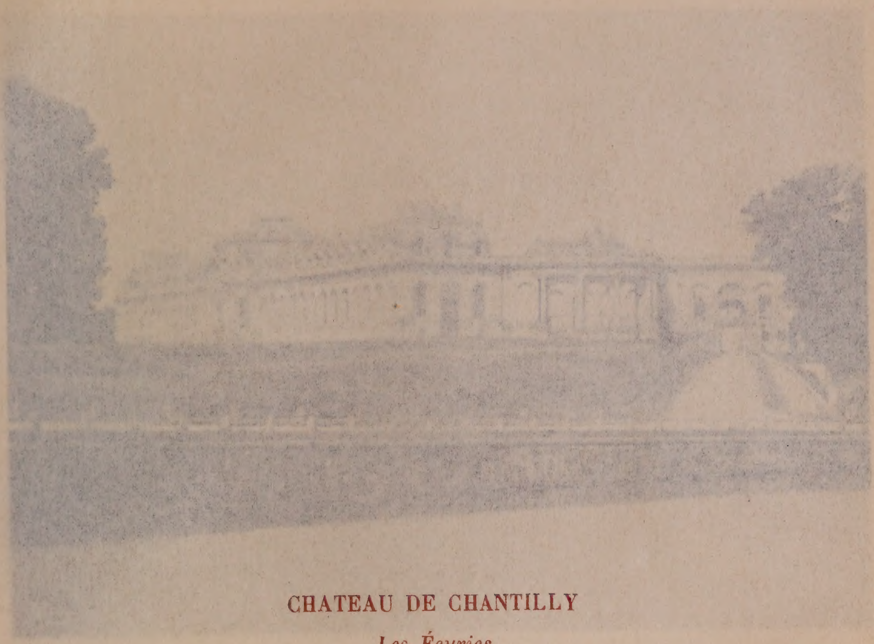

CHATEAU DE CHANTILLY

Les Écuries.

(Photos Neurdein.)

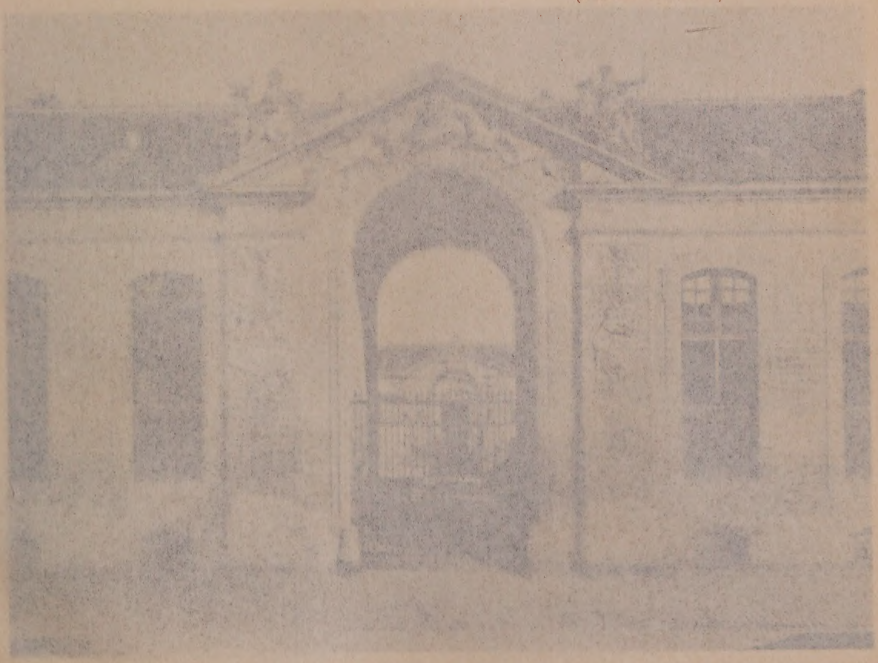

pagnés de Bernardin de Saint-Pierre, Delamarck, [illegible] ciennes et Gaillard, se rendirent à Chantilly, où ils commencèrent leurs opérations le lendemain sous le contrôle des deux députés de la Convention. Le 26, ils signèrent l'état de [illegible] qui devait être transporté à Paris, et le mobilier [illegible] aux enchères publiques et vendu les [illegible] les objets en cuivre et en plomb, qui [illegible] à l'hôtel des Monnaies.

[illegible] entièrement vide lorsqu'il fut choisi, [illegible] fur, pour servir de prison aux suspects [illegible] ment de l'Oise. Le premier convoi y [illegible] 1793 ; plus de mille personnes y passèrent [illegible] seulement, envoyées à Paris, montèrent [illegible] échafaud. Soixante-quatorze habitants de Chantilly [illegible] inquiétés ; tous rentrèrent plus tard dans leurs foyers. Sur cette triste période de l'histoire de Chantilly, il faut consulter le livre d'Alexandre Sorel (*Le Château de Chantilly pendant la Révolution*), celui de M[me] de [illegible] née Girardin (*Les Prisons en* 1793), le *[illegible] de mon père, de ma mère et des* [illegible] par la duchesse de Duras, née Noailles, et une relation [illegible] de M. Bucquet, conservée dans la bibliothèque de la ville de Beauvais. Au commencement d'octobre 1793 le comité de Sûreté générale envoya un détachement de l'armée révolutionnaire, composé de 260 hommes, pour remplacer la gendarmerie qui gardait le château. Il fut [illegible] au château d'Enghien. La présence de ces pseudo-soldats amena les pires désordres. Et tout d'abord l'église fut pillée, profanée, et on y installa le culte de la déesse Raison, qui fut inauguré le 15 octobre. Les cœurs des princes de Condé, dépouillés de leurs enveloppes de vermeil qui portaient les noms, furent jetés dans un trou de l'ancien cimetière (qui se trouvait au chevet de l'église) ; ils furent secrètement

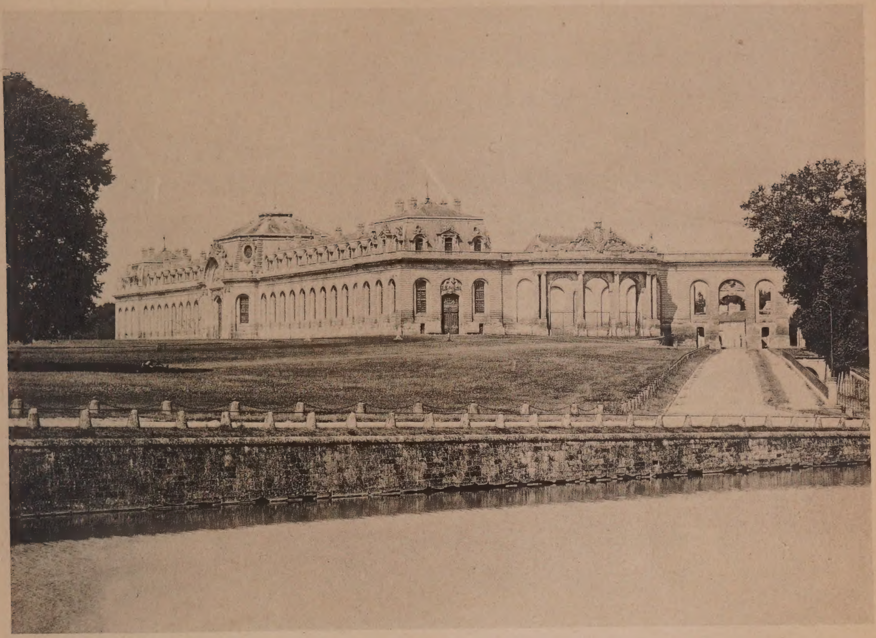

recueillis par un voisin, l'aubergiste de l'*Épée*, le sieur Petit, qui les cacha dans sa cave ; il les rendra en 1814 au prince de Condé, et celui-ci les fera déposer de nouveau dans l'église paroissiale, mais sans pouvoir les identifier, les enveloppes de plomb ne portant aucun nom. Au mois de mars 1794, l'armée révolutionnaire fut retirée de Chantilly, et le 29e escadron de gendarmerie fut chargé du service du château. Le 13 mai, le comité de Salut public décida que les détenus seraient transférés dans d'autres maisons nationales, et que le château serait mis à la disposition de la commission des Secours publics pour y établir un hôpital militaire. A la fin de juillet, les 553 détenus qui étaient encore à Chantilly furent répartis entre Nointel, Liancourt, Houdainville et Argenlieu. Le château ne reçut d'ailleurs pas l'affectation projetée, et il demeura complètement abandonné.

Dès 1793, le domaine fut morcelé. Les forêts du prince contribuèrent à former le Domaine extraordinaire de l'État, ainsi que les bois des abbayes ou églises qui s'y trouvaient enclavés. Les bâtiments, les terres et les prés furent mis en vente et acquis par des particuliers, et de toutes les beautés de Chantilly il ne resta bientôt plus rien. Le château et les environs immédiats furent épargnés pendant quelques années, puis une loi du 17 novembre 1798 ordonna la vente de tout ce qui n'avait pas encore été aliéné ; on ne réserva que la partie boisée du parc, unie au domaine forestier, les Écuries, le château d'Enghien, les maisons de Sylvie et de la Caboutière, affectés au casernement du 11e régiment de chasseurs à cheval. La Pelouse, mise en lotissement, fut sauvée grâce aux démarches du maire, M. Patin. Tout le reste fut vendu. Les châteaux, l'Orangerie, Bucamp et les parterres voisins furent adjugés, le 17 juillet 1799, à deux entrepreneurs de démolitions, Pierre Damoye et Gérard

Boulée, qui n'avaient d'autre but que de tirer parti des matériaux. Ils abattirent d'abord Bucamp, l'Orangerie, la Comédie, le temple de Vénus, puis ils s'attaquèrent au grand château. En 1804, n'ayant pas exécuté les conditions de paiement inscrites au cahier des charges, ils furent déclarés déchus du bénéfice de l'adjudication, et les bâtiments firent retour à l'État. Le petit château était intact; le grand était rasé au niveau de la terrasse du Connétable. Le Hameau et le Jardin anglais avaient été respectés ; le Hameau avait été loué par Damoye au manufacturier Christophe Potter, qui, s'il faut en croire M. de Goncourt (*la Société sous le Directoire*), avait « fait réparer à grands frais ce joli endroit pour y recevoir sa bienfaitrice, la céleste Cabarrus », la citoyenne Tallien.

En cette année 1804, il fut question de transférer au château de Chantilly l'école des Arts et Métiers établie au château de Compiègne, qui venait d'être uni aux domaines de la Liste civile. L'élévation de la dépense qu'entraînait ce projet empêcha d'y donner suite. Le soubassement voûté du grand château fut transformé en écuries pour 200 chevaux ; deux régiments de dragons, le 3ᵉ et le 6ᵉ, étaient alors casernés à Chantilly (1803 à 1806), et se trouvaient fort à l'étroit aux Écuries et au château d'Enghien, qui ne pouvaient contenir plus de 900 hommes et de 550 chevaux. La Caboutière, Sylvie et la Fourrière abritaient les services annexes, hôpital, magasins, etc. En janvier 1808, l'empereur décida que l'établissement militaire de Chantilly serait affecté au casernement des troupes à cheval de la Garde impériale ; en vertu de cette décision, le 1ᵉʳ régiment des chevau-légers-lanciers polonais de la Garde fut envoyé à Chantilly ; le petit château fut occupé par le colonel, Vincent-Corvin Krasinski, comte de Krasneck. En 1811, le domaine de Chantilly fut attribué à l'apanage de la reine Hortense ;

on détacha de l'établissement militaire les bâtiments de Sylvie, de la Caboutière et de la Fourrière, dont remise fut faite aux représentants de la reine le 23 mars 1812. A cet apanage furent joints le grand Parterre, la Manche et le grand Canal, les petits canaux et quelques prés qui avaient d'abord été compris dans la dotation de la Légion d'honneur. La reine Hortense peut donc figurer sur la liste des seigneurs de Chantilly, au même titre que Louis XIII et Louis XIV.

Le 14 avril 1814, à Compiègne, le prince de Condé accueillait en pleurant une délégation des notables de Chantilly : « Oui, Messieurs, leur dit-il, j'irai à Chantilly le plus tôt possible, dussé-je coucher dans les caves, tant j'aime le pays et ses habitants » ! De quel œil navré dut-il revoir ces lieux qu'il avait quittés si splendides et qu'il retrouvait désolés ! Lui-même avait traversé de rudes épreuves, lutté avec héroïsme pour une cause qui fut toujours malheureuse, mangé un pain amer mendié avec noblesse ; et il avait souffert dans ses plus chères affections : son petit-fils dormait depuis dix ans dans le fossé de Vincennes ; sa fille l'avait quitté pour prendre le voile et errer de couvent en couvent ; sa femme enfin, cette princesse de Monaco qui avait voulu partager avec lui la mauvaise comme la bonne fortune, qui avait soutenu son courage dans l'adversité et dont il avait récompensé le dévouement par un tardif mariage, était morte dans ses bras en 1813. Il avait soixante-dix-huit ans, son fils près de soixante : deux vieillards désabusés, frappés au cœur, heureux cependant de mêler la ruine de leur propre vie aux ruines de ce cher Chantilly qui avait vu naître tant d'espoirs. La suprême épopée de l'empereur les en chassa de nouveau. Le prince de Condé ne voulut pas quitter son roi, partit et revint avec lui. Le duc de Bourbon passa en Angleterre, où il eut le malheur de rencontrer Sophie

Dawes; elle l'y retint trois ans, le suivit ensuite en France et ne le lâcha que mort.

Ce qui restait de Chantilly était dans le plus lamentable état; on fit d'urgence les réparations nécessaires pour rendre logeables les appartements, qui furent meublés de façon sommaire. Comme au moyen âge, la propriété se trouvait limitée à l'ouest par le fossé du château; entre le fossé et la route de Vineuil, un espace de 7 hectares 53 ares appartenait depuis 1812 à un noble Espagnol, don Yzquierdo de Rivera, secrétaire d'État du roi Charles IV, que la politique de l'empereur avait enlevé à son pays. Cet Espagnol avait formé le projet d'un établissement à Chantilly; mais il tomba subitement malade à l'hôtel du *Cygne*, près de l'église, et y mourut le 29 mai 1813, ne laissant qu'une fille mineure dont les tuteurs furent heureux de vendre au prince de Condé, le 19 février 1817, le terrain que couvraient autrefois les bâtiments et parterres de Bucamp et de l'Orangerie, les petites Cascades, les îles d'Amour et du Bois-Vert, et la prairie jusqu'au grand Canal. Sur cet emplacement, le prince fit dessiner par l'architecte Victor Dubois le grand jardin anglais, qui fut exécuté de 1817 à 1819. Ce jardin fut semé de fabriques dont il ne reste que deux, le petit temple qui abrite la Vénus callipyge et la grotte qui marque l'emplacement de Bucamp.

Le parc et le petit château furent ornés de statues et tableaux qui avaient appartenu aux anciennes collections du prince de Condé. Son premier souci avait été d'obtenir du roi la remise des objets mobiliers provenant de ses maisons qui pourraient se retrouver dans les dépôts publics. La recherche n'en était pas facile et rencontra en outre beaucoup de résistances; aussi la restitution fut-elle loin d'être complète; mais le prince eut satisfaction pour ce qui lui tenait le plus au cœur : archives doma-

niales et papiers de famille, manuscrits de tout genre, portraits d'ancêtres et souvenirs du Grand Condé, toiles de la galerie des Batailles, meuble minéralogique du roi Gustave III, statues, bustes et marbres, toiles de Christophe Huet et tableaux en petit nombre, effigie en cire du roi Henri IV, tapisseries de Beauvais et des Gobelins, coffre japonais, enfin de précieux objets qu'Alexandre Lenoir avait eu le bonheur de sauver de la destruction : le beau monument de bronze, œuvre de Jacques Sarazin, qui entourait les cœurs des Condé dans l'église des Jésuites à Paris, et la dépouille d'Écouen, vitraux de Psyché, table du cep de vigne, autel, boiseries et vitraux de la chapelle, œuvres du XVI[e] siècle (on sait que le château d'Écouen, comme le Palais-Bourbon, appartenait aux Condé). En rentrant à Paris, le prince trouva son palais occupé par la Chambre des Députés ; il en consentit la location à l'État, mais se réserva l'hôtel de Lassay (aujourd'hui hôtel de la Présidence). Les objets reconquis furent donc distribués entre l'hôtel de Lassay et le château de Chantilly ; ceux qui ne purent être utilisés attendront soixante ans la place définitive que leur assignera M. le duc d'Aumale.

La vie du prince de Condé se termina fort tristement : sa fille, prieure des Bénédictines du Temple, ne sortait pas de son couvent ; son fils était retenu en Angleterre par une passion qui paralysait son amour filial. Il n'était pas seul cependant : la fille que M[lle] Michelot avait donnée au duc de Bourbon, élevée sérieusement, avait été mariée en 1803 au comte de Rully, premier gentilhomme du prince ; elle était douée des plus rares qualités du cœur et de l'esprit ; sa situation privilégiée dans la maison lui permit de montrer la noblesse de son caractère et d'entourer de soins le vieillard, dont la tête faiblissait en même temps que déclinaient ses forces. Sans cesse il

réclamait son fils, qu'il eut la douleur de ne pas revoir, et il s'éteignit dans les bras de Mme de Rully le 13 mai 1818. Le duc de Bourbon ne put que l'accompagner à Saint-Denis, où le corps fut inhumé par la volonté de Louis XVIII. Peu après, Sophie Dawes vint en France, munie d'une situation sociale par un lieutenant-colonel d'infanterie, Adrien-Victor Feuchères, qui, l'année suivante (août 1819), fut créé baron héréditaire et attaché à la personne du duc de Bourbon en qualité d'aide de camp et de gentilhomme ordinaire. Ayant cru épouser une fille naturelle du prince, il ne s'étonna pas de privautés qui paraissaient légitimes de la part d'un père; en 1824 seulement, la vérité lui fut dévoilée, et par sa femme elle-même. Il se retira dignement, reprit du service actif, et continua honorablement sa carrière militaire; il atteignit le grade de lieutenant-général (1843), fut député du Gard en 1846-1848 et mourut en 1857, après avoir épousé une seconde femme qui vécut jusqu'en 1895. Sophie Dawes, intelligente, astucieuse, tour à tour câline et méchante, offrait une beauté commune, mais fraîche et rehaussée de charmes plantureux. Elle régna sans vergogne à Chantilly, accentuant sa domination de jour en jour, ne souffrant aucune rivalité, écartant les intimes, y compris le comte et la comtesse de Rully, qui finirent par abandonner la place. Quand le duc de Bourbon sera guéri de ce tardif amour, sa faiblesse l'empêchera de secouer la tyrannie qui l'accable et dont les excès ne seront pas étrangers à sa mort tragique. Le jour où on le trouvera suspendu à l'espagnolette de Saint-Leu (27 août 1830), la voix publique désignera la baronne de Feuchères, et celle-ci, après avoir palpé une belle part de l'héritage, n'aura d'autre ressource que de regagner l'Angleterre, où elle mourra le 14 décembre 1840.

De tous les princes de Condé, le dernier fut certaine-

ment celui qui fut le plus cher aux habitants de Chantilly ; ses malheurs, sa vieillesse solitaire, sa grande bonté, sa générosité princière, tout contribuait à lui attirer la sympathie et l'affection. Pendant les douze dernières années de sa vie, il fut la providence de Chantilly. Les misères et les privations de l'Émigration ne modifièrent en rien les traditions qu'il avait reçues de ses ancêtres ; il semble au contraire en être résulté une soif de prodigalité dont tout le pays profita ; et Chantilly crut revivre les temps charmants de l'ancien régime. La reconstitution et la remise en état du domaine, désolé par le plus effroyable bouleversement, procura un abondant travail à la population ouvrière, fort éprouvée par la chute des industries que le célèbre Richard-Lenoir avait établies à Chantilly sous l'Empire ; la chasse, pour laquelle le duc de Bourbon professa jusqu'à ses derniers jours un amour immodéré, ramena la vie, les fêtes, le plaisir, et Chantilly redevint la ville de plaisance qu'elle avait été avant 1789. Il faut surtout savoir gré au duc de Bourbon d'avoir repris la tradition d'accroissement qui avait présidé, pendant quatre siècles, à la formation du domaine de Chantilly ; grâce à ses efforts, ce domaine atteignit une extension qu'il n'avait jamais connue ; il convient d'ajouter que les revenus du prince se trouvèrent insuffisants pour solder les frais d'une œuvre aussi considérable, et qu'il dut prendre des engagements à longue échéance qui grèveront longtemps les finances de son héritier.

A Chantilly même, le duc de Bourbon racheta le Jeu-de-Paume, les prairies du Hameau, du Vertugadin et de la rive droite du Canal, les terres du petit parc d'Avilly, les terres du grand parc, les prairies de la vallée, les usines et manufactures, la ferme et les terres de la Ménagerie ; il acquit les domaines de Saint-Maximin et de Courtillet, de Saint-Firmin et d'Avilly, qui n'avaient pas appartenu

à ses ancêtres. Dans le grand parc, il construisit une importante faisanderie. Des travaux considérables furent nécessités par la remise en état des bâtiments, des canaux et des parterres. Le fossé qui séparait les deux châteaux ayant été comblé, une aile fut construite pour relier le petit au soubassement voûté du grand et rendre ainsi l'habitation plus commode ; de cette époque (1821) date l'entrée actuelle de la cour du petit château. Dans le soubassement voûté fut établi un théâtre où M^me^ de Feuchères se plut à jouer la comédie ; M. le duc d'Aumale y installa en 1889 la bibliothèque de travail.

Le duc de Bourbon profita de la loi qui autorisait l'aliénation du domaine extraordinaire de l'État pour acquérir les bois qui provenaient d'églises ou d'établissements religieux et arrondir son domaine forestier ; bois de Saint-Nicolas, bois et bruyères du Chapitre de Senlis dans les forêts de Chantilly et de Pontarmé, bois de Notre-Dame et de Saint-Jean dans la forêt de Coye, bois de l'abbaye de Royaumont ; il en acquit d'autres de particuliers : anciens bois de la seigneurie de Luzarches et de la seigneurie de Marly, bois de l'abbaye d'Hérivaux dans la forêt de Coye, bruyères de Pontarmé, auxquelles M. le duc d'Aumale joindra les bruyères de Thiers, dominées par la Butte-aux-Gendarmes. Le duc de Bourbon racheta aussi la vieille maison de Commelles, au bout des étangs, édifiée au XIII^e^ siècle par les moines de Chaalis, et dans le clos de laquelle se dresse encore une haute cheminée en pierre de la même époque, qui recouvrait un four à tuiles et à carreaux vernissés ; l'imagination d'archéologues locaux avait fait de ce monument une « lanterne des morts » : des fouilles récentes ont mis à jour d'importants vestiges de cet établissement industriel du moyen âge (*Historique du domaine de Commelles*, par MM. Dupuis et Macon, Senlis, 1902). Une autre maison

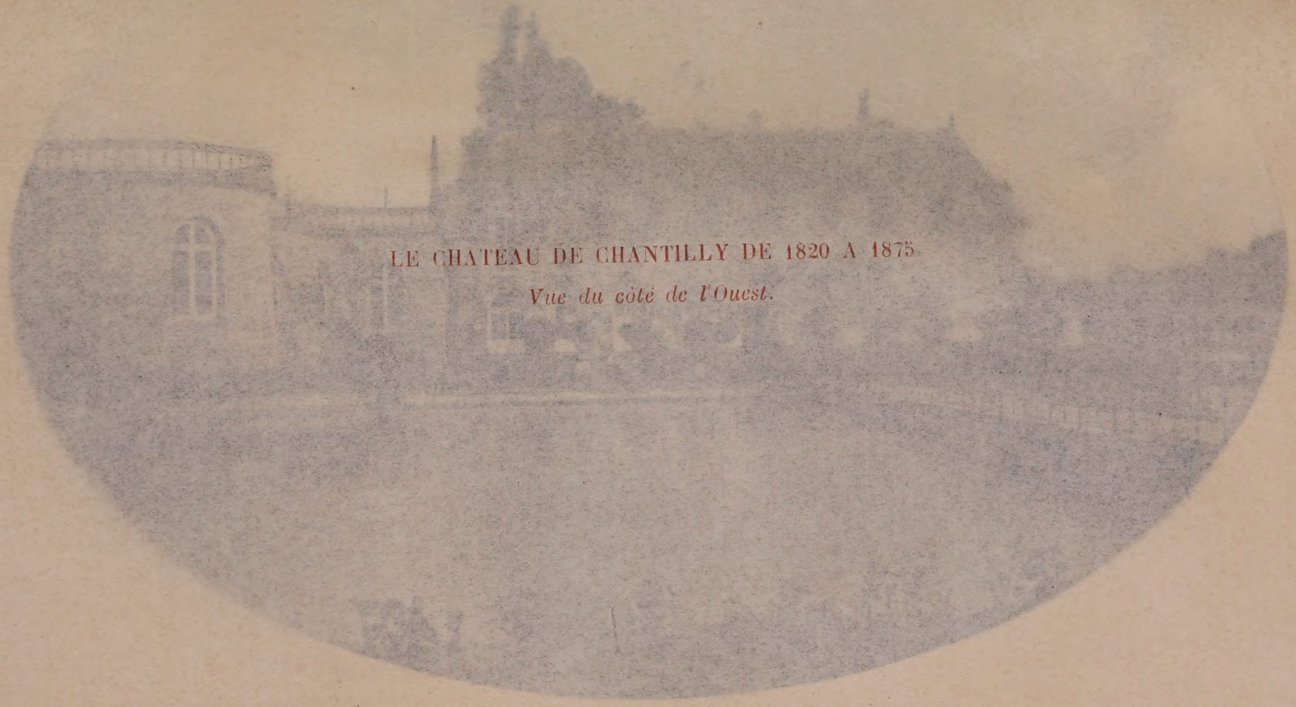

LE CHATEAU DE CHANTILLY DE 1820 A 1875

Vue du côté de l'Ouest.

à ses ancêtres. Dans le grand parc, il construisit une importante faisanderie. Des travaux considérables furent nécessités par la remise en état des bâtiments, des canaux et des parterres. Le fossé qui séparait les deux châteaux ayant été comblé, une aile fut construite pour relier le petit au soubassement voûté du grand et rendre ainsi l'habitation plus commode ; de cette époque (1821) date l'entrée actuelle de la cour du petit château. Dans le soubassement voûté fut établi un théâtre où M^me^ de Feuchères se plut à jouer la comédie ; M. le duc d'Aumale y installa en 1886 la bibliothèque de travail.

Le duc de Bourbon profita de la loi qui autorisait l'aliénation du domaine extraordinaire de l'État pour acquérir les bois qui provenaient d'églises ou d'établissements religieux et arrondir son domaine forestier ; bois de Saint-Nicolas, bois et bruyères du Chapitre de Senlis dans les forêts de Chantilly et de Pontarmé, bois de Notre-Dame et de Saint-Jean dans la forêt de Coye, bois de l'abbaye de Royaumont ; il en acquit d'autres de particuliers : anciens bois de la seigneurie de Luzarches et de la seigneurie de Marly, bois de l'abbaye d'Hérivaux dans la forêt de Coye, bruyères de Pontarmé, auxquelles M. le duc d'Aumale joignit les bruyères de Thiers, dominées par la Butte-aux-Gendarmes. Le duc de Bourbon acheta aussi la vieille maison de Commelles, au bout des étangs, édifiée au XIII^e^ siècle par les moines de Chaalis, et dans le clos de laquelle se dresse encore une haute cheminée en pierre de la même époque, qui recouvrait un four à tuiles et à carreaux vernissés ; l'imagination d'archéologues locaux avait fait de ce monument une « lanterne des morts » ; des fouilles récentes ont mis à jour d'importants vestiges de cet établissement industriel du moyen âge (*Historique de la maison de Commelles*, par MM. Dupuis et Macon, Senlis, 1906). Une autre maison

très ancienne, située sur la chaussée qui ferme les étangs à l'ouest, fut aussi rachetée par le duc de Bourbon ; elle avait été aliénée par son père en 1788 ; il convient d'en dire un mot, car tout le monde connaît le « château de la reine Blanche », dont le nom a toujours été la « Loge de Viarmes ». Il y eut là, au moyen âge, un petit domaine donné par le roi Louis VIII, en 1223, à l'abbaye de la Victoire près Senlis, et cédé par celle-ci, en 1293, à Pierre de Chambly, seigneur de Viarmes ; il comprenait deux étangs séparés par une chaussée (l'étang inférieur est depuis longtemps asséché), et deux pièces de bois à gauche et à droite. Ce seigneur de Viarmes, ou son fils, bâtit « une maison carrée de pierre de taille, où il y a quatre tourelles troussées sur quatre piliers en forme d'encorbellement » ; d'autres constructions en pierre de taille fermèrent la chaussée et en firent un endroit parfaitement fortifié, précaution assez nécessaire au XIV^e et au XV^e siècle. En 1406, le duc d'Orléans, frère de Charles VI, acquit le petit domaine pour le donner au couvent des Célestins de Paris, où avaient été inhumées les entrailles de sa mère, la reine Jeanne de Bourbon. Les Célestins ne gardèrent pas longtemps le domaine de la Loge de Viarmes, ils le cédèrent en 1412 à l'abbaye de Royaumont, qui le posséda plus de deux siècles et le vendit en 1658 à Toussaint Roze, seigneur de Coye. Le fils du Grand Condé en devint propriétaire par l'acquisition de la terre de Coye en 1701. Du XV^e au XVIII^e siècle, la Loge de Viarmes servit de maison de garde, de moulin à tan ou à drap ; son exiguïté ne la rendait pas habitable à un seigneur, même pourvu du train le plus modeste. La forme et les dimensions du bâtiment n'ont pas varié, sauf que l'ancienne maison présentait un toit régulier à deux pans et que les tourelles étaient coiffées d'un cône, le tout couvert de tuiles. Loué à un meunier en 1765,

14

puis vendu en 1788, le moulin de la Loge passa par plusieurs mains, et fut enfin acheté, le 24 avril 1825, par le duc de Bourbon, qui voulut en faire un rendez-vous de chasse; les ordres furent donnés, le 3 juin, par son administrateur, M. de Gatigny, à l'architecte Victor Dubois : « Son Altesse Royale a décidé de faire réparer sur-le-champ le bâtiment connu sous le nom de moulin de la Loge de Viarmes pour y établir un rendez-vous de chasse, en profitant aussi des écuries et hangards (transformés en maison de garde) qui dépendent de ce bâtiment, et demande que ces travaux soient terminés pour le 1er octobre prochain. S. A. R. verrait aussi avec plaisir qu'il vous fût possible d'élever au-dessus de ce bâtiment un belvédère qui permît de jouir, dans la plus grande étendue, de la vue de la forêt et des étangs. S. A. R. demande que l'architecture de ce belvédère soit du même genre gothique que celui du bâtiment ». Victor Dubois fit donc du genre gothique, sans oublier les chevaliers sur la façade, et telle est l'origine du petit castel moyenâgeux auquel certains auteurs avaient déjà assigné, je ne sais pourquoi, le nom de la reine Blanche, mère de saint Louis (*Voyage pittoresque de la France*, publié en 1787; *Description du département de l'Oise* par Cambry, 1803). L'étang porte toujours le nom d'étang de la Loge; quant au pseudo-château de la reine Blanche, personne ne voudra lui enlever ce nom injustifié, mais charmant; il est d'ailleurs parfaitement légitime d'évoquer le nom de la reine dans ces lieux qu'elle a certainement traversés plus d'une fois en allant de Royaumont à Senlis, ville royale que les Capétiens de la première race visitaient fréquemment. Ajoutons que le « pavillon de la Loge » ne fut terminé qu'en 1826; les sculptures furent exécutées par Boichard et Thierry et coûtèrent 31.486 francs.

Les deux derniers princes de Condé, absorbés par les

travaux de réparation et de reconstitution, ne pensèrent guère à accroître leurs collections ; elles s'augmentèrent cependant d'œuvres d'artistes chargés de reproduire leurs traits. D'Angleterre, le père avait rapporté son portrait, exécuté par la comtesse de Tott et gravé par Bartolozzi en 1802 (la comtesse habitait Versailles en 1825 quand le portrait lui fut envoyé sur sa demande pour en faire une copie). En Angleterre aussi, en 1795, Danloux fit le portrait du duc de Bourbon. Ces portraits sont à Chantilly, ainsi que des miniatures exécutées pendant l'Émigration, entre autres celles du duc d'Enghien et de son amie la princesse Charlotte de Rohan-Rochefort, qui ne quittaient jamais le portefeuille du malheureux père. Dans l'ordre de la sculpture, citons les bustes en marbre du prince de Condé et du duc de Bourbon par Deseine (1815), les bustes en pierre du prince de Condé par Jean-Marie Pigalle (1818) et du duc d'Enghien par Deseine (1817), deux bustes en marbre du duc de Bourbon par Jaley et Gois, sa statue en pied par Lemaire, en plâtre, dont M. le duc d'Aumale fit faire une copie en marbre par Jonchery pour la placer au bas du grand escalier du nouveau château. Complétons l'iconographie du duc de Bourbon avec un dessin de Pedretti (1827) et un grand portrait en pied peint par Delaval en 1826. Enfin, deux tableaux exécutés par un artiste local nommé Heurteux nous présentent une page intéressante de la vie du dernier Condé à Chantilly, *la Saint-Hubert de 1828*, la prise du cerf dans l'étang de la Loge et la curée à la Table ; dans le second, le prince est à pied, entouré de ses gentilshommes ; dans le premier, les personnages sont à cheval, y compris Mme de Feuchères dans toute sa gloire. Tous sont habillés aux couleurs de la maison, dont la plus voyante est le jaune dit ventre-de-biche.

Il faut avoir entendu les survivants de cette époque

pour comprendre la désolation de Chantilly à la nouvelle du mystérieux drame de Saint-Leu-Taverny ; la triste fin du prince exalta l'amour que lui portait la population entière, et ce sentiment se manifesta par un désir touchant : une députation conduite par le maire, M. Jacquin, obtint audience du roi Louis-Philippe et demanda que le cœur du dernier Condé fût réuni à ceux de ses ancêtres dans l'église de Chantilly. Ce vœu fut exaucé, et le cœur fut reçu en grande cérémonie le 9 septembre 1830.

CHAPITRE X

LE DUC D'AUMALE ET CHANTILLY (1830-1848).

Le duc de Bourbon choisit pour héritier celui de ses petits-neveux qui était son filleul, Henri d'Orléans, duc d'Aumale, né le 16 janvier 1822, cinquième fils de Louis-Philippe d'Orléans et de Marie-Amélie de Bourbon-Sicile. Le jeune prince n'avait donc que huit ans quand il recueillit le bel héritage qui comprenait Chantilly et le Palais-Bourbon ; il commençait alors de sérieuses et solides études qui devaient lui inspirer le goût des lettres et des arts. Pendant quatorze ans, on ne le vit guère à Chantilly, car il passa sans transition du collège au régiment ; à dix-huit ans, il reçut le baptême du feu en Algérie, où se révéla et grandit cette vocation militaire qui devait être la passion de sa vie. Tout le monde connaît ses prouesses en Afrique, en tête desquelles il faut placer la prise de la smalah d'Abd-el-Kader (1843). En son absence, Chantilly ne fut pas abandonné ; la reine Marie-Amélie s'en était réservé la haute administration et y répandit les témoignages de sa bienfaisance. Le duc d'Orléans y présida les premières courses de chevaux et inaugura l'hippodrome au mois de mai 1834. Les réunions sportives furent l'occasion de fêtes dont on trouve l'écho dans les journaux du temps ; les plus brillantes furent celles de 1841, qui renouvelèrent les fastes de l'ancien régime : chasse, prise du cerf aux étangs, curée aux flambeaux

sur la terrasse du château, comédie, concerts sur l'eau, illuminations, feux d'artifice; Halévy dirigeait toute la partie musicale et avait amené les artistes de l'Opéra et du Conservatoire. Le concert du soir surtout paraît avoir ravi l'ancien précepteur du duc d'Aumale, Cuvillier-Fleury, qui donna une relation de ces fêtes dans le *Journal des Débats* du 17 mai 1841 : « Les hôtes du château étaient rentrés; les croisées de la grande galerie (des Batailles) se garnissaient de dames; les hommes se pressaient sur le balcon du rez-de-chaussée. Au-dessous, règne une immense pièce d'eau. C'est là, sur cette surface de cristal mobile, qu'un soin délicat et ingénieux avait organisé le concert du soir. Un radeau, surmonté de flammes tricolores, de draperies argentées et de girandoles étincelantes, portait les musiciens. Un autre figurait une île flottante, où le chœur des femmes reposait sous un berceau de verdure qu'éclairait doucement une timide lumière cachée sous des fleurs. Un salon carré, appuyé sur des colonnettes de feu, abritait les chanteurs sous sa toiture élégante, magnifiquement illuminée avec des verres de toute couleur. Et tout cet orchestre, ainsi divisé, semblait réuni cependant par un accord plein d'intelligence et d'harmonie; et on le voyait glisser gracieusement sur la plaine liquide qui s'ouvrait en lumineux sillons; et l'eau répandait autour de cette masse de fleurs son atmosphère vaporeuse, semblable à ces blanches voiles que la brise du soir fait flotter aux antennes d'un vaisseau. Et toutes ces voix chantaient, et tous ces instruments retentissaient, et tout au loin, dans la plaine, l'air se remplissait de mélodie et d'enchantement. Et tout près, sur la rive, la foule attentive et silencieuse semblait assister à quelque concert étrange et mystérieux, comme si les divinités de ces eaux bienfaisantes se fussent réveillées de leur long sommeil pour célébrer, avec des voix d'enthousiasme et

d'amour, cette poétique et royale renaissance du vieux Chantilly ». L'administrateur du domaine était M. Lacave-Laplagne ; il habitait le château d'Enghien. Son petit-fils, le comte Paul Durrieu, de l'Institut, possède un manuscrit intitulé *Huit jours à Chantilly, juillet 1841*, offert à Mme Lacave ; je n'en citerai que la phrase suivante : « Mlle Mars s'était fixée en 1841 à Chantilly. Nous eûmes l'inappréciable avantage de voir cette fière Romaine, échangeant sa couronne contre une ligne, venir solliciter de M. l'administrateur l'autorisation de pêcher dans le grand Canal... Elle pêcha donc à son loisir, et pêche peut-être encore, la célèbre tragédienne... ».

Le parc et les parterres étaient alors entretenus avec soin, sous la direction d'un habile jardinier, M. Masson, qui rétablit en 1837 le labyrinthe du parc de Sylvie. Mais l'hiver de 1840 fut désastreux : « Une planche de 200 jeunes tulipiers a péri ; presque tous les rosiers de l'Inde sont morts ; les thlaspis vivaces et annuels, les coquelourdes, les juliennes, les œillets de poète, d'Espagne, et ordinaires, sont morts ou déshonorés et doivent être remplacés. Parmi les plantes de serre, M. Masson cultive une belle collection de pélargoniums ; il reforme une collection d'orangers ; il s'occupe aussi du moyen de faire fleurir au printemps le *Chrysanthemum indicum*, etc. » (*Annales d'Horticulture*, 1840). Les serres avaient été installées au delà du grand Canal, à droite du Vertugadin ; à côté, se trouvait un vaste jardin potager et fruitier. Tout cela fut supprimé en 1886, et Chantilly ne montre plus ni fleurs, ni fruits.

Après la campagne de 1843, au cours d'un voyage en Italie, le duc d'Aumale choisit la compagne de sa vie dans la maison de Bourbon-Sicile, c'est-à-dire dans la famille de sa mère. Il obtint sans peine l'agrément du roi et de la reine, mais dut attendre la fin de la campagne

de 1844 pour aller chercher l'élue de son cœur. Le 19 novembre, à bord du *Gomer*, il écrivait à la reine : « Chère Majesté, dans peu d'heures nous serons à Naples ; nous mouillerons cette nuit dans ce magnifique golfe que vous aimez tant, et d'où j'espère ramener, comme le roi mon père, un inestimable joyau ». Et ce fut certes un joyau de grand prix que cette petite princesse blonde, gracieuse et candide, qui s'attacha avec toute l'ardeur de son cœur à ce prince si beau, si charmeur, déjà auréolé de gloire, que lui envoyait la Providence. Ce grand bonheur vint se cacher à Chantilly, à l'abri de ce bijou de la Renaissance que le prince comparait à un cygne endormi sur l'eau. La jeune duchesse y connut le bonheur et le répandit autour d'elle. Au mois de mai 1845, il y eut des fêtes auxquelles furent conviés les princes de la famille, le duc et la duchesse de Nemours, le prince et la princesse de Joinville, la princesse Clémentine et son mari, le duc Auguste de Saxe-Cobourg. Le duc d'Aumale reconnut alors la nécessité de restaurer le rez-de-chaussée du petit château et d'en rendre l'habitation plus commode. La cession définitive du Palais-Bourbon à l'État mettait en outre à la disposition de Chantilly les meubles et les objets d'art retirés de l'hôtel de Lassay ; ceux qui n'y purent trouver place ornèrent les appartements du prince aux Tuileries.

Le duc d'Aumale s'attacha le peintre Eugène Lami comme une sorte d'intendant des beaux-arts, et lui confia la direction des travaux de Chantilly. Lami, qui a fait de si charmantes choses, ne montra pas un goût parfait dans l'arrangement de l'appartement ; la chambre où était né le duc d'Enghien fut transformée en salon rond, le « salon des dames », où l'étoffe violette se marie au bois de rose, et forme un contraste violent avec la décoration des pièces voisines. Le plafond de ce salon fut peint

par [illegible] de la nouvelle chambre de la duchesse [illegible] et guirlande de fleurs). Des dessus-de-porte [illegible] à Français, à Roqueplan, à Baron par [illegible] qui en exécuta deux lui-même. Toutes les [illegible] situé sur le fossé communi-[illegible]ment et donnaient de plain pied sur le [illegible] remédier à cet inconvénient, une petite galerie [illegible] établie pour donner la commu-nication [illegible] reste du château ; des vitraux [illegible], ainsi qu'une partie des [illegible] placés dans cette galerie ; les [illegible] tard. Bien que Victor Dubois [illegible] Chantilly, le duc d'Aumale [illegible] galerie à Félix Duban, à qui des [illegible] pour la construction d'une chapelle [illegible] grand château ; le prince avait la [illegible] les cœurs des Condé, dont le dépôt [illegible] paroissiale n'était que provisoire, et d'abriter les précieux monuments de la chapelle d'Écouen et de l'église des Jésuites. Il est probable aussi qu'il entretint Duban du dessein éventuel de relever le grand château, car cet architecte a dessiné des projets qui ont été conservés : il faut se féliciter que les cir-constances n'en aient pas permis l'exécution, et que le prince ait dû attendre l'éclosion du beau talent de M. Daumet.

Les précieux monuments religieux ne furent donc pas [illegible] non plus que les belles tapisseries de [illegible] qui avaient été rendues aux Condé et pour [illegible] à Chantilly. Ils furent pro-[illegible] dans un [illegible] à cet effet, [illegible] manuscrits [illegible]. C'est là que le duc d'Aumale, entre deux [illegible] avec les beaux livres à pein-

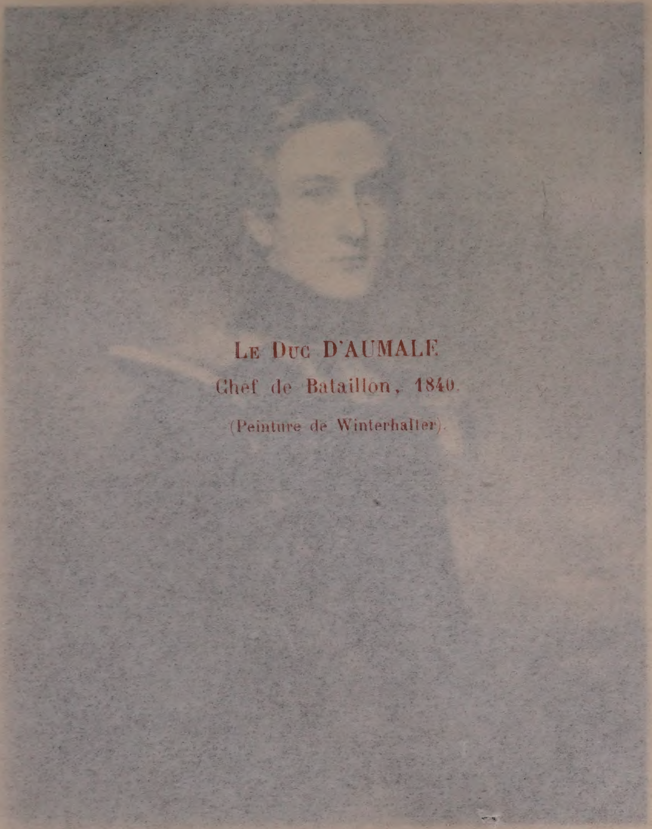

Le Duc D'AUMALE

Chef de Bataillon, 1840.

(Peinture de Winterhalter).

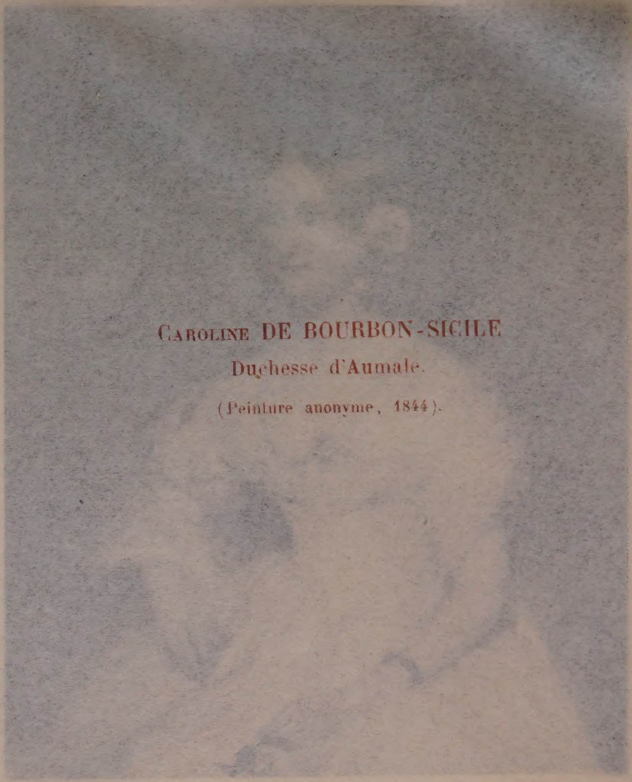

Caroline DE BOURBON-SICILE

Duchesse d'Aumale.

(Peinture anonyme, 1844).

par Godefroy, celui de la nouvelle chambre de la duchesse par Diaz (oiseau et guirlande de fleurs). Des dessus-de-porte furent commandés à Français, à Roqueplan, à Baron par Eugène Lami, qui en exécuta deux lui-même. Toutes les pièces de l'appartement situé sur le fossé communiquaient entre elles intérieurement et donnaient de plain pied sur la cour. Pour remédier à cet inconvénient, une petite galerie de bois fut établie pour donner la communication extérieure avec le reste du château ; des vitraux armoriés provenant d'Écouen, ainsi qu'une partie des vitraux de Psyché, furent placés dans cette galerie; les derniers en furent retirés plus tard. Bien que Victor Dubois fût encore l'architecte de Chantilly, le duc d'Aumale confia l'exécution de cette galerie à Félix Duban, à qui des plans furent aussi demandés pour la construction d'une chapelle sur la terrasse du grand château ; le prince avait la volonté de loger dignement les cœurs des Condé, dont le dépôt dans l'église paroissiale n'était que provisoire, et d'utiliser les précieux monuments de la chapelle d'Écouen et de l'église des Jésuites. Il est probable aussi qu'il entretint Duban du dessein éventuel de relever le grand château, car cet architecte a dessiné des projets qui ont été conservés : il faut se féliciter que les circonstances n'en aient pas permis l'exécution, et que le prince ait dû attendre l'éclosion du beau talent de M. Daumet.

Les précieux monuments religieux ne furent donc pas utilisés, non plus que les belles tapisseries de Beauvais et des Gobelins qui avaient été rendues aux Condé et pour lesquelles la place manquait à Chantilly. Ils furent provisoirement déposés dans un vaste local loué à cet effet, rue de Grenelle, où furent aussi rangés les manuscrits et les archives. C'est là que le duc d'Aumale, entre deux campagnes, fit connaissance avec les beaux livres à pein-

tures et les précieux autographes qui devaient développer en lui l'amour de l'histoire et de la bibliophilie. Son goût pour les arts, qui était de tradition dans sa famille, se manifestait déjà par des acquisitions qui venaient accroître la petite collection recueillie dans l'héritage des Condé ; celle-ci comprenait surtout des portraits de famille, peintures, miniatures, des vues de Chantilly, deux beaux Van Dyck, *la Princesse de Barbançon et le comte de Berghes*, des toiles de Christophe Huet, de F. Desportes, d'Oudry ; le prince y ajouta tout d'abord deux petites toiles qu'il avait achetées, au temps du collège, de l'argent de ses « semaines », le *Soldat de la République* de Bellangé et le *Porte-drapeau de la République* de Charlet, symptôme précoce de sa vocation militaire ; puis des épisodes de ses premières campagnes en Afrique retracés par Horace Vernet, Bellangé, Raffet, Gobaut ; des portraits de sa famille par Winterhalter, Lami, Decaisne, Scheffer, qui avait été son professeur de dessin ; des toiles de peintres contemporains, Delacroix, *Corps de garde marocain*, Thuillier, Leys, Gudin, Fontaine, Leleux, Anastasi, Dauzats ; enfin des œuvres du XVIII^e^ siècle, acquises à peu de frais (heureux temps !), et qui font aujourd'hui grand honneur au Musée Condé : M^lle^ Duclos dans le rôle d'Ariane, par Largillière, 150 francs ; un autre portrait vendu sous le nom de M^lle^ Duclos et qui sera identifié bien longtemps après : c'est une aïeule, la fameuse Palatine, duchesse d'Orléans, peinte par Largillière ; *le comte de Provence* par Duplessis, 250 francs ; un autre beau portrait par Largillière, dénommé d'abord *M^me^ de Guéménée*, puis *M^me^ Lambert de Thorigny*, et qui reste à identifier, 600 francs ; deux portraits de femme de la même époque, acquis sous les noms erronés de *M^me^ Geoffrin* et de *la princesse des Ursins*, 200 et 250 francs ; un portrait ovale du duc de Bourbon par

Danloux, 200 francs. Le prince avait commencé une petite collection de curiosités avec des objets de bronze provenant d'une maison de Pompei déblayée en sa présence en novembre 1843 ; il voulut la continuer par l'adjonction d'objets modernes, et, peu connaisseur encore, ne put que s'en rapporter à la compétence d'Eugène Lami, qui me semble avoir été parfois en défaut. On regardait d'ailleurs de moins près qu'aujourd'hui les objets, peut-être authentiques, mais plus ou moins « retapés », qui encombraient les boutiques des marchands de curiosités, et surtout on ne s'inquiétait guère de la provenance. C'est ainsi que Lami acquit pour le prince des armes et pièces d'armure dont l'origine nous inquiète ; j'avoue qu'une « épée venue d'Allemagne et attribuée au Grand Condé » paraît de nature à inspirer des doutes, bien que la poignée d'ivoire ciselé soit ornée de l'écusson des Condé. Par contre, on est en confiance devant une armure afghane acquise à cette époque, comme devant les fusils albanais et arabes, sabres turcs, armure circassienne donnée par le grand-duc Constantin, poignard enrichi de pierres précieuses, cadeau du bey de Tunis, et surtout devant les trophées de la Smalah, poignard d'Abd-el-Kader orné de perles, etc., etc. Des vases de différentes formes en porcelaine de Chine, bien authentiques, qui furent alors acquis, je ne regretterai que les ornements de cuivre que leur infligèrent les marchands parisiens. Dans la série des porcelaines françaises se glissèrent quelques faux qui furent ensuite écartés de la collection. Complète sécurité pour les belles pendules du XVII^e^ et du XVIII^e^ siècle achetées de 1845 à 1848 et qui ornent aujourd'hui les salons de Chantilly. Sur la grande armoire de Boulle qu'on voit au bout de la galerie des Batailles, Lami fit rapporter des cuivres sur la date desquels on ne peut se tromper. De cette époque aussi, les grandes torchères à

têtes de nègre, qui s'accordent mal avec la décoration Louis XV de l'appartement. Ce sont détails dont le duc d'Aumale n'avait guère le temps de s'occuper; s'il passa en France toute l'année 1845, il retourna en Afrique en 1846, fit un dernier séjour à Chantilly en 1847, et, nommé gouverneur général de l'Algérie, partit à la fin de septembre pour exercer ces hautes fonctions, où il allait se révéler administrateur de premier ordre. La duchesse le rejoignit avec son jeune fils le 9 novembre; elle ne devait plus revoir ce charmant Chantilly où elle avait connu le plus pur bonheur. Tout semblait sourire au duc d'Aumale, lorsque se produisit le coup de foudre du 24 février 1848. On sait avec quelle dignité, quelle abnégation patriotique, le brillant général remit ses pouvoirs aux commissaires du nouveau gouvernement et prit le chemin de l'exil. Cette fois, Chantilly ne fut pas confisqué, mais les décrets de janvier 1852 en prononcèrent l'aliénation forcée dans un bref délai, à peine de confiscation; le duc d'Aumale trouva des acquéreurs pour ses biens, dont le retour éventuel lui fut assuré par des arrangements secrets. L'habitation du château fut louée à l'ambassadeur d'Angleterre, lord Cowley, puis au comte Duchâtel et à son gendre, le duc de La Trémoille.

CHAPITRE XI

LE DUC D'AUMALE EN EXIL. — FORMATION DES COLLECTIONS (1848-1871).

Le duc d'Aumale s'installa près de Londres, à Twickenham, dans une grande maison qui avait autrefois été habitée par son père et qu'il fut heureux de pouvoir racheter. *Orléans House* fut sa maison de ville. Un petit domaine acquis dans le Worcestershire, Woodnorton près d'Evesham, lui donna une maison de campagne. Et il organisa sa vie, vie sérieuse, vie studieuse, embellie par le culte des lettres et des arts. Expédiés de Paris et de Chantilly, les tableaux, les manuscrits furent placés dans la maison de Twickenham. Le prince eut alors le loisir de prendre connaissance des précieux papiers du XVIe et du XVIIe siècle, et il résolut d'écrire l'histoire des princes de Condé à cette époque ; les livres imprimés dont il eut besoin pour étudier ce vaste sujet occasionnèrent une correspondance suivie avec les libraires parisiens, et il prit l'habitude de fureter dans les boutiques des marchands de Londres ; il y trouva l'amour du livre ; dès le 28 novembre 1848, il écrivait à Cuvillier-Fleury : « Je commence à croire que je suis atteint de la bibliomanie ». La maladie se déclara aussitôt ; mais les ressources pécuniaires étaient modiques, le lendemain encore incertain ; le prince dut se contenter de regarder, de toucher, de palper les beaux livres, et d'en prendre une fringale qu'il s'empressa d'as-

souvir dès que ses affaires furent en ordre et l'avenir financier bien garanti. Il en trouva la première occasion après la mort de son père (1850).

La succession privée du roi Louis-Philippe comprenait une bibliothèque remarquable, qui lui avait été léguée en 1840 par un amateur anglais, M. Standish ; elle se composait de nombreuses éditions aldines et de centaines d'incunables, premiers monuments de l'imprimerie en Italie et en Allemagne. Déposée au Louvre par le roi, cette collection fut transportée au château de Bizy lors de la liquidation de la liste civile. Le duc d'Aumale, que son goût pour les classiques, résultat de solides études, portait vers les livres anciens, fit part à ses frères de son désir d'acquérir la bibliothèque Standish ; mais comme la succession du roi avait été acceptée sous bénéfice d'inventaire, il fallait procéder à une vente publique aux enchères. Le résultat de cette vente était escompté d'avance par le prince, comme en témoigne cette lettre adressée à Cuvillier-Fleury le 16 février 1851 : « J'attends avec impatience la nouvelle de la vente Standish. Dieu veuille qu'on ne me fasse pas quelque coup fourré ». Et il envoyait une liste de 250 volumes à lui expédier tout d'abord : « C'est peut-être beaucoup ; mais quand j'ai eu parcouru le grossier inventaire de ces trésors, j'aurais voulu faire venir les deux tiers de la bibliothèque ; j'ai eu beaucoup de peine à me réduire à ce chiffre ». La vente en bloc fut annoncée conformément à la loi ; elle se fit à Bizy, sur une mise à prix assez élevée pour décourager les spéculateurs, et le duc d'Aumale fut déclaré adjudicataire. Des tableaux, la plupart espagnols, que Standish avait légués au roi, le prince n'acquit qu'un petit Murillo ; il regretta plus tard d'avoir négligé une occasion qui ne se présenta plus, et l'école espagnole n'est pas représentée au Musée Condé.

L'année suivante, le mobilier et les livres de Neuilly furent aussi mis en vente ; le duc d'Aumale les connaissait dès son enfance. Il y avait admiré dix grandes pièces de tapisserie des Gobelins représentant les chasses de Maximilien autour de Bruxelles au XVIe siècle, copie faite au XVIIe siècle et donnée par Louis XIV au comte de Toulouse, dont la petite-fille fut la mère du roi Louis-Philippe. Le duc d'Aumale fut bien inspiré en désirant acquérir cette splendide série, qui fut adjugée à son représentant au prix invraisemblable de 6.000 francs ; on l'estime aujourd'hui cinquante fois plus. Si les tapisseries n'étaient pas recherchées alors, en revanche les beaux livres étaient déjà haut cotés ; de la bibliothèque de Neuilly, le prince voulut acquérir deux ouvrages imprimés sur vélin, un *Josèphe* de 1534 et un *Perceforest* de 1528, en six volumes aux armes du comte d'Hoym, acquis par le duc de Penthièvre, grand-père du roi Louis-Philippe, à la vente du duc de La Vallière ; le duc d'Aumale tenait particulièrement au *Perceforest* : « C'est en quelque sorte un livre de famille, que je ne puis en laisser sortir ». Il lui fut adjugé au prix de 11.000 francs.

En cette même année 1852, le prince eut à s'occuper de la succession de son beau-père, le prince de Salerne, succession fort obérée. Le plus clair de l'actif était une collection de tableaux et d'antiques dont le catalogue fut imprimé en vue de la vente, qui fut annoncée pour le 19 avril 1852. Le duc d'Aumale s'était rendu à Naples avec sa femme et ses enfants, dont un mourut le 15 avril. Il entama tout de suite des négociations pour éviter la dispersion de la collection, offrant de l'acquérir en bloc. L'affaire traîna deux ans, et ce n'est qu'au mois de septembre 1854 que le prince fut déclaré adjudicataire au prix de 100.000 ducats ; la collection fut aussitôt embarquée à destination de Liverpool. Elle comprenait 175 ta-

bleaux ; le prince en conserva 72 et vendit les autres en 1857. Parmi ceux qu'il voulut garder et qui se trouvent aujourd'hui à Chantilly, citons des œuvres de Longhi, Luini, Botticelli, André del Sarto, Jules Romain, Luca Penni, Perino del Vaga, Daniel de Volterra, Frédéric Barocci, le Bronzino, Pulzone, Mazzola, les trois Carrache, Moroni, le Guide, Spada, l'Albane, le Guerchin, Cagnacci, Sassoferrato, Gaspard Dughet, le Calabrais, Salvator Rosa (14 toiles), tous représentant très honorablement les écoles italiennes du XVIe et du XVIIe siècle ; les deux portraits de Pulzone sont hors de pair. Les écoles du Nord étaient représentées par Mirevelt (portraits de Rutgersius et de Grotius), Gérard Honthorst (une *Cène*), Van Dyck (portrait du duc de Neubourg), Denis (vues de Naples et du Vésuve en 1808 et 1812), Hackert (*Chasse du roi Ferdinand à Carditello*), Rebell (plusieurs vues de lieux : Baïa, Vetri, Pausilippe, Portici, la Favorite, etc.) ; dans l'école française, citons Vanloo (*Jeune femme et enfants*), Gérard (*les Trois Ages*), Ingres (*Malatesta et Françoise de Rimini*), Boguet (*Passage du Pô par l'armée française en 1795*), Dunouy (trois *Vues de Neuilly*). L'ensemble formait un fonds de collection des plus respectables.

L'héritage du prince de Salerne comprenait aussi des objets antiques, quelques-uns fort précieux, que le duc d'Aumale fut heureux de garder et qui ornent aujourd'hui les salles du Musée Condé : deux belles mosaïques, l'*Enlèvement d'Europe*, provenant d'Herculanum, et un sujet de chasse découvert à Pompei en 1809 : Festus et Torquatus autour d'un sanglier harcelé par un chien ; dans la bordure, un combat de coqs ; deux cippes en forme d'autel, l'un trouvé dans un célèbre columbarium découvert sur la voie Appienne et consacré aux affranchis de l'importante famille des Volusii (premier siècle de notre

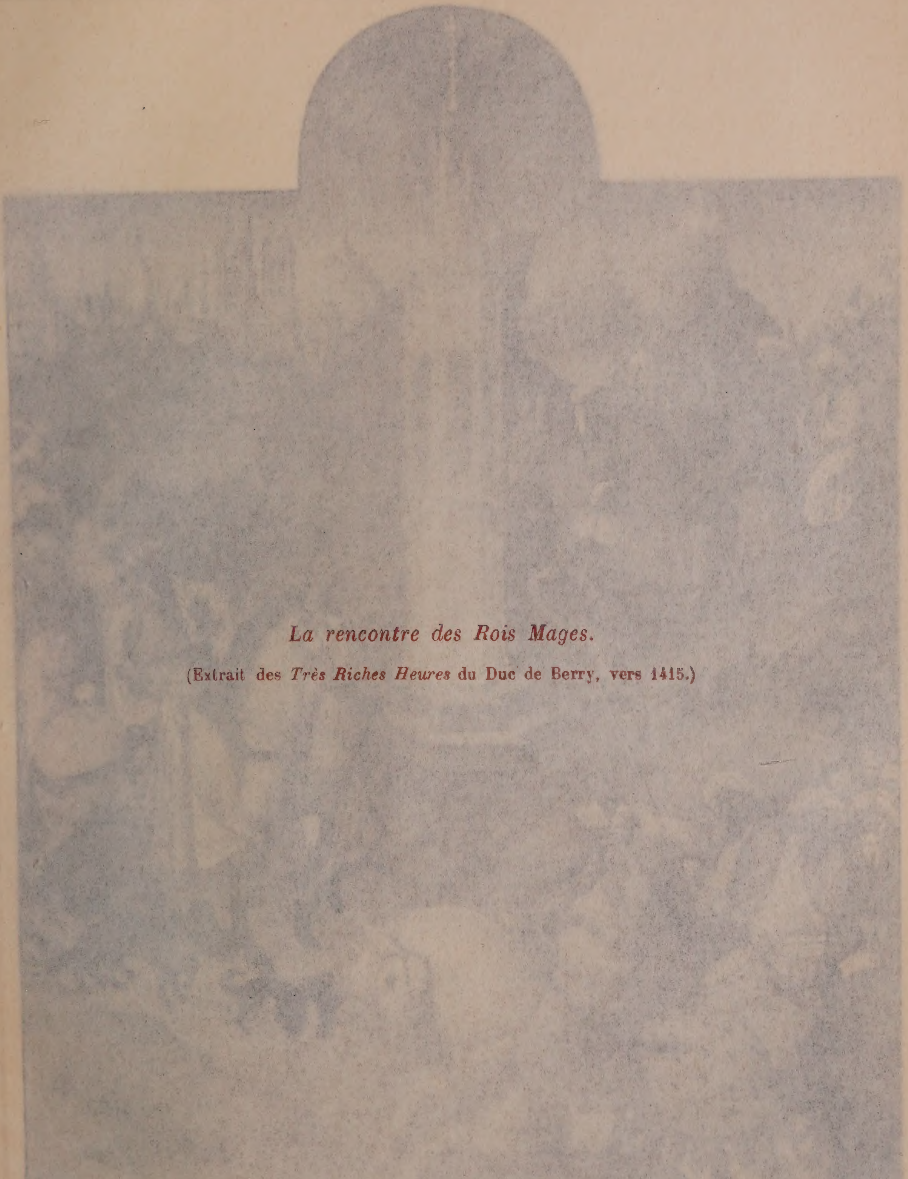

La rencontre des Rois Mages.

(Extrait des *Très Riches Heures* du Duc de Berry, vers 1415.)

tableaux ; le prince en conserva 72 et vendit les autres en 1825. Parmi ceux qu'il voulut garder et qui se trouvent aujourd'hui à Chantilly, citons des œuvres de Longhi, Luini, Botticelli, André del Sarto, Jules Romain, Luca Penni, Perino del Vaga, Daniel de Volterra, Frédéric Baroccio, le Bassano, Pulzone, Mazzola, les trois Carrache, Manfredi, le Guide, Spada, l'Albane, le Guerchin, Cagnacci, Sassoferrato, Gaspard Dughet, le Calabrais, Salvator Rosa (14 toiles), tous représentant très honorablement les écoles italiennes du XVIe et du XVIIe siècle ; les deux portraits de Pulzone sont hors de pair. Les écoles du Nord étaient représentées par Mirevelt (portraits de Barneveldt et de Grotius), Gérard Honthorst (une *Cène*), Van Dyck (portrait du duc de Neubourg), Denis (vues de Naples et du Vésuve en 1808 et 1812), Haekert (*Chasse du roi Ferdinand à Carditello*), Rebell (plusieurs vues de lieux : Baïa, Vetri, Pausilippe, Portici, la Favorite, etc.) ; dans l'école française, citons Vanloo (*Jeune femme et enfants*), Gérard (*les Trois Ages*), Ingres (*Malatesta et Françoise de Rimini*), Boguet (*Passage du Pô par l'armée française en 1795*), Dunouy (trois *Vues de Neuilly*). L'ensemble formait un fonds de collection des plus respectables.

L'héritage du prince de Salerne comprenait aussi des objets antiques, quelques-uns fort précieux, que le duc d'Aumale fut heureux de garder et qui ornent aujourd'hui les salles du Musée Condé : deux belles mosaïques, l'*Enlèvement d'Europe*, provenant d'Herculanum, et un sujet de chasse découvert à Pompei en 1809 : Festus et Torquatus autour d'un sanglier harcelé par un chien ; dans la bordure, un combat de coqs ; deux cippes en forme d'autel, l'un trouvé dans un célèbre columbarium découvert sur la voie Appienne et consacré aux affranchis de l'importante famille des Volusii (premier siècle de notre

ère), l'autre richement décoré d'oves et de toute une ornementation sculptée, sphinx accroupis, têtes de bélier, figures représentant les heures ou les saisons ; des réductions antiques de statues, quatre Vénus, deux Satyres, Bacchus sur son mulet, etc., et bon nombre de petits objets intéressants, figurines, poteries, amphores, aryballes, patères, monnaies, etc. Le duc d'Aumale y ajouta un grand candélabre trouvé à Herculanum, don de sa belle-mère ; une coupe sans pied, hémisphéroïdale, remarquable spécimen de la verrerie polychrome demi-opaque, achetée chez Sotheby à Londres, et une série de papyri vendue par le même marchand.

Dès 1852, le duc d'Aumale suit les ventes qui ont lieu à Londres et à Paris, aussi bien qu'en Italie et en Belgique. Chaque année, il voyage sur le continent, toujours à l'affût des occasions qui peuvent se présenter dans les villes où il passe, complétant son éducation artistique par la visite des musées, des collections privées, des magasins de marchands. A Londres, Dominique Colnaghi, dont la boutique canalisait l'immense réservoir d'œuvres d'art qu'était alors l'Angleterre, n'a pas de client plus assidu. Entraîné par ses goûts d'historien, le prince recherche d'abord les portraits français du XVI^e^ au XVIII^e^ siècle : les rois, les princes et grandes dames, les personnages célèbres ou simplement connus dont il rencontre les noms au cours des recherches ou lectures que comporte la préparation de ses travaux historiques. Colnaghi lui fournit des petits panneaux représentant les Valois, un beau Henri II attribué à Primatice, un Henri II enfant, les effigies équestres des rois et princes du XVI^e^ siècle, des portraits de Michel de L'Hôpital, du comte de Cossé-Brissac, de M^me^ et de M^lle^ de Longueville par les Beaubrun, un Netscher (Henriette d'Angleterre), un Mignard (la comtesse de la Suze), un superbe Largillière (portrait de

15

Gobinet), et tant d'autres. La vente Bernal (1855) lui procure, au prix de 6.000 francs, un splendide portrait d'Odet de Coligny, cardinal de Châtillon, attribué à Primatice, un de la reine Éléonore, seconde femme de François Ier, des portraits de Henri II et Henri III, un d'Élisabeth d'Autriche, femme de Charles IX, un Louis XIV de Rigaud. A la vente Utterson, le prince acquiert des crayons du XVIe siècle, amorce de la magnifique collection de portraits dessinés que possède le Musée Condé. Les portraits gravés sont le complément indispensable des portraits peints ou dessinés, et le prince en ramasse un grand nombre, passant insensiblement à l'estampe, qui le passionne vite ; il goûte tout d'abord les pièces italiennes et flamandes, et met la main sur de belles épreuves de Marc-Antoine Raimondi et de Rembrandt.

Les souvenirs de famille furent toujours très chers au duc d'Aumale. Lorsque la galerie de son frère aîné, le duc d'Orléans, fut vendue en 1853, il se fit adjuger, au prix de 53.000 francs, le *Meurtre du duc de Guise*, de Paul Delaroche. Le duc d'Orléans avait donné à Cuvillier-Fleury un tableau de Decamps, *les Enfants turcs à la fontaine* : le duc d'Aumale pria son ancien précepteur, demeuré son ami, de le lui céder en souvenir du frère tant regretté ; c'est aujourd'hui une des pièces capitales du Musée Condé. En 1856, la vente Lawrence fait sortir un portrait du grand-père, exécuté en 1785, dans l'uniforme de colonel-général des hussards, morceau savoureux dû au riche pinceau de Joshua Reynolds, esquisse ou réduction du grand portrait peint pour le prince de Galles et brûlé à Carlton-House en 1820 ; le duc d'Aumale ne manqua pas de l'acquérir. La vente du mobilier du château d'Eu (1857), qui appartenait à la succession privée du roi Louis-Philippe, fut une occasion nouvelle de recueillir des souvenirs du passé : les portraits de Mazarin

et de Richelieu, par Philippe de Champaigne ; deux toiles importantes du XVIII[e] siècle, *le Déjeuner de jambon* de Lancret et *le Déjeuner d'huîtres* de De Troy ; deux tableaux modernes, *le Lendemain du tremblement de terre*, de Léopold Robert, et une petite toile due à la collaboration de Géricault et d'Horace Vernet ; deux superbes commodes de Riesener, et l'inestimable mobilier qui orne aujourd'hui le grand Cabinet du petit château, canapé, chaises et fauteuils d'époque Louis XVI, recouverts en tapisserie de Beauvais à fond rose semé de bouquets de fleurs et de guirlandes en camaïeu. Plus tard (1875), le duc d'Aumale sera heureux de recouvrer une autre épave du Palais-Royal, abîmée par les vainqueurs de Février, le charmant Boilly qui représente la salle du café Lemblin en 1817.

Si l'éclectisme qui caractérisait l'esprit du prince lui interdisait toute exclusion d'école, il est cependant manifeste qu'un penchant secret l'entraînait vers les grands noms classiques (il goûta passionnément Poussin), et surtout vers les maîtres italiens. Le célèbre *Massacre des Innocents* de Poussin lui fut cédé par M. Gardener, en 1854, au prix de 9.175 francs. En 1859, il acquit à la vente Northwick un autre Poussin, l'*Enfance de Bacchus*, un grand Pérugin, un Pellegrino de Modène, *la Ronde des Anges*, curieux tableau de l'école siennoise du XV[e] siècle, l'*Ecce Homo* de Mazzolino de Ferrare. La même année, un *Christ* à mi-corps de Titien fut acquis à Brescia au prix de 15.000 francs. En 1860, le prince achète à Londres, de M. Nieuwenhuys : encore un Poussin, *Thésée découvrant l'épée de son père*, d'une admirable qualité ; un Giorgione, *la Femme adultère* ; un Véronèse, *Mars et Vénus* ; et un Annibal Carrache, *le Martyre de saint Étienne*.

Les devoirs de société, les réceptions, la chasse, les voyages, ne détournaient pas le duc d'Aumale des tra-

vaux littéraires qu'il avait entrepris. On le vit avec surprise manier la plume aussi bien que l'épée, le jour, par exemple, où l'indignation lui arracha cette éloquente *Lettre sur l'Histoire de France*, réponse virulente à un discours du prince Napoléon, et qui se terminait par cette apostrophe prophétique : « Vous qui traitez avec l'arrogance de la bonne fortune ces races antiques qui ont régné longtemps sur une nation généreuse et qui, tour à tour rejetées et ramenées par le flot des révolutions, s'étaient enfin associées à sa liberté, comme jadis à sa grandeur ; vous qui jouissez du fruit accumulé de tant de travaux, de tant de sagesse et de tant de gloire, sachez bien que si vous ne sortez pas des mauvaises voies où vous êtes si profondément engagés, ce n'est pas aux Bourbons ni aux d'Orléans (auxquels on n'a jamais pu du moins adresser un tel reproche), c'est à vous et aux vôtres qu'on pourrait alors renvoyer les paroles de votre oncle au Directoire : Qu'avez-vous fait de la France » ! Ce fut une incursion unique sur le terrain de la politique ; le prince suit avec attention la situation intérieure de la France, se réserve et attend. Il est avant tout soldat, et il maudit le sort cruel qui le tient éloigné de ses camarades d'Afrique ; il frémit d'impatience au récit des prouesses qui se déploient sous les murs de Sébastopol : « Je ne puis penser qu'à la guerre, écrit-il à un ami, à notre vaillante armée, à ses éclatants succès ; personne n'en est plus heureux, plus fier que moi, bien que ma joie soit cruellement troublée et par la mort de tant de braves amis que j'ai perdus et par l'amer chagrin que j'éprouve de n'avoir pas eu ma part de vos périls et de votre gloire. Ç'a été pour moi un second exil ! Je vous prie de croire que je n'ai oublié aucun de ceux que j'ai connus ; le grand chagrin de ma vie est de ne plus être avec eux ; mon cœur reste français et soldat quand même.

Je n'envie à personne les honneurs ni le pouvoir, mais je regrette la place que j'avais au milieu des gens de guerre, comme on disait jadis, et il me semble que si j'avais pu être là, on ne m'eût pas fait démarrer tant qu'il y aurait eu des coups à recevoir ». Sa passion de l'armée se trahit par de magistrales études sur *les Zouaves et les Chasseurs à pied*, sur *les Institutions militaires de la France* ; puis il revient à Napoléon, à Turenne, à Condé, s'imprégnant des immortelles campagnes qui peut-être un jour (qui sait !) lui serviront de modèles ; il remonte jusqu'à César, relit les *Commentaires*, et prend parti dans la question de l'emplacement d'Alésia. Les meilleurs moments de sa vie sont les soirées qu'il passe dans sa bibliothèque en compagnie de sa chère femme ; ils admirent ensemble les beaux manuscrits à peintures exécutés au xv^e^ siècle pour Jacques d'Armagnac, duc de Nemours, pour Jean du Mas, seigneur de l'Isle, pour Antoine de Chourses et Marguerite de Coëtivy, précieuses collections recueillies par les Montmorency et que le duc d'Aumale fait connaître aux bibliophiles par un travail intitulé modestement : *Notes sur deux petites bibliothèques françaises du XV^e^ siècle*. De ses manuscrits, il tire aussi les *Notes et documents relatifs au roi Jean*, dont la vie en Angleterre, cinq siècles auparavant, excite sa curiosité. Une autre fois, il publie en entier l'inventaire des collections d'un grand ministre qui eut la passion des belles choses : *Inventaire de tous les meubles du cardinal Mazarin*. L'amour du livre, manuscrit ou imprimé, ancien ou moderne, le possède tout entier et lui apportera jusqu'à la mort d'ineffables satisfactions. Sa famille et ses amis savent que les livres sont le cadeau qui lui cause le plus de plaisir. Chaque année, à Noël, c'est un livre qui apporte les vœux de la reine Victoria à son « cher Aumale ». Plusieurs volumes conservés au

Musée Condé portent des mentions de ce genre : « Donné par ma mère... par ma belle-mère... par ma femme » ; celle-ci lui fit un extrême plaisir en lui offrant, pour les étrennes de 1854, un exemplaire d'Eschyle annoté par Racine, et le prince en consacra le souvenir par une inscription grecque tracée sur le premier feuillet. A Londres, il suit lui-même les ventes et visite fréquemment les boutiques des libraires, surtout celle de Boone, qui a la spécialité des manuscrits anciens ; il y trouva, pour n'en citer que deux, un précieux sacramentaire de l'abbaye de Lorsch au XI^e^ siècle, et un évangéliaire de Saint-Ludger du XII^e^. A Paris, Cuvillier-Fleury est son intermédiaire auprès de Techener, Bachelin, Potier, le renseigne sur la condition des livres désirés, transmet ses commissions pour les ventes. L'acquisition d'un livre couvre parfois un acte de charité ; Silvestre, dont le prince avait si bien mis à profit les leçons d'écriture, lui offrit les modèles qui avaient servi à la composition de la *Paléographie universelle*, et Cuvillier-Fleury reçut aussitôt la lettre suivante (31 mai 1860) : « Je serais d'avis d'acheter à Silvestre son manuscrit contre une rente viagère de 3.000 francs que je lui servirais jusqu'à son décès, ou à sa veuve jusqu'au 1^er^ juillet 1870. Voyez avec Bocher à régler cela ainsi, si c'est possible, et si par ce moyen nous pouvons adoucir un peu les dernières années de ce pauvre vieillard ». Dans deux jolis livres d'heures du XV^e^ siècle, le prince a inséré la note suivante : « J'attache un prix particulier à ces deux volumes. Tous deux m'ont été remis en Angleterre, l'un en 1852 par Jules Barbier, mon camarade de classe, l'autre en 1858 par Guillaume Guizot. C'était la carte de visite, brillante et délicate, qu'une charmante femme envoyait à l'exilé ; rien ne m'a plus touché ». Le prince ne revit Augustine Brohan qu'en 1871 ; elle commençait alors à perdre la vue. Et quand

il put la recevoir à Chantilly, la cécité était complète.

La plus grande joie qu'éprouva le duc d'Aumale lui fut apportée par l'acquisition du plus admirable des manuscrits, les Très riches Heures du duc de Berry, chef-d'œuvre incomparable de l'art français au temps de Charles VI. Il aimait à conter dans quelles conditions il fit connaissance de ce trésor à Gênes, en décembre 1855, dans une maison où se trouvait un pensionnat de jeunes filles, au bruit de plusieurs pianos dont la cacophonie agaçait ses oreilles (lui-même ne fut jamais musicien, et la façon dont il sonnait du cor faisait la joie de la famille). Ébloui par la beauté des peintures, il fit semblant de débattre le prix demandé par le possesseur, 18.000 francs, et emporta le précieux volume où la suavité de l'art italien, le réalisme flamand, l'élégance et la clarté parisiennes se fondent harmonieusement sous le pinceau d'un génial artiste en une expression d'émouvante intensité. Autour de ce joyau vinrent se ranger des livres précieux dans tous les genres, le roman d'Aspremont (XIII^e^ siècle), qui attend toujours un éditeur, les fables de Marie de France, les œuvres de Christine de Pisan, un luxueux recueil de ballades, motets et chansons du XIV^e^ siècle, acquis à Florence, et tant d'autres qu'il faudrait citer. Je donnerai une mention spéciale à un exemplaire des Chansons de Laborde, quatre volumes imprimés sur vélin, dans lesquels les gravures ont été remplacées par les dessins originaux de Moreau le jeune, de Le Barbier et de Le Bouteux; ceux de Moreau dépassent les autres de cent coudées. Acquis à la vente Radziwill au prix infime de 7.050 francs, ce splendide exemplaire est aujourd'hui estimé vingt fois plus; c'est une des perles du Cabinet des Livres de Chantilly.

L'année 1861 s'ouvrit par la vente de la collection Soltykoff, faite à Paris; le duc d'Aumale y acquit, au prix

de 54.000 francs, quatre grands émaux de Léonard Limousin, portraits des rois de Navarre Henri d'Albret et Antoine de Bourbon, du duc et de la duchesse de Montpensier, Louis de Bourbon et Catherine de Lorraine. Mais cette année fut surtout marquée par deux acquisitions d'une importance extrême, celle de la collection de dessins de maîtres formée par M. Frédéric Reiset et par lui cédée à l'amiable au prix de 140.000 francs, et celle de la bibliothèque de choix réunie par M. Armand Cigongne, acquise en bloc après sa mort au prix de 300.000 francs. La collection de M. Reiset comprenait 380 pièces choisies avec une grande compétence et une absolue rigueur; tous les grands maîtres italiens, français, flamands, allemands et hollandais s'y trouvaient représentés. Ayant su que M. Reiset avait pris la résolution de s'en séparer, le duc d'Aumale chargea un de ses amis, le sculpteur Henri de Triqueti, d'examiner la collection et d'entamer des négociations dans lesquelles M. Reiset entra avec empressement quand le nom du prince fut prononcé; la perspective de voir ses chers dessins passer entre les mains de l'illustre amateur lui fit même abaisser ses prétentions. Il poussa la complaisance jusqu'à donner des conseils d'épuration que le prince trouva trop sévères. Le 26 janvier 1861, le prince écrivait à M. de Triqueti : « Retenu hors de chez moi par d'anciens engagements, j'ai dû différer de quelques jours l'ouverture des précieux portefeuilles. Maintenant, j'ai vu et revu avec la plus grande attention les 380 dessins; ma femme et mon fils ont été associés à ce plaisir, et tout ce que je puis vous dire, c'est que notre attente a été surpassée. Tout m'a paru excellent dans le détail, et l'ensemble est saisissant. Les avis de M. Reiset me seront bien précieux pour guider mon inexpérience. Quoique la justesse de ses observations m'ait le plus souvent frappé, j'aurai quelque peine à

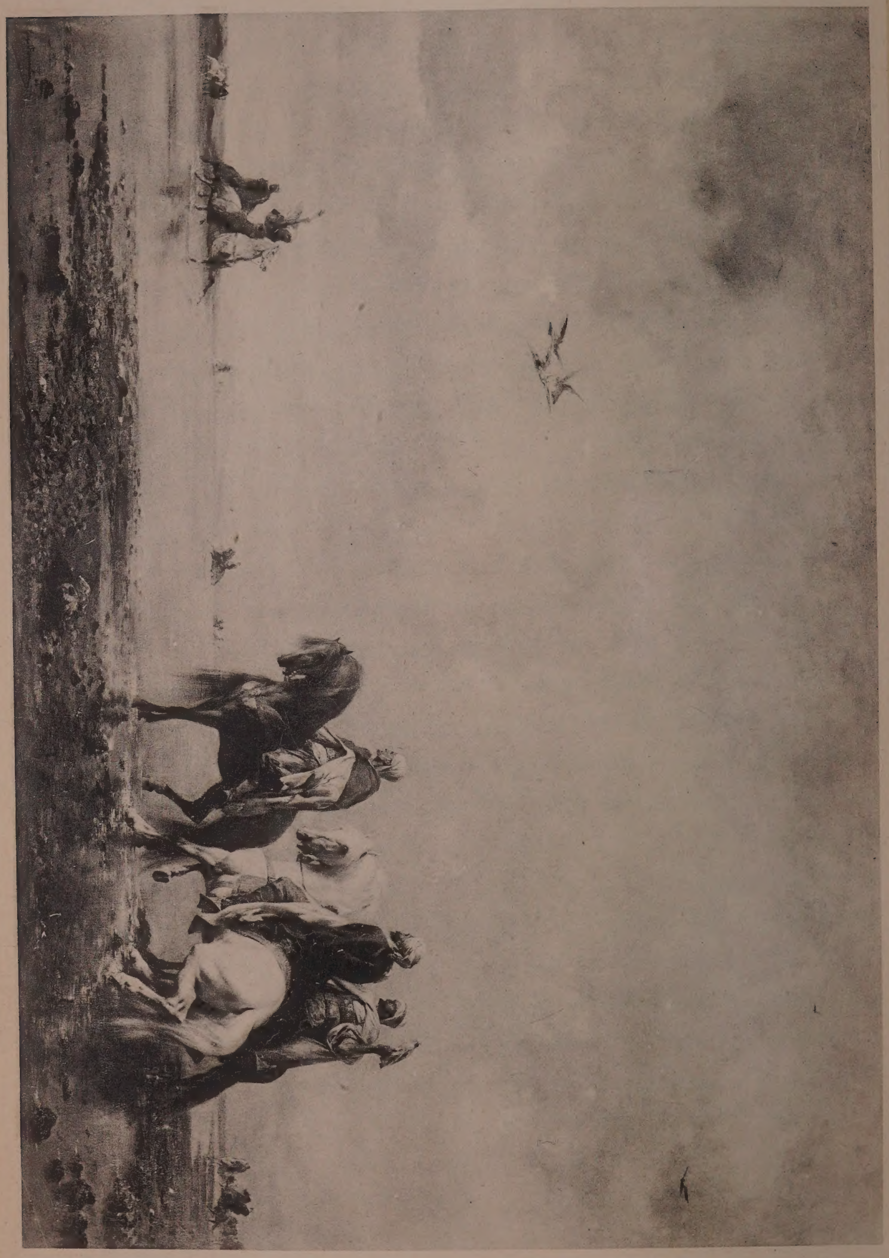

[illegible] exécutions qu'il recommande ».
Et [illegible] Couturié, camarade de collège,
[illegible] du prince, écrivait à Triqueti :
« [illegible] le charme, et quand il rentre
[illegible] à ses chers dessins... Il tient à
[illegible], et n'en livre la clef à per-
[illegible]

[illegible] bibliothèque de M. Cigongne
[illegible] et ce fut un nouvel enchante-
[illegible], ancien agent de change
[illegible] goût exquis une collection
[illegible] Il avait recueilli avec un
[illegible] merveilleuse
[illegible] dramatiques et de
[illegible] dans tous les
[illegible], portant les armes de
[illegible] manuscrits qui étaient de vrais
[illegible] recueillir les reliques des
[illegible] lui-même un nombre
[illegible] bibliophile moderne
[illegible] dans le choix des
[illegible] extérieure
[illegible]
[illegible]
fut [illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible] au
[illegible] ure
[illegible], Le
[illegible], 1897).

[illegible] trop petite pour
[illegible] une impor-
[illegible] bibliothèque. L'année sui-

FROMENTIN

La Chasse au faucon.

me résoudre à toutes les exécutions qu'il recommande ». Et le 12 février, Adolphe Couturié, camarade de collège, intime ami et secrétaire du prince, écrivait à Triqueti : « Le prince est toujours sous le charme, et quand il rentre chez lui c'est pour courir à ses chers dessins... Il tient à montrer lui-même son trésor, et n'en livre la clef à personne ».

Trois mois après, la bibliothèque de M. Cigongne arrivait à Twickenham, et ce fut un nouvel enchantement. « M. Armand Cigongne, ancien agent de change à Paris, avait formé avec un goût exquis une collection presque exclusivement française. Il avait recueilli avec un soin et une persévérance admirables une merveilleuse série d'ouvrages en vers, de pièces dramatiques et de romans. Il y avait joint des volumes curieux dans tous les genres, des reliures précieuses, portant les armes de personnages illustres, des manuscrits qui étaient de vrais bijoux, etc. Non content de recueillir les reliques des amateurs anciens, il avait fait relier lui-même un nombre considérable de volumes, et nul bibliophile moderne n'avait montré autant de discernement dans le choix des exemplaires, autant de goût dans la décoration extérieure des livres... M. Cigongne mourut le 29 mai 1859. La réputation de sa bibliothèque était universelle quand Potier fut chargé d'en préparer la vente. Le savant libraire en dressa un catalogue dans lequel sont décrits 2910 articles. Les enchères devaient avoir lieu au printemps de 1861 ; mais, dans l'intervalle, M. Édouard Bocher, agissant au nom du duc d'Aumale, fut assez heureux pour conclure l'acquisition en bloc de la collection... » (Émile Picot, *Le duc d'Aumale et la bibliothèque de Chantilly*, 1897).

La maison de Twickenham se trouva trop petite pour loger tous ces trésors, et le prince fit édifier une importante annexe où fut installée la bibliothèque. L'année sui-

vante, il organisa une sorte d'exposition dont le catalogue fut imprimé, et il fut heureux d'en faire les honneurs aux membres du « Fine Arts Club » de Londres (12 mai 1862). Et tous avaient sur les lèvres les belles paroles que Disraëli avait adressées au duc d'Aumale au dîner anniversaire de la fondation du « Royal Literary Fund » : « Heureux le prince qui, sans avoir commis une faute personnelle, banni des palais et des camps, peut trouver une consolation dans les livres et une noble occupation dans les riches domaines de la science et de l'art. Heureux le prince qui, dans un pays étranger, tout en se mêlant aux autres hommes sur le pied de l'égalité, se distingue toujours par la supériorité de son esprit et de sa nature. Heureux le prince qui, dans de pareilles circonstances, peut dans le royaume des lettres conquérir des provinces qu'il ne saurait perdre, et défier le mauvais destin des dynasties ». A ce toast d'un sentiment si élevé, le duc d'Aumale avait répondu en anglais ; et, s'excusant de sa connaissance imparfaite de cette langue, il en profitait pour affirmer son patriotisme : « Vous saviez tous, quand j'ai été appelé à l'honneur de m'asseoir dans ce fauteuil, vous saviez tous, dis-je, que j'étais Français, Français quand même » !

Si le prince souffrait de l'exil, il le déplorait bien plus pour ses fils, nourris sur le sol étranger dans l'amour de la patrie, de cette France à la fois si lointaine et si proche. De quatre fils, deux seulement avaient vécu : le second, titré duc de Guise, était né en 1854 ; l'aîné, le prince de Condé, arrivait à l'âge d'homme avec le chagrin de ne pouvoir se consacrer au service de son pays ; il fut envoyé en Suisse pour apprendre le métier militaire dans l'armée fédérale. Doué d'une brillante intelligence, le jeune homme avait une rare faculté d'assimilation, et surtout un don spécial pour les langues ; il en parlait plusieurs couram-

ment. Son esprit était nourri de la moelle des classiques grecs et latins, grâce à la solide éducation des universités anglaises. Mais le duc d'Aumale appréciait surtout chez son fils le sens droit, la hauteur de l'âme, la candeur du cœur ; jusqu'à la fin de sa vie, il parla de son cher Condé en termes touchants, ayant l'habitude de dire : « Il m'était supérieur ». De bonne heure il avait eu la joie de lui voir partager son amour pour la France. Lorsqu'on lui offrit la couronne de Grèce, il était spécifié que l'héritier présomptif serait Grec non seulement de nationalité, mais aussi de religion. Bien que résolu à ne pas accepter, le père se fit un devoir de communiquer ces ouvertures à son fils, et celui-ci, alors en Suisse, répondit spontanément : « Dieu m'ayant accordé le bonheur de naître catholique et Français, je resterai catholique et Français... — Voyez, s'écriait sa mère à la lecture de cette lettre, voyez, et dites si nous n'avons pas le droit d'être fiers de lui, s'il ne mérite pas toutes nos tendresses » ! Hélas ! cette allégresse allait sombrer dans le plus affreux déchirement.

La mort avait été cruelle pour la famille exilée. Le roi Louis-Philippe et deux de ses belles-filles, les duchesses d'Orléans et de Nemours, reposaient dans le caveau de Weybridge, attendant que la terre de France, redevenue hospitalière, leur donnât le suprême asile. Le duc d'Aumale avait perdu deux fils en bas âge ; quatre filles avaient à peine vu le jour. La sainte reine Marie-Amélie s'éteignit à son tour le 24 mars 1866, et, selon sa volonté, fut ensevelie dans la robe qu'elle portait en quittant la France. Le prince de Condé était alors bien loin des siens ; il avait quitté l'Angleterre dans les premiers jours de février, comme nous l'apprend une lettre du père adressée, le 12 mars, à un ami de Paris : « Mon fils Condé a pris un grand parti, que j'ai approuvé avec le cœur gros. Il

nous a quittés il y a un mois ; nous le savons heureusement arrivé en Égypte. Il va visiter l'Australie, Java, la Chine et l'Inde, et nous reviendra, s'il plaît à Dieu, au printemps de 1867 ». Cela ne plut pas à Dieu. Terrassé par la fièvre typhoïde, le jeune prince mourut à Sydney, en Australie, le 24 mai 1866. Si le coup fut terrible pour le père, comment peindre la douleur de la tendre mère ? « Voyez-vous, dit-elle un jour, je veux renfermer cet affreux chagrin en moi-même et n'en laisser paraître que le moins possible. Je veux qu'Aumale reprenne à la vie active. Mon pauvre Guise, si intelligent et si bon, ne doit pas être élevé dans le deuil et la tristesse. Toute cette jeune génération qui nous entoure compte sur moi, compte sur nous, comme centre de réunion de famille. Je ne leur ferai pas défaut. Mais (ajoutait-elle en baissant la voix) je me suis fait comme un sanctuaire secret où je revois mon pauvre enfant, et où je le sens, là, là (elle montrait son cœur). Si longue que puisse être ma vie, ce sera si peu de chose, et je suis si sûre que je le reverrai ! Il faut que je travaille à me rendre digne de la place qu'il me garde, car mon fils était un saint » (Cuvillier-Fleury, *Caroline de Bourbon, duchesse d'Aumale*). Elle languit trois ans, sans une plainte, toujours la même en apparence, bonne, douce, charitable. Puis ses forces la trahirent, et il ne fut plus possible de se faire illusion. Aux temps de son bonheur, elle avait toujours fait promettre qu'on l'avertît de son état en cas de danger, « car à cette heure-là, disait-elle, on ne voit ni les progrès du mal, ni l'approche de la fin ». Le duc lui-même remplit cette poignante mission ; lui seul pouvait adoucir à la chère compagne de sa vie l'amère douleur de le quitter, et elle s'éteignit dans ses bras le 6 décembre 1869.

Le nom du duc d'Aumale n'était pas oublié en France. La dignité de sa vie, l'acquisition des collections Cigongne

et Reiset, ses travaux littéraires, la *Lettre sur l'Histoire de France*, la saisie, par ordre du Gouvernement, de l'édition des deux premiers volumes de l'*Histoire des princes de Condé*, tout cela valait à l'illustre exilé la sympathie de la presse libérale, du monde des lettres et des arts, de tous les esprits indépendants ; on voyait sans peine sortir de France des trésors bibliographiques et artistiques dont on escomptait le retour. Lorsque, en février 1862, le baron de Triqueti décide un amateur parisien, M. Thibaut, à céder au prince le dessin de la Joconde de Léonard, qui, bien que gâté et retouché, n'en reste pas moins une œuvre admirable, l'amateur consent à abaisser son prix à 7.000 francs, renonçant à offrir le dessin au Musée britannique et « préférant le savoir en si dignes mains, et françaises » ; et les connaisseurs félicitent M. de Triqueti « d'avoir agi de manière à ce que le dessin *revienne en France* ». En janvier 1863, le célèbre tableau d'Ingres qui représente l'émouvant épisode de Stratonice et d'Antiochus était mis en vente publique à Paris ; lorsque les enchères s'arrêtèrent à 92.000 francs, toute la salle réclama le nom de l'acquéreur. — « Son Altesse Royale M. le duc d'Aumale ». — « Bravo pour le duc d'Aumale ! » fut le cri unanime, accompagné d'applaudissements prolongés. L'année suivante, le prince commandait à Rosa Bonheur, pour l'offrir à la duchesse, le *Berger des Pyrénées* qui se trouve dans la grande galerie de Chantilly, et il doublait galamment le prix demandé par l'artiste. Il s'était déjà assuré la possession du célèbre tableau de Gérôme, *le Duel après le bal masqué*, et des deux toiles de Protais qui eurent alors tant de succès, *Avant et Après le combat*. En février 1865, Henri de Triqueti est envoyé à Paris, chargé de commissions du prince pour la vente de la collection Pourtalès ; il y acquit contre le Louvre, le Musée britannique et M. Thiers, le célèbre vase dit de Nola, amphore

grecque à figures rouges, 10.100 francs, et deux délicieux petits bronzes grecs découverts aux environs de Besançon, un Jupiter, 8.000 francs, et l'adorable Minerve qui est aujourd'hui la perle du petit lot d'antiques réuni à Chantilly (19.200 francs). Mais Triqueti dut abandonner un Vélasquez à 30.000 francs, et un Luini à 70.000, n'osant passer outre aux instructions qu'il avait reçues et que le duc d'Aumale n'aurait pas manqué d'enfreindre si lui-même eût été présent : il regretta toujours de ne posséder ni un Vélasquez, ni un Rembrandt. L'année suivante, Triqueti revint à Paris pour la vente Nolivos (janvier 1866) et acquit, au prix de 7.200 francs, un marbre grec de grand intérêt, un fragment de sarcophage représentant Bacchus et Ariane. En février, un collectionneur parisien, M. Dubois, céda au prince, par l'intermédiaire de Durand-Ruel, cinq aquarelles de Decamps et de Marilhat, qui ornent aujourd'hui la Rotonde du musée, et un dessin de Charlet, l'*Enterrement de Polichinelle*, exposé dans la galerie du Logis ; Durand-Ruel y ajouta une aquarelle de Pils ; au total, 30.000 francs.

La succession de la reine Marie-Amélie apporta un sérieux appoint aux collections de Twickenham : un magnifique Van Dyck, le portrait de Gaston d'Orléans, que le roi Georges IV, peu ferré sur l'histoire de France, avait offert en 1829 à Louis-Philippe comme un portrait d'ancêtre; le portrait de la reine elle-même, encore duchesse d'Orléans, peint par Gérard en 1817; les portraits de sa mère et de deux de ses sœurs, par Vigée-Lebrun ; de sa belle-sœur, Madame Adélaïde d'Orléans, par M^lle^ Cogniet ; du duc d'Orléans professeur au collège de Reichenau en 1793, par Winterhalter d'après Couder ; du comte de Toulouse (fin du XVII^e^ siècle) ; du duc d'Orléans mort en 1785, et de M^me^ de Montesson ; de Philippe-Égalité et de sa femme, fille du duc de Penthièvre ; le

portrait du duc d'Aumale enfant par Robert-Fleury; des petites toiles de Michallon et de Gudin; le buste en marbre de Madame Adélaïde, par Dieudonné; des bustes en bronze ou plâtre de membres de la famille; des dessins de Cosway et de Carle Vernet représentant Philippe-Égalité et ses enfants; des miniatures, des émaux, des bijoux, montres et bibelots exposés aujourd'hui dans le cabinet des Gemmes. Cette curieuse collection de portraits en miniature s'augmente alors de trouvailles faites dans la boutique de Dominique Colnaghi : Anne de Bretagne, François Ier, Gabrielle d'Estrées et ses enfants, Henri II, Henri IV, Sully, le duc de Guise le Balafré, Marie de Médicis, Marie-Thérèse, reine de France, le Grand Dauphin et sa femme, le duc d'Anjou, etc. Colnaghi vend aussi au prince, en décembre 1865, un petit tableau de Meissonier, *Dragon sous Louis XV*, au prix de 15.625 francs, et une charmante aquarelle du même maître, un *Atelier d'artiste au XVIIIe siècle*, 14.375 francs. Un paysage français de Samuel Reynolds est acquis à Paris par l'intermédiaire de M. de Rothschild; du grand Joshua, une intéressante toile, *les deux Waldegrave*, est léguée au prince par son amie Francess, comtesse de Waldegrave. L'amitié d'un autre Anglais, lord Holland, avait fait entrer à Twickenham, en janvier 1860, le magnifique portrait du prince de Talleyrand, par Ary Scheffer, qui règne aujourd'hui dans la Tribune de Chantilly. Un marchand de Londres, Robinson, qui a la spécialité des livres à peintures, vend au prince de beaux manuscrits italiens, et des feuillets détachés dont trois ornent la Rotonde du musée : l'*Empereur Othon*, peinture du *Registrum Gregorii*, école de Trèves, xe siècle; *Resurrexit*, page d'un livre de chœur du xive siècle, école de Sienne; *le Christ en croix*, autre peinture d'un livre d'église exécuté en 1562 par Apollonio de Bonfratelli. Et combien d'autres objets curieux! Livres, dessins,

estampes, porcelaines, émaux de Léonard Limousin et de Pierre Courtois, pièces d'orfèvrerie ancienne, la grande croix du trésor de Bâle (xv^e siècle), l'ostensoir de Braga (xvi^e), des éventails, des médailles, des armes, etc., etc. Les souvenirs militaires sont surtout recueillis avec soin ; en janvier 1868, le prince fait acheter à Versailles, en vente publique, un grand dessin d'Horace Vernet, « le Retour de Taguin après la prise de la Smalah, idée première d'un tableau qu'il devait exécuter pour le duc d'Aumale » (note du prince).

Les dernières années de l'exil sont marquées par des acquisitions retentissantes. En février 1868, le prince obtient du marquis Maison, au prix de 600.000 francs, trente-deux tableaux et dessins qui lui sont aussitôt expédiés de Paris : huit Decamps, trois Marilhat, un Gros (*Bonaparte et les Pestiférés de Jaffa*), douze beaux dessins et deux petites toiles de Prudhon, quatre Watteau et quatre Greuze. En mars, ce fut le tour de *la Chasse au faucon en Algérie*, une des plus belles toiles de Fromentin, peinte en 1865. En avril, la vente de la galerie San Donato introduisit à Twickenham une *Marine* de Vandevelde, et *les Dunes de Scheveningen* de J. Ruysdaël. En 1869, une des œuvres les plus exquises de la jeunesse de Raphaël, un petit panneau d'une fraîcheur et d'une suavité sans égales, la Vierge dite de la maison d'Orléans parce qu'elle appartint aux ducs d'Orléans jusqu'à la Révolution, chef-d'œuvre de poésie comme de peinture, parut aux yeux émerveillés des amateurs lors de la vente de la galerie de M. Delessert. Ce précieux morceau, que le duc d'Aumale connaissait de réputation et qu'il avait pu admirer avant 1848, lui fut adjugé au prix de 160.000 francs.

Le 7 février 1868, le prince écrivait à Émile Augier : « Mon cher ami, je ne connais encore *Paul Forestier*

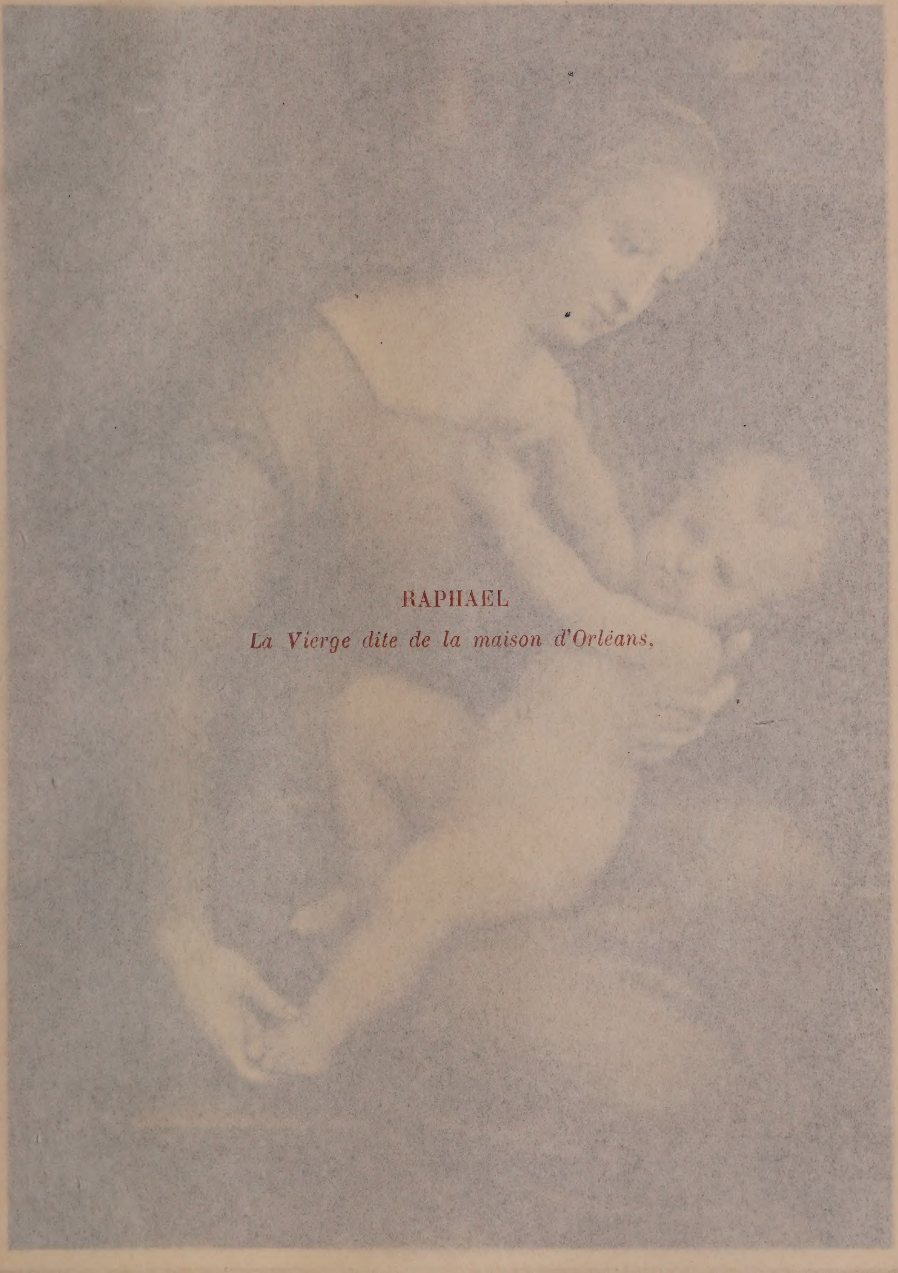

RAPHAEL

La Vierge dite de la maison d'Orléans.

estampes, porcelaines, émaux de Léonard Limosin et de Pierre Courtois, pièces d'orfèvrerie ancienne, la grande croix du trésor de Bâle (xv[e] siècle), l'ostensoir de Bruges (xvi[e]), des éventails, des médailles, des armes, etc., etc. Les souvenirs militaires sont surtout recueillis avec soin ; en janvier 1868, le prince fait acheter à Versailles, en vente publique, un grand dessin d'Horace Vernet, « le Retour de Taguin après la prise de la Smalah, idée première d'un tableau qu'il devait exécuter pour le duc d'Aumale » (note du prince).

Les dernières années de l'exil sont marquées par des acquisitions retentissantes. En février 1868, le prince obtient du marquis Maison, au prix de 600.000 francs, trente-deux tableaux et dessins qui lui sont aussitôt expédiés de Paris : huit Decamps, trois Marilhat, un Gros (*Bonaparte et les Pestiférés de Jaffa*), douze beaux dessins et deux peintures de Prud'hon, quatre Watteau et quatre Greuze. En mars, ce fut le tour de *la Chasse au faucon en Algérie*, une des plus belles toiles de Fromentin, peinte en 1865. En avril, la vente de la galerie Van Brienen introduisit à Twickenham une *Marine* de Van de Velde et les *Dunes de Scheveningen* de J. Ruysdael. En 1869, une des œuvres les plus exquises de la jeunesse de Raphaël, un petit panneau d'une fraîcheur et d'une suavité sans égales, la Vierge dite de la maison d'Orléans parce qu'elle appartint aux ducs d'Orléans jusqu'à la Révolution, chef-d'œuvre de poésie comme de peinture, parut aux yeux émerveillés des amateurs lors de la vente de la galerie de M. Delessert. Ce précieux morceau, que le duc d'Aumale connaissait de réputation et qu'il avait pu admirer avant 1848, lui fut adjugé au prix de 150.000 francs.

Le 7 février 1869, le prince écrivait à Émile Augier : « Mon cher ami, je ne connais encore *Paul Forestier*

que par les revues des journaux. Je vois que le succès a été grand, et je m'en réjouis de tout mon cœur. Votre lettre a devancé votre comédie, que j'ai grande hâte de lire. Hélas ! j'aimerais mieux encore l'entendre ; je suis incurable à cet égard, même au moment où l'on vient, au bout de vingt ans (vingt ans, grand Dieu !) d'ajouter une nouvelle pierre à la barrière de mon exil.

Mais les destins et les flots sont changeants...

On sait encore son Béranger, et surtout on aime toujours les vieux amis ». Les destins, en effet, allaient bientôt changer. La guerre est déclarée. L'Empire tombe. Le duc d'Aumale, ses frères et ses neveux, brûlent de se battre. On sait que le prince de Joinville et le duc de Chartres purent seuls, en cachant leur nom, prendre part à la défense du sol sacré de la patrie. Le duc d'Aumale était trop connu pour pouvoir suivre leur exemple héroïque. Repoussé de partout, il doit repasser la frontière, et il contemple impuissant l'agonie de la France. Il ne put rentrer librement à Paris qu'au mois de juin 1871.

CHAPITRE XII

LE DUC D'AUMALE A CHANTILLY. LA RECONSTRUCTION DU CHATEAU. — LE MUSÉE CONDÉ (1872-1897)

Envoyé par les électeurs de l'Oise à l'Assemblée nationale, le duc d'Aumale n'y parut que pour prendre part aux débats de la loi militaire et rendre un éclatant hommage au drapeau tricolore, ce drapeau sous lequel son père s'était battu à Valmy et à Jemmapes, que lui-même avait promené glorieusement en Afrique, « ce drapeau qui a été si longtemps le symbole de la victoire, et qui est resté dans notre malheur l'emblème de la concorde et de l'union ». L'année suivante, le prince fut réintégré dans son grade de général de division, puis l'Académie française l'admit dans son sein pour occuper le fauteuil de M. de Montalembert. Mais ce retour de fortune fut traversé par un suprême malheur : le gentil duc de Guise, âgé de dix-huit ans, mourut le 25 juillet 1872. Dans le discours que prononça le duc d'Aumale le jour de sa réception à l'Académie, on l'entendit avec émotion mêler ce cruel souvenir aux remerciements qu'il adressait à l'illustre compagnie : « A la douleur inexprimable de retrouver la patrie vaincue, mutilée, sanglante, se mêlait la joie de la revoir, d'en respirer l'air, de pouvoir la servir, de lui dévouer mon fils. Messieurs, depuis le jour où vous m'avez fait l'honneur de m'admettre parmi vous, il a plu à Dieu d'éteindre la dernière flamme de mon foyer

domestique ». Peu après, le duc d'Aumale dut assumer le pénible devoir de présider le conseil de guerre devant lequel comparut Bazaine ; et il eut la tristesse de rappeler à un maréchal de France qu'au milieu des pires catastrophes la France existe toujours. Puis le général, heureux d'échapper aux dangereuses attractions de la politique, se rend à Besançon pour y exercer le commandement qui lui est confié. Comme au temps de sa jeunesse, il se renferme dans son rôle de soldat. Le corps d'armée qui a l'honneur de veiller aux portes de la France doit être le premier de tous par la discipline et les vertus militaires ; il s'y consacre avec ardeur, travaille sans relâche. On le vit souvent à Belfort, ce coin de l'Alsace confié à sa garde. L'Alsace ! Certes ce fut le rêve du duc d'Aumale de la reconquérir. Son unique ambition était de tomber, quarante-troisième de sa race, sur un glorieux champ de bataille, ou de pouvoir s'appliquer à lui-même ce qu'il a écrit du Grand Condé : « Et quand le dernier soldat de l'Empire eut quitté le sol de l'Alsace, le sol de la France, Condé remit au fourreau son épée, qui n'en devait plus sortir ». Un autre avenir l'attendait, et le prince n'avait pas épuisé la coupe d'amertume ; mais les jours sombres ne s'annoncent pas encore, et il goûte pleinement le bonheur de vivre en France, avec le légitime espoir d'y terminer ses jours.

La place manquant à Chantilly pour loger les trésors qui encombrent Twickenham, le duc d'Aumale relèvera de ses ruines le château des Condé ; et il accroîtra ses collections sans attendre la construction du nouvel édifice. En juin 1873, il achète à la vente Faure, au prix de 79.500 francs, le dramatique tableau de Delacroix où les deux Foscari se trouvent face à face dans une situation dont l'horreur touche au sublime : le fils supplicié, soutenu par les femmes éplorées, devant le père accablé sous le

farouche devoir d'une implacable justice. Un peintre charmant, Max Claude, apporte des souvenirs de Chantilly, *la Meute sortant des chenils*, *le Valet de limier partant pour faire le bois*. En 1875, le prince s'assure la possession d'une toile d'Alphonse de Neuville qui retrace un épisode de la guerre, *Combat sur la voie ferrée* (20.000 francs), d'un beau dessin de Prudhon, *la Sagesse* (2.000). L'année suivante, Durand-Ruel lui vend un Horace Vernet, *le Parlementaire et les chefs arabes en conseil* (30.000 francs), un Bénouville, *Sainte Claire recevant le corps de saint François* (4.000), l'esquisse de *la Malaria* d'Hébert (8.000), un petit Decamps (4.000) et un paysage d'Achenbach. Les antiques ne sont pas oubliés ; en 1875, un petit bronze grec, *Satyre dansant*, découvert près de la forêt du Nouvion, terroir de Buironfosse (Aisne), fut acquis au prix de 6.000 francs ; en 1877, MM. Lambros cèdent pour 10.000 francs une petite terre cuite de Myrina et quatre jolies statuettes de Tanagra. Je renonce à mentionner les livres, les estampes et les dessins, mais je dois signaler un ravissant petit émail italien de la première moitié du XVIe siècle, en ronde bosse, *Apollon dirigeant le soleil*, attribué à Benvenuto Cellini ; M. Cadart le céda au duc d'Aumale pour 6.000 francs. De près ou de loin, le prince suit toutes les ventes, étudie les catalogues, peut maintenant se rendre compte par lui-même ; la mise aux enchères des collections d'Anastasi et de Féral lui permit d'acheter de bonnes aquarelles de Delacroix, de Lami, de Roqueplan, de Pils, sans oublier les maîtres anciens, pour lesquels il eut toujours une prédilection.

Une acquisition très considérable, faite en mai 1876, fut celle de la collection de portraits, presque tous français, formée par Alexandre Lenoir au commencement du XIXe siècle, achetée par le duc de Sutherland en 1838

et depuis lors conservée à Stafford-House. Elle se composait de 69 portraits peints et de 148 portraits dessinés aux crayons de couleur, quelques-uns au pastel. Dans les peintures, le xvi^{e} siècle était représenté par François I^{er} jeune (attribué à Perréal), par Marguerite d'Angoulême, Henri d'Albret, roi de Navarre, Jeanne d'Albret, l'amiral de Coligny, son frère le cardinal, Catherine de Médicis, Diane de Poitiers, Charles IX, Henri III, le duc d'Alençon, le duc de Nemours, classés sous le nom générique des Clouet ; par Marguerite de France, duchesse de Berry, et M^{me} de Lansac, qu'on donne aujourd'hui à Corneille de Lyon ; par Philippe de Clèves, sire de Ravenstein ; par le réformateur Bugenhagen, attribué à Holbein ; par la femme de Luther, Catherine Bohren, peinture remarquable ; par Charles-Quint ; par le comte et la comtesse de Hornes. A partir du règne de Henri IV, citons son propre portrait, par Pourbus, celui de sa fille Élisabeth, reine d'Espagne, ceux de Gabrielle d'Estrées au bain, du duc de Retz, du duc d'Aumont à cheval, de Sully et de Charost (par Quesnel), de l'abbé de Rancé, du premier président Pomponne de Bellièvre, d'Élisabeth Stuart, reine de Bohême (par Mierevelt) ; plusieurs Mignard, dont le magnifique portrait de Molière, d'une touche si large et d'un accent si profond, un Molière pris sur le vif, mélancolique et fatigué ; d'autres beaux portraits du xvii^{e} siècle, parmi lesquels la mère Angélique Arnauld, par Philippe de Champaigne, un Mazarin de Mignard, un Mansart de Rigaud, et deux beaux pastels montrant Colbert et Quinault. Pour le xviii^{e} siècle, il faut citer un excellent portrait du pape Benoît XIV, par Subleyras, et l'élégante peinture où Marie-Antoinette, au lendemain de son arrivée en France, fut représentée en Hébé par Drouais. J'ai gardé pour la fin le splendide portrait du grand-bâtard Antoine de Bourgogne, parce qu'il ne figurait pas dans la liste impri-

mée de Stafford-House et qu'il fut donné au prince pardessus le marché : c'est un pur chef-d'œuvre, exécuté vers 1450 par un très grand artiste ; qu'on nomme Antonello de Messine, Roger Vander Weyden ou Vander Goes, peu importe ; le morceau est capital, rien de plus beau n'a été fait dans les Flandres au XV^e^ siècle. Les portraits dessinés de la collection de Lenoir sont moins intéressants, dans leur ensemble, que les portraits peints ; ceux du XVI^e^ siècle sont presque tous de seconde main ; en outre, Lenoir les avait identifiés de façon parfois fantaisiste. Mais ceux qu'on peut attribuer à Quesnel, aux Dumonstier et à Nanteuil sont excellents ; citons en outre les pastels de Gaston d'Orléans (par Walleran Vaillant), de Gilles Ménage (par Bernard Vaillant), de M^me^ de Montespan, un beau portrait de Louis XIII aux deux crayons, des aquarelles représentant le maréchal de L'Hôpital (1650), Mazarin et don Luis de Haro (1659), un portrait de Watteau, l'esquisse de Duplessis pour le portrait de M. d'Angiviller, etc.

En mars 1877, le duc d'Aumale saisit l'occasion de ramener en France une autre collection, toute française, qui avait émigré en Angleterre peu après l'avènement du roi son père ; elle n'était pas seulement précieuse par les pièces qui la composaient, mais aussi par les souvenirs de famille qui s'y rattachaient : je veux parler des portraits dessinés et lavés par Carmontelle de 1757 à 1775 environ. Louis Carrogis, qui prit le nom de M. de Carmontelle pour se pousser dans le monde, s'était fait connaître comme dessinateur de talent dès 1755, et c'est en cette qualité qu'il fut attaché pendant la guerre de Sept ans à la personne de M. de Pons-Saint-Maurice, gouverneur du duc de Chartres, qui commandait le régiment d'Orléans-dragons. Il ne se contenta pas de lever des plans en Allemagne, mais plut bien davantage en esquissant, avec

plus de vérité que de talent, les silhouettes de tous les officiers. La paix conclue, le duc de Chartres le garda comme « lecteur », sorte de sinécure qui l'installait dans la maison du prince et l'accréditait partout. Il se rendit d'ailleurs indispensable par ses talents de société ; esprit facile, agréable, pénétrant et sagace, il composait, sous le nom de *Proverbes*, des comédies de salons dont un proverbe était généralement le mot de la fin ; il en ordonnait la mise en scène, en exécutait les décors et en dessinait les costumes. « L'ami Carmontelle, écrivait Grimm, fournit des pièces comme un pâtissier des petits pâtés... ». Grimm vante aussi la facilité de son crayon : « M. de Carmontelle a fait des recueils de portraits dessinés au crayon et lavés en couleurs et détrempe. Il a le talent de saisir singulièrement l'air, le maintien, l'esprit de la figure. Il m'arrive tous les jours de reconnaître dans le monde des gens que je n'ai jamais vus que dans ses recueils. Ces portraits de figures, tous en pied, se font en deux heures de temps avec une facilité surprenante. Carmontelle est ainsi parvenu à avoir les portraits de toutes les femmes de Paris, de leur aveu. Ces recueils, qu'il augmente tous les jours, donnent aussi une idée de la variété des conditions des hommes et des femmes de tout état, depuis M. le Dauphin jusqu'au frotteur de Saint-Cloud ». C'était pour Carmontelle un amusement, non un gagne-pain ; et il conserva dans ses portefeuilles plus de 700 dessins, qui, après sa mort, furent acquis en bloc par son ami Richard de Lédans (1807). Ce dernier en vendit un certain nombre, car il n'était pas riche, et quand il mourut à son tour (1816), la collection était réduite à 450 pièces. Pierre de La Mésangère, qui dirigeait le *Journal des dames et des modes*, en comprit tout l'intérêt et s'en rendit acquéreur : c'était en effet, au point de vue des modes sous Louis XV, un document fort

précieux. Enfin, la vente des meubles de La Mésangère (juillet 1831) fit passer la collection en Écosse, chez les Duff Gordon Duff, dont l'héritier en consentit la cession au duc d'Aumale au prix de 112.500 francs. Le prince possédait déjà quelques dessins de Carmontelle, il en acquit d'autres et réunit 484 pièces, comprenant 561 portraits, dont celui de Carmontelle lui-même. Vingt-sept de ces dessins lavés ont été gravés au XVIII^e siècle à la demande de l'impératrice Catherine II. La collection est conservée au Musée Condé en dix énormes volumes reliés en maroquin rouge. Toutes les classes de la société s'y trouvent élégamment représentées : princes et princesses, grands seigneurs et nobles dames, personnages de la maison du duc d'Orléans, officiers de terre et de mer, diplomates, magistrats, financiers, ecclésiastiques, hommes de lettres, savants, musiciens, acteurs et actrices, Garrick et Sophie Arnould. M. Gruyer a publié le catalogue de cette curieuse collection en un luxueux volume orné de quarante portraits reproduits en héliogravure, mode de reproduction tout à fait insuffisant, car les couleurs ne peuvent se séparer de ces portraits où l'art ne joue pas le rôle prépondérant.

M. Frédéric Reiset, qui avait vendu ses dessins au duc d'Aumale en 1861, avait aussi formé une petite galerie de tableaux : quarante peintures de premier ordre, triées avec une patience, un scrupule, une compétence qui en garantissaient la valeur artistique, la distinction et la pureté. En 1879, M. Reiset résolut de se défaire de ces précieux tableaux, dont le catalogue fut imprimé en vue de la vente, fixée au 28 avril. Elle n'eut pas lieu ; il avait suffi au duc d'Aumale d'une visite pour apprécier l'importance de cette collection ; il en négocia aussitôt l'acquisition en bloc, et conclut l'affaire au prix de 600.000 francs. Les écoles d'Italie étaient représentées par 25 morceaux,

dont plusieurs de petites dimensions, comme la curieuse représentation de saint Benoît dans le *sacro speco* de Subiaco, attribuée à un élève de Fra Angelico, deux petits [illegible] des Luini, etc. ; il convient surtout de citer [illegible] la *Vierge* de Giotto, où les repeints sont malheureusement nombreux ; un grand triptyque [illegible] *Couronnement de la Vierge*, attribué alors à [illegible] à Giovanni del Ponte [illegible] et attirant portrait de [illegible] qui épousa un [illegible] par Julien de Médicis ; [illegible] ou devant Piero di Cosimo [illegible] elle-même qui est le chef-d'œuvre [illegible] de Botticelli, grande figure [illegible] svelte et souriante, accom[illegible] et joyeux ; un expressif [illegible] de son maître Sassetta, [illegible] la vie mystique de saint François [illegible] de Francia ; une [illegible] tableau de [illegible] Les écoles [illegible] Reiset [illegible] un [illegible] Bouts [illegible] l'on [illegible] par [illegible] il a pu être [illegible] de saint Perpète à [illegible] en 1466.

M. Reiset avait aussi donné à l'école flamande un tableau d'autel exécuté au xv[e] siècle et représentant la

Le château de Chantilly reconstruit par M. Daumet.

(Dessin de l'architecte.)

dont plusieurs de petites dimensions, comme la curieuse représentation de saint Benoît dans le *sacro speco* de Subiaco, attribuée à un élève de Fra Angelico, deux petits Filippo Lippi, des Luini, etc. ; il convient surtout de citer *la Mort de la Vierge* de Giotto, où les repeints sont malheureusement nombreux ; un grand triptyque montrant le *Couronnement de la Vierge*, attribué alors à Lorenzo di Niccolo, aujourd'hui à Giovanni del Ponte di Santo-Stefano ; l'étrange et attirant portrait de Simonetta Vespucci, la belle Génoise qui épousa un Cattani de Florence et fut aimée par Julien de Médicis ; qu'elle ait posé devant Pollajuolo ou devant Piero di Cosimo, peu importe ; c'est elle-même qui est le chef-d'œuvre. Citons encore l'*Automne* de Botticelli, grande figure gracieusement ajustée, svelte et souriante, accompagnée d'enfants gourmands et joyeux ; un expressif panneau de Sano di Pietro, ou de son maître Sassetta, représentant un épisode de la vie mystique de saint François d'Assise ; une *Annonciation* du Francia ; une belle toile de Jacopo Palma, signée et datée, tableau de piété contenant le portrait du donateur inconnu. Les écoles du Nord n'étaient représentées dans la galerie Reiset que par trois morceaux, deux ravissantes petites têtes (homme et femme) attribuées alors à Jean Van Eyck, un panneau intitulé une *Procession* et donné à Thierry Bouts, et une belle marine d'Everdingen. L'avancement des études consacrées à l'histoire de l'art ont amené la prudence pour l'attribution des œuvres du XV^{e} siècle, et l'on a écarté le nom de Thierry Bouts, sans le remplacer par un autre ; quant au sujet représenté, il a pu être identifié : c'est le transport de la châsse de saint Perpète à Bouvignes après le sac de Dinant en 1466.

M. Reiset avait aussi donné à l'école flamande un tableau d'autel exécuté au XV^{e} siècle et représentant la

Vierge dite de Miséricorde, c'est-à-dire prenant sous sa protection et couvrant de son manteau les pauvres humains, les humbles comme les illustres ; avant d'appartenir à M. Reiset, cette peinture avait été attribuée à l'école du nord de l'Italie. En réalité, elle fut exécutée en Avignon par deux artistes français, Charonton et Vilatte, sur la commande faite en 1452 par Jean Cadard et Jeanne du Moulin, sa femme, agenouillés à gauche et à droite devant des pupitres à leurs armes. L'école française était donc représentée chez M. Reiset, sans qu'il s'en doutât, par un morceau capital du XV^e^ siècle ; il n'avait d'ailleurs recueilli que fort peu de toiles françaises, mais toutes de bonne qualité : cinq de notre grand Poussin, deux de Gaspard Dughet, une de Gérard (portrait de Bonaparte premier consul), et trois d'Ingres : son propre portrait en 1804, celui de M^me^ Devauçay en 1807, et enfin cette *Vénus Anadyomène* dont le grand artiste chercha toute sa vie l'expression idéale, car il l'a datée : « 1808 et 1848 ». Les tableaux de M. Reiset vinrent s'ajouter aux collections ramenées d'Angleterre en 1877-1878 et déposées dans le Jeu-de-Paume et autres dépendances du château, en attendant que fût prête la demeure somptueuse que leur destinait le duc d'Aumale. C'est dans ces conditions, assurément insuffisantes, que M. Lafenestre put les examiner en 1879-1880 ; il eut, le premier, l'honneur de dévoiler à la France les trésors artistiques que l'illustre exilé avait conquis pour elle, et c'est avec l'agrément du prince que son travail fut publié en 1882 (*Maîtres anciens, études d'histoire et d'art*, pp. 159-276), l'année même où les collections furent installées dans le château.

Dès 1875, le duc d'Aumale manifesta la volonté de relever la maison des Condé. Il fallait d'abord trouver un architecte, un homme à l'esprit ouvert, encore jeune,

qui, sans être lié par son passé à des théories étroites, eût déjà néanmoins fourni des preuves d'un beau talent, promesses d'un brillant avenir. La recherche était délicate ; le prince eut l'heureuse idée de la confier à un ami de Chantilly, M. Gruyer, dont il appréciait le dévouement, et qui fut honoré jusqu'à la fin de sa confiance et de son affection. Membre de l'Institut et attaché à l'administration des Musées nationaux, M. Gruyer était mieux qualifié que personne pour répondre au désir du prince, et un beau matin il lui présenta M. Daumet. Après la première entrevue, le prince et l'architecte se quittèrent ravis : ils s'étaient compris. De leur collaboration va sortir un des plus beaux fleurons de la couronne artistique de la France. La tâche était ardue, et l'on ne saurait trop admirer la dextérité avec laquelle M. Daumet surmonta les difficultés. Il fallait s'enfermer dans le périmètre original, conserver le soubassement de l'ancien château, surélever les tours et les façades dont les restes émergeaient des eaux, relier entre eux des plans inégaux, des parties où rien n'était d'équerre et dont l'ensemble ne pouvait être régulier : la disposition du grand escalier, creusé dans le roc, est une merveille d'ingéniosité. Le prince ne regrettait guère le massif château des Condé et ne songea pas un instant à le reconstituer, préférant donner au nouvel édifice un caractère plus original, qui rappelât le manoir des Montmorency, plus gracieux, mieux approprié au site. C'est donc du XVI^e^ siècle que s'inspira M. Daumet, tout en créant une œuvre personnelle, élégante et robuste à la fois, où les parties les plus variées forment un ensemble dont le pittoresque n'exclut pas l'harmonie. Le petit château n'est plus écrasé comme au XVIII^e^ siècle ; habilement soudé au grand, il fait corps avec lui ; entre eux la liaison sera parfaite lorsque le temps aura jeté un manteau gris sur la blancheur des

constructions nouvelles, et le nom de M. Daumet est désormais inséparable de ceux de Pierre Chambiges et de Jean Bullant.

Le duc d'Aumale établit son habitation au rez-de-chaussée du petit château. La gracieuse façade subit une transformation nécessaire, mais qui en modifia le caractère ; le vieux pont et la large porte qui donnaient autrefois l'accès de la cour basse avaient subsisté après que le fossé de séparation avait été comblé et la nouvelle entrée créée par le pont-levis actuel ; le prince supprima le vieux pont et transforma la porte en grande baie vitrée avec balcon. A l'étage, derrière les salons, se trouvaient des chambres et garde-robes, ayant vue sur la cour ; elles disparurent pour faire place à une jolie galerie où furent logés les trésors bibliographiques ; construite sur le modèle de celle de Twickenham, elle reçut le nom de Cabinet des Livres. Le prince en fit hommage au Grand Condé, dont un admirable buste en terre cuite, œuvre de Coysevox, surmonte la cheminée ; la voussure du plafond fut ornée des armes de Condé et de Turenne, entourées des écussons de leurs principaux compagnons de guerre, Luxembourg, Créqui, etc. Les deux premiers salons reçurent une nouvelle décoration, exécutée par Guifard d'après les dessins de Lechevallier-Chevignard ; la belle mosaïque de l'Enlèvement d'Europe, placée au-dessus de la cheminée, inspira l'ornementation du plafond, où furent peints en grisaille des sujets empruntés à la mythologie et accompagnés d'inscriptions grecques. Les grandes toiles de Sauveur Lecomte, qui avaient émigré en Angleterre, reprirent leur place dans la galerie des Batailles ; au-dessus de la cheminée, encadrée par les bustes en marbre de Turenne et de Condé, une vitrine fut remplie de précieux souvenirs : les pistolets de combat du Grand Condé, son portrait par

Stella, le superbe médaillon exécuté par Coysevox en 1686, des pistolets, guidons, cannes, ayant appartenu à d'autres princes de la maison, et surtout le grand drapeau pris à la bataille de Rocroy, drapeau d'un bataillon liégeois qui faisait partie de l'armée espagnole, le plus ancien trophée que nous ayons en France. Le duc d'Aumale avait trouvé dans l'héritage des Condé deux drapeaux pris à Rocroy ; ils étaient dans son appartement des Tuileries le 24 février 1848 ; l'un fut brûlé ; l'autre fut enlevé par un collectionneur, ardent légitimiste, qui se trouvait parmi les pillards et qui ne consentit à s'en dessaisir, en 1855, que sur les objurgations d'un ami du prince, le marquis de Bouillé. Celui-ci s'empressa de faire parvenir le précieux trophée à son légitime propriétaire, qui fut heureux de lui dire un jour, à Chantilly : « Vous voyez, votre drapeau est en bonne place ».

La grande Singerie, restaurée habilement par Guifard, reçut un joli petit mobilier provenant du duc de Penthièvre, et un écran de Christophe Huet acquis par le prince. Dans le grand cabinet d'angle, fut placé le splendide mobilier de Beauvais sorti du château d'Eu en 1857. Dans l'ancienne chambre des princes de Condé, qui avait servi de salon-billard depuis la Restauration : la magnifique commode de Riesener ; un mobilier de Beauvais de l'époque Louis XV, à personnages, découvert par le prince, après la guerre, dans le château de Randan, ancienne propriété de sa maison que des arrangements de famille mirent un moment entre ses mains ; des toiles de Christophe Huet furent placées dans les boiseries, et l'ameublement fut complété par un grand bureau Louis XV dont le prince fit l'acquisition à Blois, en 1880, au prix de 40.000 francs.

Le salon de la mosaïque d'Europe, dénommé salle des Gardes, reçut de grandes vitrines destinées aux souvenirs

militaires : drapeaux de régiments de l'ancienne armée française, armure afghane, fusils albanais et arabes, sabres persans et turcs, etc. ; armes et guidon du duc d'Aumale, objets provenant de l'armée d'Afrique et de la Smalah, des campagnes ou voyages des princes de la famille. Aux murs : une toile de Juste d'Egmont, montrant le Grand Condé en costume héroïque ; les portraits du comte de Berghes et de la princesse de Barbançon, par Van Dyck, épaves du vieux Chantilly ; les beaux émaux acquis à la vente Soltykoff (1861), des espontons du XVIII^e siècle, une pendule et des candélabres, ivoire et argent, commandés à Froment-Meurice.

Le premier salon, par lequel on entre dans la bibliothèque, occupe, ainsi que la partie correspondante de celle-ci, l'emplacement du fossé qui sépara les deux châteaux jusqu'au XIX^e siècle ; ils étaient reliés par un pont à galerie, et l'encadrement armorié de l'ancienne entrée du petit château a été conservé. Édifié en 1820, ce salon fut l'antichambre de l'appartement. Le duc d'Aumale en renouvela la décoration, y plaça les chasses d'Oudry, les chiens de Desportes, les portraits du duc d'Enghien et du prince de Conti en habit de chasse, provenant des Condé, le muséum minéralogique du roi de Suède Gustave III, de petits portraits équestres des rois de France au XVI^e siècle, acquis à Londres, un tableau de chasse d'Hackert, de la galerie du prince de Salerne, de belles têtes de cerfs pris dans la forêt de Chantilly, un émail commandé à Claudius Popelin et représentant Henri IV, et, dans les vitrines, un choix de porcelaines de Sèvres, de Chantilly, de Chine, etc. Dans ce salon aussi, le portrait en pied du général duc d'Aumale, exécuté par Bonnat en 1880, attendit sur un chevalet que fût prête la place qui lui était destinée. Le prince compléta l'ameublement de l'appartement en achetant à la vente Hamilton,

à Londres, en juillet 1882, deux grandes tables avec cartonniers dont la plus élégante, célèbre bureau qui passe pour avoir servi au duc de Choiseul, atteignit aux enchères la somme de 139.125 francs; l'autre fut adjugé à 80.000.

La construction du grand château fut terminée en 1882, et l'œuvre de l'éminent architecte fut accueillie par d'unanimes éloges. La façade, qui dans les anciens temps avait toujours été occupée par des corps de logis, ne présentait que des galeries à larges baies ouvertes, disposition heureuse qui égayait la cour en l'emplissant d'air et de lumière. Seule, l'aile de droite (côté nord) était destinée au « logis »; il y eut là un appartement complet, chambres, salon, salle à manger, qui fut utilisé jusqu'en 1886. A gauche, un spacieux vestibule, précédé d'une rotonde, donnait accès à l'appartement du petit château, à la salle à manger, à la galerie de la chapelle. Le grand escalier rendait la communication facile avec le rez-de-chaussée du petit château et le soubassement du grand. Entre la salle à manger et le logis, une grande galerie était destinée aux tableaux et se terminait par une élégante rotonde prise dans la tour de Vineuil; le sol de cette rotonde reçut une des belles mosaïques provenant d'Herculanum et recueillies dans l'héritage du prince de Salerne. Derrière la grande galerie, une autre, plus petite, régnait sur le fossé, montrant une disposition extérieure inspirée directement de la gravure de Du Cerceau : elle fut créée pour recevoir une épave d'Écouen, les 44 vitraux qui représentent la fable de Psyché d'après l'*Ane d'or* d'Apulée, philosophe de Médaure. Ce sujet profane, connu par les belles gravures faites en Italie d'après les cartons d'un élève de Raphaël, peut-être Michel Coxie, jouit d'une grande vogue en France, et fut reproduit par les verriers et les tapissiers. Un des manuscrits réunis à

Chantilly par le connétable Anne de Montmorency donne le texte de « trente huitains pour la tapisserie faite de la fable de Cupido et de Psyché », avec les noms des auteurs, Claude Chappuis, Antoine Héroët de la Maison-Neuve, et Mellin de Saint-Gelais. Les vitraux d'Écouen furent exécutés en 1541-1542 par l'ordre du connétable Anne de Montmorency. Le manuscrit de Chantilly ne donne pas de légende pour deux des vitraux de la série, plus grands que les autres, que le duc d'Aumale fit placer dans les passages de la Tribune ; mais dans la reproduction de petit format qui fut publiée en 1546 par Jean Maugin, dit le petit Angevin, ces deux vitraux sont accompagnés de deux huitains numérotés XXI et XXII. La décoration de la galerie fut complétée par une tenture de tente en velours rouge avec broderies d'or, ayant appartenu au bey de Médéah (1841), et par la précieuse effigie en cire du roi Henri IV, moulage de sa tête pris après sa mort par Guillaume Dupré (mai 1610).

Dans l'espace triangulaire compris entre la galerie de peinture et la galerie de Psyché, furent ménagés un petit cabinet qui servit d'abord à loger les estampes, et une belle salle octogonale qui reçut le nom de Tribune. Dans les hautes voussures de cette salle, le duc d'Aumale fit peindre par Bernard les maisons qu'il avait habitées ou qui lui appartenaient : le Palais-Royal où il naquit, le collège Henri-Quatre où il fit ses études, Villers-Cotterêts où il joua dans son enfance, Guise et Aumale, domaines qui sont encore dans sa famille, Twickenham, la maison de l'exil, vendue en 1877, Palerme, où jusqu'à la fin de sa vie il aima passer quelques semaines chaque année. Dans les passages de la Tribune furent enchâssés deux bas-reliefs provenant d'Écouen, le *Départ et la Chute de Phaëton*, dignes du ciseau de Jean Goujon.

La tour d'angle, dont les étages supérieurs abritèrent,

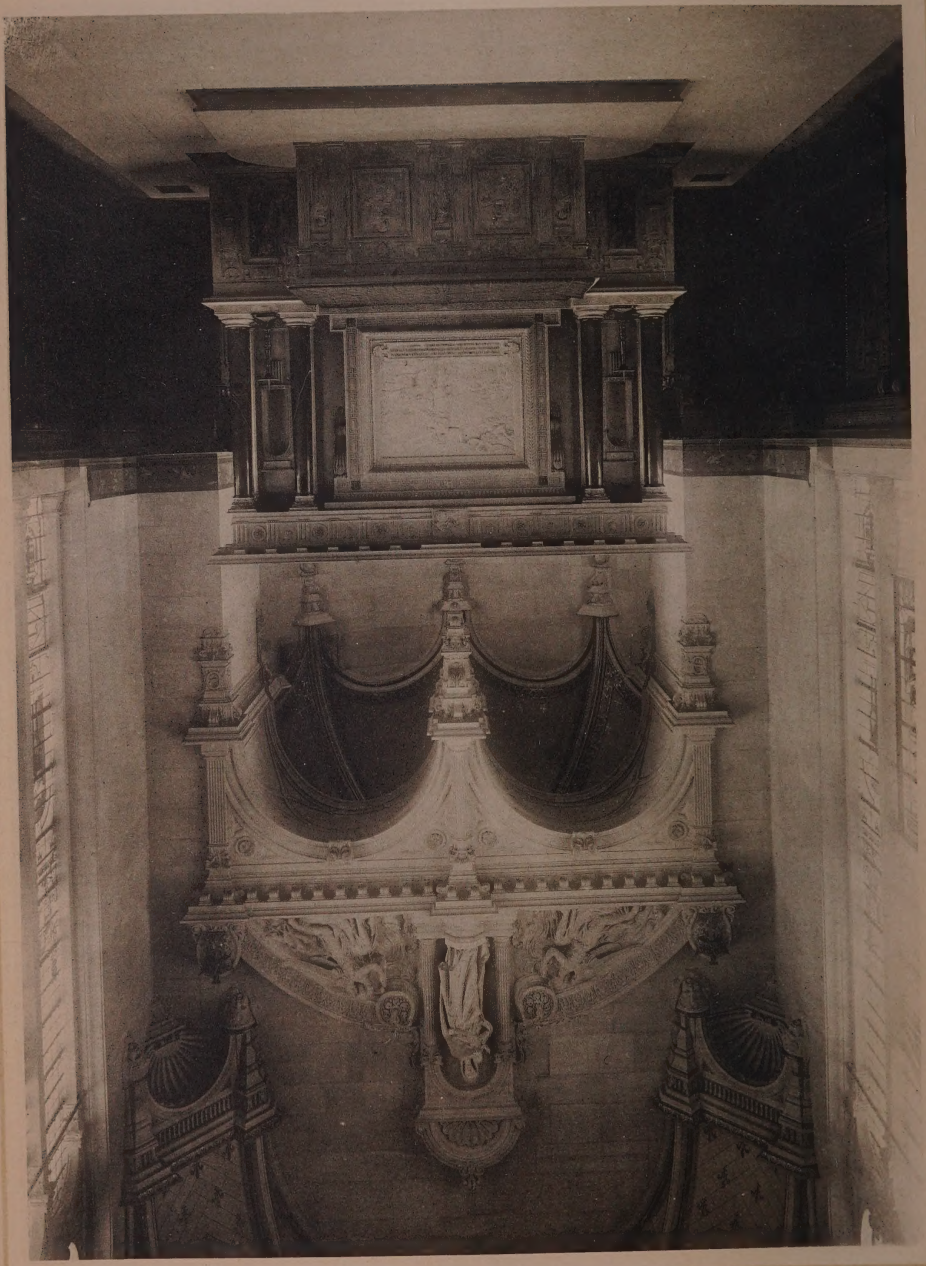

selon l'appellation ancienne, « le trésor des archives », un millier de cartons remplis de vieilles chartes et de documents de tout genre, présentait, au bout de la galerie [illegible] cabinet offrant par ses croisées trois [illegible] différentes sur le parterre français, le jardin [illegible] pelouse et la forêt. Ce fut le cabinet [illegible] éventails, émaux, porcelaines, [illegible] d'orfèvrerie, armes, souvenirs de [illegible] des tables-vitrines, le duc d'Aumale [illegible] le *Grand Condé*, qui appartint [illegible] dans l'héritage de son dernier [illegible] à Cellini, le poignard d'Abd-[illegible] à la Smalah, le poignard offert [illegible] une croix en diamants donnée [illegible] baron Aymard et léguée par [illegible] lui-même avait gagnée en [illegible] fier. La mort de sa belle-[illegible] princesse de Salerne, [illegible] de Napoléon Ier, [illegible] portraits [illegible] d'Autriche et de la [illegible] curieuse est assuré-[illegible] Reichstadt, exécuté par [illegible] et émaux proviennent [illegible] de la maison de Condé, [illegible] avait achetés en Angleterre, [illegible] Andrew Mac-Kay, [illegible] de Petitot [illegible] dont on sait la [illegible] Cabinet des [illegible] duc d'Au-male [illegible] qu'elle-même avait [illegible]

Pour garder le [illegible] bâtiments du conné-

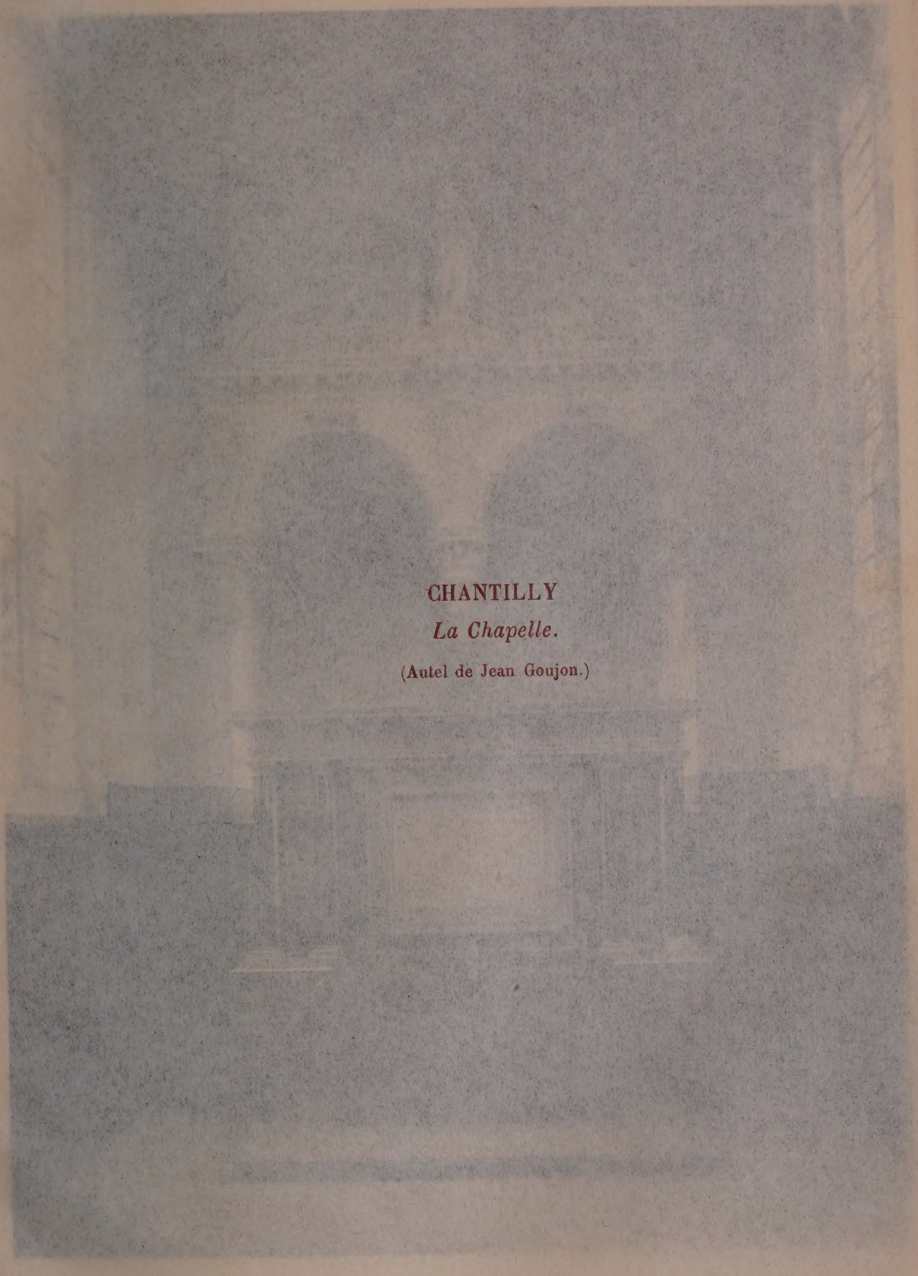

CHANTILLY

La Chapelle.

(Autel de Jean Goujon.)

selon l'appellation ancienne, « le trésor des archives », un millier de cartons remplis de vieilles chartes et de documents de tout genre, présentait, au bout de la galerie de Psyché, un riant cabinet offrant par ses croisées trois perspectives différentes sur le parterre français, le jardin anglais, la Pelouse et la forêt. Ce fut le cabinet du bibelot : miniatures, éventails, émaux, porcelaines, faïences, vases, objets d'orfèvrerie, armes, souvenirs de famille. Dans une des tables-vitrines, le duc d'Aumale plaça le diamant rose dit *le Grand Condé*, qui appartint à ce prince et fut recueilli dans l'héritage de son dernier descendant, l'émail attribué à Cellini, le poignard d'Abd-el-Kader et des bijoux pris à la Smalah, le poignard offert par le bey de Tunis en 1846, une croix en diamants donnée par Napoléon I^er^ au général baron Aymard et léguée par son fils, enfin la croix que lui-même avait gagnée en Algérie et dont il était justement fier. La mort de sa belle-mère, archiduchesse d'Autriche, princesse de Salerne, nièce de Marie-Antoinette et belle-sœur de Napoléon I^er^, fit entrer dans ce cabinet un lot de miniatures, portraits de princes et princesses de la maison d'Autriche et de la maison de Bourbon-Sicile ; la plus curieuse est assurément un joli portrait du duc de Reichstadt, exécuté par Daffinger. Les autres miniatures et émaux proviennent de la famille d'Orléans et de la maison de Condé, sans compter ceux que le prince avait achetés en Angleterre. En 1892 encore, il acquit d'Andrew Mac-Kay, marchand de Londres, un délicieux émail de Petitot représentant la célèbre Ninon. En 1897, M^lle^ Dodu, dont on sait la conduite héroïque en 1870, apporta au Cabinet des Gemmes la dernière adjonction en offrant au duc d'Aumale un portrait de son frère le prince de Joinville, qu'elle-même avait reçu du baron Larrey.

Pour garder le souvenir d'un des bâtiments du conné-

table Anne, le duc d'Aumale donna le nom de galerie des Cerfs à la salle à manger, et, pour le justifier, y mit des têtes et bois de cerfs. Le plafond à caissons fut décoré des armes de toutes les familles qui se transmirent la propriété de Chantilly à travers les siècles, depuis les Bouteiller de Senlis jusqu'au dernier possesseur. Huit des belles tapisseries des Gobelins acquises à si bon compte en 1852 ornèrent les murs. Baudry fut chargé de peindre un saint Hubert pour la décoration de la cheminée ; le duc de Chartres posa pour le saint chasseur, le jeune duc d'Orléans pour le page. En dépit de brillantes qualités d'exécution et de coloris, la composition manque de simplicité, et l'absence de plan crée une certaine confusion ; on peut penser que l'illustre artiste a été influencé par le voisinage des tapisseries, dont l'ordonnance est cependant si claire. Il prit une éclatante revanche avec l'*Enlèvement de Psyché*, exécuté pour le plafond de la Rotonde du musée ; sa Psyché, enlevée par le robuste Mercure, est ravissante de grâce virginale dans son bonheur apeuré ; ce fut la dernière œuvre de Baudry, et c'est un chef-d'œuvre. En sortant de la salle à manger, ne convient-il pas de jeter un coup d'œil mélancolique sur la tribune des musiciens, aujourd'hui muette ?

Dans le grand vestibule, entre les colonnes, furent placés deux fragments de carrelage émaillé, provenant du pavage d'Écouen. Exécutés à Rouen, en 1542, par Masséot Abaquesne, ils représentent des sujets de l'histoire romaine, Mutius Scævola au camp de Porsenna, Curtius se jetant dans le gouffre de Forum pour apaiser la colère des dieux. Sur le palier de l'escalier d'honneur, pour lequel M. Daumet dessina la magnifique rampe forgée par la maison Moreau, se dressent des torchères-cariatides exécutées par Raymond Barthélemy d'après le dessin de Chapu ; au mur, une pièce de *l'Histoire de Jason*,

exécutée aux Gobelins d'après les cartons de De Troy (1744) ; entre les fenêtres, une autre tapisserie des Gobelins d'après Boucher ; sur deux gaines, les bustes du prince de Condé et du duc de Bourbon, par Deseine (1815). Au fond du vestibule, les bustes du duc de Bourbon (par Gois, 1830) et de Madame Adélaïde (par Dieudonné), parrain et marraine du duc d'Aumale, gardent l'entrée de l'appartement.

La galerie qui mène à la chapelle fut ornée de précieux objets acquis à la vente San Donato, à Florence, en mars 1880 : chasuble et dalmatiques en drap d'or bouclé, avec médaillons à personnages et bandes d'or sur fond bleu, travail génois du xv^e siècle. La chapelle elle-même est un pur bijou ; rien de plus élégant, à l'intérieur comme à l'extérieur, que ce petit édifice dont le clocheton ajouré s'élance si gracieusement dans les airs ; elle fut dédiée à saint Louis, roi de France, dont la statue en bronze, œuvre de Marqueste, surmonte la façade. L'emplacement et les dimensions de la chapelle furent déterminés par les objets qu'elle devait recevoir, des œuvres d'art du xvi^e siècle et une autre du xvii^e, qui ne pouvaient trouver place ailleurs, mais qu'il importait de séparer nettement. Élevée devant l'ancienne tour de Paris, la nef du nouvel édifice reproduisit la chapelle du château d'Écouen : le fond est barré par l'admirable autel en pierre de Senlis sculpté par Jean Goujon, dont le soubassement et le retable forment une sorte de muraille qui, mesurant $3^m,80$ en largeur et $3^m,30$ en hauteur, coupe d'autant mieux la perspective qu'un hardi pendentif s'abaisse de la voûte. L'autel proprement dit est orné, sur le devant, de dix pilastres cannelés formant deux grands panneaux et trois petits, où sont sculptés en bas-relief les trois vertus théologales et les évangélistes Jean et Luc. Marc et Mathieu sont sculptés sur les côtés.

Le large soubassement qui déborde l'autel à droite et à gauche est surmonté de quatre colonnes de marbre noir qui supportent l'entablement; dans la partie centrale, au-dessus de l'autel, un bas-relief en marbre représente le sacrifice d'Abraham. Les boiseries retirées de la chapelle d'Écouen se trouvaient en fort mauvais état; elles furent habilement restaurées, et enveloppèrent la nouvelle chapelle de Chantilly. Elles se composent d'un grand lambris avec entablement. Sur ce lambris, douze panneaux de marqueterie de bois de rapport montrent les douze apôtres. La décoration, cartouches, vases, méandres, etc., est d'une légèreté charmante; partout sont répétés les devises et les alérions des Montmorency. On sait que le connétable, grand favori et intime ami du dauphin qui devait être Henri II, lui faisait honneur, par une délicate flatterie, des embellissements qu'il apportait à ses maisons. Les vitraux de Psyché étaient accompagnés, à Écouen, d'un vitrail aux armes du dauphin, daté de 1541, aujourd'hui placé dans la galerie Duban, au rez-de-chaussée du petit château; de même, la table du cep de vigne, qui orne le grand appartement, porte aux quatre angles les armes du dauphin. Quand les boiseries furent terminées en 1548, le dauphin était roi; aussi un panneau porte la couronne royale et la devise de Henri II, *Donec totum impleat orbem*, autour du triple croissant, emblème de Catherine de Médicis; et le chiffre entrelacé des souverains, HC (et non HD, qui souvent d'ailleurs signifie Henri Deux), se voit sur un autre panneau, avec l'arc et les flèches dont Catherine de Médicis usa tout autant que Diane de Poitiers. Le symbolisme du XVIe siècle est encore mal connu; et d'autre part le connétable, bon catholique, ami de Catherine de Médicis aussi bien que du roi, n'a pu avoir la pensée d'offenser la reine en exaltant la favorite dans la maison

du Seigneur. Il n'en reste pas moins, bien entendu, que Diane a employé jusqu'à l'abus le chiffre HD entrelacé ; il est cependant prudent, quand on rencontre ce chiffre sur une reliure, de penser tout d'abord à Henri et Catherine quand il y a des croissants, ou à Henri Deux à défaut de tout ornement. Les grandes verrières furent exécutées par Bardon d'après les cartons de Lechevallier-Chevignard ; au centre furent enchâssés, dans un encadrement de fer, les vitraux de 1544 qui montrent les fils et les filles du connétable priant sous les auspices de sainte Agathe et de saint Jean ; pour compléter la famille, le duc d'Aumale fit peindre sur la muraille les effigies d'Anne de Montmorency et de Madeleine de Savoie ; ce travail fut exécuté par Guifard d'après les cartons de Lechevallier-Chevignard, aujourd'hui exposés dans la salle du Jeu-de-Paume. Afin de consacrer le souvenir de l'ancienne chapelle, le prince fit aussi peindre l'image des patrons, saint Jacques et saint Christophe, dans les deux oratoires latéraux dont l'un sert de sacristie.

Restait à loger le beau monument de bronze de Jacques Sarazin, sauvé par Alexandre Lenoir en 1793 et restitué aux Condé en 1815. Il se compose de quatre statues assises, la Prudence, la Religion, la Justice, la Piété, de deux génies dont l'un tient l'écu des Condé, et l'autre la plaque qui porte l'inscription commémorative, enfin d'une suite de bas-reliefs où, selon les idées de Pétrarque, l'artiste a représenté les triomphes de la Mort, de la Renommée, du Temps et de l'Éternité. Ce monument est un hommage rendu à la mémoire de Henri II de Bourbon, père du Grand Condé, par le président Perrault, son ancien secrétaire et administrateur de ses biens. Commencé en 1648 par Sarazin, le travail fut retardé par les troubles de la Fronde, l'exil du Grand Condé et la disgrâce de Perrault. Les statues furent fondues par Henri

Perlan, qui mourut en 1656 sans avoir eu le temps de les ciseler. La continuation de l'œuvre fut confiée en 1659 à Denis Prévost et François Picard, et le monument fut enfin érigé en 1663 dans l'église de la maison professe des Jésuites. Relevant un peu l'ancienne tour de Paris, M. Daumet en tira le plus ingénieux parti et créa l'abside, qui forme une seconde chapelle dont l'autel est adossé à celui de Jean Goujon. Il fut assez difficile d'y placer le monument de Sarazin, en raison de la forme circulaire de l'emplacement, et il fallut passer au feu les bas-reliefs pour les incurver légèrement; là comme ailleurs, l'éminent architecte se joua des difficultés. L'oratoire Saint-Louis se compose donc de deux chapelles, celle des Montmorency et celle des Condé. Les cœurs des princes de Condé, jusqu'alors conservés dans l'église de la ville, furent transportés dans leur asile définitif le 18 septembre 1883; le duc d'Aumale y joignit le cœur de son fils aîné, à cause du titre qu'il avait porté; puis le nouvel édifice fut consacré par l'évêque de Beauvais, qui célébra lui-même la première messe.

Les sculpteurs ne furent pas oubliés dans la restauration de Chantilly. Déjà le prince avait acquis le beau marbre de Chapu, *Jeanne d'Arc écoutant ses voix*, placé dans la Rotonde du musée, le charmant *Secret d'en haut* d'Hippolyte Moulin, destiné à l'ornement du parc, ainsi que d'autres marbres commandés à de grands artistes : les statues de Molière et de Le Nôtre à Tony Noël, celle de La Bruyère à Thomas, celle de Bossuet à Guillaume; aujourd'hui comme au XVII^{e} siècle, ces familiers célèbres du Grand Condé à Chantilly tiennent compagnie au héros, dont la statue, œuvre de Coysevox, se dresse au milieu du grand Parterre. Chapu fut chargé de traduire par le marbre le sujet communément connu sous le nom de l'*Enlèvement de Proserpine par Pluton*, et il exécuta

deux grandes figures dont chacune fut payée 20.000 francs : d'un côté, Perséphonè cueillant le narcisse ; en face, Hadès, dieu des enfers, la guette accroupi et se prépare à l'enlever. Auguste Cain reçut la commande de chiens de meute et de cerfs en bronze qui furent placés sur la terrasse du château, dont l'entrée fut ornée, en souvenir des Montmorency, de la copie des *Esclaves* de Michel-Ange, exécutée par Maniglier ; on sait que les originaux, aujourd'hui au Louvre, avaient été mis par le connétable Anne à l'entrée du château d'Écouen, d'où la Révolution les enleva. Enfin le duc d'Aumale voulut faire honneur au grand connétable de la renaissance de Chantilly, et, grâce au superbe talent de Paul Dubois, la statue équestre de l'illustre guerrier vint se dresser en 1886 devant sa maison restaurée : *Hic stat, pro ædibus suis renovatis, Annas Momorantius...*

Le bâtisseur ne fit pas tort à l'amateur, et les collections continuèrent de s'accroître. En juin 1880, Auguste Raffet cède au duc d'Aumale 600 dessins de son père ; le prince fut d'autant plus heureux de les posséder qu'il y retrouvait ses camarades de l'armée d'Afrique, et lui-même, et le drapeau du 17^e léger, son cher régiment. L'année suivante, il compléta sa collection de dessins de Prudhon en achetant ceux du comte Dejean, quatorze, au prix de 44.800 francs. La vente Hamilton (Londres, juillet 1882) lui procure un curieux portrait de Montaigne, et un petit Corneille de Lyon, portrait du grand-écuyer Boisy. Puis les ventes Ball (à Londres), Béhague, Gicoux, La Béraudière (1882-1883), envoient à Chantilly des dessins de Botticelli, de Canaletto, de Tiépolo, de Salomon Ruysdaël, de Van Huysum, de Dumonstier, de Vanloo, d'Ingres, de Géricault, etc. Et les estampes arrivent en foule, et les libraires déversent sur Chantilly manuscrits précieux et imprimés de tout genre. C'est alors une sorte de fré-

nésie ; aucun sacrifice ne coûte pour meubler ce château dont la construction vient d'absorber des sommes si considérables. Qu'importe la vieillesse qui s'approche, qu'importent les menaces d'une politique mesquine ! C'est pour la France que le prince travaille, et il faut faire vite, car peut-on être assuré du lendemain ! En relevant de ses ruines le château de Chantilly, il est certain que le duc d'Aumale avait obéi à d'antiques traditions, et surtout à un sentiment de vénération et de reconnaissance envers l'illustre maison de Condé. Les leçons du passé lui firent rechercher les moyens d'assurer l'avenir, de préserver désormais ce domaine historique des confiscations, des accidents révolutionnaires, des aliénations ou démembrements. Il n'est pas douteux qu'il n'y ait longtemps pensé avant de trouver la forme définitive de ses intentions. Au début de 1884, une grave attaque de goutte faillit l'emporter et le tint trois mois au lit ; il vit là un avertissement qui le décida à mettre le sceau à son œuvre en rédigeant ses suprêmes volontés ; au mois de juin, son testament, entièrement écrit de sa main, était déposé chez le notaire Fontana ; voici les principales dispositions relatives à Chantilly :

« Voulant conserver à la France le domaine de Chantilly dans son intégrité, avec ses bois, ses pelouses, ses eaux, ses édifices et ce qu'ils contiennent, trophées, tableaux, livres, archives, objets d'art, tout cet ensemble qui forme comme un monument complet et varié de l'art français dans toutes ses branches et de l'histoire de ma patrie à des époques de gloire, j'ai résolu d'en confier le dépôt à un corps illustre qui m'a fait l'honneur de m'appeler dans ses rangs à un double titre et qui, sans se soustraire aux transformations inévitables des sociétés, échappe à l'esprit de faction comme aux secousses trop brusques, conservant son indépendance au milieu des

… nateur imposait à l'Ins- … de conserver à perpétuité … tions qu'il renferme leur … t spécialement de n'ap- … l'architecture extérieure … illons d'Enghien et de … petites chapelles ; de … destination, avec le … d'art ou autres … pôt des cœurs des … célébrer la messe … jours anni- … testa- … dispositions … collections de Chan- … *Condé*, ouvertes au … mois de l'année, … hommes de … facilités de … besoin… La … de tout … point de vue … fonctions … juillet 1892

CHATEAU DE CHANTILLY

La Salle-à-manger ou Galerie des Cerfs.

fluctuations politiques ». Le donateur imposait à l'Institut de France l'obligation « de conserver à perpétuité au domaine entier et aux collections qu'il renferme leur caractère et leur destination, et spécialement de n'apporter aucun changement dans l'architecture extérieure ou intérieure du château, des pavillons d'Enghien et de Sylvie, du Jeu-de-Paume et des trois petites chapelles ; de conserver à la chapelle du château sa destination, avec le matériel qui lui est affecté et les objets d'art ou autres qu'elle renferme ; de veiller sur le dépôt des cœurs des Condé qui y sont recueillis, et d'y faire célébrer la messe les dimanches et jours de fête, ainsi que les jours anniversaires dont la liste sera donnée aux exécuteurs testamentaires du donateur... Il prendra les dispositions nécessaires pour que les galeries et collections de Chantilly soient, sous le nom de *Musée Condé*, ouvertes au public deux fois par semaine pendant six mois de l'année, et pour qu'en tout temps les étudiants, les hommes de lettres et les artistes puissent y trouver les facilités de travail et de recherches dont ils auraient besoin... La haute surveillance du musée et des collections de tout genre, la direction générale du domaine au point de vue de l'art et de l'agrément seront confiées à trois conservateurs qui seront nommés par l'Institut et choisis : un parmi les membres de l'Académie française, président, un parmi les membres de l'Académie des Beaux-Arts, un parmi les membres des autres classes de l'Institut ; ils auront droit à un logement à Chantilly. Sous leurs ordres, un conservateur adjoint et résidant à Chantilly sera chargé de la garde et de l'entretien du musée et des collections... ». Il n'y avait alors que six mois que j'étais attaché à la personne du prince, et je ne pouvais prévoir qu'il me confierait un jour ces dernières fonctions par un codicille à son testament, écrit le 27 juillet 1892

et conçu en des termes particulièrement flatteurs pour moi.

En 1880, l'Académie des Beaux-Arts avait appelé l'illustre mécène à occuper le fauteuil de M. de Cardaillac. Dans la notice consacrée à son prédécesseur, le duc d'Aumale rencontra l'occasion de louer le génial auteur de *Notre-Dame de Paris*, et Victor Hugo l'en remercia aussitôt par cette lettre que le prince conserva précieusement : « Cher et Royal confrère, je viens de lire vos nobles paroles sur moi, je vous écris ému. Vous êtes né prince et devenu homme. Pour moi, votre royauté a cessé d'être politique, et maintenant est historique ; ma république ne s'en inquiète pas. Vous faites partie de la grandeur de la France. Et je vous aime ». Les hauteurs où planait l'esprit du poète n'étaient pas accessibles aux hommes qui détenaient le pouvoir ; pour eux, le duc d'Aumale était avant tout un prince, et il portait ombrage. Le 28 février 1883, il fut mis en non-activité par retrait d'emploi. Ce pouvait être une dure nécessité de la politique, le général s'inclina, et l'*Histoire des princes de Condé* profita de ce repos forcé ; les tomes III et IV furent édités en 1885. Les collections en profitèrent aussi. En janvier 1885, le prince acquiert de M. Fuller Russel, au prix de 92.500 francs, un diptyque d'oratoire exécuté vers 1460 pour Jeanne de France, fille de Charles VII, duchesse de Bourbon. La beauté de cette peinture l'a fait attribuer à Memling, bien qu'elle diffère sensiblement de la manière de ce maître ; le comte Paul Durrieu a récemment proposé le nom d'un élève de Memling, Zanetto Bugatto de Milan. Le mois suivant, la haute autorité qui s'attachait au nom du duc d'Aumale put faire sortir de la galerie Esterhazy à Budapest, moyennant une bonne compensation, une toile que le prince tenait beaucoup à posséder : commandée à Carle Vernet en 1788, elle représen-

tait son grand-père et son père à cheval, en partie de chasse. Enfin, au mois de décembre 1885, le prince commit la grande folie de sa carrière d'amateur en payant 625.000 francs le célèbre petit panneau, grand comme la main, des *Trois Grâces* de Raphaël, que lui cédèrent les exécuteurs testamentaires de lord Dudley. L'étude de cette œuvre exquise fut pour lui un long enchantement, et il résuma ses impressions en ces termes : « Sont-ce bien les trois Grâces que nous avons sous les yeux? Raphaël n'a-t-il pas plutôt voulu représenter les trois âges de la beauté ? A gauche, la vierge : pas de bijoux, un léger voile sur les hanches, les formes délicates. A droite, la femme encore dans sa fleur : plus de voile, le collier de corail. Au centre, tournant le dos, la femme dans l'éclat de la maturité : ampleur, hanches larges, nuque puissante, profil superbe. Toutes trois tiennent, non pas une pomme, mais une boule : à tous les âges la femme a l'empire du monde ».

De 1880 à 1886, la vie à Chantilly fut brillante et gaie ; les courses, les chasses, les événements de famille étaient l'occasion de splendides réceptions où le duc d'Aumale se montrait le digne héritier des Condé; tout ce que Paris comptait d'illustre ou de distingué dans la noblesse, l'armée, la haute bourgeoisie, le monde des lettres et des arts, parut alors à Chantilly et en emporta le souvenir charmé. Le prince y reçut l'impératrice d'Autriche, les grands-ducs de Russie, dont un surtout, le grand-duc Wladimir, intrépide veneur, goûtait avec passion les exercices de la chasse à courre. La famille d'Orléans tout entière, si brillante alors, aimait à se réunir autour du duc d'Aumale, et la grâce des jeunes princesses embellissait Chantilly. A la fin d'octobre 1885, des fêtes furent données à l'occasion du mariage de la princesse Marie avec le prince Waldemar de Danemark ; on y vit la

reine de Danemark, le prince héritier et la princesse royale, le prince et la princesse de Galles et leurs enfants. Les 25 et 26 janvier 1886, d'autres fêtes signalèrent les fiançailles du duc de Bragance et de la princesse Amélie de France. Les hautes qualités, les vertus, la beauté de ces jeunes princesses présageaient de brillantes destinées ; qui pouvait prévoir alors les catastrophes, les deuils et les larmes ? Tout était à la joie, au bonheur. Cependant l'horizon politique s'assombrissait ; l'illustration de la famille appelait des représailles ; elles ne se firent pas attendre. Les lois d'exil sont votées, puis les princes sont rayés des cadres de l'armée. Le duc d'Aumale perd son grade, le droit de porter l'uniforme ; il ne peut plus se dire soldat. Or cette mesure violait un principe inscrit dans nos lois ; et il protesta par une lettre au président Grévy, écrite à Chantilly le 11 juillet 1886 et déposée le même jour à l'Élysée :

« Monsieur le Président. Il y a trois ans, sans prétexte, sans précédent, vous m'avez infligé la plus sévère des peines disciplinaires. J'ai gardé le silence. Il ne me convenait pas de rompre un lien qui, s'il me retenait dans votre dépendance, me rattachait à l'armée française. Aujourd'hui, en me faisant rayer des contrôles, vous me dégagez de cette contrainte, mais vous touchez à la charte de l'armée. Sans tenir compte des titres conquis à la guerre ou garantis par la loi, vos ministres vont frapper, jusque dans le cadre de réserve des armées de terre et de mer, des hommes sans reproche, honorés par leurs services et par un dévouement légendaire à la patrie. Je laisse à mes conseils le soin de défendre par des arguments de droit une cause qui est celle de tous les officiers. Quant à moi, doyen de l'état-major général, ayant rempli, en paix comme en guerre, les plus hautes fonctions qu'un soldat puisse exercer, il m'appartient de vous rappeler

que les grades militaires sont au-dessus de vos atteintes, et je reste..... le général Henri d'Orléans, duc d'Aumale .»

Ce ne fut pas de gaîté de cœur, ni sans en avoir mesuré les conséquences, que le duc d'Aumale accomplit cet acte grave que lui imposait sa conscience. Lui qui avait tant souffert de l'exil, il savait parfaitement qu'il s'y rejetait de lui-même, et il quitta tristement Chantilly le lendemain pour se rendre dans sa maison du Nouvion-en-Thiérache : là, il était à portée de la frontière ; il était surtout à l'abri des manifestations. Le décret d'expulsion vint l'y trouver le 14 juillet au matin ; et le 15, dès la première heure, le prince gagnait la Belgique par des chemins peu fréquentés ; dans la voiture qui l'emportait, il avait fait placer les perles de sa collection, les *Trois Grâces* et la *Vierge* de Raphaël. Je le rejoignis le même soir à Bruxelles, avec plusieurs caisses de livres et d'archives qui lui assuraient du travail pour de longs mois.

Je sais que le second exil du duc d'Aumale lui fut plus douloureux que le premier ; bien que robuste encore, il entrait dans la vieillesse, et les dévouements qui l'entouraient ne pouvaient combler la solitude du foyer. Dans l'incertitude de l'avenir, il jugea prudent de régler ses affaires, et, à peine arrivé dans sa petite maison de campagne d'Angleterre, il transforma en donation immédiate l'acte testamentaire qui léguait Chantilly à la France. Il se réservait seulement la jouissance, sa vie durant, de toutes ses collections, dont la majeure partie fut transportée à Londres et à Bruxelles pour meubler les deux grandes maisons où il s'installa. Puis il se remit au travail, et je le vois encore écrivant ces lignes consacrées à la rébellion du Grand Condé : « Je continue ce livre comme je l'ai commencé, aux mêmes lieux, dans la disgrâce, et sous le poids d'un exil que je crois immérité. Et me voici

arrivé au moment critique : il me faut montrer le coupable dans le héros. Avant de poursuivre ce récit, je m'expliquerai sur cette faute que rien ne peut effacer. Les coups qui me frappent ne troublent pas la sérénité de mon jugement..... Toute tyrannie est haïssable. L'homme de bien a le devoir de protester à tout risque contre l'acte tyrannique qui dans sa personne atteint le public ; de résister, de lutter même, si, au péril de sa vie, il peut mettre un terme à l'oppression de tous ; il n'a pas le droit de troubler sa patrie, de la déchirer, d'y porter la guerre pour venger une offense personnelle ».

Tous les partis ont rendu hommage à la correction, à la dignité, à la réserve que garda le duc d'Aumale pendant les trente-deux mois de son exil, alors qu'un vent de folie soufflait sur la France, connaissant trop le général Boulanger pour le juger capable de se tenir sur le pavois où on voulait l'élever, méprisant la faction, péniblement surpris de voir plusieurs de ses amis s'y engager. En Angleterre et en Belgique, il avait retrouvé l'amitié des familles royales, la sympathie et le respect de toutes les classes de la société, empressées à consoler ce grand Français pour qui la France était si cruelle. En France même, l'opinion tourna ; les persécuteurs disparurent piteusement ; l'Académie des Sciences morales et politiques élut le duc d'Aumale en remplacement de Rosseeuw-Saint-Hilaire ; des négociations furent engagées pour faire cesser l'exil, et l'honnête président Carnot fut heureux de signer une mesure de réparation que réclamaient les voix les plus autorisées comme les moins suspectes : le 9 mars 1889, le prince touchait le sol de la patrie. Les collections aussi repassèrent la frontière, augmentées en livres et en estampes : je citerai de belles gravures de Marc-Antoine, et, parmi les livres, un charmant exemplaire d'Homère, imprimé par Alde en 1515

sur le plus fin vélin, et conservé dans sa reliure originale.

Le duc d'Aumale profita de l'exil pour assurer à son œuvre une forme définitive. Le logis du grand château fut démeublé et transformé en salles de musée ; le salon d'Orléans reçut de grandes vitrines destinées aux dessins et aux gravures, dont les portefeuilles furent exécutés à Bruxelles. L'aménagement du soubassement fut modifié ; l'ancien théâtre du duc de Bourbon devint une belle bibliothèque où seront rangés les livres modernes ; à côté, une large installation fut préparée aux registres d'archives, à la correspondance des Montmorency et des Condé, dont j'entrepris le classement à Londres ; ces précieux autographes furent montés en de beaux volumes reliés par Broca, à Londres même, au nombre d'environ 500. Au mois de juin 1889, toutes les collections avaient pris à Chantilly leur emplacement définitif ; le prince procéda lui-même à l'organisation du musée, désigna la place de tous les tableaux et objets d'art, dont la disposition actuelle est son œuvre personnelle. Dès le 12 mai 1888, il avait créé un fonds spécial de 650.000 francs pour ce qu'il appelait « l'achèvement de Chantilly » ; ce fonds fut successivement porté à 970.000 francs, puis à 1.095.000 francs par des codicilles de 1892 et de 1895, à condition que les travaux prévus fussent complètement terminés dans le délai de cinq ans après sa mort. Ces travaux devaient porter sur la décoration intérieure et extérieure du château, la restauration des Écuries, d'autres bâtiments, des berges des étangs et canaux, la transformation et l'aménagement de la maison de Sylvie, de l'île d'Amour, etc. Dans le château, les deux molosses qui gardent l'entrée de la salle à manger furent exécutés par Gardet ; Jonchery reçut la commande de la statue en marbre du duc de Bourbon, placée au bas de l'escalier

d'honneur, à côté d'un loup et d'un sanglier en bronze, œuvre d'Auguste Cain. Des vases de porphyre décorèrent le grand vestibule et les niches extérieures. Pour le parc, Germain fut chargé d'exécuter quatre superbes vases en marbre, ornés de sculptures. La pointe de la vieille île d'Amour fut restaurée ; sous un pavillon de treillage fut mise la statue d'Éros, copie de l'antique conservé au Louvre. La maison de Sylvie, qui jusqu'alors avait servi d'habitation, reprit sa destination première et redevint un petit palais. Des toiles du maître Merson y consacrent le souvenir de Théophile et de la duchesse de Montmorency, de M^{lle} de Clermont et de M. de Melun ; deux toiles d'Olivier de Penne rappellent les chasses du duc d'Orléans (1841) et du duc d'Aumale (1874). Les salles sont ornées d'objets précieux, vases et tentures de Chine, coffre et cabinets du Japon, tapisseries des Gobelins et de Beauvais. La maison perdit cependant son caractère par l'adjonction d'un salon octogonal, spécialement créé pour recevoir des boiseries du XVII^{e} siècle, enlevées d'un pavillon de chasse de la forêt de Dreux. La salle du Jeu-de-Paume devint une annexe du musée ; le prince y plaça des tableaux et des tapisseries, y dressa la tente d'Ald-el-Kader, glorieux trophée qui lui rappelait l'heureux temps de sa jeunesse où son bras vaillant tenait ferme l'épée de la France ; là aussi sont les drapeaux donnés par le tzar Paul I^{er} aux régiments de l'armée de Condé en 1798 ; la voiture luxueuse dont se servit le duc de Bourbon au sacre de Charles X ; la calèche de cour qui, après avoir porté l'impératrice Joséphine, la reine Marie-Amélie, fut offerte au duc d'Aumale par l'impératrice Eugénie ; souvenirs d'époques bien diverses, mais qui font partie de l'histoire de notre patrie.

Et le prince ne cesse d'enrichir les collections bibliographiques et artistiques. La vente des bibliothèques du

JEAN FOUQUET

Le Mariage de la Vierge.

(Extrait du *Livre d'heures* d'Etienne Chevalier, milieu du XV^{e} siècle).

d'honneur, à côté d'un loup et d'un sanglier en bronze, œuvre d'Auguste Cain. Des vases de porphyre décorèrent le grand vestibule et les niches extérieures. Pour le parc, Germain fut chargé d'exécuter quatre superbes vases en marbre, ornés de sculptures. La pointe de la vieille île d'Amour fut restaurée ; sous un pavillon de treillage fut mise la statue d'Éros, copie de l'antique conservé au Louvre. La maison de Sylvie, qui jusqu'alors avait servi d'habitation, reprit sa destination première et redevint un petit palais. Des toiles du maître Merson y consacrent le souvenir de Théophile et de la duchesse de Montmorency, de M^lle de Clermont et de M. de Melun ; deux toiles d'Olivier de Penne rappellent les chasses du duc d'Orléans (1841) et du duc d'Aumale (1874). Les salles sont ornées d'objets précieux, vases et tentures de Chine, coffre et cabinets du Japon, tapisseries des Gobelins et de Beauvais. La maison perdit cependant son caractère par l'adjonction d'un salon octogonal, spécialement créé pour recevoir des boiseries du XVII^e siècle, enlevées d'un pavillon de chasse de la forêt de Dreux. La salle du Jeu-de-Paume devint une annexe du musée ; le prince y plaça des tableaux et des tapisseries, y dressa la tente d'Abd-el-Kader, glorieux trophée qui lui rappelait l'heureux temps de sa jeunesse où son bras vaillant tenait ferme l'épée de la France ; là aussi sont les drapeaux donnés par le tzar Paul I^er aux régiments de l'armée de Condé en 1798 ; la voiture luxueuse dont se servit le duc de Bourbon au sacre de Charles X ; la calèche de cour qui, après avoir porté l'impératrice Joséphine, la reine Marie-Amélie, fut offerte au duc d'Aumale par l'impératrice Eugénie ; souvenirs d'époques bien diverses, mais qui font partie de l'histoire de notre patrie.

Et le prince ne cesse d'enrichir les collections bibliographiques et artistiques. La vente des bibliothèques du

MAISTRE ESTI ENNE CHEVALIER
TEMP LVM
SALO MONIS

baron Seillière, du comte de Fresnes, de M. Destailleur, du comte de Lignerolles, de M. Maglione, lui fournit des occasions dont il profita largement. Il est impossible de citer les imprimés rares, de toute époque et de toute origine, auteurs latins, italiens, français, espagnols, du XV^e^ au XVIII^e^ siècle, qui vinrent compléter les différentes sections de la bibliographie. Lorsque le libraire Morgand eut acheté en bloc la bibliothèque d'un amateur dont le nom est resté une énigme, il revendit au duc d'Aumale, au prix de 70.000 francs, un lot comprenant dix articles seulement, livres reliés pour Grolier, pour François I^er^, pour Henri II, pour Marguerite de Valois, etc. Le prince acquit aussi des manuscrits en petit nombre, mais tous fort précieux par les peintures qu'ils contiennent : à la vente Hamilton (mai 1889), des *Heures* du XIV^e^ siècle, reliées au XVI^e^ pour le duc François de Guise (12.375 fr.) ; le livre des *Cent Ballades*, du XIV^e^ aussi, relié au XVII^e^ pour la Palatine, duchesse d'Orléans (5.000 fr.) ; une traduction française de Diodore de Sicile, écrite et reliée pour François I^er^, ornée d'un grand tableau qui montre ce roi entouré de ses enfants et des principaux personnages de sa cour (25.000 fr.). En 1892, le prince acquiert, au prix de 47.000 francs, un somptueux psautier exécuté vers 1210 pour Ingeburge de Danemark, femme de Philippe-Auguste, livre dont se servit ensuite saint Louis, et qui, exilé en Angleterre au XV^e^ siècle, en était revenu au XVII^e^. Outre la beauté intrinsèque du manuscrit, où se retrouvent intactes 47 peintures sur fond d'or, le nom de saint Louis, écrit sur une page blanche, et la mention de la bataille de Bouvines, ajoutée au calendrier par les soins de la reine Ingeburge, enthousiasmèrent le prince pour cette relique nationale. Des considérations de même nature firent entrer à Chantilly un manuscrit de *la Coche* de Marguerite d'Angoulême (11.000 fr., juin 1893), et un

délicieux petit bréviaire exécuté au XIVe siècle pour Jeanne d'Évreux, reine de France (20.000 fr., février 1894).

Le duc d'Aumale déclarait toujours qu'il ne voulait plus rien acheter; mais pouvait-il résister à la tentation de compléter son œuvre par l'adjonction de morceaux de premier choix, de rendre à la France des objets d'art qui n'auraient jamais dû en sortir? En 1889, la vente de la galerie Secrétan lui permet de faire entrer à Chantilly, au prix de 190.000 francs, une grande toile de Meissonier, *les Cuirassiers de 1805*. La même année, un pareil sacrifice ramène d'Angleterre l'incomparable collection de 310 crayons que détenait le comte de Carlisle, archives iconographiques de la France au XVIe siècle, œuvre originale des meilleurs artistes de François Ier, de Henri II, de Charles IX, Perréal, les Clouet, Corneille de Lyon et leurs émules. L'intérêt historique de ces précieux feuillets en égale la valeur artistique ; toute la cour de France est là représentée, les rois, les reines, les princes et princesses ; les galantes dames de Brantôme, les belles filles des *Étrennes* de Marot y coudoient les grands seigneurs et les rudes soldats du temps, depuis les preux de Marignan jusqu'aux victimes des guerres civiles, le sévère amiral et le fougueux connétable; la petite Margot y montre ses grâces mutines, et Triboulet regarde son maître d'un œil malin.

En 1890, le prince achète le vaporeux *Concert champêtre* de Corot (20.000 francs). En octobre 1891, son attention est appelée sur une œuvre capitale de l'école française du XVe siècle, 40 peintures autrefois découpées dans le livre d'Heures d'Étienne Chevalier, le chef-d'œuvre du vieux maître Jean Fouquet. Le prince se rend en personne à Francfort et décide le possesseur de ce trésor, M. Brentano, à le lui céder au prix de 250.000 francs. Fier de sa conquête, il l'installa près des Raphaël dans

l'ancien cabinet des Estampes, qu'il nomma le *Santuario*. Quelques mois après, il compléta ce sanctuaire par l'adjonction d'un ravissant panneau de Filippino Lippi, Esther et Assuérus, devant d'un coffre aliéné par la famille Torregiani de Florence (vente Leclanché, 23 mai 1892, 85.000 francs). Au mois de mai 1894, le prince acquit un des meilleurs tableaux de son confrère et ami Detaille, *le Colonel Lepic à Eylau*, « *Haut les têtes* ». En 1896, la vente Destailleur enrichit le Cabinet des Dessins de deux albums de Du Cerceau, d'un album de portraits du XVIe siècle, de feuillets d'Huvé et de Saint-Aubin, etc. La dernière acquisition faite par le prince fut celle d'un portrait d'Abd-el-Kader, peint en 1864 à Constantinople par Stanislas Chlebowski; il le plaça dans la salle du Jeu-de-Paume, près de la tente de la Smalah (1er avril 1897).

Le récit des dernières années du duc d'Aumale pourrait s'intituler la « retraite à Chantilly », comme le dernier chapitre qu'il a consacré à l'histoire du Grand Condé ; le rapprochement s'impose alors entre Louis de Bourbon et Henri d'Orléans, plus d'un historien en a été frappé. « Chez le héros du XVIIe siècle, les anciens adversaires se mêlaient aux vieux amis, les huguenots coudoyaient les catholiques, les cartésiens et les prélats conversaient avec les esprits forts. Deux cents ans plus tard, catholiques, protestants, israélites et libres penseurs, orléanistes, légitimistes, bonapartistes et républicains se rencontraient à Chantilly sans le moindre embarras, sur un pied de parfaite égalité, sans qu'une nuance trahît les préférences du maître de la maison. En eux il ne voyait que des enfants de la grande patrie, qui la servaient à leur manière, dans la liberté de leur conscience, dans la diversité de leurs talents ou de leurs vertus. C'est ce noble éclectisme, cette largeur de vues, qui rendaient si chers

au duc d'Aumale ses confrères de l'Institut » (A. Mézières, *le Duc d'Aumale*, 1898). L'illustre corps était toujours représenté aux déjeuners du dimanche par plusieurs de ses membres, souvent même par de futurs académiciens, car le prince se faisait un devoir d'inviter à Chantilly tous les candidats qui désiraient lui faire visite, même ceux dont les chances étaient incertaines ; j'y vis deux fois Zola. Le prince aimait à faire lui-même à ses confrères les honneurs de la maison qui était la leur, à leur montrer les embellissements qu'il y apportait. Au soir d'une promenade à Sylvie, un des amis les plus assidus, M. Mézières, qui bientôt assumera le soin de veiller sur l'œuvre du prince comme président du Conseil des conservateurs, lui remit les vers suivants (3 juin 1894) :

D'un sommeil séculaire aujourd'hui réveillée,
Sylvie ouvrit les yeux, et dit, sous la feuillée :
« Ces lieux que j'aimais tant, je les trouve embellis ;
Les bosquets sont plus verts, les salons plus jolis ;
Un souffle plus léger me remplit d'allégresse,
Et j'y respire même un parfum de tendresse.
Merci pour ce réveil, merci, Prince charmant !
Je crois entendre encor la voix de mon amant ! »

Quand le duc d'Aumale était seul à Chantilly, ses journées étaient remplies par un labeur assidu, coupé de promenades ou d'intelligentes récréations. Il lui plaisait parfois, l'après-midi, de s'installer dans le salon d'Orléans pour examiner ses dessins et ses gravures. Indépendamment des portraits du XVI[e] siècle, des Carmontelle, des Raffet, il avait réuni dans ses portefeuilles 690 dessins de maîtres ; 170 italiens, parmi lesquels il faut citer ceux de Giotto, Pisanello, Fra Angelico, Lippi, Botticelli, Verrocchio, Léonard, Michel-Ange, etc. ; 126 flamands et allemands : Martin Schœn, Quentin Metsys, Albert Dürer,

Lucas de Leyde, Holbein, Rubens, Jordaens, Van Dyck, Téniers, Eisen, etc. ; 78 hollandais : Vandevelde, Rembrandt, Ostade, Everdingen, Berghem, Paul Potter, Ruysdaël, etc. ; 317 français : les Delaune, Callot, Claude Lorrain, Poussin, Lesueur, Audran, Gillot, Watteau, Gravelot, Boucher, Saint-Aubin, Moreau, Prudhon, Ingres, Delacroix, Lami, Regnault, Hébert, etc. Quant aux gravures, rangées dans des portefeuilles bleus, le prince les avait divisées en deux séries, comprenant 1.500 portraits français et 1.500 pièces de maîtres, toutes belles, et beaucoup de premier choix : 66 de Marc-Antoine Raimondi, 21 de Rembrandt, 18 d'Albert Dürer, et tant d'autres que l'illustre amateur aimait à feuilleter. Mais le lieu de prédilection était le Cabinet des Livres ; le prince y passait toutes ses soirées et s'y attardait jusqu'à une heure avancée de la nuit. Dans cette élégante et confortable salle, se trouvent rassemblés un millier de manuscrits et environ douze mille imprimés, dont trois cents sur vélin, tous précieux à divers titres, ancienneté, rareté, reliure, depuis les premières productions des presses parisiennes jusqu'aux éditions originales des œuvres de Béranger. C'est dans ces beaux livres que le prince aimait à relire les œuvres des auteurs grecs et latins, espagnols et italiens, et de nos littérateurs célèbres. Il tenait à jour un catalogue sur fiches aménagé suivant les divisions adoptées par le *Manuel* de Brunet, et chacune de ces divisions contenait des morceaux essentiels ; les plus riches sont celles qui intéressent la littérature et l'histoire de la France. La poésie, le théâtre, le roman, le conte, forment une série des plus considérables, depuis le moyen âge jusqu'à nos jours, en exemplaires de belle condition, le plus souvent en éditions originales. D'une façon générale, on peut dire que tous les auteurs qui, dans les siècles passés, ont

illustré les lettres françaises, sont honorablement représentés dans le Cabinet des Livres de Chantilly. Que d'heures délicieuses le duc d'Aumale a passées dans ce sanctuaire dont il connaissait tous les hôtes ! Dans un grand nombre de volumes, il a inséré des notices écrites de sa main, curieux témoignages de sa passion du livre, de ses connaissances bibliographiques et de la vaste culture de son esprit. Lorsqu'il eut terminé l'*Histoire des princes de Condé*, dont le septième et dernier volume fut publié en 1895, il commença la rédaction du catalogue des manuscrits, qu'il se proposait de soumettre à la haute compétence du maître des maîtres, son confrère et ami Léopold Delisle ; la mort le surprit au cours de ce travail. Depuis, M. Delisle, élu conservateur du Musée Condé avec MM. Mézières et Gruyer, a élevé un véritable monument à la mémoire de l'illustre bibliophile en publiant le catalogue des imprimés anciens, précédé d'une copieuse introduction où sont retracées les destinées de la bibliothèque des Montmorency et des Condé, les origines et la formation de la bibliothèque actuelle. Le prince avait dressé lui-même le plan du catalogue des collections de Chantilly, dont le premier volume devait être consacré à l'histoire du lieu et à l'historique de tout ce qui compose le musée ; outre les deux premiers volumes du catalogue des manuscrits et le catalogue des imprimés anciens, la publication faite jusqu'à présent comprend quatre volumes consacrés par M. Gruyer aux peintures, aux 40 Fouquet et aux portraits de Carmontelle, enfin le catalogue des crayons du XVI^e^ siècle, rédigé par M. Moreau-Nélaton. M. Gruyer se proposait de revoir le catalogue des dessins de maîtres ; la mort l'a obligé de laisser cette tâche à son confrère M. Lafenestre, choisi pour lui succéder comme conservateur du Musée Condé.

Le duc d'Aumale fut avant tout un soldat. Le Grand Condé, chargé de lauriers, avait volontairement déposé son épée ; le duc d'Aumale s'était vu violemment arracher la sienne, et ce fut la grande douleur de ses derniers jours. Lui offre-t-on la présidence de la Croix-Rouge, il accepte avec empressement ces nouvelles fonctions qui le rattachent à l'armée, et qui peut-être sont un acheminement vers la consolation suprême : la restitution de son grade. Quand l'empereur de Russie vint à Paris, le président Félix Faure invita le duc d'Aumale à l'Élysée comme grand'croix de la Légion d'honneur, et le prince alla de sa personne s'excuser en ces termes : « Je suis le doyen des officiers généraux français ; j'ai commandé en chef devant l'ennemi. Tous mes camarades qui vous entourent et qui approchent l'empereur ont revêtu leur uniforme. Cet uniforme, je l'ai porté sous le gouvernement républicain, quand, dans une circonstance mémorable, j'ai rendu la justice au nom du Peuple français. Je l'ai porté quand, au lendemain de la guerre, j'ai commandé pendant six ans un corps d'armée sur la frontière, veillé sur ce coin de l'Alsace qui nous reste, relevé les remparts de Belfort à portée de canon des Allemands. Je ne parle pas des souvenirs d'autres temps : la prise de la Smalah, la reddition d'Abd-el-Kader. Eh bien ! paraître avec un autre costume devant un souverain étranger, auprès de vous, Monsieur le Président, il me semble que ce serait manquer de respect à ce glorieux habit, rompre avec les traditions que nos anciens nous ont laissées. Dans ce que je viens de vous dire, ne voyez aucune apparence de protestation, mais le sentiment d'un Français et d'un soldat. Avant de parler à l'empereur, j'ai tenu à vous donner cette simple explication, car vous n'êtes pas seulement le chef de l'État, vous êtes le chef de l'armée ». Dans son tenace espoir, il faisait entretenir ses effets militaires, et parfois les

essayait ; c'est avec l'uniforme qu'il posa devant Paul Dubois pour le beau buste en marbre qui fut placé après sa mort au centre de la grande galerie du musée ; c'est en soldat qu'il voulut être représenté sur la tombe de la basilique de Dreux ; et c'est encore le général que Gérôme a glorifié dans la statue équestre érigée devant les Écuries aux frais de la ville de Chantilly. Jusque dans les derniers temps de la vie du duc d'Aumale, le plafond du grand escalier resta inachevé ; le prince aurait voulu y faire peindre l'image de la France victorieuse, de la France guérie de ses blessures ; et il attendait. Quand le soldat comprit que tout espoir devait être indéfiniment ajourné, il voulut qu'une pensée consolante fût conservée, et l'Espérance, l'*Espérance tenant le drapeau de la France*, montre du doigt l'étoile dont la clarté peut s'obscurcir pour un temps, mais dont un mince rayon perce toujours les plus sombres nuages.

Le 22 avril 1896, une brillante cérémonie réunissait à Chantilly les membres de la famille d'Orléans, l'élite de la noblesse et de l'armée, et de nombreux amis. Le duc d'Aumale avait voulu que le mariage de sa petite-nièce la princesse Marguerite avec le commandant de Mac-Mahon fût célébré dans la chapelle du château, et ce lui fut une joie de voir dans sa maison de nombreux officiers en grande tenue. L'année précédente (17 mars 1895), Chantilly avait vu les fiançailles de la princesse Hélène de France et du duc d'Aoste, et l'on avait entendu le duc d'Aumale dire d'une voix contenue : « Je suis heureux ». Si le mot *bonheur* était applicable à un homme si rudement éprouvé, on pourrait dire que les dernières années du duc d'Aumale furent heureuses. Il se voyait arrivé au port, et un grand calme s'était fait en lui. Étranger aux choses de la politique, ne comptant pas d'ennemis, ne gardant ni rancune, ni amertume, ayant vu l'armée reconstituée,

PAUL DUBOIS

Le Général Duc d'Aumale.

Statue tombale dans la basilique de Dreux.
Maquette à Chantilly.

essayait ; c'est avec l'uniforme qu'il posa devant Paul Dubois pour le beau buste en marbre qui fut placé après sa mort au centre de la grande galerie du musée ; c'est en soldat qu'il voulut être représenté sur la tombe de la basilique de Dreux ; et c'est encore le général que Gérôme a glorifié dans la statue équestre érigée devant les Écuries aux frais de la ville de Chantilly. Jusque dans les derniers temps de la vie du duc d'Aumale, le plafond du grand escalier resta inachevé ; le prince aurait voulu y faire peindre l'image de la France victorieuse, de la France guérie de ses blessures ; et il attendait. Quand le soldat comprit que tout espoir devait être indéfiniment ajourné, il voulut qu'une pensée consolante fût conservée, et l'Espérance, l'*Espérance tenant le drapeau de la France*, montre du doigt l'étoile dont la clarté peut s'obscurcir pour un temps, mais dont un mince rayon perce toujours les plus sombres nuages.

Le 22 avril 1896, une brillante cérémonie réunissait à Chantilly les membres de la famille d'Orléans, l'élite de la noblesse et de l'armée et de nombreux amis. Le duc d'Aumale avait voulu que le mariage de sa petite-nièce la princesse Marguerite avec le commandant de Mac-Mahon fût célébré dans la chapelle du château, et ce lui fut une joie de voir dans sa maison de nombreux officiers en grande tenue. L'année précédente (17 mars 1895), Chantilly avait vu les fiançailles de la princesse Hélène de France et du duc d'Aoste, et l'on avait entendu le duc d'Aumale dire d'une voix contenue : « Je suis heureux ». Si le mot *bonheur* était applicable à un homme si rudement éprouvé, on pourrait dire que les dernières années du duc d'Aumale furent heureuses. Il se voyait arrivé au port, et un grand calme s'était fait en lui. Étranger aux choses de la politique, ne comptant pas d'ennemis, ne gardant ni rancune, ni amertume, ayant vu l'armée reconstituée,

il reprenait confiance dans les destinées de la France. Entouré du respect universel, il jouissait de la vie qu'il avait adoptée, partageant son temps entre Chantilly et Paris, où l'appelaient régulièrement ses devoirs d'académicien, la présidence de la Croix-Rouge ou de sociétés littéraires, *Amis des Livres*, *Bibliophiles françois*, les dîners de l'Académie des Beaux-Arts, où il s'amusait franchement, sans oublier le goût du théâtre, qu'il conserva toujours : il avait sa loge au Théâtre-Français, et il fit plus d'une fois les honneurs de Chantilly aux grands artistes qu'il aimait entendre. Mais son humeur égale, qui se transformait facilement en gaîté, ne donnait pas le change à ceux qui vivaient dans son intimité ; l'œil bleu trahissait souvent une profonde mélancolie, surtout quand le prince revivait le passé, celui de sa femme et de ses fils, dont il parlait avec une tendresse touchante et une sorte de piété. Ayant la ferme confiance de les revoir, il attendait patiemment l'heure qui les réunirait tous ; et se trouvant moins parfait qu'eux, il se remettait à la bonté divine. Dans nos longues séances de travail, sa pensée parfois s'échappait ; et je respectais son silence, car je savais où était son esprit. Et je l'entendis plus d'une fois murmurer, comme terminant une conversation en lui-même : « La miséricorde de Dieu est infinie ». Puis l'œil clair se ranimait, nos regards se rencontraient dans une muette compréhension, et il s'écriait allègrement : « Allons, ami, travaillons » ! Le travail ! nul plus que lui n'en a goûté le charme consolateur, le puissant réconfort.

Dans les premiers jours d'avril 1897, le duc d'Aumale quitta Chantilly pour se rendre dans ses propriétés de Sicile. Nous le vîmes partir avec inquiétude, car nous connaissions son état de santé : une énorme lésion au cœur, dont lui seul ne soupçonnait pas la gravité. Et à

la nouvelle de l'horrible catastrophe du Bazar de la Charité, qui lui ravissait une nièce et des amies bien chères, son cœur acheva de se briser. C'était le 7 mai, à deux heures du matin, dans la petite maison de Zucco.

Et ce fut enfin l'heure de la juste réparation. L'âme du loyal soldat dut tressaillir d'allégresse lorsque aux sons d'une marche guerrière la garnison de Paris défila devant son cercueil, enveloppé du drapeau de la France!

TABLE ALPHABÉTIQUE DES NOMS DE PERSONNES

Abaquesne (Masséot), 258.
Abd-el-Kader, 213, 275.
Aberlenc (Pierre), 80.
Achenbach (Andréas von), 244.
Albane (Fr. Albani, dit l'), 110, 136, 224.
Albret (Henri d'), 232, 245.
Albret (Jeanne d'), 245.
Alençon (Hercule-François de Valois, duc d'), 111, 245.
Alvarez (Louis), 123.
Amélie de France, duchesse de Bragance, 268.
Amézaga (Ignace de Urtado, marquís d'), 184.
Anastasi (Auguste), 218, 244.
Angelico (Giovanni da Fiesole, dit fra), 249, 276.
Angiviller (Charles de La Billarderie, comte d'), 246.
Angoulême (Marguerite d'), 245, 273.
Angoulême (Diane de Valois, duchesse de Montmorency, puis d'), 47, 48, 59, 60, 63.
Anjou (Philippe de France, duc d'), 239.
Anne d'Autriche, 76, 77, 78, 80, 81, 87.
Antheaume de Surval (André-Joseph), 192 à 197.
Antier (Marie), 137.
Antonello de Messine, 246.
Archambault, 76.
Armagnac (Gerges d'), évêque de Rodez, 38.
Arnauld (Angélique), 245.
Arnould (Sophie), 248.
Aubert (Jacques), 137, 139.
Aubert (Jean), 133, 156.
Aubigné (Agrippa d'), 47.
Audouin (François-Xavier), 196.
Audran (Claude II), 277.
Augier (Emile), 240.
Aumale (Charles de Lorraine, duc d'), 48, 49.
Aumale (Henri d'Orléans, duc d'), 213 à 282.
Aumale (Caroline de Bourbon-Sicile, duchesse d'), 216, 220, 235, 236.
Aumont (Jean, duc d'), 245.
Aunay (Jeanne d'), 5.
Auteuil (Louis-César de Combaut, comte d'), 168, 178, 184.
Auvergne (Charles de Valois, comte d'), 50.
Auvergne (Charlotte de Montmorency, comtesse d'), 50.
Auzoult (Jeanne), 43.
Aymard (Antoine, baron), 257.

Bachaumont (Louis Petit de), 169.
Bachelin-Deflorenne, 230.
Balagny (Jean de Montluc, seigneur de), 49.
Barbançon (Marie d'Aremberg, princesse de), 254.
Barbesieux (Louis-François-Marie Le Tellier, marquis de), 125.
Barbier (Jules), 230.
Barocci (Federico), 224.
Baron (Henri), 217.
Barthélemy (Raymond), 258.
Bartolozzi (Francesco), 211.
Bassompierre (François II de), 62.
Baudry (Paul), 258.
Bazaine (Achille-François), 243.

Beaubrun (Henri et Charles), 225.
Beaufort (François de Vendôme, duc de), 87.
Beauvillier (Henriette-Louise Colbert, duchesse de), 126.
Bega (Cornelis), 110.
Béhague (Octave de), 263.
Bellangé (Hippolyte), 218.
Belleval (Antoine de), 168, 184.
Belloy (Pierre de), 21.
Benoît XIII, 14.
Benoît XIV, 245.
Benouville (François), 244.
Bérain (Jean), 110, 120.
Béranger (Pierre-Jean de), 241.
Berger (Martin), 114.
Bergier (François), 105.
Berghem (Nicolas), 277.
Berghes (Henri, comte de), 254.
Bernal (Ralph), 226.
Bernard, 256.
Bernardin de Saint-Pierre (Jacques-Henri), 200.
Berry (Jean de France, duc de), 231.
Berry (Marguerite de France, duchesse de), 245.
Berry (Charles de France, duc de), 129.
Berry (Marie-Louise d'Orléans, duchesse de), 132.
Berthault (Jean-Pierre), 192.
Berthelot, 70, 72.
Bertier, 98.
Besenval (Jean-Victor de), 146.
Béthune (Philippe, comte de), 76.
Bezard (François-Simon), 199.
Biancolelli (Dominique), 106.
Biard (Pierre), 53, 54, 55, 59, 67.
Biron (Charles de Gontaut, duc de), 57.
Blanche de Castille, 209, 210.
Blondy, 139.
Bocher (Edouard), 230, 233.
Boguet (Didier), 224.
Bohm (M^me de), née Girardin, 200.
Bohren (Catherine), 245.
Boichard, 210.
Boileau-Despréaux (Nicolas), 94, 96, 103, 104.
Boilly (Louis-Léopold), 227.
Bois-Hus (de), 81.
Boisy (Claude Gouffier, marquis de), 263.
Bombelles (Angélique de Mackau, marquise de), 186.
Bonfratelli (Apollonio de), 239.
Bonheur (Rosa), 237.
Bonnat (Léon), 254.
Bonneval (de), 193.
Boone (Thomas), 230.
Bossuet (Bénigne), 94, 101, 102, 103, 114, 262.
Botticelli (Sandro Filipepi), 224, 249, 263, 276.
Boucher (François), 168, 259, 277.
Bouillé (marquis de), 253.
Boulée (Gérard), 202.
Boulenger (Nicole), 55, 56, 57.
Boullongne (Bon), 124.
Bourbon (Jeanne de France, duchesse de), 266.
Bourbon (Antoine de), roi de Navarre, 232.
Bourbon (Louis III de Bourbon-Condé, duc de), 103, 108, 117, 124, 130.
Bourbon (Louise-Françoise de Bourbon, M^lle de Nantes, duchesse de), 108, 115, 120, 124, 126, 138.
Bourbon (Louis-Henri de Bourbon-Condé, duc de), 130 à 158.
Bourbon (Marie-Anne de Bourbon-Conti, duchesse de), 131.
Bourbon (Caroline de Hesse-Rhinfeld, duchesse de), 131, 150, 152.
Bourbon (Louis-Henri-Joseph de Bourbon-Condé, duc de), 164, 165, 173, 176, 177, 185, 189, 203, 205 à 212, 259, 271, 272.
Bourbon (Thérèse-Bathilde d'Orléans, duchesse de), 173 à 177, 182, 185, 186.
Bourdelot (Pierre Michon, dit), 103.
Bourgeois (Jean-François), 195, 197.
Bourgogne (Antoine, grand-bâtard de), 245.
Bourgogne (Louis de France, duc de), 129.
Bouteiller (Gui II le), 2; — Gui III, 4, 5; — Gui IV, 5; — Jean, 5; — Guillaume II et III, 5; — Guillaume IV, 6 à 10; — Guillaume, dit le jeune, 8; — Isabeau, 9.
Bouts (Thierry), 269.
Bragance (Carlos, duc de), 268.
Braillon (Louis), 32.

Brantôme (Pierre de Bourdeille, seigneur de), 274.
Brentano (Louis), 274.
Bretagne (Anne de), 239.
Breteuil (Nicolas), 155.
Brie (Jean de), 23.
Brissac (Charles de Cossé, maréchal de), 225.
Brohan (Augustine), 230.
Bronzino (Agnolo di Cosimo, dit le), 224.
Broullart (Jean de), 24.
Brueys (David-Augustin de), 187.
Brunswick (Ferdinand, duc de), 171.
Bruyer (Guillaume, Guillot, Robin et Jean), 12.
Buffon (Jean-Louis Le Clerc, comte de), 180.
Bugatto (Zanetto), 266.
Bugenhagen (Jean), 245.
Bullant (Jean), 40, 43, 45.
Burnet (Gilbert), 105.
Busc (marquise de), 139.

Cabarrus (Thérèse de), Mme Tallien, 202.
Caboud (Henri), 79, 102.
Cadard (Jean), 250.
Cadart, 244.
Cadignan (baron de), 192.
Caffiéri (Philippe), 184.
Cagnacci (Guido Canlassi, dit), 224.
Cain (Auguste), 263, 272.
Calabrais (Mattia Preti, dit le), 224.
Callot (Jacques), 277.
Cambry (Jacques), 210.
Canaletto (Antonio), 263.
Cantilius, 1.
Cardaillac (Jacques-Étienne, comte de), 266.
Carlisle (George-James Howard, comte de), 274.
Carmontelle (Louis Carrogis de), 166, 246, 247.
Carnot (Lazare), 270.
Carrache (les), 224.
Carrache (Annibal), 227.
Catherine II, tzarine, 248.
Caussin (Nicolas), 78.
Cellini (Benvenuto), 244.
Chambiges (Pierre), 29 à 38.
Chambly (Pierre de), seigneur de Viarmes, 209.
Chamborand (André-Claude, marquis de), 168.
Champaigne (Philippe de), 227, 245.
Champs (Etienne-Agard de), 105.
Chappuis (Claude), 36, 256.
Chapu (Henri), 258, 262.
Charles V, 4, 6, 9, 10.
Charles VI, 21.
Charles VII, 23.
Charles IX, 45, 245.
Charles X, 272.
Charles-Quint, 32, 41, 245.
Charlet (Nicolas-Toussaint), 218, 238.
Charolais (Charles de Bourbon-Condé, comte de), 131, 138, 141, 159, 160, 162.
Charonton (Enguerrand), 250.
Charost (Louis de Béthune, comte de), 245.
Charpentier (Jean), 151.
Chartres (Philippe d'Orléans, duc de), 124. — Voir Orléans.
Chartres (Françoise-Marie de Bourbon, duchesse de), 125, 126.
Chartres (Louis d'Orléans, duc de), 138, 141.
Chartres (Louis-Philippe-Joseph d'Orléans, duc de), 167, 172, 173, 176, 246, 247. — Voir Orléans.
Chartres (Robert d'Orléans, duc de), 241, 258.
Châteaubriant (Jean de Laval, comte de), 34.
Châtelain (Jean), 25.
Châtelain (Jean), 35.
Châtelux (François-Jean, marquis de), 179.
Châtillon (Isabeau de), 11.
Châtillon (Odet de Coligny, dit le cardinal de), 226, 245.
Châtillon (Isabelle-Angélique de Montmorency-Bouteville, duchesse de), 85, 87.
Chaulieu (Guillaume Amfrie de), 125.
Chemillé (Gui de Scepeaux, comte de), 61.
Chemillé (Marie de Rieux, comtesse de), 61, 64, 65.
Chemillé (Jeanne de Scepeaux de), 60, 63, 64, 65.

Cherbury (lord Herbert of), 57.
Chevalier (Etienne), 274.
Chevreuse (Marie de Rohan, duchesse de), 77.
Chevreuse (Jeanne-Marie Colbert, duchesse de), 126.
Chlebowski (Stanislas), 275.
Choiseul (Etienne-François, duc de), 255.
Christian VII, roi de Danemark, 169, 172.
Christine de Pisan, 231.
Christine, reine de Suède, 88.
Chourses (Antoine de), 229.
Cigongne (Armand), 232, 233.
Cinq-Mars (Henri Coëffier de Ruzé d'Effiat, marquis de), 79.
Claude (Max), 244.
Clavel (Scipion), 107.
Clément VII, 14.
Clermont (Jean, Robert et Jeanne de), 6 à 11.
Clermont (Louis de Bourbon-Condé, comte de), 131, 138, 141, 145.
Clermont (Marie-Anne de Bourbon-Condé, Mlle de), 138, 139, 145, 150, 272.
Clouet (les), 245, 274.
Clouet (François), 41.
Cochet (Guillaume), 15.
Coëtivy (Marguerite de), 229.
Cogniet (Marie-Amélie), 238.
Coigny (Marie-François-Henri de Franquetot, duc de), 172.
Colbert (Jean-Baptiste), 245.
Coligny (Gaspard de), l'amiral, 46, 47, 245.
Colletet (Guillaume), 70, 72.
Colmache, 199.
Colnaghi (Dominique), 225, 239.
Condé (Henri II de Bourbon, prince de), 62, 63, 78 à 81, 261.
Condé (Charlotte-Marguerite de Montmorency, princesse de), 80 à 87. — Voir Montmorency.
Condé (Louis II de Bourbon, prince de), le Grand Condé, 79, 80, 81, 85, 87 à 112, 229, 243, 252, 253, 254, 262, 275.
Condé (Claire-Clémence de Maillé-Brézé, princesse de), 79, 81, 82, 85, 87, 94, 96.
Condé (Henry-Jules de Bourbon, prince de), 82, 87, 94, 95, 96, 111, 113 à 130.
Condé (Anne de Bavière, princesse de), 106, 107, 111, 127.
Condé (Louis-Joseph de Bourbon, prince de), 159 à 194, 198, 203 à 206.
Condé (Charlotte-Elisabeth-Godefride de Rohan-Soubise, princesse de), 161 à 166.
Condé (Louise de Bourbon, Mlle de), 164, 179, 180, 185, 186, 187, 190.
Condé (Louis d'Orléans, prince de), 234, 235, 236, 259.
Constantin, grand-duc de Russie, 219.
Conti (Armand de Bourbon, prince de), 82, 85.
Conti (Louis-Armand de Bourbon, prince de), 124.
Conti (Marie-Anne de Bourbon, princesse de), 111, 115, 120, 125, 126.
Conti (François-Louis de Bourbon, prince de), 118, 120, 125, 138.
Conti (Marie-Thérèse de Bourbon-Condé, princesse de), 126.
Conti (Louis-Armand de Bourbon, prince de), 138, 141.
Conti (Louis-François de Bourbon, prince de), 160.
Conti (Louise-Diane d'Orléans, princesse de), 160.
Conti (Louis-François-Joseph de Bourbon, comte de la Marche, puis prince de), 172, 254.
Conti (Fortunée-Marie d'Este, comtesse de la Marche, puis princesse de), 160.
Contye (Jean-Baptiste de), 192.
Coquelet, 167.
Corbinelli (Jean), 96.
Corneille de la Haye, dit de Lyon, 245, 263, 274.
Corneille (Pierre), 170.
Corneille (Jean-Baptiste), 124.
Corneille (Michel), 117.
Corot (Jean-Baptiste), 274.
Cosway (Richard), 239.
Cotelle (Jean), 124.
Cotes (Louis), 102.
Couder (Louis), 238.
Coulanges (Mme de), née Du Gué-Bagnols, 96.
Courtois (Pierre), 240.
Coustou (Nicolas), 124.

Couturié (Adolphe), 233.
Cowley (Henry-Richard-Charles Wellesley, comte), 220.
Coxie (Michel), 255.
Coypel (Noël), 136.
Coysevox (Antoine), 110, 124, 134, 252, 253, 262.
Crébillon (Prosper Jolyot de), 170.
Créqui (François de), 252.
Croÿ (Emmanuel, duc de), 162, 163, 164, 180.
Cruyl (Levinus), 110.
Cuvillier-Fleury (Alfred-Auguste), 214, 221, 222, 226, 230, 236.

Daffinger (Moritz-Michaël), 257.
Damoye (Pierre), 201, 202.
Damville (Charles de Montmorency, comte de), 48, 61, 68.
Danemark (Ingeburge de), reine de France, 273.
Danemark (Waldemar de), 267.
Dangeau (Philippe de Courcillon, marquis de), 125.
Dangui, 151.
Danloux (Henri-Pierre), 211, 219,
Dardel (Robert), 183.
Daumet (Honoré), 217, 251, 252, 258, 262.
Dauzats (Adrien), 218.
Decaisne (Henri), 218.
Decamps (Alexandre-Gabriel), 226, 238, 240, 244.
De Cort (Henri), 183.
Dejean (Benjamin-Barthélemy, comte), 263.
Delacroix (Ferdinand-Victor-Eugène), 243, 244, 277.
Delamarck. — Voir Lamarck.
Delaroche (Paul), 226.
Delaune (Etienne), 277.
Delaval (Pierre-Louis), 211.
Delavigne, 151.
Delessert (François-Benjamin), 240.
Delisle (Léopold), 278.
Denis (Simon-Joseph), 224.
Derbais (Jérôme), 124.
Des Barreaux (Jacques Vallée), 72.
Deseine (Louis-Pierre), 183, 211, 259.
Desgots (Claude), 90, 97, 174.
Deshayes (Lambert), 181.
Desilles (Pierre), 43, 45.
Desportes (François), 135, 149, 254.
Des Ruynes (C.), 191.
Destailleur (Hippolyte), 275.
Destin, 143.
Destouches (Philippe Néricault-), 169, 170.
Detaille (Edouard), 275.
Devauçay (Mme), 250.
Diaz de la Pena (Narcisse-Virgile), 217.
Dicy (Bureau de), 20.
Dieudonné (Jacques), 237, 259.
Dinteville (François de), 37.
Disraëli (Benjamin), lord Beaconsfield, 234.
Dizimieu (Jean de), 51.
Dizimieu (Laurence de Clermont, dame de), duchesse de Montmorency, 51, 52, 53.
Dodu (Mlle), 257.
Dormans (Jeanne de), 14.
Drouais (François-Hubert), 166, 245.
Duban (Félix), 217.
Du Barry (Marie-Jeanne Vaubernier, comtesse), 172.
Du Bellay (Jean), 34, 36.
Dubois (Frédéric), 183.
Dubois (Paul), 263, 280.
Dubois (Victor), 204, 210.
Du Boulay-Genlis, 77.
Du Cerceau (Androuet), 275.
Duchâtel (Charles-Marie-Tanneguy, comte), 220.
Duchesnoy, 115.
Duclos (Marie-Anne Châteauneuf, dite Mlle), 218.
Dudley (William Ward, comte de), 267.
Duff Gordon Duff, 247.
Dughet (Gaspard), 224, 250.
Dulaure (Jacques-Antoine), 170, 175, 178.
Du Mas (Jean), seigneur de l'Isle, 229.
Dumonstier (les), 246.
Dumonstier (Daniel), 263.
Du Moulin (Jeanne), 250.
Dunouy (Alexandre-Hyacinthe), 224.
Duplessis (Joseph), 218, 246.
Dupré (Guillaume), 256.
Dupuis (Ernest), 208.
Du Quesne (Abraham), 105.
Duquesnel (Colart), 7, 8.
Durac, 178.
Durand-Ruel, 238, 240.

Duras (duchesse de), née Noailles, 200.
Dürer (Albert), 276, 277.
Du Rieu (Michel), 107.
Durrieu (comte Paul), 215, 266.
Duval d'Estaing, 196, 197.
Du Vigean (Marthe), 82.
Du Vouldy, 86, 87.

Egmont (Juste d'), 110, 118, 254.
Eisen (François), 277.
Éléonore d'Autriche, reine de France. 32, 226.
Élisabeth d'Autriche, reine de France, 226.
Élisabeth de France, reine d'Espagne, 245.
Enghien (Louis II et Henry-Jules de Bourbon, Claire-Clémence de Maillé-Brézé et Anne de Bavière, ducs et duchesses d'). — Voir Condé.
Enghien (Louis-Antoine-Henri de Bourbon-Condé, duc d'), 174, 183, 185, 186, 189, 254.
Entragues (Henriette de Balzac d'), marquise de Verneuil, 57.
Erquery (Jacques et Louis d'), 10.
Espagny (Colart d'), 10.
Estouteville (François d'), 24.
Estrées (Gabrielle d'), 61, 239, 245.
Eugénie, impératrice des Français, 272.
Everdingen (Albert van), 249, 277.
Évreux (Jeanne d'), reine de France, 274.

Fasquel, 195, 196.
Faugère (Jean), 80.
Faure (Félix), 279.
Faure (M.), 136.
Favart (Charles-Simon), 169.
Fayel (Jean de), vicomte de Breteuil, 18 à 21.
Fénelon (François de Salignac de La Mothe -), 103, 125.
Fenouillot de Falbaire (Charles-Georges), 187.
Féral, 244.
Ferrare (Alphonse d'Este, duc de), 38.
Feuchères (Adrien-Victor), 206.
Feuchères (Sophie Dawes, baronne), 186, 204, 206, 208, 211.
Filleuil, 178.
Fleury (André-Hercule de), cardinal, 131.
Fontaine (Victor), 218.
Foucaut (Philibert), 15.
Fouquet (Jean), 274.
Fourille (Michel de Chauméjean, marquis de), 75.
Fraisse (Jean-Antoine), 148.
Français (François-Louis), 217.
Francia (F. Rebolini, dit le), 249.
François Ier, 28, 32, 38, 239, 245, 273.
François d'Assise (saint), 249.
Franclieu (Jean-François-Anselme de Pasquier, comte de), 168, 184.
Fresnes (comte de), 273.
Froment-Meurice, 254.
Fromentin (Eugène), 240.
Fronsac (Louis-Antoine de Vignerod du Plessis de Richelieu, duc de), 168, 172.

Gaillard (Gabriel-Henri), 200.
Gallas (Mathieu), 77.
Gardener, 227.
Gardet (Georges), 271.
Garges (Pierre de), 28, 30.
Garrick (David), 248.
Gatigny (Le Moyne de), 210.
Gaultier de Coutance (Marie-Benoît), 198.
Geiskofler (Luc), 46.
Genlis (Félicité du Crest, comtesse de), 145.
Georges IV, roi d'Angleterre, 238.
Gérard (François, baron), 224, 238, 250.
Géricault (Jean-Louis), 227, 263.
Germain (Gustave), 272.
Gérôme (Jean-Léon), 237, 280.
Ghistelles (Marguerite de), dame de Roye, 22.
Gicoux (J.), 263.
Gillot (Claude), 277.
Giorgione (Giorgio Barbarelli, dit le), 227.
Giotto di Bondonne, 249, 276.
Girard du Thillay (Nicolas), 51 à 57.
Gisay (Guillaume de), 21.
Gitard (Daniel), 97.
Gitard (Pierre), 114.
Gluck (Christophe), 188.

Gobaut (Gaspard), 218.
Gobert (Pierre), 136.
Gobinet (Charles), 226.
Godefroy (C.), 217.
Gois (Edme-François), 211, 259.
Goncourt (Edmond et Jules de), 202.
Gonzague (Marie de), reine de Pologne, 94.
Goujon (Jean), 42, 256, 259, 262.
Gouvernay (de), 178.
Grave (Mme de), 145.
Gravelot (Hubert-François Bourguignon), 277.
Grétry (André-Ernest-Modeste), 187.
Greuze (Jean-Baptiste), 240.
Grévy (Jules), 268.
Grimm (Frédéric-Melchior, baron de), 247.
Grolier (Jean), 29, 30, 31, 35, 38, 273.
Gros (Antoine-Jean, baron), 240.
Grotius (Hugues de Groot), 224.
Grouvelle (Philippe-Antoine), 187.
Gruyer (Anatole), 248, 251, 278.
Gudin (Théodore), 218, 239.
Guerchin (G.-F. Barbieri, le), 224.
Guichard (Jean-François), 127.
Guide (Guido Reni, dit le), 110, 224.
Guifard (D.-H.), 252, 253, 261.
Guillaume (Eugène), 262.
Guise (François de Lorraine, duc de), 273.
Guise (Henri de Lorraine, duc de), 239.
Guise (François d'Orléans, duc de), 234, 242.
Guizot (Guillaume), 230.
Gustave III, roi de Suède, 180, 181.

Hackert (Philippe), 224, 254.
Halévy (Jacques-François-Elie), 214.
Hamilton (William Douglas-Hamilton, duc d'), 254, 263, 273.
Hanches (de), 32.
Harcourt (Henri de Lorraine, comte d'), 88.
Harcourt (Françoise de Brancas, princesse d'), 126.
Hardy (Jean), 98, 124.
Haro (don Luis de), 246.
Haupt (George), 182.
Heaulmé (Guillaume), 66, 67.
Hébert (Aug.-Ant.-Ernest), 244, 277.
Hèle (Thomas Hales, dit d'), 187.
Hénancart, (Nicaise), 12.
Henri II, 42, 225, 226, 239, 260, 273.
Henri III, 46, 226, 245.
Henri IV, 50, 51, 56 à 66, 239, 245.
Héricourt, 184.
Héroët (Antoine), 36, 256.
Hervieux, 128.
Heurteux, 211.
Holbein (Hans), 245, 277.
Holland (Henry-Edward Fox, baron), 239.
Homet (Guérard), 196.
Honthorst (Gérard), 224.
Hornes (Philippe de Montmorency et Walburg de Neuenahr, comte et comtesse de), 245.
Hortense de Beauharnais, reine de Hollande, 202, 203.
Hotman (François), 46.
Houasse (René-Antoine), 124.
Hoym (Charles-Henri, comte d'), 223.
Huet (Christophe), 136, 149, 150, 253.
Huet (Jean-Baptiste), 183.
Hugo (Victor), 266.
Hurtrelle (Simon), 124.
Huvé (Jean-Jacques), 275.

Ingres (Dominique), 224, 237, 250, 263, 277.
Isancourt (d'), 58.
Iverny (Mathieu de Longuejoue, sr d'), 29.

Jacquin (Jacques-Hermann-François), 212.
Jaley (Léon), 211.
Jean II, roi de France, 7, 8, 9, 229.
Jean-Casimir, roi de Pologne, 94.
Joinville (François d'Orléans, prince de), 216, 241, 257.
Joinville (Françoise de Bragance, princesse de), 216.
Jonchery (Emile), 124, 211, 271.
Jordaens (Jacques), 277.
Joséphine, impératrice, 272.
Joubert (Laurent), 44.
Joubert (Jean), 110, 124.
Jouvenet (Jean), 136.
Juan d'Autriche (don), 118.
Jules III, 39.
Julie (Mlle), 140.

Krasinski (Vincent-Corvin), 202.

La Béraudière, 263.
Laborde (Jean-Benjamin de), 187, 231.
La Broue (Salomon de), 58.
La Bruyère (Jean de), 103, 262.
Lacave-Laplagne, 215.
Lacombe, 178.
La Fare (Charles-Auguste, marquis de), 124.
La Faye (de), 140.
La Fayette (Marie-Madeleine Pioche de La Vergne, comtesse de), 96.
La Fayette (Marie-Jean-Gilbert Motier, marquis de), 192.
Lafenestre (Georges), 250, 278.
La Ferté (Henri de Senneterre, maréchal de), 88.
La Fontaine (Laurens de), 21.
La Fontaine (Jean de), 104.
Lagrange (Charles Varlet, dit), 93.
La Hargerie (de), 33.
La Marche (comte et comtesse de), 160, 172. — Voir Conti
Lamarck (Jean-Baptiste-Pierre-Antoine de Monet de), 200.
La Mare-Richart (Florent de), 124.
Lamballe (Louis-Joseph-Stanislas de Bourbon, prince de), 169.
Lamballe (Marie-Thérèse-Louise de Savoie-Carignan, princesse de), 169.
Lambros, 244.
La Mésangère (Pierre de), 247.
Lami (Eugène), 216 à 219, 244, 277.
Lancret (Nicolas), 227.
La Noue (François de), 49.
Lansac (Gabrielle de Rochechouart, dame de), 245.
La Porte (Pierre de), 77.
La Quintinie (Jean de), 90, 97.
Largillière (Nicolas de), 218, 225.
La Rochefoucauld (François, duc de), 96.
La Rochepot (François de Montmorency, seigneur de), 27, 40.
Larrey (Félix-Hippolyte, baron), 257.
La Rue (Louis de), 104.
Lassurance (Cailleteau, dit), 133.
La Suze (Henriette de Coligny, comtesse de), 225.
La Tour-du-Pin (Philippe-Charles, comte de), 168.
La Touraille (Jean-Christophe Larcher, comte de), 178.
La Tournelle (Guillaume de), 9.
La Trémoille (Jeanne de Montmorency, dame de), 47.
La Trémoille (Louis-Charles, duc de), 220.
Laujon (Pierre), 169, 173, 178, 188.
Laval (Jean et Gui de), seigneurs d'Attichy, 10, 11.
Laval (Gui XVI de), 34.
La Vallière (Louis-César de La Baume Le Blanc, duc de), 233.
Lavoizier (Regnault de), 43.
Lawrence (Thomas), 226.
Le Barbier (Jean-Jacques-François), 231.
Le Bouteux, 231.
Le Brun (Charles), 110.
Le Camus de Mézières, 178.
Lechevallier-Chevignard (Edmond), 252, 261.
Leclerc (Michel), 120.
Lecomte (Sauveur), 110, 112.
Lefebvre, 167.
Legrand (Henri), 124, 154.
Le Grand (Marc-Antoine), 139.
Leguay (Etienne-Charles), 183.
Le Hongre (Etienne), 124.
Lejeune (Jean-Baptiste), 192, 197.
Leleu, 184.
Leleux (Adolphe), 218.
Le Lorrain (Robert), 124.
Lemaire (Jean), 114.
Lemaire (Philippe-Henri), 211.
Lenclos (Ninon de), 257.
Lenet (Pierre), 85, 87.
Lenet (Bernard), abbé de la Victoire. 109.
Lenoir (Alexandre), 205, 244, 261.
Lenoir (Bernard), 166.
Le Noir (Thérèse), la Dancourt, 107.
Le Nôtre (André), 90 à 98, 262.
Léon X, 25.
Le Paon (Jean-Baptiste), 172, 183, 188.
Le Pautre (Antoine), 122.
Le Peletier de Souzy (Michel), 102.
Leroy (Jean), 12.
Leroy (Pierre), 7, 8.
Leroy (Jean-François), 174, 175.
Leschaureguy (Jean de), 45.
Lestang, 120.
Lesueur (Eustache), 277.
L'Etoile (Pierre de), 52.
Leyde (Lucas de), 277.

Leys (Jean-Auguste-Henri), 218.
Lezeau (Jean d'Alesso, s[r] de), 44.
L'Hôpital (Michel de), 225.
L'Hôpital (François, maréchal de), 246.
Limousin (Léonard), 41, 232, 240.
Lignerolles (comte de), 273.
Lignières (François Pajot de), 103.
Lippi (Filippo), 249, 276.
Lippi (Filippino), 275.
Longhi (Luca), 224.
Longueville (Henri d'Orléans, duc de), 49.
Longueville (Henri II d'Orléans, duc de), 61, 65, 82, 85.
Longueville (Anne-Geneviève de Bourbon, duchesse de), 80, 83, 225.
Longueville (Marie d'Orléans, M[lle] de), 225.
Lorenzani, 120.
Lorenzo di Niccolo, 249.
Lorin de Lodun, 7.
Lorrain (Claude Gelée, dit le), 277.
Lorraine (Philippe de Lorraine-Harcourt, dit le chevalier de), 125.
Lorris (Gilles de), 21.
Louis VIII, 209.
Louis IX (saint Louis), 259, 273.
Louis XIII, 75 à 80, 246.
Louis XIV, 88, 89, 93, 94, 95, 108 à 111, 125, 126, 127, 226.
Louis, grand-dauphin, 111, 115, 116, 118 à 123, 125, 126, 239.
Louis XV, 136 à 141, 144, 145, 146, 153, 172, 173.
Louis-Philippe I[er], 212, 213, 222, 223, 235, 238.
Loutherbourg (Philippe-Jacques de), 171.
Lubiano (Christophe de), 38.
Luce (Siméon), 22.
Luillier (Mathieu), 132.
Luini (Bernardino), 224, 238, 249.
Lully (Louis et Jean-Baptiste), 119.
Luther (Martin), 245.
Luynes (Charles-Philippe d'Albert, duc de), 153.
Luxembourg (François-Henri de Montmorency-Bouteville, duc de), 109, 125, 252.

Mac-Kay (Andrew), 257.
Mac-Mahon (Patrice de), duc de Magenta, 280.
Maglione (Benedetto), 273.
Maine (Louis-Auguste de Bourbon, duc du), 120, 125.
Maine (Louise-Bénédicte de Bourbon-Condé, duchesse du), 124, 125, 126.
Maintenon (Françoise d'Aubigné, marquise de), 126.
Mairet (Jean de), 73.
Maison (marquis), 240.
Malebranche (Nicolas), 103.
Malherbe (François de), 63.
Malour (Jean), 12.
Maniglier (Henri-Charles), 263.
Mansart (Jules Hardouin-), 97, 111, 114, 115, 245.
Manse (Jacques de), 90, 97.
Mantoue (Charles II de Gonzague, duc de), 88.
Marais (Mathieu), 145.
Marcilly (de), 195, 196.
Marie de France, 231.
Marie-Thérèse, reine de France, 239.
Marie-Antoinette, reine de France, 245.
Marie-Amélie, reine des Français, 213, 216, 235, 238, 272.
Marigny (Pierre de), 20, 21.
Marilhat (Prosper), 238, 240.
Marivaux (Pierre Carlet de Chamblain de), 169.
Marmontel (Jean-François), 188.
Marot (Clément), 274.
Marqueste (Laurent), 259.
Mars (Anne-Françoise-Hippolyte Boutet, dite M[lle]), 215.
Martini, 173.
Masson (Balthazar-Joseph), 215.
Maugin (Jean), le petit Angevin, 256.
Mazarin (Jules), cardinal, 85, 87, 88, 226, 229, 245, 246.
Mazerat (Guillaume de), 55.
Mazzola (Girolamo), 224.
Mazzolino (Ludovico), 227.
Médicis (Julien de), 249.
Médicis (Catherine de), 44, 245, 260.
Médicis (Marie de), 68, 239.
Médicis (Jean de), 60.
Meilles (Martin de), 36.
Meissonier (Ernest), 239, 274.
Melfort (James-Louis Drummond, comte de), 168.
Melun (Louis de), duc de Joyeuse, 145, 272.

Memling (Jean), 266.
Ménage (Gilles), 246.
Mérigot, 171, 178.
Merson (Luc-Olivier), 71, 272.
Mézières (Alfred), 276, 278.
Michallon (Achille), 239.
Michel-Ange (M. A. Buonarotti), 263, 276.
Michelot (Mlle), 185, 205.
Mierevelt (Michel van), 224, 245.
Mignard (Pierre), 110, 225, 245.
Mignier (Mlle), 141.
Mintier (de), 184.
Molé (Mathieu), 72.
Molière (Jean-Baptiste Poquelin, dit), 93, 94, 169, 170, 245, 262.
Monaco (Marie-Catherine Brignolé, princesse de), 167, 185, 186.
Moncrif (François-Auguste Paradis de), 187.
Mongez (Antoine et Jean-André), 180.
Monglat (François-de-Paule de Clermont, marquis de), 77.
Montaigne (Michel Eyquem de), 263.
Montalembert (Charles Forbes, comte de), 242.
Montausier (Julie d'Angennes, duchesse de), 83.
Montberon (Gabriel de Montmorency, baron de), 48.
Montespan (Françoise-Athénaïs de Rochechouart, marquise de), 246.
Montesson (Charlotte Béraud de La Haie du Riou, marquise de), 238.
Montmorency (Jean II, baron de), 24.
Montmorency (Guillaume, baron de), 24 à 38.
Montmorency (Anne, duc de), grand-maître et connétable, 27 à 44, 256, 260, 261, 263.
Montmorency (Madeleine de Savoie, duchesse de), 30, 32, 33, 39, 42, 44, 45, 47, 48, 261.
Montmorency (François, duc de), 32, 44 à 47.
Montmorency (Diane de Valois, duchesse de), 76. — Voir Angoulême.
Montmorency (Henri, duc de), connétable, 47 à 68.
Montmorency (Antoinette de La Marck, duchesse de), 50.
Montmorency (Louise de Budos, duchesse de), 50, 51, 52.
Montmorency (Laurence de Clermont, duchesse de), 50, 51, 52.
Montmorency (Charlotte-Marguerite de), 50, 55, 56, 57, 60, 62, 63. — Voir Condé.
Montmorency (Henri II, duc de), 50, 55, 56, 57, 60, 61, 65, 68 à 75.
Montmorency (Marie-Félice Orsini, duchesse de), 68, 69, 70, 272.
Montpensier (Louis de Bourbon, duc de), 232.
Montpensier (Catherine de Lorraine, duchesse de), 232.
Moreau le jeune (Jean-Michel), 231, 277.
Moreau (Jean), 199.
Moreau-Nélaton (Étienne), 278.
Morency (Phelippot de), 21.
Moreuil (Jean de), 7, 8.
Morgand (Damascène), 273.
Moroni (Gian-Battista), 224.
Moulin (Hippolyte), 154, 262.

Nanteuil (Robert), 246.
Napoléon Ier, 202, 203, 229, 250, 257.
Napoléon (prince Jérôme), 228.
Nattier (Marc), 124.
Nattier (Jean-Marc), 150, 166.
Née (François-Denis), 178.
Nemours (Jacques d'Armagnac, duc de), 229.
Nemours (Jacques de Savoie, duc de), 245.
Nemours (Henri de Savoie, duc de), 87.
Nemours (Louis d'Orléans, duc de), 216.
Nemours (Victoire de Bavière, duchesse de), 216, 235.
Netscher (Théodore), 225.
Neubourg (Wolfgang, duc de), 224.
Neufville (Anseaulme de), 54.
Neuville (Alphonse de), 244.
Nicolas II, tzar, 279.
Nieuwenhuys, 227.
Noël (Tony), 262.
Noircarmes (de), 34.
Nolivos, 238.
Northwick (George Rushout, baron), 227.

Oberkirch (Henriette-Louise de Waldner-Freundstein, baronne d'), 180, 187.

Octavien (François), 124.
Offémont (Hercules de Montmorency, comte d'), 50.
Orange (Louise de Coligny, princesse d'), 47.
Orgemont (Pierre Ier d'), 11.
Orgemont (Amaury d'), 11 à 16.
Orgemont (Pierre II d'), 17.
Orgemont (Pierre III d'), 17 à 24.
Orgemont (Marguerite d'), dame de Badouville et de Montmorency, 24.
Orléans (Louis de France, duc d'), 209.
Orléans (Gaston de France, duc d'), 75, 238, 246.
Orléans (Philippe de France, duc d'), 93, 111.
Orléans (Henriette d'Angleterre, duchesse d'), 93, 225.
Orléans (Charlotte-Élisabeth de Bavière, duchesse d'), 111, 273.
Orléans (Philippe, duc d'), régent, 136, 138. — Voir Chartres.
Orléans (Louis-Philippe, duc d'), 172, 173, 238.
Orléans (Louis-Philippe-Joseph, duc d'), 226, 238. — Voir Chartres.
Orléans (Adélaïde de Bourbon-Penthièvre, duchesse d'), 238.
Orléans (Adélaïde d'), 238, 259.
Orléans (Ferdinand, duc d'), 213, 226.
Orléans (Hélène de Mecklembourg-Schwérin, duchesse d'), 235.
Orléans (Philippe, duc d'), 258.
Orléans (Marie d'), princesse Waldemar de Danemark, 267.
Orléans (Marguerite d'), duchesse de Magenta, 280.
Osmond (René-Jean, comte d'), 184.
Ostade (Adrien van), 277.
Oudry (Jean-Baptiste), 135, 149, 254.

Paillart (Philibert de), 13.
Paillart (Marie de), dame d'Orgemont, 13, 18.
Palaprat (Jean), 187.
Palatine (Anne de Gonzague, princesse), 94.
Palissy (Bernard), 42.
Palma (Jacopo), 249.
Paquereau, 151.
Passart, 110.
Patin (Pierre-François-Bernard), 201.
Paul III, pape, 39.
Paul Ier, tzar, 187, 188, 189, 272.
Paullet (Simon), 21.
Payen, 124.
Paynel (Foulque), seigneur de Hambye, 17.
Paynel (Bertrand et Jacques), seigneurs d'Olonde, 18, 21.
Paynel (Jacqueline), dame d'Orgemont, 17 à 22.
Paynel (Jeanne), 17.
Pécour (Guillaume-Louis), 120.
Pedretti, 211.
Pellegrino de Modène, 227.
Penne (Olivier de), 272.
Penni (Luca), 224.
Penthièvre (Louis-Jean-Marie de Bourbon, duc de), 169, 223, 238.
Perdrix (Jean-François), 171, 183.
Pérelle (Adam), 110.
Perlan (Henri), 262.
Perrault (Jean), 261.
Perréal (Jean), 245, 274.
Pérugin (Pietro Vannucci, le), 227.
Pesne (Thomas), 124.
Petitot (Jean), 257.
Philidor, 111.
Philippe VI, roi de France, 7.
Picard (François), 262.
Picot (Emile), 233.
Pidoux (Joseph-Protais), 196, 197.
Piel (Jean), 12.
Piero di Cosimo, 249.
Pigalle (Jean-Marie), 211.
Piganiol de la Force, 134, 158.
Pigeaux (Louis-Maximin), 196.
Pilâtre de Rozier (Jean-François), 184, 185.
Pils (Isidore), 238, 244.
Piron (Alexis), 170, 187.
Pisanello, 276.
Pitel (Françoise), 107.
Plailly (Agnès de), 21.
Plailly (Robert de), 23.
Pluvinel (Antoine de), 58.
Poinsinet (Antoine), 172.
Poissant (Antoine), 124, 154.
Poitiers (Diane de), 245, 260.
Pollajuolo (Antonio), 249.
Pomponne de Bellièvre, 245.
Pons-Saint-Maurice (Emmanuel-Louis-Auguste, comte de), 246.

Ponte di Santo-Stefano (Giovanni del), 249.
Popelin (Claudius), 254.
Portes (Jacques, vicomte de), 50.
Portes (Catherine de Clermont-Montoison, vicomtesse de), 50.
Portland (J.-G. Bentinck, comte de), 127.
Pot (Gui), comte de Saint-Paul, 24.
Pot (Anne), dame de Montmorency, 24, 25.
Potier (L.), 230, 233.
Potter (Christophe), 194, 202.
Potter (Paul), 277.
Pourbus (François), 245.
Pourtalès-Gorgier (comte de), 237.
Poussin (Nicolas), 136, 227, 250, 277.
Praet (Louis de Flandre, seigneur de), 32, 33.
Prevost (Denis), 262.
Prevost (Antoine-François), 166.
Prie (Agnès Berthelot de Pléneuf, marquise de), 131, 139.
Prieur (François-Louis), 192.
Primatice (Fr. Primaticcio, dit le), 225, 226.
Protais (Paul-Alexandre), 237.
Proust (Louis-Joseph), 185.
Prudhon (Pierre), 240, 244, 263, 277.
Pulzone (Scipione), 224.
Puthod (François-Marie), 199.

Quatrehommes (Jean), 12, 14.
Quesnel (François), 245, 246.
Quin (Jean-Baptiste), 166.
Quinault (Jean-Baptiste), 245.

Rabelais (François), 38.
Racine (Jean), 94, 103, 126, 169, 170, 187, 230.
Radziwill (Sigismond, prince), 231.
Raffet (Denis-Auguste), 218, 263.
Raimondi (Marc-Antoine), 226, 270, 277.
Raisin (Jean-Baptiste et Jacques), 106, 107.
Rancé (Armand-Jean Le Bouthillier, abbé de), 245.
Ranchin (François), 55.
Raphaël (Raffaello Santi), 136, 240, 255, 267.
Rapin (René), 105.
Ravenstein (Philippe de Clèves, sire de), 245.
Rebell (Joseph), 224.
Regnard (Jean-François), 169, 170.
Regnault (Alexandre-Georges-Henri), 277.
Reichstadt (duc de), 257.
Reiset (Frédéric), 232, 248.
Rembrandt van Ryn, 226, 238, 277.
Retz (Albert de Gondi, duc de), 245.
Reynolds (Joshua), 226, 239.
Reynolds (Samuel), 239.
Richard (Claude), 103.
Richard de Lédans, 247.
Richard (François), dit Richard-Lenoir, 207.
Richelieu (Armand du Plessis, cardinal de), 75 à 79, 227.
Ricous (Gaspard de), 107.
Riesener, 227, 253.
Rigaud (Hyacinthe), 226, 245.
Robert (Léopold), 227.
Robert-Fleury (Joseph-Nicolas), 239.
Robinson (J.-C.), 239.
Rohan-Rochefort (Charlotte de), 211.
Romain (Jules), 136, 224.
Roqueplan (Camille), 217, 244.
Rosa (Salvator), 224.
Rosseeuw-Saint-Hilaire (Eugène-François-Achille), 270.
Rothschild (baron de), 239.
Roussel, 184.
Roye (Marie de), dame d'Orgemont, 22.
Roze (Toussaint), 209.
Rubens (Pierre-Paul), 277.
Rully (Patrice-Gabriel-Bernard de Montessus, et Adélaïde-Charlotte-Louise de Bourbon, comte et comtesse de), 205, 206.
Russel (Fuller), 266.
Rutgersius (Janus), 224.
Ruvigny (Henri de Massué, marquis de), 105.
Ruysdaël (Jacob van), 240.
Ruysdaël (Salomon van), 263.

Saint-Alphonse (de), 187.
Saint-Aubin (Gabriel de), 275, 277.
Saint-Gelais (Mellin de), 36, 256.
Saint-Jean (Jeanne de), 21.
Saint-Loup (Diane Chasteignier de La Rocheposay, dame de), 82.

Saint-Simon (Louis de), 39.
Saint-Simon (Charles de Rouvroy, marquis de), 88, 89.
Saint-Simon (Louis de Rouvroy, duc de), 52, 114, 131, 132.
Salerne (Léopold-Jean-Joseph de Bourbon-Sicile, prince de), 223.
Salerne (Marie-Clémentine, archiduchesse d'Autriche, princesse de), 257.
Sano di Pietro, 249.
Santeul (Jean de), 104, 129.
Sarasin (Jean-François), 82, 83.
Sarazin (Jacques), 261, 262.
Sarrobert (Sigismond de), 152.
Sarrobert (Louis de), 133, 147, 148, 151, 165.
Sarto (Andrea del), 224.
Sassetta (Stefano di Giovanni, dit), 249.
Sassoferrato (G.-B. Salvi, dit), 224.
Sauvage (Piat-Joseph), 170.
Saxe-Cobourg (duc Auguste de), 216.
Saxe-Cobourg (Clémentine d'Orléans, duchesse de), 216.
Saxe-Weimar (duc Bernard de), 76.
Scheffer (Ary), 218, 239.
Schœn (Martin), 276.
Secrétan (E.), 274.
Sedaine (Jean et Maurice), 133.
Sedaine (Michel-Jean), 169.
Ségur (Pierre, marquis de), 179.
Seillière (Achille, baron), 273.
Seloisse, 124.
Septvaux (Jean de), 12.
Sévigné (Marie de Rabutin-Chantal, marquise de), 94, 95, 96, 101.
Sévigny (François de la Traverse, s[r] de), 108.
Silvestre (Balthazar-Joseph), 230.
Simonin (Judith), 107.
Sirmond (Jacques), 76.
Soissons (Charles de Bourbon, comte de), 57, 60.
Soltykoff (prince P.), 231.
Sorel (Alexandre), 200.
Soru, 106.
Soubise (Anne-Julie Chabot de Rohan, princesse de), 126.
Soubise (Charles de Rohan, prince de), 172.
Spada (Lionello), 224.
Standish (Franck Hall), 222.
Stouf (Jean-Baptiste), 183.
Stuart (Elisabeth), reine de Bohême, 245.
Subleyras (Pierre), 245.
Sully (Maximilien de Béthune, duc de), 63, 239, 245.
Sutherland (George-Granville Leveson-Gower, duc de), 244.
Suze (Philippe de), 34.

Tallemant des Réaux (Gédéon), 69.
Talleyrand-Périgord (Charles-Maurice), prince de Bénévent, 239.
Tasso (Torquato), 134.
Techener (J.), 220.
Téniers (David), 110, 277.
Thibault (Anne-Alexandre-Marie), 199.
Thierry (Jean), 124.
Thierry, 210.
Thiers (Adolphe), 237.
Thomas (Gabriel-Jules), 262.
Thorey (Guillaume de Montmorency, seigneur de), 48.
Thuillier (Pierre), 218.
Tiepolo (Domenico), 263.
Titien (Tiziano Vecelli, dit le), 227.
Tixier (Victor), 104.
Tott (comtesse de), 211.
Toudouze (Jacques), 159, 165, 175, 178, 184, 186.
Toulouse (Louis-Alexandre de Bourbon, comte de), 223, 238.
Tourville (Lucie de La Rochefoucauld, comtesse de), 85.
Triboulet, 274.
Triqueti (Henri, baron de), 232, 233, 237, 238.
Troy (Jean de), 124.
Troy (Jean-François de), 227, 259.
Turenne (Eléonore de Montmorency, vicomtesse de), 42.
Turenne (Henri de La Tour d'Auvergne, vicomte de), puis duc de Bouillon, 42, 43, 46.
Turenne (Henri de La Tour d'Auvergne, vicomte de), 84, 88, 118, 229, 252.

Utenbogaard (Chrétien), 102.
Utterson (Edward), 226.

Vachères (Jean de Gramont, seigneur de), 50.
Vaga (Perino del), 224.
Vaillant (Walleran et Bernard), 246.
Valençay (Marie-Louise de Montmorency-Bouteville, marquise de), 82.
Valenciennes (Achille), 200.
Valmont de Bomare (Jacques-Christophe), 181.
Valois (Marguerite de), 273, 274.
Vander Meulen (Adam-Frans), 110, 135.
Vander Goes (Hugo), 246.
Vander Weyden (Roger), 246.
Vandevelde (Wilhelm), 240, 277.
Van Dyck (Antoine), 109, 224, 238, 254, 277.
Van Eyck (Jean), 249.
Van Huysum (Jean), 263.
Vanloo (Carle), 224, 263.
Vatel (François), 95.
Vauban (Sébastien Le Prestre de), 97.
Vaultier (Jean), 71.
Velasquez (Diego), 238.
Vendôme (Henriette-Catherine, Mlle de), 61, 65.
Vendôme (Philippe de Bourbon, dit le grand-prieur de), 119, 122.
Vendôme (Louis-Joseph de Bourbon, duc de), 125.
Ventadour (Anne de Lévis, duc de), 50.
Ventadour (Marguerite de Montmorency, duchesse de), 50.
Vernet (Carle), 239, 266.
Vernet (Horace), 218, 227, 240, 244.
Vernon (Richard de), 4.
Véronèse (Paolo Caliari, dit Paul), 110, 136, 227.
Verrocchio (Andrea di Michele di Francesco Cioni, dit il), 276.
Versailles (Regnault de), 21.
Vervillon (de), 155.
Vespucci (Simonetta), 249.
Viau (Théophile de), 59, 69 à 73, 272.
Victoria, reine d'Angleterre, 229.
Vigée-Lebrun (Elisabeth-Louise), 328.
Vignon (Philippe et Claude), 124.
Vilatte (Pierre), 250.
Villars (René de Savoie, comte de Tende et de), 30.
Villars (Anne Lascaris, comtesse de Tende et de), 33.
Villars (Claude-Louis-Hector, duc de), 144, 145.
Villeroy (Nicolas de Neufville, seigneur de), 30.
Villers (Jean de), 21.
Villiers de L'Isle-Adam (Marie de), comtesse de Saint-Paul, 24.
Vincelles (Toussaint Barrin de), 43.
Vinci (Léonard de), 276.
Voisines (Marguerite de), dame d'Orgemont, 11.
Voiture (Vincent), 81.
Volland, 97.
Voltaire (François-Marie Arouet de), 170.
Volterra (Daniel de), 67, 224.

Waldegrave (Frances Braham, comtesse), 239.
Watrinelle (Antoine-Gustave), 124.
Watteau (Jean-Antoine), 240, 246, 277.
Welper (Jean-Daniel), 167.
Wialy (Louis-René), 167.
Winterhalter (François-Xavier), 218, 238.
Witte (Emmanuel de), 110.
Wladimir, grand-duc de Russie, 189, 267.
Woerden (Michel-Ange de), 105.
Wouvermans (Philippe), 135.

Yvart (Joseph), 124.
Yzquierdo de Rivera (Eugène-Martin), 204.

Zamet (Sébastien), 51, 57.
Zenete (marquise de), 32, 33.
Zola (Emile), 276.

Château, côté Nord-Ouest.

(Photo Neurdein).

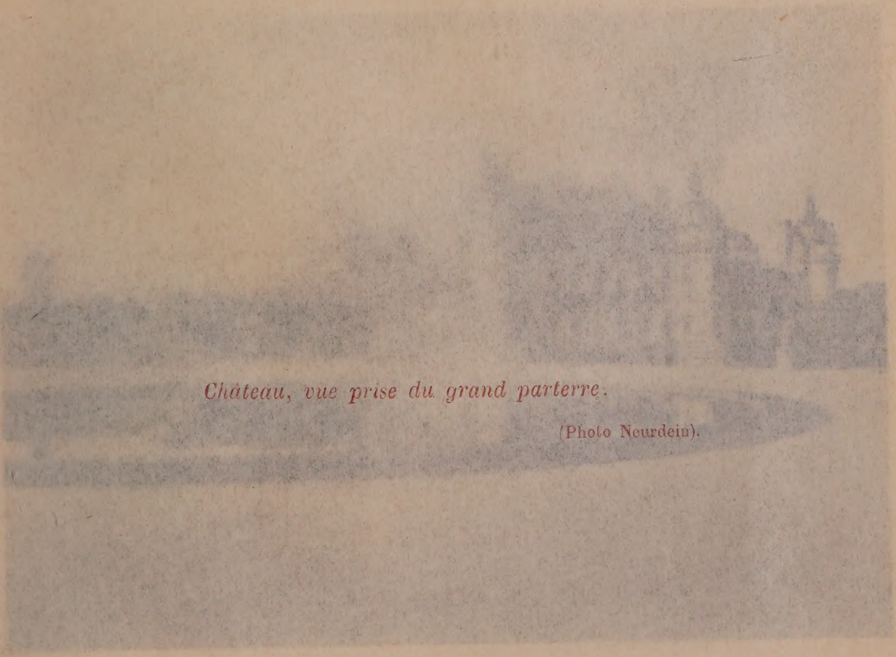

Château, vue prise du grand parterre.

(Photo Neurdein).

[illegible] (Jean de Gramont, seigneur de), [illegible].
[illegible] (Pierre de), [illegible].
Vaillant (Wallerant et Bernard), 246.
Valençay (Marie-Louise de Montmorency-Bouteville, marquise de), 82.
Valenciennes (Achille), 206.
Valmont de Bomare (Jacques-Christophe), 181.
Valois (Marguerite de), [illegible], 274.
Van der Meulen (Adam-Frans), 110, [illegible].
Van der Goes (Hugo), 246.
Van der Weyden (Roger), 246.
Van de Velde (Willem), 240, 277.
Van Dyck (Antoine), 224, 238, [illegible], 277.
Van Eyck (Jean), 249.
Van [illegible] (Jean), 263.
Vanloo (Carle), 224, 263.
[illegible] (François), 95.
Vauban (Sébastien Le Prestre de), 87.
Vautier (Jean), 71.
Velasquez (Diego), 238.
Vendôme (Henriette-Catherine, Mlle de), 61, 65.
Vendôme (Philippe de Bourbon, dit le grand-prieur de), 119, [illegible].
Vendôme (Louis-Joseph de Bourbon, duc de), 125.
Ventadour (Anne de Lévis, duc de), 50.
Ventadour (Marguerite de Montmorency, duchesse de), 50.
Vernet (Carle), [illegible], 266.
Vernet (Horace), 218, 227, 240, 244.
Vernon (Richard de), 4.
Véronèse (Paolo Caliari, dit Paul), 120, 136, 227.
Verrocchio (Andrea di Michele di Francesco Cioni, dit il), [illegible].
Versailles (Regnault de), 21.
Vervillon (de), [illegible].
Vespucci (Simonetta), 249.
Viau (Théophile de), 59, 69 à 73, 272.
Victoria, reine d'Angleterre, 229.
Vigée-Lebrun (Elisabeth-Louise), 328.
Vignon (Philippe et Claude), 124.
Vilatte (Pierre), 250.
Villars (René de Savoie, comte de Tende et de), 30.
Villars (Anne Lascaris, comtesse de Tende et de), 33.
Villars (Claude-Louis-Hector, duc de), 144, 145.
Villeroy (Nicolas de Neufville, seigneur de), 30.
Villers (Jean de), 21.
Villiers de L'Isle-Adam (Marie de), comtesse de Saint-Paul, 24.
Vincelles (Toussaint Barrin de), 43.
Vinci (Léonard de), 276.
Voisines (Marguerite de), dame d'Orgemont, 11.
Voiture (Vincent), 81.
Volland, 97.
Voltaire (François-Marie Arouet de), 170.
Volterra (Daniel de), 67, 224.

Waldegrave (Frances Braham, comtesse), 239.
Watrinelle (Antoine-Gustave), 124.
Watteau (Jean-Antoine), 240, 246, 277.
Welper (Jean-Daniel), 167.
Wialy (Louis-René), 167.
Winterhalter (François-Xavier), 218, 238.
Witte (Emmanuel de), 110.
Wladimir, grand-duc de Russie, 189, 267.
Woerden (Michel-Ange de), 105.
Wouvermans (Philippe), 135.

Yvart (Joseph), 124.
Yzquierdo de Rivera (Eugène-Martin), 234.

Zamet (Sébastien), 51, 57.
Zenete (marquise de), 32, 33.
Zola (Émile), 276.

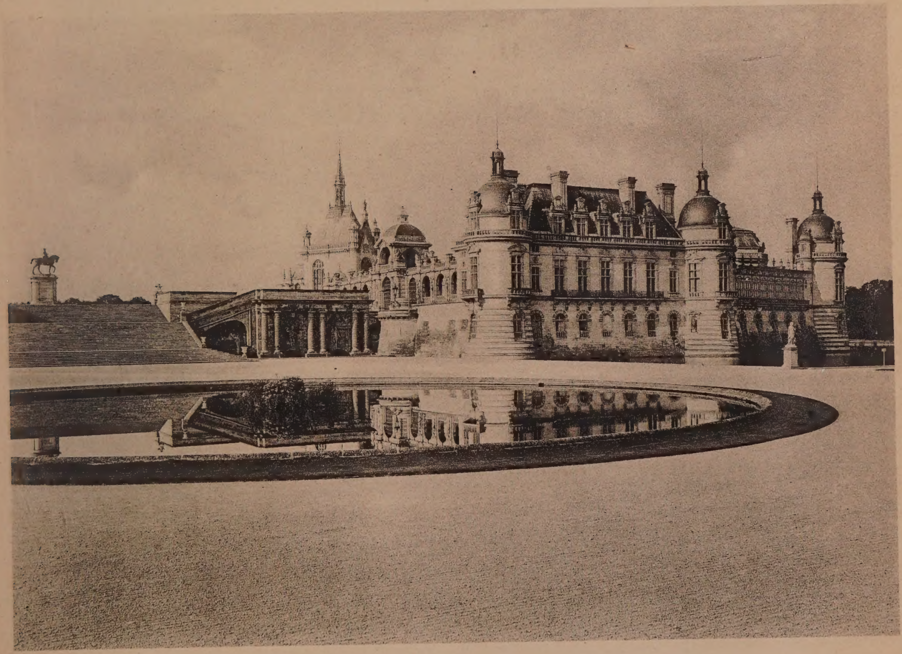

TABLE DES PLANCHES ET DES PLANS

Planches.		Pages.
I.	Léon Bonnat. Le général duc d'Aumale, 1880	Titre
II.	Le château de Chantilly au xvi^e siècle (gravure de Du Cerceau)	17
III.	Plan du château de Chantilly au xvi^e siècle (gravure de Du Cerceau)	25
IV.	Guillaume de Montmorency (crayon attribué à Jean Clouet). — Anne de Montmorency (crayon attribué à François Clouet).	33
V.	Intérieur de la cour du grand château. Façades de Pierre Chambiges (1528-1530). Chapelle de 1507 (gravure de Du Cerceau)	41
VI.	Le connétable Henri de Montmorency (gravure de Thomas de Leu). — Louise de Budos, duchesse de Montmorency (gravure de Paul de la Houve, d'après J. de Weert).	49
VII.	Henri II de Bourbon, prince de Condé (peinture anonyme). — Charlotte de Montmorency, princesse de Condé (peinture anonyme)	65
VIII.	Parc de Chantilly. La Maison de Sylvie.	73
IX.	Louis XIII veneur (gravure de J. Falck)	81
X.	Louis II de Bourbon, prince de Condé, « le Grand Condé » (peinture de Juste d'Egmont)	89
XI.	Vue du château de Chantilly du côté de la pelouse vers 1670 (gravure d'Israël Silvestre).	97
XII.	Le château et le grand parterre de Chantilly vers 1675 (gravure de Perelle)	105
XIII.	Le château de Chantilly vers 1685. Vue du côté de l'ouest (gravure d'Aveline)	113
XIV.	Anne de Bavière, princesse de Condé (peinture anonyme). — Henry-Jules de Bourbon, prince de Condé, mort en 1709 (peinture anonyme)	121
XV.	Louise-Françoise de Bourbon, fille de Louis XIV, duchesse de Bourbon en 1685 (peinture de Marc Nattier).	129
XVI.	Caroline de Hesse-Rhinfeld, duchesse de Bourbon en 1728 (peinture anonyme). — Louis-Henri de Bourbon, duc de Bourbon, mort en 1740 (peinture de Pierre Gobert, 1718).	137

Planches.		Pages
XVII.	Mlle de Clermont aux eaux minérales de Chantilly (peinture de Jean-Marc Nattier, 1729)	145
XVIII.	Les grandes Cascades de Chantilly, créées par le Grand Condé et détruites sous la Révolution (gravure de Nicolas de Poilly).	153
XIX.	Le château de Chantilly au XVIIIe siècle (gravure d'Aveline)	161
XX.	Charlotte de Rohan-Soubise, princesse de Condé (d'après Perronneau). — Louis-Joseph de Bourbon, prince de Condé (peinture de Bernard Lenoir)	169
XXI.	La chasse du grand-duc Paul, 12 juin 1782 (peinture de J.-B. Le Paon)	177
XXII.	Thérèse-Bathilde d'Orléans, duchesse de Bourbon (peinture de Ribou). — Louis-Henri-Joseph, duc de Bourbon (peinture de Lenoir). — Le duc d'Enghien (peinture de Ribou). — La princesse Louise de Condé (peinture de Ribou)	185
XXIII.	Enlèvement des canons de Chantilly le 9 août 1789 (gravure de Berthault, d'après le dessin de Prieur)	193
XXIV.	Château de Chantilly. Les écuries	201
XXV.	Le château de Chantilly de 1820 à 1875, vue du côté de l'ouest.	209
XXVI.	Le duc d'Aumale, chef de bataillon, 1840 (peinture de Winterhalter). — Caroline de Bourbon-Sicile, duchesse d'Aumale (peinture anonyme, 1844)	217
XXVII.	La Rencontre des rois mages (extrait des *Très Riches Heures* du duc de Berry, vers 1415)	225
XXVIII.	FROMENTIN. La chasse au faucon	233
XXIX.	RAPHAEL. La Vierge dite de la maison d'Orléans	241
XXX.	Le château de Chantilly, reconstruit par M. Daumet (dessin de l'architecte)	249
XXXI.	La chapelle (autel de Jean Goujon)	257
XXXII.	Château de Chantilly. La salle à manger ou Galerie des Cerfs	265
XXXIII.	JEAN FOUQUET. Le mariage de la Vierge (extrait du *Livre d'Heures* d'Étienne Chevalier, milieu du XVe siècle)	273
XXXIV.	PAUL DUBOIS. Le général duc d'Aumale, statue tombale dans la basilique de Dreux, maquette à Chantilly	281
XXXV.	Château de Chantilly. Le grand escalier	289
XXXVI.	Château, côté nord-ouest. — Château, vue prise du parterre.	297

PLAN DE CHANTILLY, en 1705.
— — en 1740.
— — en 1845.

TABLE DES MATIERES

CHAPITRE PREMIER

Histoire de Chantilly. — Des origines au XVIe siècle. — Les Bouteiller, les d'Orgemont, Guillaume de Montmorency 1

CHAPITRE II

Le connétable Anne de Montmorency, sa femme et ses fils (1522-1594). 27

CHAPITRE III

Le connétable Henri de Montmorency (1595-1614). 50

CHAPITRE IV

Henri II de Montmorency. Louis XIII. Les Condé. Louis XIV (1614-1660) 69

CHAPITRE V

Le Grand Condé (1660-1686) 90

CHAPITRE VI

Le fils du Grand Condé (1686-1709) 113

CHAPITRE VII

Le duc de Bourbon (1710-1740) 131

CHAPITRE VIII

Louis-Joseph, prince de Condé (1740-1789) 159

CHAPITRE IX

La Révolution. Le dernier Condé (1789-1830) 191

CHAPITRE X

Le duc d'Aumale et Chantilly (1830-1848) 213

CHAPITRE XI

Le duc d'Aumale en exil. Formation des collections (1848-1871). . . . 221

CHAPITRE XII

Le duc d'Aumale à Chantilly. La reconstruction du château. Le Musée Condé (1871-1897). 242

TABLE ALPHABÉTIQUE DES NOMS DE PERSONNES. 283

TABLE DES PLANCHES ET DES PLANS 297

ÉVREUX, IMPRIMERIE PAUL HÉRISSEY

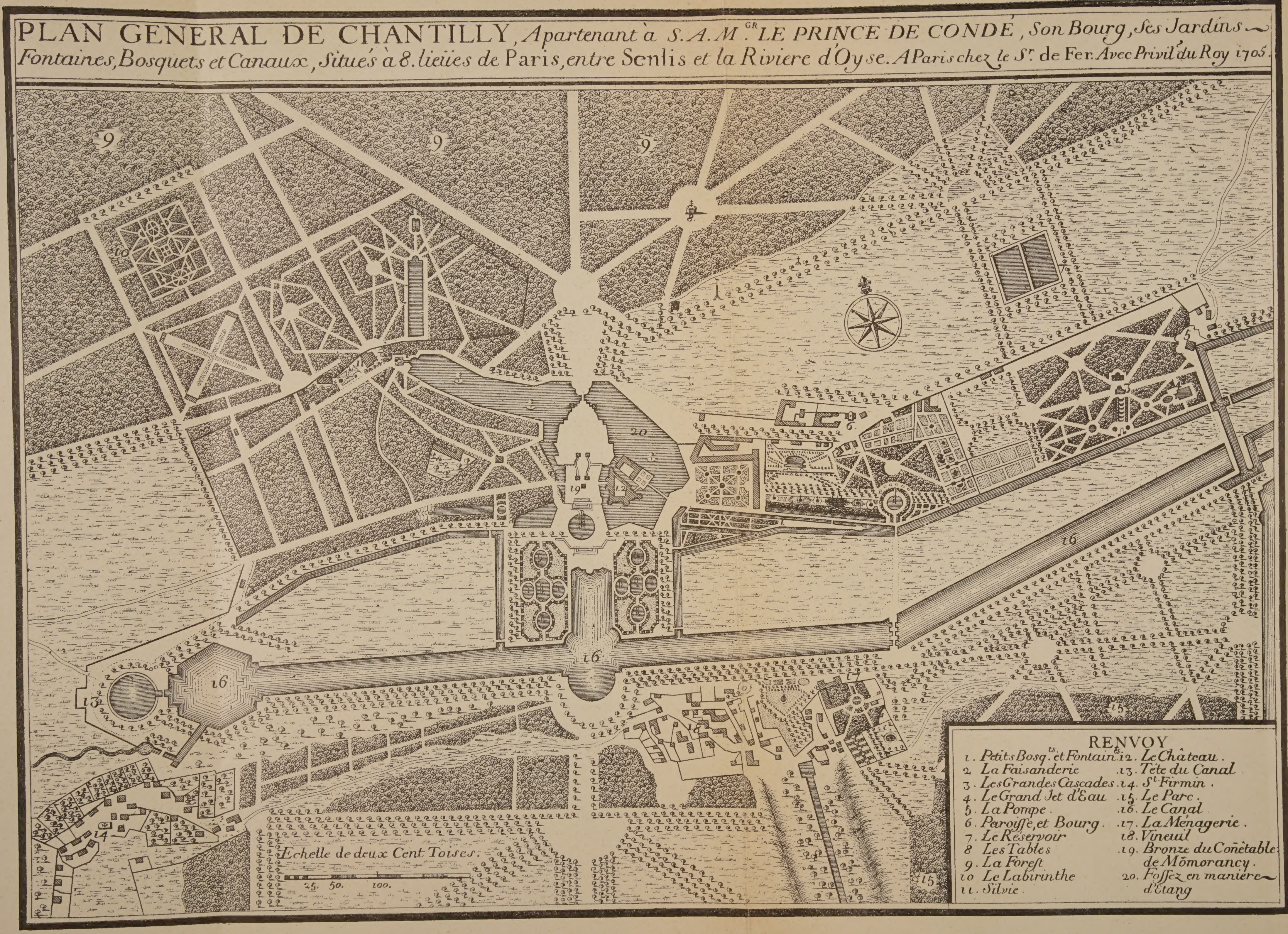

PLAN DE CHANTILLY EN 1705

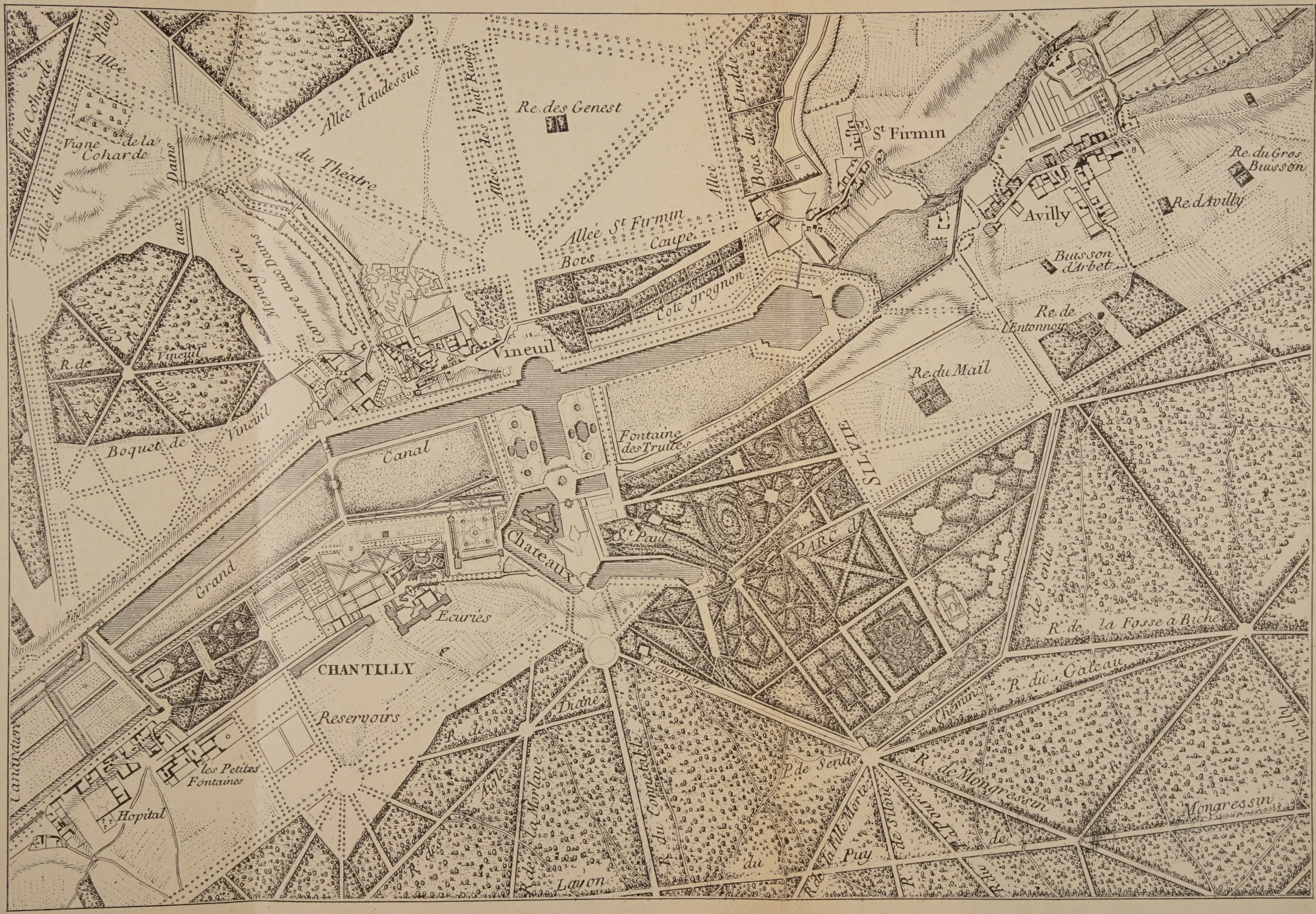

PLAN DE CHANTILLY EN 1740

CHATEAU DE CHANTILLY

Le Grand Escalier.

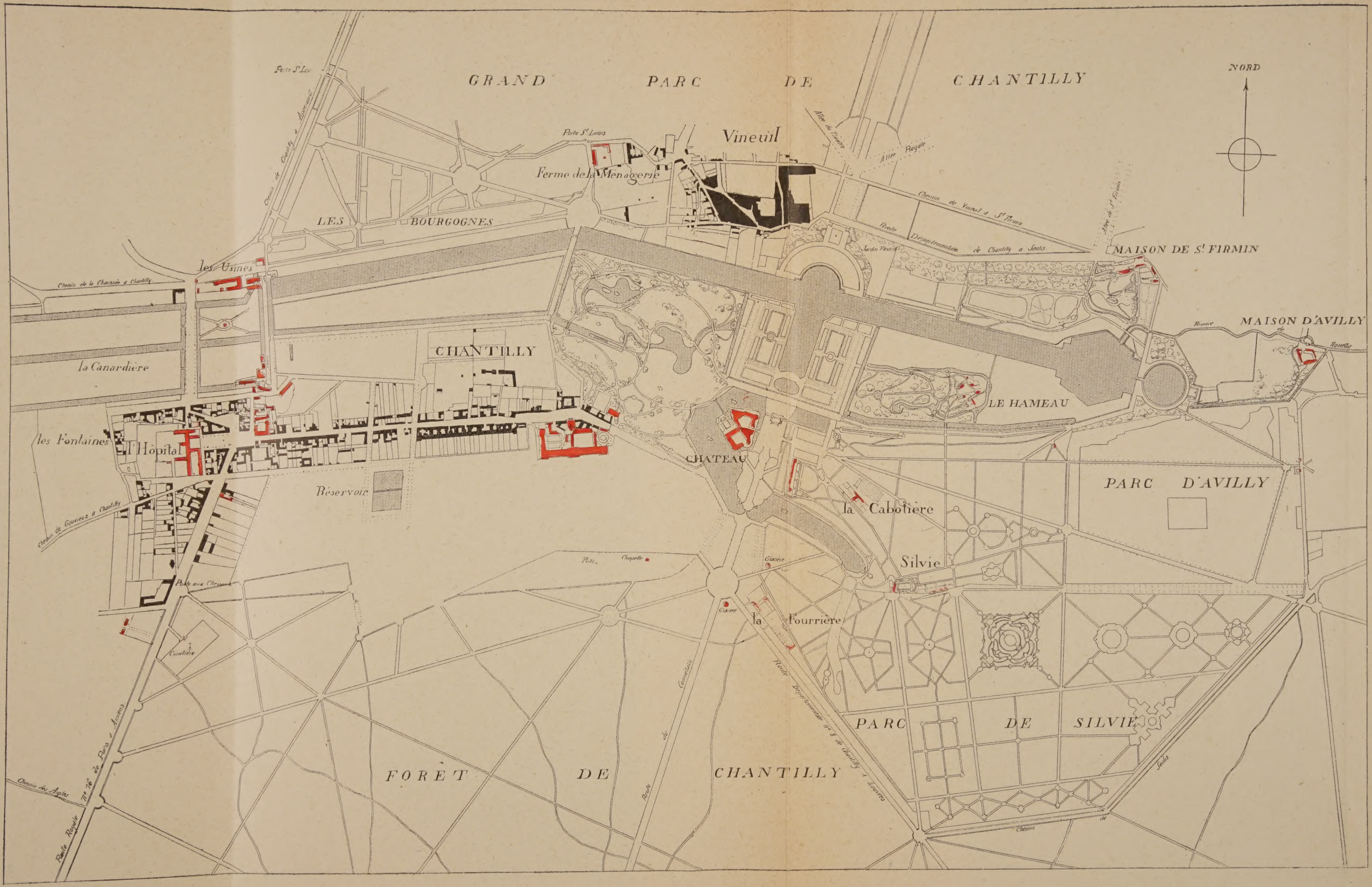

PLAN DE CHANTILLY EN 1845

86-B19257

GETTY RESEARCH INSTITUTE
3 3125 01058 3215